



Actions et politiques pour l'égalité des genres

Bruxelles, du 3 au 5 décembre 2007



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

metropolis ●

WORLD ASSOCIATION OF THE MAJOR METROPOLISES
ASOCIACIÓN MUNDIAL DE LAS GRANDES METROPOLIS
ASSOCIATION MONDIALE DES GRANDES METROPOLIS



ÉGALITÉ DES CHANCES
GELIJKE KANSEN

Ces actes du Forum international Dynamic Cities Need Women sont publiés en français, néerlandais, anglais et espagnol par la Secrétaire d'Etat pour l'Egalité des Chances de la Région de Bruxelles-Capitale. Ils ont été élaborés sous la direction du Cabinet de la Secrétaire d'Etat Brigitte Grouwels.

Adresse de contact:

Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
Cabinet de la Secrétaire d'Etat Brigitte Grouwels
Boulevard Saint-Lazare, 10 – 1210 Bruxelles
Tél.: 0032 (0)2 517 13 33
www.brigittegrouwels.com
info@grouwels.irisnet.be

Mise en page et réalisation: Kaligram

Photos: Marcel Vanhulst

Editeur responsable: Brigitte Grouwels

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
Introduction et bienvenue par Mme Brigitte Grouwels	
<i>Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale</i>	
<i>et co-présidente du forum « Dynamic Cities Need Women »</i>	8
Introduction et bienvenue par Mme Francine Senécal	
<i>Co-présidente du Réseau international Femmes de Metropolis,</i>	
<i>vice-présidente du Comité exécutif de Montréal (Canada) et co-présidente du forum « Dynamic Cities Need Women »</i>	9
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	11
Allocution de M. Guy Vanhengel	
<i>Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des relations extérieures</i>	12
Allocution de Mme Brigitte Grouwels	
<i>Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale</i>	13
Allocution de Mme Francine Senécal	
<i>Co-présidente du Réseau international Femmes de Metropolis</i>	15
Allocution de M. Vladimir Spidla	
<i>Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances</i>	17
Allocution de Mme Sarra Kanoun Jarraya	
<i>Ministre des Affaires de la femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées, République tunisienne.....</i>	18
Allocution de Mme Anna Kajumulo Tibaijuka	
<i>Sous-secrétaire générale des Nations unies, Directrice exécutive d'ONU-Habitat, l'Agence des Nations unies pour les établissements humains, Directrice générale du Bureau des Nations unies à Nairobi, Kenya</i>	22
RÉSUMÉ DES ATELIERS	27
A. Atelier régional sur les « Défis sociaux et démographiques »	
Lundi 3 décembre 2007, 14:00 – 16:30	28
A1 Vieillesse, immigration et cohésion sociale (Europe et Amérique du Nord).....	29
Présidente Mme Michèle SABBAN	29
Spécialiste Mme Karine HENROTTE FORSBERG	30
Oratrice Mme Francine SENÉCAL	31
Oratrice Mme Emine BOZKURT.....	32
Débat et Conclusion	33
A2 La femme dans le monde arabe	34
Présidente Mme Hiam KALIMAT TUGUZ.....	34
Oratrice Mme Nawal EL SAADAWI	35
Oratrice Mme Arwa BALKER	36
Débat et Conclusion	37
A3 Statut de la femme africaine (Afrique sub-saharienne).....	38
Présidente Mme Mame BOUSSO SAMB	38
Spécialiste Mme Albertine TSHIBILONDI NGOYI	38
Oratrice Mme Salimata KOUYATÉ.....	39
Oratrice Mme Nomasomi MPOFU	40
Oratrices Mme Jeanne Françoise LECKOMBA LOUMETO	
et Mme Yvonne Adélaïde MOUNDELE-NGOLLO	42
Débat et Conclusion	43

A4 Égalité des genres en Asie	44
Présidente Mme Vandana H. CHAVAN.....	44
Spécialiste Mme Sijal AZIZ.....	45
Oratrice Mme Hyun-Kyung PARK.....	46
Oratrice Mme Aurora JAVATE DE DIOS.....	47
Débat et Conclusion.....	49
A5 Pauvreté et migration urbaines des femmes (Amérique latine)	50
Présidente Mme María Ignacia BENÍTEZ PEREIRA.....	50
Spécialiste Mme Elisabeth MALUQUER.....	50
Oratrice Mme Cleidy LACAVERTZ.....	51
Oratrice Mme Diana Mirian MILOSLAVICH TÚPAC.....	53
Débat et Conclusion.....	54
B. Atelier global sur les « Défis économiques »	
Mardi 4 décembre 2007, 09:30 – 11:30.....	55
B1 Femmes, emploi et égalité des chances	56
Présidente Mme Sabine DE BETHUNE.....	56
Spécialiste Mme Linda G. BASCH.....	57
Oratrice Mme Dominique GAUTHIER.....	59
Oratrice Mme Fatemeh GHAYOUR RAZMGAH.....	61
Débat et Conclusion.....	62
B2 Femmes et entrepreneuriat	64
Présidente Mme Françoise FONING.....	64
Spécialiste Mme Astrid PREGEL.....	65
Oratrice Mme Iram MASUD.....	66
Oratrice Mme Ann LEDUC.....	67
Oratrice Mme Yvonne-Adelaïde MOUNDELE-NGOLLO.....	68
Oratrice Mme Vandana CHAVAN.....	69
Débat et Conclusion.....	70
B3 Femmes et technologie	71
Présidente Mme Ana María SCHWARZ GARCÍA.....	71
Spécialiste Mme Micheline BRICLET.....	71
Oratrice Mme Dominique LALLEMENT.....	73
Oratrice Mme Vera ENGELLEN.....	74
Oratrices Mme Thera VAN OSCH et Mme Joanna SEMENIUK.....	75
Débat et Conclusion.....	76
B4 Conciliation travail/famille	78
Présidente Mme Maite ARQUÉ I FERRER.....	78
Spécialiste Mme Janine HADDAD.....	79
Oratrice Mme Annemie PERNOT.....	80
Oratrice Mme Sara PAIT.....	81
Oratrice Mme Martine BLANC.....	82
Débat et Conclusion.....	83

B5 Éducation, formation et employabilité	84
Oratrices, membres du réseau QUING :	
Mme Lut MERGAERT, Mme Mieke VERLOO et Mme María BUSTELO	84
Orateur M. Alexander A. MEJÍA.....	89
Débat et Conclusion.....	90
C. Atelier sur les « Défis environnementaux urbains »	
Mardi 4 décembre 2007, 14:00 – 16:30.....	91
C1 Femmes et développement durable	92
Présidente Mme María Ignacia BENÍTEZ PEREIRA	92
Spécialiste Mme Adela MARTÍNEZ CACHÁ MARTÍNEZ	93
Oratrice Mme Sémia AKROUT-YAÏCHE.....	94
Oratrice Mme Hilde CREVITS.....	95
Débat et Conclusion.....	97
C2 Les femmes, l'eau et la gestion des déchets urbains	98
Présidente Mme Mame BOUSSO SAMB DIAK.....	98
Spécialiste Mme Anna GONZÁLEZ BATLLE.....	99
Oratrice Mme Joke MUYLWIJK	100
Oratrice Mme María Angélica ALEGRÍA CALVO.....	101
Orateur M. Dagbénaho Basile GBAGUIDI.....	102
Débat et Conclusion.....	103
C3 Sécurité urbaine	104
Présidente Mme Brigitte GROUWELS.....	104
Spécialiste M. Serges BRUNEAU	105
Oratrice Mme Elizaveta BOZHKOVA	106
Oratrice Mme Tina MUSUYA	107
Oratrice Mme An WUYTS.....	108
Oratrice Mme Diana Mirian MILOSLAVICH TÚPAC	109
Débat et Conclusion.....	110
C4 Catastrophes naturelles et reconstruction	111
Présidente Mme Roula AJOUZ SIDANI	111
Spécialiste Mme Ndioro NDIAYE.....	112
Oratrice Mme Jany HANSAL	113
Oratrice Mme Sara GOULD	114
Oratrice Mme Arwa BALKER.....	115
Débat et Conclusion.....	116
D. Atelier global sur l'« Accès aux services »	
Mercredi 5 décembre 2007, 09:30 – 11:30.....	117
D1 Logement	118
Présidente Mme Cecilia DE WULF-ROUX	118
Spécialiste Mme Wandia SEAFORTH.....	118
Oratrice Mme Ligia PIMENTA ROSA RESENDE.....	120
Oratrice Mme Alejandra SADA.....	121
Oratrice Mme Diana Mirian MILOSLAVICH TÚPAC	122
Débat et Conclusion.....	123

D2 Femmes et mobilité urbaine	124
Présidente Mme Maria KRAUTZBERGER.....	124
Spécialiste Mme Diana RUNGE	125
Oratrice Mme Elisabeth IRSCHIK.....	126
Oratrice Mme Anne LEEMANS	127
Orateur M. Houshang KHANDANDEL	128
Débat et Conclusion.....	129
D3 Éducation de base	130
Présidente Mme Irini (Hera) VALSAMAKI-RALLI.....	130
Oratrice Mme Albertine TSHIBILONDI NGOYI	131
Oratrice Mme Wanda BÉDARD	132
Débat et Conclusion.....	133
D4 Santé	134
Présidente Mme Jeanne Françoise LECKOMBA LOUMETO	134
Orateur M. Ivan HERMANS	135
Oratrice Mme Semiye TAS	137
Orateur M. Stéphane HEYMANS	138
Débat et Conclusion.....	139
D5 Genre et attribution de ressources	140
Présidente Mme Mercedes María de MORAES RODRIGUES.....	140
Spécialiste Mme Joya DE FOOR	141
Oratrice Mme Nadège CHELL	142
Oratrice Mme Sharon ALLEN	143
Débat et conclusion	144
E. Panel des maires	
Mercredi 5 décembre 2007, 15:00 – 16:30.....	145
Modératrice Mme Rita Rachele DANDAVINO	146
Mme Maite ARQUÉ I FERRER.....	147
Mme Arti MEHRA	148
Mme Françoise FONING.....	150
Mme Marina SEQUEIROS MONTESINOS.....	151
Mme Saida ALLAGUI.....	152
Mme Luz BORRERO au nom de Mme Shirley FRANKLIN	154
Débat	156
DÉCLARATION FINALE ET CONCLUSION	157
Déclaration finale	158
Conclusion de Mme Brigitte Grouwels	
<i>Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale</i>	
<i>et co-présidente du forum « Dynamic Cities Need Women »</i>	160



INTRODUCTION





Introduction et bienvenue par Mme Brigitte Grouwels

*Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale
et co-présidente du forum « Dynamic Cities Need Women »*

Selon des chiffres de l'ONU, en 2008, la moitié de la population mondiale vit en ville. D'ici 2050, ce chiffre atteindra 70 %. L'urbanisation en masse est l'une des principales caractéristiques des temps modernes, en particulier dans les pays en développement. Par conséquent, les villes sont essentielles pour l'avenir de la population mondiale, dont plus de la moitié sont des femmes. Et les femmes sont essentielles pour l'avenir des villes.

Cette information de base était le point de départ du forum « Dynamic Cities Need Women », une conférence internationale portant précisément sur les questions de l'égalité des genres et du rôle des femmes dans les principaux centres urbains. Nous avons invité des spécialistes, des décideurs politiques, des représentants des communautés, etc. venant des quatre coins du monde à partager leur expérience et leur savoir-faire par rapport aux défis et aux opportunités qui se posent aux femmes vivant dans les villes.

Le Réseau international Femmes de Metropolis ainsi que moi-même en tant que Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale en charge de l'Égalité des Chances sont à l'origine de cette initiative. Celle-ci a été lancée à l'occasion de la conférence de l'ONU portant sur l'Égalité des genres au niveau des autorités nationales et locales à Atlanta en novembre 2006. En l'espace d'un an, nous avons réussi à rassembler environ 700 participants originaires de 72 pays et 80 orateurs dans 20 ateliers. Ensemble, ils ont abordé les multiples questions qui se posent aux villes et aux femmes.

En sa qualité de capitale de l'Union européenne et de centre international de prise de décision – sans oublier son caractère multiculturel – Bruxelles était un lieu tout à fait propice pour la tenue de ce forum. Depuis 2004, la Région de Bruxelles-Capitale a élaboré une politique globale d'égalité des chances, visant à autonomiser les femmes et les organisations féminines et à leur donner un rôle plus important dans tous les aspects de la vie urbaine. En décembre 2005, le colloque régional « Women Build Brussels » [Les femmes construisent Bruxelles] avait déjà rassemblé des centaines de spécialistes et de citoyens engagés et a donné l'élan nécessaire à l'organisation du forum international plus ambitieux et de plus grande envergure « Dynamic Cities Need Women ». Une deuxième édition de « Women Build Brussels » est d'ores et déjà prévue pour décembre 2008 et abordera l'un des principaux thèmes de notre forum international : les villes et la sécurité..

« Dynamic Cities Need Women » n'était pas un événement isolé. Ce forum était destiné à servir de point de départ à un dialogue international continu. Voilà pourquoi nous avons estimé qu'il était important de consigner toutes les discussions et contributions et de fournir un résumé dans ce rapport. Ce rapport devra servir de compte-rendu permanent et d'outil, pas seulement aux participants au forum, mais également à toutes les personnes actives dans le domaine de l'égalité des genres et le développement urbain. Nous espérons que ce rapport trouvera écho auprès de nombreux lecteurs et utilisateurs et pourra servir de base pour de futurs forums internationaux. Il en va de même pour la déclaration finale, adoptée à la clôture du forum « Dynamic Cities Need Women », qui épingle les efforts importants qui doivent encore être réalisés afin que les femmes puissent jouer pleinement leur rôle essentiel dans nos villes. La déclaration finale souligne, à raison, que l'égalité des genres est une question qui concerne à la fois les femmes et les hommes, ainsi que l'ensemble des institutions et des niveaux du pouvoir.

J'étais très fière d'accueillir le forum « Dynamic Cities Need Women ». Et je suis convaincue que le travail réalisé à l'occasion de ce forum, résumé dans le présent rapport, constituera une source d'inspiration pour les femmes et les hommes du monde entier.

Brigitte Grouwels



Introduction et bienvenue par Mme Francine Senécal

Co-présidente du Réseau international Femmes de Metropolis, vice-présidente du Comité exécutif de Montréal (Canada) et co-présidente du forum « Dynamic Cities Need Women »

Le forum international « Dynamic Cities Need Women : actions et politiques en faveur de l'égalité des genres », qui s'est déroulé à Bruxelles en décembre, a rencontré un immense succès, notamment grâce à l'engagement dont ont fait preuve la Région de Bruxelles-Capitale et le Réseau international Femmes de Metropolis, au nombre et à la diversité des villes participantes, à l'excellent travail des organisateurs et à la qualité des discours des orateurs.

Vous avez entre les mains les actes de ce forum qui reflètent fidèlement les interventions, les questions, les réponses et les débats. En tant que femme, élue locale et présidente d'un réseau international, je suis très fière du travail accompli.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe reconnu dans notre société. Les femmes qui ont participé au forum voulaient aller au-delà de la simple déclaration de principe et transposer cette égalité dans la vie de tous les jours et dans les différents domaines d'activité.

Depuis quelques années, nos sociétés connaissent des bouleversements importants sur les plans économique, social, institutionnel et politique. Les participants voulaient s'assurer que les femmes préservent leurs acquis et continuent à avancer sur la voie de l'égalité des genres.

Plus que jamais, les femmes sont invitées à jouer un rôle actif dans la prise des décisions qui les concernent directement et à exercer leur influence sur les différents pouvoirs décisionnels. Par conséquent, elles sont encouragées à devenir des actrices du changement et à créer des liens de solidarité au-delà des frontières locales.

De par l'utilisation de services, leur vote, leur contribution au développement et leurs décisions, les femmes participent plus que jamais au développement local et régional.

L'abondance et la richesse des interventions témoignent de notre volonté de laisser les orateurs s'exprimer librement sur les problèmes, les approches et les solutions recommandées.

Ces actes ne s'adressent pas exclusivement aux femmes qui ont participé au forum. Ils s'adressent également à d'autres femmes, qui n'ont pas eu la chance d'être parmi nous, mais aussi aux hommes qui sont nos partenaires, aux personnalités politiques et aux spécialistes qui peuvent faire avancer la cause de l'égalité des genres.

Pour devenir de véritables partenaires du développement, les femmes doivent donc se faire une place dans ce monde et, à cet égard, la représentation égalitaire est certainement l'un des moyens de s'assurer que les besoins des femmes et des hommes sont pris en considération.

J'espère que les exemples cités dans ce document seront une source d'inspiration et serviront de pistes pour des solutions pratiques afin que les villes deviennent plus actives dans ce domaine.

À nouveau, je souhaiterais remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce forum, en particulier madame Brigitte Grouwels, secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale, monsieur Guy Vanhengel, ministre des affaires étrangères de la Région de Bruxelles-Capitale et leurs équipes respectives pour leur engagement, Monsieur Jean-Paul Huchon, président de Metropolis, pour son soutien, ainsi que mes proches collaboratrices, mesdames Rita Rachele Dandavino et Amara Ouerghi, pour leur dévouement. J'aimerais remercier chaleureusement mademoiselle Liesbet De Keersmaecker pour tous les efforts consentis dans l'élaboration de ce précieux document.

Bonne lecture.

Francine Senécal



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Lundi 3 décembre 2007, 09:30 – 11:30





Allocution de M. Guy Vanhengel

Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des relations extérieures

Madame,

Mesdames les Ministres, Madame la Secrétaire d'État,

Chers Hauts Dignitaires,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue !

Bruxelles est une métropole au nom plus connu que le pays dont elle est la capitale.

Bruxelles est une dame cultivée ayant un passé riche.

Elle se trouve au carrefour donnant accès à toute l'Europe et survolant directement l'ensemble des continents.

Sa maison est la capitale de l'Europe, siège d'importantes institutions.

Dans son salon : un beau mélange de cultures, un laboratoire linguistique et, bien entendu, un lieu de rencontres et de congrès internationaux.

De plus, elle a su rester sympathique et agréable, elle s'ouvre volontiers à ceux qui veulent regarder derrière la façade bureaucratique officielle ou les pignons à redans du moyen-âge très solennels.

Elle vous apprend le bon vivre, vous sert des mets succulents, sait que vous aspirez à une bonne bière rafraîchissante lorsque vous la visitez. Elle vous gâte tel qu'un enfant avec du chocolat. Elle aime les enfants, d'ailleurs quelle autre ville que Bruxelles a pour icône un "Manneken Pis", un petit bonhomme qui se soulage au regard malicieux...

J'aime Bruxelles, elle est à la fois ma femme, ma maîtresse, ma mère et mon amie.

Avez-vous remarqué que je parle d'elle au féminin ? Et bien, c'est tout à fait justifié.

Une ville ne peut être que féminin.

Personne ne dessine un carré sur une carte pour présenter une ville. Une ville commence avec un point rond, un ovule, et devient un embryon, une entité qui respire, bouge, un symbole de vie et de croissance.

Dans une ville « dynamique », notre thème d'aujourd'hui et des prochains jours, l'embryon poursuit son développement avec son chromosome féminin X – ouf, c'est une fille.

Une ville n'est rien sans attention pour ses femmes, pour toutes les femmes, pour les points de vue féminins dans l'administration, pour les femmes dans l'administration même.

Dans le meilleur des cas, une ville doit être un utérus, chaud, nourrissant et réconfortant, pour ceux qui ont besoin d'un refuge où l'on se sent en sécurité. Et ce n'est pas non plus un hasard si ce sont des femmes dans une large mesure... Les fonctions propres aux grandes villes attirent surtout des femmes défavorisées et isolées avec des enfants.

Cette dynamique d'une grande ville est extrêmement importante pour le bien-être de l'humanité en général mais des femmes spécialement. Il est donc particulièrement intéressant que vous jalonniez au cours de ces prochains jours un avenir pour les femmes dynamiques des villes, mais également pour des femmes vivant dans des villes dynamiques. La nuance n'est pas sans importance.

En tant que ministre des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale – entendez par là nos « affaires étrangères » –, je suis particulièrement heureux d'ouvrir ce congrès international aujourd'hui à Bruxelles. D'autant plus que nous essayons d'emprunter depuis longtemps ces deux pistes « dynamiques ».

Vous avez déjà en commun le fait que toutes les villes du monde veulent être aussi féminines que Bruxelles, et j'espère que nous pourrons y apporter notre contribution.

Je vous souhaite un congrès fertile et productif ainsi que d'intéressants contacts. ■



Allocution de Mme Brigitte Grouwels

Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale

Madame,
Monsieur le Commissaire européen,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Sous-secrétaire générale,
Chers invités,

C'est un grand honneur pour mon collègue Guy Vanhengel et moi-même de pouvoir vous accueillir aujourd'hui au nom du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

En tant que responsable de la politique d'égalité des chances à Bruxelles, j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner les défis qui nous attendent. Des défis qui justifient en grande partie le pourquoi et le comment de ce forum.

Le fait que ces 10 dernières années, de nombreuses femmes soient parvenues par leur seule volonté et persévérance à gravir les échelons académiques, économiques, sociaux et politiques et que de plus en plus de femmes prennent activement part à la vie en société dans toute sa diversité ne peut en aucun cas nous amener à oublier que l'égalité des chances et le traitement équitable des femmes sont loin d'être une réalité acquise partout dans le monde.

En effet, les femmes sont encore sous-représentées dans les organes décisionnels et demeurent moins voire beaucoup moins rémunérées que leurs homologues masculins. De plus, celles-ci souffrent encore et toujours de violence domestique et d'autres formes de violence. La perspective des femmes – leurs besoins et aspirations – sont encore trop souvent négligés en politique, que ce soit au niveau de la gestion du personnel dans les grandes entreprises, des infrastructures dans les grandes villes ou encore de la politique en matière de développement économique dans de nombreux pays.

Il s'agit non seulement d'une injustice envers les femmes qui forment quand même près la moitié de la population mondiale mais aussi d'imprévoyance et de stupidité, car le gaspillage de talents féminins sous-exploités constitue un gâchis pour toute la société.

Le Global Gender Gap Report 2007 publié par le World Economic Forum a indiqué, après avoir mené une étude comparative dans 128 pays, qu'il existait bel et bien un lien entre la prospérité d'un pays et les chances offertes aux femmes. En effet, plus un pays offre de chances aux femmes, plus il sera prospère et permettra le bien-être de ses habitants.

Je sais également, de par mon expérience dans la coopération au développement, que les femmes jouent un rôle indispensable dans le développement économique et social d'un pays. Un pays qui n'investit pas dans les femmes se prive délibérément de la moitié de son capital humain. Et ça, personne ne peut se le permettre.

Il en va d'ailleurs de même pour les entreprises, les milieux académiques et culturels, etc.

Par ailleurs, j'aimerais également souligner le rôle important joué par les femmes, notamment à travers l'éducation des enfants. Ce sont aussi les mères qui ont la capacité de bouleverser les rôles sociaux traditionnels en transmettant à leurs enfants, dès le plus jeune âge, des valeurs comme le respect et l'égalité des sexes, permettant ainsi tant aux filles qu'aux garçons de s'épanouir pleinement.

S'il est vrai que nous avons parcouru du chemin depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin en 1995, celui-ci demeure encore long dans tous les pays du monde. Surtout si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire en matière d'égalité et d'émancipation des femmes. C'était, je pense, également la conclusion de la Conférence des Nations unies sur l'égalité des genres pour les autorités nationales et locales qui s'est déroulée à Atlanta il y a un an.

Cela vaut a fortiori aussi pour les grandes villes qui occupent une place centrale dans ce forum. Les femmes jouent également un rôle indispensable dans les villes. Que ce soit dans la vie sociale et économique, dans le secteur des soins de santé ou dans l'enseignement, mais également en matière de sécurité et d'agencement de l'espace public. Une ville où les femmes ne se sentent pas suffisamment en sécurité pour se promener en rue n'est pas une ville vivable. Il s'agit là seulement d'un exemple parmi d'autres des nombreuses problématiques qui seront abordées lors de ce forum.

D'autre part, je me réjouis de constater que depuis les dernières élections communales organisées en Région de Bruxelles-Capitale, en 2006, le pourcentage de femmes siégeant dans les conseils communaux a atteint 42 %. Les femmes sont également fortement représentées au parlement bruxellois avec 37 députées sur 89 membres. Seulement voilà, comme vous pouvez le constater, l'équilibre parfait n'est pas encore atteint, et ce surtout au niveau de l'exécutif et de la prise de décision. Seuls 3 des 19 bourgmestres bruxellois sont des femmes.

Chaque fois que j'évoque ce genre de chiffres en déclarant que le véritable équilibre n'est pas atteint, je constate un certain embarras, teinté de malaise, poindre dans le chef de mes collègues masculins. C'est pourquoi je tiens à rassurer tout le monde : nous, les femmes, ne demandons pas les pleins pouvoirs, la moitié nous suffit amplement.

En outre, j'ajouterai qu'un rôle important est réservé aux hommes en matière de promotion de l'égalité des chances. Je ne considère pas les hommes comme des adversaires mais, bien au contraire, comme des partenaires unis dans une tentative commune de bâtir une société dans laquelle chacun se reconnaîtra. Une société dans laquelle les femmes peuvent enfin jouer leur propre rôle.

Il s'agit là du principal message de ce forum. Nous ne sommes en aucun cas réunies ici pour nous plaindre de ce que nous devons endurer mais plutôt pour évoquer ce que les femmes font. Ce que les femmes réalisent – au jour le jour, dans des villes du monde entier et dans divers domaines de la vie en société. Et les nombreuses choses que les femmes ont le pouvoir mais aussi le vouloir de faire. Car l'avenir de nos villes ne peut se construire sans les femmes. Car les villes pensées pour les femmes sont aussi des villes où il fait bon vivre pour tout le monde.

Et comme le résume très bien le titre du forum : « Dynamic Cities Need Women ».

Je vous remercie déjà d'être présents à ce forum et vous souhaite 3 journées très intéressantes. ■



Allocution de Mme Francine Senécal

Co-présidente du Réseau international Femmes de Metropolis

Votre Altesse,
Madame la Secrétaire d'État à l'égalité des chances,
Madame la Directrice exécutive d'ONU-Habitat,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres des corps consulaires,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus locaux,
Chers amis,

Je voudrais d'abord remercier et féliciter les organisateurs de ce forum international et, en premier lieu, Mme Brigitte Grouwels, secrétaire d'État à l'égalité des chances de la Région de Bruxelles-Capitale, pour la qualité de l'accueil réservé à tous les participants. Je reconnais l'hospitalité et la générosité non seulement de Bruxelles, mais de toute la Belgique.

Tous les participants à ce forum international se joignent à moi pour vous en remercier très chaleureusement.

Lorsque Mme Grouwels et moi-même avons proposé cette initiative en septembre 2006 à Atlanta, nous n'avons eu que des échos favorables et même un grand enthousiasme. Depuis que nos instances décisionnelles respectives ont appuyé cette initiative en décembre dernier, les dispositifs ont été mis rapidement en mode exécution. Bravo à tous ceux qui ont permis la concrétisation de cette initiative et ont fait en sorte que nous soyons ici aujourd'hui.

Permettez-moi, en guise d'introduction, de vous présenter brièvement le Réseau international Femmes de Metropolis. La plupart d'entre vous connaissent déjà Metropolis – l'Association internationale des grandes métropoles, un réseau de 90 grandes villes de plus d'un million d'habitants, réparties dans tous les continents. Bruxelles-Capitale est un des membres actifs de Metropolis.

Metropolis accorde une importance particulière à la problématique des genres et à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est dans ce cadre qu'elle a créé le Réseau international de femmes que je copréside avec ma collègue, Mme Irini Valsamaki-Ralli, vice-maire d'Athènes, que je salue au passage.

Ce réseau est coordonné par un secrétariat basé à Montréal et des antennes basées à Barcelone et Athènes pour l'Europe, à Bamako, Dakar et Abidjan pour l'Afrique, à Santiago de Chile et Mexico pour l'Amérique latine, Mashhad et Amman pour le Moyen-Orient.

Ce forum international cadre bien dans le contexte de l'année européenne de l'égalité des chances. Sa spécificité réside dans le fait qu'il porte sur les villes, d'où son titre « Dynamic Cities Need Women ».

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe reconnu dans notre société. Il faut cependant veiller à le traduire dans la vie de tous les jours.

Dans plusieurs pays, les femmes représentent plus de la moitié de la population. Elles sont cependant encore loin de compter pour la moitié dans les décisions politiques et administratives des villes.

La participation des femmes à la vie municipale rencontre certains obstacles. La conciliation travail-famille constitue sans doute le plus important, particulièrement chez les femmes qui ont de jeunes enfants.

Les villes ont un rôle important à jouer dans l'accès des femmes aux pouvoirs décisionnels. Les autorités municipales doivent comprendre les enjeux, cerner les obstacles que rencontrent les femmes pour mieux les aider.

La représentation égalitaire est certainement l'un des moyens de s'assurer que les besoins des femmes et des hommes seront pris en considération dans la planification et la gestion municipale.

Parallèlement, les femmes vivent elles aussi les effets de la mondialisation. Elles sont reliées à la place inégale qu'elles occupent sur le marché du travail et à la moindre valorisation qui est attachée à leur travail.

Nul n'ignore que dans plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine, les femmes occupent des emplois peu qualifiés et peu gratifiants. En Afrique et dans d'autres pays en développement, les femmes sont confinées dans l'agriculture et dans l'économie traditionnelle.

Dans les pays de l'Est, suite aux chutes des régimes communistes, le passage d'un régime centralisé à une économie de marché ne s'est pas fait sans conséquences pour les femmes. Alors que la plupart jouissaient auparavant d'une certaine sécurité économique, des femmes scolarisées et qualifiées sont maintenant acculées au chômage.

Depuis le début du troisième millénaire, les questions liées au développement durable se sont imposées dans les médias et dans la société en général.

Tout le monde sait que le développement durable est l'équilibre des aspects sociaux, économiques, environnementaux et politiques. Dans ce cadre, les femmes contribuent de façon significative au développement durable.

Nous connaissons déjà tous le rôle des femmes dans le développement de la famille, l'éducation des enfants et les soins apportés aux malades et aux personnes âgées. Cependant, dans beaucoup de pays, elles sont victimes de violence et d'agressions.

Dans le secteur environnemental, les études prouvent que les femmes recyclent plus et utilisent plus le transport public que les hommes. En fait, les femmes contribuent à la protection de la Terre et aux défis des changements climatiques.

Sur le plan économique, de plus en plus de femmes sont sur le marché du travail ou créent des entreprises. Elles contribuent donc au développement économique et à la prospérité.

Néanmoins, nous constatons toujours des iniquités entre les salaires des hommes et ceux des femmes. Même dans certains pays développés, la différence est significative.

Sur la scène politique, il y a de plus en plus de femmes qui s'impliquent à tous les niveaux. Aujourd'hui, beaucoup de villes sont dirigées par des femmes. Atlanta est un bon exemple avec madame le maire Shirley Franklin, présente parmi nous aujourd'hui et que je salue au passage.

Au niveau national, en 2005, Mme Ellen Johnson-Sirleaf a été élue première femme présidente du Liberia et de l'Afrique.

Parallèlement, plusieurs femmes militent avec conviction pour la démocratie, les droits et libertés : tel est le cas de Mme Benazir Bhutto au Pakistan et de Mme Ingrid Betancourt, détenue en Colombie, qui méritent toute notre admiration et pour lesquelles nous exprimons toute notre solidarité.

Cependant, malgré cette percée, nous n'avons pas encore atteint la parité puisque, dans la plupart des pays, le pourcentage de notre présence dans les instances de prise de décision n'excède pas le tiers : il y a donc beaucoup de chemin à faire à ce niveau.

Nous savons tous que le développement durable n'est pas possible sans l'égalité entre hommes et femmes. L'intégration des femmes et l'insertion de leurs préoccupations dans les politiques et actions sont déterminantes pour concrétiser les engagements locaux, nationaux et internationaux.

Dans ce contexte, la coopération et la solidarité internationales s'imposent pour permettre aux femmes de tisser des liens d'entraide et de collaboration en dehors des frontières de leur pays. Cette coopération internationale conjuguée au développement des technologies nouvelles, des possibilités nouvelles, est stimulante pour les femmes et contribue à la démarche vers l'égalité des chances.

Ce forum international offre à la fois l'occasion d'échange de connaissances et de bonnes pratiques et contribue à la réalisation de l'un des objectifs de développement du Millénaire : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Je souhaite donc que les travaux de ce forum soient très fructueux et débouchent sur des éléments concrets dont nous avons tous besoin.

Merci pour votre attention. ■



Allocution de M. Vladimir Spidla

Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais tout d'abord vous demander de m'excuser pour mon absence et le caractère impersonnel de cet enregistrement. Je connais l'importance de votre forum, mais des engagements de dernière minute m'ont privé de la possibilité de venir ici aujourd'hui.

L'égalité des chances est au cœur du modèle social européen et à la base d'une économie compétitive qui permet à chacun de réaliser pleinement son potentiel.

Je rappelle que ce sont des considérations d'ordre économique qui sont à l'origine de la législation européenne en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Dès 1957, le traité de Rome prévoit que la Communauté doit promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques communautaires.

Dans ce domaine, la législation européenne élaborée au cours des cinquante dernières années est l'une des plus développées au monde.

S'il est vrai que la législation est un instrument essentiel, il nous faut, pour que la politique en matière d'égalité entre hommes et femmes soit vraiment efficace, une approche globale. Celle-ci doit comprendre un volet législatif, mais aussi des actions positives et une prise en compte de l'égalité entre hommes et femmes dans les autres politiques.

Depuis le lancement de la stratégie de Lisbonne en 2000, six des huit millions d'emplois créés dans l'Union européenne ont été occupés par des femmes.

Pour maintenir ce progrès, la Commission européenne a adopté une feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2006-2010. Celle-ci vise à promouvoir l'égalité dans toutes les politiques européennes et définit des domaines d'action prioritaires, tels que la conciliation de la vie privée, familiale et professionnelle.

L'action de la Commission a reçu l'appui des États membres au plus haut niveau. En mars 2006, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé le pacte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Enfin, 2007, Année européenne de l'égalité des chances pour tous, nous offre une excellente occasion de réaffirmer notre engagement en faveur de la promotion de l'égalité à tous les niveaux de la société.

Mesdames et Messieurs,

Cinquante années de législation et d'initiatives européennes ont fait beaucoup pour l'égalité des sexes en Europe, mais pour parvenir à une égalité de fait, beaucoup de progrès restent à faire.

Vous pourrez, à l'occasion de ce forum – que je vous souhaite fructueux –, échanger des bonnes pratiques, voir ce qui marche et ne marche pas. Aujourd'hui, l'Europe a deux messages à porter dans le monde : l'égalité est un droit, mais l'égalité est aussi un moteur de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. ■



Allocution de Mme Sarra Kanoun Jarraya

*Ministre des affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées,
République tunisienne*

Votre Altesse,
Votre Excellence Madame Brigitte Grouwels, Secrétaire d'État à l'égalité des chances de la Région de Bruxelles-Capitale,
Madame Francine Senécal, Présidente du Réseau Femmes de Metropolis,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je participe à la séance inaugurale de notre rencontre ayant pour thème : « villes dynamiques et femmes : actions et politiques pour l'égalité des genres ».

Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'adresser mes hommages aux parties organisatrices pour le choix judicieux de la thématique de ce forum international, dont les assises seront rehaussées par la présence d'éminentes personnalités qui ne manqueront pas d'enrichir la réflexion et les débats.

Altesse,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Parler de l'adéquation « villes dynamiques et femmes », n'est-ce pas une manière d'appréhender le statut de la femme, son rôle dans la ville et sa participation à toutes les sphères de la vie ? C'est ce qui m'amène à exposer à votre honorable auditoire la politique – sans cesse évolutive – de mon pays en faveur de la promotion féminine.

En effet, la promotion de la condition de la femme, avec toutes les dimensions qu'elle implique, a bénéficié en Tunisie d'une attention tout à fait particulière.

Le Code du statut personnel, promulgué en 1956 à l'aube de l'indépendance, a ouvert à la femme tunisienne de larges perspectives de progrès sur la voie de la liberté et de l'égalité. Illustration magnifique du rôle précurseur de la Tunisie dans son environnement arabo-musulman dans le domaine de la modernisation et de la promotion sociale, ainsi que des efforts de ses élites en matière de réforme et d'interprétation éclairée des préceptes religieux. Ce code a aboli la polygamie et la répudiation, réglementé le divorce et défini l'âge minimum légal du mariage. La Constitution tunisienne de 1959 a entériné le principe de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans tous les domaines.

Le processus de promotion de la femme tunisienne s'est considérablement renforcé après le changement du 7 novembre 1987, dans le cadre d'une option réformatrice qui confirme la réussite de l'approche tunisienne dans la conciliation entre l'authenticité et la modernité et l'adéquation judicieuse entre les spécificités socioculturelles et les valeurs universelles. Ce processus s'est caractérisé par le souci de consacrer les droits de la femme en tant que partie intégrante des droits de l'homme, et d'inclure les problèmes liés à l'évolution de sa condition dans une approche fondée sur la planification en fonction du genre, et faisant de l'intégration de la femme dans le développement et de la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes l'un des principaux objectifs du développement du pays.

La condition de la femme, tant au sein de la famille que dans la société, son rôle et sa place dans le processus de développement ont été révisés et renforcés dans le cadre d'une politique de promotion de la femme recentrée sur le rejet de toute forme de discrimination et sur la réalisation de l'égalité des chances dans tous les secteurs et dans tous les milieux.

Au sein de la famille, le législateur a institué un partenariat réel entre les époux.

En outre, l'obligation de respecter les principes relatifs au statut personnel a été élevée au niveau de la Constitution.

Ces acquis juridiques qui ont renforcé le rôle de la femme au sein de la famille ont balisé le terrain devant la femme et lui ont permis d'avoir un statut égalitaire dans la société. Autrement dit, le partenariat entre les époux a été transposé dans la société, où la femme est désormais une partenaire égale dans l'œuvre de progrès du pays.

Parallèlement et en prolongement des amendements législatifs, un dispositif institutionnel a été mis en place en vue de veiller non seulement au renforcement des droits des femmes, mais également à leur application, et ce afin de rendre leur impact tangible dans le vécu des femmes.

Nous citerons en exemple le ministère des affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées qui a vu ses prérogatives s'élargir au fil des plans de développement et son budget s'étoffer ; le Centre de recherche, d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) ; le Conseil national Femme, Famille et Personnes âgées, au sein duquel siègent le « Comité pour l'égalité des chances » chargé de suivre la manière dont les lois sont appliquées et respectées et la « Commission de suivi de l'image de la femme dans les médias ». Il y a lieu de citer également la commission « Femme et Développement » investie en 1992 de la mission de planifier la participation des femmes à la dynamique de préparation, de conception et de suivi des plans quinquennaux de développement et qui a donné lieu à partir de 1997 à un chapitre « Femme et Famille » dans les plans quinquennaux de développement. À mentionner également, la « Commission nationale de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action pour la promotion des femmes rurales ».

L'arsenal juridique, conjugué au dispositif institutionnel, ont donné lieu à une transformation du statut de la femme dans les différents secteurs ; en témoignent les quelques indicateurs suivants : dans le domaine de l'éducation, la politique menée par la Tunisie en matière d'égalité des chances entre garçons et filles a amplement donné ses fruits à tous les niveaux de l'enseignement, puisque le taux de scolarisation des filles à l'âge de 6 ans a égalé celui des garçons en atteignant 99 % en 2004. Le pourcentage des jeunes filles à l'université a atteint 59 % de l'ensemble des effectifs en 2007.

En matière de santé, la Tunisie s'est dotée d'une ambitieuse politique de contrôle de l'accroissement démographique : l'indice synthétique de fécondité est désormais de 2,04.

S'agissant de la participation de la femme à la vie économique, la législation nationale en matière de travail, aussi bien dans le secteur public que privé, garantit explicitement l'égalité des chances et de traitement dans l'emploi, sans discrimination entre les sexes au niveau du recrutement, de la promotion et de la rémunération. Le législateur a aussi prévu des facilités pour la femme qui travaille, telles que la retraite anticipée, le travail à temps partiel dans le secteur privé, le travail à mi-temps dans le secteur public et la mise en disponibilité. En même temps, le rôle procréateur de la femme active a été pris en considération : la femme tunisienne a droit à un congé de maternité payé de 2 mois et à un congé post-natal de 4 mois à demi-salaire. En outre, la mère allaitante a droit à une heure d'allaitement par séance de travail et des salles d'allaitement doivent être aménagées dans les entreprises faisant travailler au moins 100 femmes.

Sur un autre plan, des mesures d'accompagnement ont été prises pour permettre à la femme de concilier sa vie familiale et ses obligations professionnelles. Dans le cadre de l'application du « Programme présidentiel 2004-2009 », une loi, promulguée en 2006 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, offre à la femme active qui le souhaite la latitude de travailler à mi-temps en percevant les 2/3 de son salaire et en gardant le bénéfice de tous les avantages sociaux. De même qu'une stratégie visant l'amélioration du taux de couverture des régions par les prestations des crèches, jardins d'enfants, garderies scolaires et clubs de jour pour les personnes âgées est mise en œuvre par notre département.

L'impact de cette politique a été la présence, sans cesse croissante, de la femme dans tous les domaines et secteurs d'activités.

Selon le recensement de 2004, les femmes représentent 26,6 % de la population active en Tunisie. Le nombre de femmes chefs d'entreprise est passé à 18 000. La population féminine occupée représente 46,9 % dans le secteur du commerce et des services, 26,4 % dans celui des industries manufacturières, 16,7 % dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.

Sur un autre plan, les femmes en milieu rural ont fait l'objet d'une sollicitude particulière de la part des décideurs. Un plan d'action pour leur promotion a été conçu en vue de réduire les écarts et de leur donner les mêmes chances et les mêmes opportunités que les femmes en milieu urbain.

Dans la vie publique, la présence de la femme tunisienne est en progression. C'est ainsi qu'en 2007, les femmes occupaient 24,5 % des postes de décision, ce taux devant atteindre 30 % à l'horizon 2009.

Elles représentent 15 % des membres du gouvernement et 15,2 % des membres de la chambre des conseillers (Sénat) ; à la chambre des députés, leur taux a doublé entre 1999 et 2004, passant de 11,5 % à 22,7 %.

Elles représenteront, sur décision présidentielle, au moins 30 % des listes du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) lors des prochaines élections législatives de 2009 et municipales de 2010. Les autres partis politiques sont appelés à en faire autant.

Dans les conseils consultatifs, elles représentent 20 % du conseil économique et social et 25 % du conseil constitutionnel.

Dans les structures régionales, elles occupent 32 % des postes dans les conseils régionaux et 27 % dans les conseils municipaux.

Altesse,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'espace urbain atteint, de par le monde, des proportions qui ont incité à une reconsidération et à une nouvelle conception de cet espace vital de l'homme et de la femme modernes.

Très souvent conçu et réalisé par des hommes, l'aménagement des villes s'est fait en fonction de besoins qui ne prennent pas en considération la présence des femmes, et ce au détriment des rôles déterminants qu'elles y jouent aujourd'hui.

Les femmes ont certes un rôle important en tant que mères de famille s'occupant du foyer. Leur participation croissante au marché du travail et à la génération de revenus accroît aussi leur importance pour la survie des ménages urbains. Elles jouent également un rôle crucial dans l'organisation et la gestion des communautés urbaines, notamment dans les quartiers pauvres.

Aujourd'hui, dans leur organisation, les villes reflètent en partie les distinctions traditionnelles entre hommes et femmes. Les stéréotypes d'hier sont encore inscrits dans les modes de fonctionnement des villes.

Par ailleurs, nous estimons qu'il est paradoxal que, d'un côté, les femmes forment un groupe particulièrement touché par les conditions du logement, les services publics et l'environnement urbain en général, et que, de l'autre, elles ne s'investissent pas davantage dans le travail municipal et ne participent pas suffisamment aux conseils municipaux qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie et de la gestion de la cité.

Certains indices nous incitent cependant à l'optimisme. Le ministre en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est une femme et aujourd'hui, les femmes représentent 25 % des architectes et 50 % des étudiants en architecture.

En outre, comme je l'ai déjà mentionné, le pourcentage des conseillères municipales s'élève à plus de 27 % et devrait atteindre 30 % en 2010.

L'avenir des économies étant étroitement lié à la bonne organisation et à la bonne gouvernance de nos villes, celles-ci doivent pouvoir innover et s'adapter pour créer davantage de bien-être et de cohésion sociale, et une meilleure qualité de la vie. À ce titre, les femmes doivent injecter, à tous les niveaux de la vie en société, leur touche personnelle et leur propre conception, qui sont indispensables pour parvenir à l'égalité des chances.

Altesse,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Fortes de la volonté politique qui anime notre Président Zine El Abidine Ben Ali, qui ne cesse d'affirmer sa conviction quant à la nécessité d'associer la femme à l'œuvre d'édification de la Tunisie moderne, les femmes leaders, et en particulier les femmes ministres en charge du dossier de la promotion féminine, ont joué le rôle de catalyseurs pour aller de l'avant sur la voie de l'amélioration du statut de la femme et de sa position dans tous les secteurs de la vie. Plusieurs initiatives contribuant à rendre la ville tunisienne plus inclusive pour les femmes sont à leur actif. Je citerai les différents programmes de développement municipal impliquant des femmes mis en œuvre au cours des deux dernières décennies, ou encore la création d'un mécanisme de soutien aux activités féminines de production qui opère dans le cadre d'un partenariat avec des associations et en complémentarité avec des structures nationales, telles que la Banque tunisienne de Solidarité et le Fonds national de l'emploi, pour assurer la promotion des petites entreprises féminines.

À leur actif également, je mentionnerai l'impulsion du développement de services de proximité visant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, tels que crèches, jardins d'enfants, garderies scolaires, etc.

Aujourd'hui, persuadée que l'objectif de l'égalité des chances est une œuvre de longue haleine, pour la réussite duquel chacun doit y mettre du sien, et animée du même engagement qui a été celui des femmes qui m'ont précédée et qui est aussi celui de toutes les Tunisiennes avides de plus d'émancipation, ma mission est d'être attentive et vigilante quant à la concrétisation des mesures avant-gardistes en faveur des femmes, d'être à l'écoute des femmes et de pousser les femmes à être non seulement plus présentes dans tous les secteurs, mais également nombreuses dans les postes de décision. Actuellement, la tâche qui m'incombe est certes importante dans un pays comme la Tunisie qui ambitionne l'excellence, y compris pour tout ce qui a trait à la promotion féminine. Mes efforts et ceux de mes collègues et collaborateurs, ainsi que les associations et les composantes de la société civile, seront concentrés sur le développement des aptitudes des femmes. Des programmes de formation déjà entrepris seront multipliés pour toucher davantage de populations féminines dans le but de développer le leadership, l'initiative privée, les capacités de gestion, et de pousser les



femmes à être plus présentes dans tous les domaines, et notamment dans les postes de décision pour contribuer, de leur côté, au processus en tache d'huile de promotion de la condition féminine et du rôle de leurs concitoyennes. Nous œuvrons pour que le bénéfice tiré des différents mécanismes mis en œuvre en Tunisie pour encourager l'initiative privée et créer des entreprises – et déjà assez important en faveur des femmes – le soit davantage et égale celui des hommes. Nous poursuivrons les efforts pour que la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale soit plus effective et qu'à travers une plus grande sensibilisation ciblant les hommes, le partage des rôles dans les ménages soit orienté en faveur des femmes et plus équitable. Nous développerons le réseau des associations féminines pour encourager les femmes à conquérir davantage d'espace dans tous les domaines de la vie publique et pour lutter contre tout ce qui pourrait freiner leur élan vers une plus forte émancipation et un partenariat plus effectif avec les hommes, en particulier pour lutter contre toute forme de discrimination et de violence à l'égard des femmes dans le cadre de la récente stratégie de lutte mise en œuvre en Tunisie contre la violence faite aux femmes à travers les cycles de la vie.

Altesse,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer par une note positive concernant l'avenir des femmes dans les villes et dire que l'organisation de rencontres comme celle d'aujourd'hui est un moyen de prendre acte des changements qui s'opèrent dans l'évolution de la vie des femmes du 21^e siècle qui doivent, à tout prix, juguler les contraintes et les difficultés qui entravent leur pleine participation à la vie active, économique, politique et publique.

De même que je suis persuadée que les travaux de cette rencontre constituent, sans conteste, une contribution à l'édification d'un avenir meilleur pour nos villes, adaptées à notre manière de vivre ensemble, hommes et femmes.

Enfin, je renouvelle mes hommages aux organisateurs et remercie les autorités de Bruxelles-Capitale pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, en souhaitant toute la réussite à nos travaux.

Je vous remercie de votre attention. ■



Allocution de Mme Anna Kajumulo Tibaijuka

Sous-secrétaire générale des Nations unies

Directrice exécutive d'ONU-Habitat, l'Agence des Nations unies pour les établissements humains

Directrice générale du Bureau des Nations unies à Nairobi, Kenya

Votre Altesse,

Votre Excellence Monsieur Vladimir Spidla, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances,

Honorable Sarra Kanoun Jarraya, Ministre tunisienne des affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées,

Madame Brigitte Grouwels, Secrétaire d'État à l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale,

Madame Francine Senécal, Co-présidente du réseau international Femmes de Metropolis,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Hauts Représentants, Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur de vous livrer ce discours d'introduction au premier forum international « Dynamic Cities Need Women ». C'est en effet un privilège de partager avec vous mes opinions de dirigeante, d'activiste et de défenseuse des droits des femmes en Afrique.

Pour commencer, je souhaite reconnaître les efforts consentis au sein de l'Union européenne pour promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, notamment par l'adoption des politiques et cadres juridiques nécessaires à la promotion de l'égalité des genres et à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre. L'adoption de la Charte des femmes visant à guider les actions régionales et nationales spécifiques et le fait de consacrer l'année 2007 à l'égalité des chances pour tous représentent un pas dans la bonne direction. Nous sommes redevables à la Région de Bruxelles-Capitale, au réseau international Femmes de Metropolis et à d'autres partenaires qui, à bien des égards, ont contribué à l'organisation de ce forum.

Celui-ci intervient alors que le monde est confronté à de nombreux défis économiques, politiques, sociaux, démographiques et environnementaux. Le changement climatique, la pauvreté, le terrorisme, les conflits et l'insécurité, la mobilité humaine et la traite des êtres humains, notamment des femmes et des enfants, sont des sujets cruciaux qui préoccupent la majorité d'entre nous.

Ce forum marque une étape en matière de sensibilisation aux questions liées à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes dans les villes, lieux en proie à la plupart des maux précités. Il témoigne clairement de l'importance que revêtent les « objectifs de développement du Millénaire », la plate-forme d'action de Pékin, le programme ONU-Habitat et d'autres engagements pris en faveur de la femme à l'échelle internationale.

Le thème de ce forum est « Dynamic Cities Need Women », les villes dynamiques ont besoin des femmes. Cette assertion est toutefois un truisme. En effet, les femmes font partie intégrante de la vie urbaine. Le problème se situe plutôt dans le manque de reconnaissance du rôle qu'elles jouent et peuvent jouer afin d'améliorer les conditions de vie et de rendre les villes plus accueillantes et inclusives. À moins que les femmes ne se voient accorder une reconnaissance légitime pour la contribution positive qu'elles peuvent et doivent apporter à la conception, la planification, la gouvernance et la gestion des villes, à la fourniture de services et d'infrastructures de base, à la promotion du développement économique local et à la sécurité, les villes non seulement manqueront de dynamique, mais seront également en proie à une détérioration économique et sociale et à un inexorable déclin.

Mesdames et Messieurs,

« *Le 21^e siècle est un millénaire urbain* ». Un cap symbolique a été franchi en 2007 : désormais, la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain. Chaque année, quelque 70 millions de personnes viennent s'entasser dans les villes. À ce jour, un milliard de personnes à travers le monde vivent dans des bidonvilles et des zones d'habitat précaires. Selon les prévisions et à défaut de mesures immédiates pour contrer ce phénomène, ce chiffre devrait doubler d'ici à 2030. La majorité des habitants des bidonvilles se trouvent en Afrique et en Asie du Sud-Est. Ces deux continents sont également ceux qui connaissent les taux les plus élevés de croissance urbaine, à savoir près 4,5 %.

Près de la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 24 ans. Environ 1,2 milliard de personnes ont moins de 15 ans. Si la part globale d'enfants et de jeunes dans la population mondiale fléchit à mesure que les taux de fertilité baissent, en chiffres absolus, il y a plus de jeunes aujourd'hui que jamais. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans constituent 85 % de la population mondiale en âge de travailler et vivent en majorité dans les pays en voie de développement, notamment en Asie du Sud et en Afrique. Les pays les moins avancés ont une population plus jeune que le reste du monde. En 2005, alors que l'âge moyen était de 28 ans, la moyenne dans les 10 pays les moins avancés d'Afrique était de 16 ans, voire moins.

Face à cette réalité, il faut récolter des données basées sur des faits, et différenciées en fonction des âges, sur la situation des femmes et des filles. Ceci afin de pouvoir soutenir leur cause et de suivre de près l'égalité des genres et l'évolution de la condition féminine dans les villes. Les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Aussi avons-nous besoin de données permettant de mettre en lumière les iniquités urbaines, et notamment le fossé entre femmes des quartiers riches et pauvres des villes et entre femmes des villes et des zones rurales. Ces données permettront de démystifier la croyance selon laquelle les villes ne connaissent pas de difficultés, quelles que soient leurs disparités internes. Pour cette même raison, les inégalités entre femmes dues aux revenus et à la classe sociale doivent être révélées au grand jour, de manière à promouvoir la solidarité féminine et à générer la volonté politique de renforcer la position des plus démunis, hommes et femmes, dans les villes.

Les jeunes hommes et femmes résidant dans les quartiers pauvres, les bidonvilles et les logements précaires, par exemple, sont plus enclins à avoir un enfant, à se marier ou à avoir une famille à charge à un jeune âge que leurs homologues vivant dans les quartiers riches de la ville. Les filles et les jeunes femmes qui vivent dans la pauvreté urbaine sont confrontées à des défis plus grands que leurs homologues masculins en termes d'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour mener une vie saine et productive.

À l'heure actuelle, il y a pénurie d'informations concernant la situation des femmes dans les villes en général, et la question du genre dans la gouvernance locale en particulier. Cette dernière thématique est le parent pauvre des discours sur les genres et le développement. Il en ressort une distorsion de la réalité et une réponse limitée aux nombreux problèmes que pose l'urbanisation galopante au niveau de la décentralisation, notamment en termes de développement. Les efforts en faveur de la participation égalitaire des femmes et des hommes dans le processus décisionnel se sont axés avant tout sur les positions dirigeantes des femmes dans le processus décisionnel national, en négligeant l'échelon local. Le suivi systématique de la représentation, tant quantitative que qualitative, des femmes dans le processus décisionnel aux niveaux urbain et local se révèle toutefois nécessaire afin d'assurer la promotion des femmes dans les villes dynamiques. L'organisation de sondages sur le budget des ménages contribuerait également à mettre en exergue la situation à laquelle les ménages urbains dirigés par les femmes sont confrontés selon les différents types de situation économiques.

Mesdames et Messieurs,

Les villes sont des moteurs du changement climatique. Le béton, l'asphalte et les masses de population en font des sources de chaleur. Les villes génèrent ainsi 80 % des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. 75 % de la consommation énergétique mondiale est à imputer aux villes, principalement en raison des combustibles fossiles consommés pour faire fonctionner les transports urbains, couvrir les besoins énergétiques des bâtiments et alimenter les divers appareils utilisés au quotidien dans les villes. Les transports urbains sont la source d'émission de gaz à effet de serre connaissant la plus forte croissance, qui s'avère parfois exponentielle dans certaines villes des pays en voie de développement. L'impact écologique principal de ces effets est la hausse de la température, la concentration des gaz à effet de serre et les dommages causés à la santé et aux activités humaines.

Les villes ne sont pas seulement à l'origine du changement climatique, elles font également partie de la solution pour le combattre. L'impact mondial de cette catastrophe écologique peut être réduit en révisant les plans d'urbanisme, les modalités de transport ainsi que la conception et la modernisation des bâtiments, tout en régulant les mécanismes et les instruments d'échange de quotas d'émission de carbone. Nous disposons d'occasions uniques pour conjuguer les efforts de contrôle des émissions à déployer à l'échelle mondiale aux efforts locaux et pour améliorer la productivité des villes et la qualité de vie grâce à la réduction de la congestion du trafic, à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau et à la réduction générale de l'impact écologique. Les autorités urbaines et locales de certains pays disposent d'un pouvoir de décision, de leviers et de ressources considérables pour agir tant sur les causes du changement climatique que sur la solution à adopter pour favoriser la préservation du climat par des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Il en ressort que les femmes, les jeunes et les enfants doivent être activement impliqués dans le débat sur le changement climatique. Leur opinion doit être prise en compte dans la formulation des politiques, la conception des programmes et la mise en œuvre au niveau local. Il faut tirer parti de l'expérience et des connaissances locales qu'ont les femmes de l'environnement afin d'élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il faut renforcer les réseaux de lutte contre le changement climatique composés de femmes et de jeunes afin de faire pression et de militer pour la participation des femmes, des jeunes et des enfants à toute action concertée visant à apporter une réponse au changement climatique, une des priorités des agendas internationaux et politiques. À cet égard, je nourris l'espoir que ces recommandations occuperont une place importante lors de la Conférence des parties (COP-13) qui se tiendra à Bali dans quelques jours. Tout indique que les pauvres sont davantage exposés aux risques du changement climatique. Étant donné que les femmes et leurs enfants à charge sont les principales victimes de l'exclusion et de la pauvreté dans les villes, ils sont des acteurs clés de la Convention de Bali. Je vous exhorte vivement à garder cette considération à l'esprit pendant vos discussions lors de cette conférence.

Mesdames et Messieurs,

Ce forum intervient alors que le monde est, depuis 16 jours, le théâtre d'un mouvement de militantisme contre la violence à l'égard des femmes et d'affirmation de leurs droits. Il convient ainsi d'aborder la question de la sécurité urbaine et de se focaliser sur la violence et la criminalité perpétrées à l'égard des femmes dans les sphères privée et urbaine. Les femmes, les jeunes, les enfants, les pauvres et les personnes âgées sont les plus exposées à la criminalité urbaine. La criminalité et la peur minent la capacité des femmes à exercer leur droit de choisir de vivre et de travailler dans certaines zones. Cette réalité affecte leur mobilité, leur sécurité et leur pleine participation à la vie urbaine.

Les femmes et les jeunes filles souffrent d'un manque de sécurité dans les rues, chez elles, dans leur voisinage et dans la ville au sens large. La sécurité des femmes dans les espaces publics est d'autant moins facile à assurer que les sphères privée et publique – notamment les zones résidentielles, commerciales et récréatives – sont séparées. Les sources d'approvisionnement en eau et les toilettes publiques, les marchés, les infrastructures sanitaires et les écoles, les arrêts de bus et de train sont autant de lieux qui représentent un défi pour la sûreté et la sécurité des femmes. Il s'agit pourtant de services quotidiens essentiels dont les femmes ont besoin.

Un des messages clés du rapport mondial 2007 sur les établissements humains de l'ONU-Habitat, intitulé « Renforcer la sécurité dans les villes », est le suivant : « La planification urbaine est un instrument particulièrement efficace que les villes doivent employer afin de réduire les risques de désastres en réglementant l'expansion des installations et des infrastructures humaines ». Aussi s'avèrerait-il utile d'examiner avec un regard critique l'utilisation de la planification et le rôle des autorités locales dans la promotion de la sécurité des femmes en zone urbaine.

Bien que la planification urbaine soit à l'origine un mode d'amélioration des aspects physiques, sociaux et sanitaires des villes, destiné à promouvoir la prospérité économique et le bien-être des communautés, il n'est pas rare que la planification urbaine ne fasse pas cas de la réalité vécue par les hommes, les femmes, les garçons et les jeunes filles sur le terrain. Des femmes ont été victimes de viols, d'agressions, d'intimidations, de vols et d'abus dans les métros, les coins sombres de bâtiments, les parcs, les parkings et les toilettes publiques, mais aussi en rentrant chez elles, à la sortie du bus.

Il s'avère que les politiques de planification urbaine, les règlements et les directives en la matière ne tiennent pas compte de la question du genre. Il est ainsi vivement recommandé d'intégrer l'approche différenciée selon les genres dans les théories et les pratiques de planification urbaine. Cette démarche nécessite l'établissement de partenariats constructifs avec les professionnels du secteur de l'habitat, en ce compris les architectes, les planificateurs urbains, les ingénieurs civils et les services de police. Il est possible d'enrichir la formation des urbanistes et des architectes en y introduisant une dimension sexospécifique et des audits sur la sécurité des femmes. La formation à l'analyse en fonction des genres et le recours à des directives et à des outils de planification intégrant la dimension du genre pourraient s'avérer bénéfiques pour les urbanistes et les architectes qui travaillent

avec les autorités locales et d'autres organisations impliquées dans la planification de nos villes. Quant aux services de police, il est grand temps que la sensibilisation à la question de genre soit intégrée d'office à leur programme de formation.

Mesdames et Messieurs,

La question de la situation des femmes dans les villes ne peut être abordée sans l'examen préalable des questions relatives à la sécurité des propriétés foncières, des terrains et des habitations et aux droits d'héritage des femmes. De nombreuses femmes restent prisonnières de relations abusives car elles n'ont pas de logement qui leur soit propre. Les femmes et les enfants sont les principales victimes des expulsions forcées. Un grand nombre de femmes ne possèdent ni terre ni logement car elles n'ont pas le droit d'en posséder ou d'hériter de propriétés, à cause de la discrimination fondée sur le genre et de l'application du droit coutumier et des pratiques traditionnelles. Toutes les femmes, par ailleurs, ne disposent pas des moyens financiers pour acheter leurs propres terres et propriétés, et l'obtention d'un prêt hypothécaire n'est pas chose aisée pour nombre d'entre elles.

Une enquête sur les iniquités urbaines menée par l'ONU-Habitat dans plusieurs villes d'Afrique a révélé que la majorité des femmes sans abri à Lagos et à Addis Abeba, par exemple, étaient veuves ou divorcées. Une autre étude menée par l'ONU-Habitat au sujet de la location de biens immobiliers a montré que certaines femmes célibataires sont sujettes à une discrimination de la part des propriétaires. Ceux-ci craignent en effet qu'elles ne parviennent pas à payer leur loyer. L'accès aux crédits leur est souvent refusé car elles n'ont pas d'adresse fixe, ou de couverture bancaire, ce qui plombe l'amélioration de leur situation économique.

Cependant, alors que beaucoup d'attention a été portée à l'élaboration de politiques foncières et à des réformes législatives respectant l'égalité des sexes, les politiques et le droit du logement, l'administration et la gestion des terres, l'aménagement et l'utilisation des sols, la fiscalité et le cadastre, ainsi que la manière dont ceux-ci influent sur les droits à long terme des femmes à la terre, au logement et à la propriété, ont été quelque peu négligés. Cette réalité peut être attribuée en partie au défaut de représentation féminine dans les hautes sphères de ces professions et au manque de spécialistes des questions de genre dans ces professions spécialisées. Les rares femmes arpenteurs-géomètres, architectes et spécialistes en impôts fonciers travaillent de manière isolée et ne sont pas nécessairement sensibles aux considérations sexospécifiques. Alors qu'il y a des associations de femmes-juges, par exemple, qui assurent la promotion des droits des femmes dans le secteur judiciaire, il n'y a pas, à ma connaissance, d'association de femmes arpenteurs-géomètres et de professionnelles de l'impôt foncier. Aussi faut-il en encourager la création.

En matière d'accès à la terre et à la propriété, la question du manque de volonté politique pour réviser la législation en matière de succession demeure non résolue. Ces lois sont pourtant pour la plupart encore discriminatoires à l'égard des femmes. Dans de nombreux systèmes de propriété basés sur la tradition ou la religion, les femmes ne jouissent d'aucun droit de possession de terre ou de propriété dans leur domicile conjugal et ont moins de droits que les hommes dans leur domicile natal.

Il en résulte que, dans de nombreuses communautés d'Afrique, le seul moyen efficace dont les femmes disposent pour acquérir des terres et devenir agricultrices est de les acheter. Cette réalité a forcé les femmes à migrer vers les zones urbaines, où elles se prostituent afin de pouvoir acheter des terres dans leur village et devenir de bonnes agricultrices. L'apparition du virus du VIH/sida a exposé les femmes à plus de risques que jamais. J'en appelle à cette noble assemblée pour que ce sujet soit abordé. Nous devons trouver des moyens permettant à ces femmes de ne pas s'engager dans des pratiques sexuelles et des professions à risque comme stratégie de survie économique. S'il faut bien sûr d'urgence et prioritairement protéger les droits des travailleurs du sexe, assurer leur sécurité et leur fournir des informations sanitaires, la société doit également apporter une solution aux causes sous-jacentes et fondamentales du problème. L'émancipation économique des femmes, notamment via l'éducation et l'acquisition de compétences, est la meilleure manière d'y parvenir.

En d'autres termes, la question à aborder lors de ce forum est la suivante : comment améliorer la sécurité de la propriété et accroître concrètement l'accès des femmes à la propriété des terres et des logements ? Pour ce faire, il faut aller au-delà de la formulation des politiques et des réformes législatives et aider les femmes à acquérir des titres de propriété foncière ou immobilière, soit individuellement soit en coopératives de logement, en facilitant l'accès aux crédits institutionnels, qui sont toujours plus avantageux.

Mesdames et Messieurs,

La réponse à ces questions nous mène à aborder la question du financement de l'égalité des genres dans les villes. Quels sont les fonds alloués pour soutenir l'égalité des genres et le droit des femmes de travailler au niveau des communautés, des villes et de la décentralisation par les gouvernements locaux et centraux, les services publics, le secteur privé, la société civile, les autres prestataires de services et la communauté des donateurs ? Quelles sont les structures de dépenses destinées aux programmes d'émancipation des femmes ? Ces informations permettront à tous les acteurs de fixer la valeur des programmes d'égalité des genres. Elles permettront en outre de donner une indication des efforts réels déployés par les autorités urbaines et locales pour respecter leurs engagements en termes d'égalité des genres.

Je crois que le partage des bonnes pratiques vous permettra également de tirer parti des enseignements des autorités urbaines et locales qui ont adopté le principe de budgétisation prenant en compte la question relative à la thématique de l'égalité des genres en tant qu'outil de suivi des dépenses publiques et de levée de fonds au profit des femmes.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'égalité des genres de l'ONU-Habitat et du respect des engagements pris au sein des Nations unies en matière d'égalité des chances, l'ONU-Habitat soutient un éventail de programmes dans diverses régions à travers le monde. Les Trusts d'accès à la terre pour les femmes (WLAT) ont été conçus comme des intermédiaires financiers entre les coopératives de logement pour les femmes à bas revenus et les institutions financières, les

gouvernements, les autorités locales et d'autres acteurs, afin de leur donner accès aux sources de financement du logement et de leur permettre d'acquérir des terres et des logements. Le Réseau global d'outils fonciers (GLTN) développe des outils sensibles à la discrimination des sexes et en faveur des moins nantis. Ces outils sont destinés à aider les gouvernements, les autorités locales, les ONG, la société civile, les organisations populaires et les hommes et femmes dans leurs efforts pour apporter une réponse aux questions de la gestion des terres, des logements et des propriétés. Si je ne me trompe, certains WLAT que nous soutenons, dont un en Tanzanie et au Kenya, sont représentés à ce forum. Ils devraient avoir l'occasion de partager avec vous les difficultés rencontrées à ce jour lorsqu'il s'agit de faciliter l'accès des femmes urbaines à bas revenus aux facilités de crédit hypothécaire. À défaut d'un intermédiaire financier, le temps nécessaire est en soi prohibitif pour la femme moyenne. Quant aux WLAT, je convie notre hôte, la Belgique, et ceux d'entre vous qui représentent les gouvernements et agences donateurs à aller au-delà des beaux discours et à trouver des moyens de soutenir ce nouveau mécanisme visant à mobiliser les femmes pour acheter des terres et des habitations.

Des prix et concours pour les villes et les gouvernements acquis à la cause des femmes se tiennent dans les régions d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'encourager les autorités locales et les autres partenaires, communautés et particuliers à déployer davantage d'efforts en faveur de la cause des femmes. Lancée récemment, la stratégie sur la sécurité urbaine met l'accent sur la planification, la gouvernance et le recours aux audits sur la sécurité des femmes comme outils de promotion de la sécurité des femmes dans les villes. L'ONU-Habitat apporte son concours aux dialogues interlocaux visant à renforcer l'engagement des femmes auprès des autorités urbaines et locales afin de trouver des solutions aux problèmes communautaires et de les impliquer dans le processus décisionnel.

Des efforts sont consentis pour intégrer les considérations liées aux discriminations sexuelles dans les activités du Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement, notamment en relation avec les programmes « De l'eau pour les villes africaines et asiatiques » et avec l'initiative d'assainissement des eaux du lac Victoria. Diverses ressources documentaires seront bientôt publiées, dont un recueil de textes originaux sur l'équité et l'égalité des genres à des fins de formation des autorités locales, ainsi que des guides pratiques sur la reconstruction, la gouvernance et l'administration des terres en situation d'après-crise. Une publication sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre la discrimination sexuelle et de développement des établissements humains est également en préparation. Le plan stratégique et institutionnel à moyen terme pour 2008-2013 aborde l'égalité des genres en tant que question transversale, et un plan d'action pour l'égalité des sexes 2008-2013 sera élaboré en 2008 afin de renforcer l'intégration des considérations liées au genre dans nos activités normatives et opérationnelles.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de vos délibérations sur les femmes dans les cités dynamiques, vous devez faire cas du renforcement des partenariats de coopération entre villes impliquant les femmes dans le Nord et le Sud, ainsi que la coopération entre les pays du Sud par des échanges entre pairs et par le biais de TIC. Il est grand temps que les principales questions qui touchent les femmes dans les villes soient solidement inscrites au cœur du programme de la Commission des Nations unies sur le statut de la femme, la Commission du développement durable et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; notamment les questions relatives à la sécurité des baux, à la propriété foncière et au logement, à la décentralisation et la gouvernance locale, et à la prestation de services de base aux plus démunis en zone urbaine.

Je nourris l'espoir que les délibérations dans le cadre de ce forum imprimeront un nouvel élan à la lutte pour les droits des femmes dans les villes à l'échelle mondiale, régionale, nationale, urbaine et locale.

J'espère vous rencontrer à Bali lors des négociations de la Conférence des parties (COP-13) à laquelle j'ai fait référence précédemment. Je tiens également à vous inviter à la quatrième séance du Forum urbain mondial qui se tiendra à Nanjing, en Chine en 2008 pour faire entendre votre voix et partager vos connaissances en la matière avec un public urbain plus large. En ma qualité de directrice exécutive de l'ONU-Habitat, c'est moi qui suis chargée de convoquer ce Forum urbain mondial au nom de l'Assemblée générale. Je soumettrai un rapport sur le Forum urbain mondial au Conseil de gouvernance de l'ONU-Habitat qui se réunira à Nairobi en avril 2009, et ultérieurement au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale. De cette manière, les recommandations importantes que vous émettrez seront transmises à de plus hautes instances décisionnelles de la communauté internationale. Il s'agit en ce sens d'une réunion stratégique. Je suis heureuse d'avoir eu l'occasion d'y participer et je vous suis reconnaissante de votre invitation.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations et vous remercie de votre aimable attention. ■

RÉSUMÉ DES ATELIERS



A Atelier régional sur les « Défis sociaux et démographiques »

B Atelier global sur les « Défis économiques »

C Atelier sur les « Défis environnementaux urbains »

D Atelier global sur l'« Accès aux services »

E Panel des maires



Atelier régional sur les « Défis sociaux et démographiques »

Lundi 3 décembre 2007, 14:00 – 16:30

A1 Vieillesse, immigration et cohésion sociale (Europe et Amérique du Nord)



Présidente **Mme Michèle SABBAN**

*Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France chargée du personnel,
de l'administration générale et des marchés publics*

Vice-présidente de l'Internationale socialiste des Femmes

Les défis sociaux et économiques face au vieillissement des populations et la prise en compte de la dimension du genre dans les politiques d'immigration

Un rapport des Nations unies a estimé que, sur le plan international, la population urbaine se développera de plus de 50 % dans les années à venir. Les habitants des métropoles représenteront bientôt 20 % de la population mondiale et 40 % de la population urbaine sur le plan international. Pour l'Europe et l'Amérique du Nord, les défis sociaux et démographiques seront considérables et nous savons que nos sociétés sont d'ores et déjà en pleine mutation et les défis sociaux, importants.

Dans ce contexte, la question de l'immigration est centrale. Le dernier rapport des Nations unies fait observer que la moitié des migrants d'aujourd'hui sont des femmes. De fait, il est nécessaire de faire converger nos efforts sur l'égalité et le respect des engagements pris lors du Sommet du Millénaire par nos pays, pour aller dans le sens du progrès et du développement. De plus, nous devons prendre en compte l'analyse portée par l'Organisation internationale des migrations qui stipule que les populations les plus importantes, concernant les migrants internationaux, se trouvent en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Dans ce contexte, nous savons que, sur le plan économique, les migrants acceptent des emplois qui sont perçus comme étant moins désirables par les habitants établis dans les pays hôtes mais nous savons aussi que tous les rapports s'accordent pour dire qu'ils stimulent également la demande et améliorent globalement les résultats économiques des pays et contribuent à consolider les fonds de retraite dans les pays dont la population est vieillissante. Donc nous pouvons dire que cela favorise la cohésion sociale et notre baisse démographique pour répondre aux défis de demain.

Le maintien des équilibres nationaux et de la cohésion sociale doit s'articuler autour des risques de déséquilibres causés par les questions du vieillissement dans sa prise en compte économique et sociétale.

Ces questions sont dès à présent prises très au sérieux par de nombreux experts et politiques, tant sur la question du vieillissement des populations que sur la baisse de natalité sur le plan démographique.

Les différents rapports mettent en exergue la nécessaire prise en compte du vieillissement des populations pour intégrer dans les politiques publiques l'ensemble des paramètres sociaux et économiques.

Dans ce contexte, l'immigration peut être un facteur de dynamique économique en intégrant les migrants dans ces perspectives d'avenir démographique.

Sachant que dans les deux cas, vieillissement et immigration, il reviendra aux métropolitains d'assurer les progrès de l'humanité et le maintien de la cohésion sociale dans les villes urbaines et les grandes métropoles, les grandes évolutions économiques, sociales et politiques, qui ont déterminé le progrès dans le monde et dans nos sociétés, ont vu le jour dans les métropoles du Nord.

Aussi pouvez-vous nous donner votre regard d'experts face à ces défis démographiques, en prenant en compte la dimension du genre qui, nécessairement, est un facteur de développement et un symbole du degré de maturité politique pour nos sociétés, ainsi que de nous donner des exemples de bonnes pratiques pour nous permettre de mieux appréhender par votre expertise, Mesdames, un sujet majeur, tel que le vieillissement, l'immigration, la cohésion sociale dans la dimension du genre.

Notre table ronde, par les experts et nos orateurs, va nous éclairer sur les défis sociaux, les défis économiques face au vieillissement des populations et la prise en compte de la dimension du genre dans les politiques d'immigration.

On peut d'entrée de jeu se poser les questions suivantes :

- « L'immigration peut-elle être une réponse face au défi du vieillissement des populations ? »
- « Dans un contexte d'économie mondialisée, l'immigration économique peut-elle être une politique favorable à l'intégration et à la cohésion sociale ? »

Spécialiste **Mme Karine HENROTTE FORSBERG**

La situation des femmes et l'égalité des genres en Europe

Pour ce qui est de la situation des femmes et de l'égalité des genres en Europe, des progrès considérables ont certes été accomplis depuis la signature du traité de Rome en 1957, mais il reste encore beaucoup à faire. Il faut se pencher sérieusement sur trois domaines, à savoir l'économie, la violence à l'égard des femmes et la participation des femmes dans la prise de décisions.

Commençons par l'**économie**. L'Europe connaît à l'heure actuelle un changement démographique majeur, qui se traduit par un déclin de la natalité et le vieillissement de la population. En même temps, de nombreux pays européens doivent faire face à un ralentissement de la croissance économique, une création d'emplois moindre et un écart persistant entre les genres. Il est essentiel de s'attaquer au problème d'une population active en déclin, défi majeur en Europe, d'accroître la participation des femmes au marché du travail et d'atteindre l'égalité des genres. En adoptant la stratégie de Lisbonne, les chefs d'État et de gouvernement européens se sont engagés à porter la participation des femmes au sein du marché du travail à 60 % d'ici 2010. Les femmes devraient également recevoir un salaire égal à celui des hommes pour un travail de valeur équivalente ainsi qu'une pension de retraite égale à celle des hommes. Aujourd'hui, les femmes européennes sont victimes de discrimination sur le marché du travail. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est en moyenne de 15 %. Beaucoup de femmes subissent également une discrimination à l'embauche et dans la progression de leur carrière, ce qui explique que certaines sont confinées dans des emplois à bas salaire. Même dans les pays plus riches, de plus en plus de femmes tombent dans la pauvreté à cause de divorces et de systèmes de pension inéquitables. En Europe, à l'heure actuelle, ce sont les hommes qui occupent les postes de hauts fonctionnaires au gouvernement et qui adoptent des lois entraînant des conséquences pour les femmes. Il est important pour nous d'atteindre une répartition équitable des moyens par l'adoption de budgets tenant compte de la dimension du genre et basés sur des statistiques de qualité ventilées par sexe. C'est tout à fait essentiel si nous voulons distribuer les ressources de manière efficace. En relevant les différences entre les hommes et les femmes, nous disposons d'une base pour élaborer une planification soucieuse de la dimension du genre.

Un deuxième domaine où des progrès se font attendre est le domaine des **violences faites aux femmes**. En Europe, une femme sur cinq subit régulièrement des mauvais traitements et 95 % de ces actes violents se produisent au sein du foyer familial. La violence liée au genre est la principale cause de mortalité des femmes âgées de 15 et 45 ans dans le monde. Le Conseil de l'Europe mène une campagne de sensibilisation sur la violence à l'égard des femmes dans ses 47 États-membres jusqu'en 2008. Il faut accorder une attention particulière à des groupes de femmes plus ciblés tels que les femmes migrantes, les handicapées, les Roms, les femmes plus âgées mais aussi les jeunes filles, sans oublier les femmes vivant en milieu rural. Le Conseil de l'Europe a également donné l'exemple dans la lutte contre le trafic d'êtres humains

en adoptant une Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains qui est entrée en vigueur récemment. L'absence de mesures de sécurité dans les villes explique l'augmentation des actes de violence envers les femmes dans les rues et les parkings mais également dans les transports en commun. La violence à l'égard des femmes âgées, que ce soit à leur domicile ou dans des maisons de retraite, est un problème qui prend de l'ampleur. L'allongement de l'espérance de vie explique que la majorité des personnes âgées sont des femmes qui dépendent complètement des allocations sociales minimales payées par la sécurité sociale. Elles sont confrontées à des difficultés telles que des salaires bas, des conditions de logement en-dessous de la moyenne et un manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication. Ces facteurs viennent aggraver l'exclusion sociale dont les femmes sont déjà victimes et qui est due à des emplois moins bien rémunérés, à des interruptions de carrière ou à l'impossibilité de cotiser pour leur pension de retraite. Rappelons aussi que ce sont les femmes qui prennent soin de leur famille et de leur partenaire et que ce travail n'est pas rémunéré. Les femmes migrantes sont engagées de plus en plus souvent comme employées de maison afin de pallier l'absence de services de soins en Europe. Ces femmes sont souvent sous-payées et se trouvent en situation irrégulière, ce qui les rend vulnérables à tout type d'abus. Les femmes migrantes plus âgées sont particulièrement exposées à la pauvreté et peuvent être victimes de triple discrimination. Beaucoup d'entre elles n'ont pas droit à une pension de retraite et dépendent exclusivement de leur famille. Les transferts des pensions de retraite et des droits acquis en matière de sécurité sociale sont essentiels pour les migrants âgés souhaitant retourner dans leur pays d'origine.

Il faut également opérer des changements radicaux au niveau de la **prise de décisions**. La sous-représentation des femmes dans des postes clés bafoue les valeurs démocratiques de la société. Comme les femmes ont traditionnellement été assignées à la sphère privée (foyer et famille), elles ont ainsi été exclues des processus de prise de décisions et continuent à avoir des difficultés aujourd'hui pour intégrer la sphère publique. Des progrès ont été accomplis dans ce domaine mais la présence de stéréotypes, par exemple dans les médias, continue à causer beaucoup de dégâts. Cependant, dans de nombreux pays, l'on a commencé maintenant à éliminer les stéréotypes dans les livres pour enfants et dans les manuels scolaires. Il faut atteindre un meilleur équilibre afin que les hommes aient accès à la sphère privée (enfants, questions familiales) et que les femmes puissent avoir une carrière et être présentes dans la sphère publique. Afin d'assurer la conciliation entre la vie familiale et les obligations professionnelles, il faut créer des structures et des services de soutien. En 2002, les États membres de l'Union européenne ont fixé les objectifs de Barcelone qui prévoient de mettre en place, d'ici 2010, des structures pour accueillir 90 % des enfants ayant atteint l'âge de trois ans jusqu'à l'âge de scolarisation ainsi que pour accueillir 33 % des enfants de moins de trois ans. ■



Oratrice **Mme Francine SENÉCAL**

Vice-présidente du Comité exécutif de la ville de Montréal (Canada)

Co-présidente du Réseau international Femmes de Metropolis

Le projet de politique d'égalité des femmes et des hommes de la ville de Montréal

Montréal est une des villes au monde où la place des femmes est la meilleure. En 2002 s'est déroulé le Sommet de Montréal où la ville s'est engagée à créer un Conseil des Montréalaises et à développer une politique d'égalité des femmes et des hommes. En 2005 s'est tenu le colloque *Montréal, une ville à la mesure des femmes*, qui a permis de dégager les cinq axes du présent projet de politique d'égalité.

Axe 1 : la Gouvernance

La ville de Montréal est un employeur majeur de la région métropolitaine. Même si les femmes sont bien représentées à tous les niveaux de pouvoir, des efforts supplémentaires sont à consentir pour atteindre un taux de représentativité égal au poids social et démographique des Montréalaises. Les objectifs sont d'atteindre la parité des femmes et des hommes au sein des instances de gouvernement au terme d'une période maximale de dix ans et d'éliminer toute forme de discrimination.

Axe 2 : la ville comme employeur

Montréal est l'un des plus grands employeurs du secteur public au Québec. Depuis les 12 dernières années, 48 % des personnes engagées par la ville sont des femmes. En 2004, le Comité exécutif de la ville de Montréal a adopté un *Programme d'accès à l'égalité en emploi* qui vise la mise en application des mesures pour favoriser l'embauche des femmes, des minorités visibles et ethniques, de même que des autochtones et des personnes handicapées. Les objectifs sont de régler l'équité salariale, d'appliquer le *Programme d'accès à l'égalité en emploi*, d'innover, particulièrement pour favoriser la progression des femmes cadres, et de bonifier les mesures de conciliation famille-travail.

Axe 3 : les services aux citoyennes

Les réalités vécues par les Montréalaises diffèrent en bonne partie de celles des Montréalais et les services municipaux n'accordent pas aux femmes la part qui leur revient. L'évaluation des besoins et des services offerts aux citoyennes passe par l'adoption de l'analyse différenciée selon les sexes. Contrairement à un préjugé tenace, une offre de service ne peut être neutre. L'objectif est d'améliorer l'offre de services globale de la ville pour mieux répondre aux besoins des femmes.

Axe 4 : le développement économique

La participation réelle des femmes au développement économique de Montréal est peu connue. Les femmes jouent un rôle prépondérant dans les secteurs précaires. Au niveau universitaire, les femmes forment actuellement près de 70 % des effectifs mais sont encore peu présentes dans les secteurs de la nouvelle économie. L'objectif est d'appuyer le développement des entrepreneures montréalaises, de soutenir la participation des femmes au développement des connaissances et des stratégies économiques de Montréal et d'accentuer la présence des femmes au sein des organismes à caractère économique.

Axe 5 : le développement international

La ville assume déjà un leadership international quant aux questions liées à la place des femmes dans la gouvernance locale et métropolitaine. Montréal milite pour améliorer la représentation des femmes dans les gouvernements locaux et dans les processus décisionnels.

Montréal a pris position en faveur des *objectifs du Millénaire* pour le développement des Nations unies, dont plusieurs touchent directement les femmes. L'objectif est que les élu-e-s et les fonctionnaires témoignent dans toutes les activités de représentation internationale de la ville de l'importance de l'égalité des femmes et des hommes, telle que reflétée dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*.

Conclusion

En 2008, le conseil municipal a adopté la politique d'égalité des femmes et des hommes de la ville de Montréal et s'est doté d'un plan d'action de 3 à 10 ans. Le directeur général a pour mandat de dresser un bilan annuel et de l'intégrer au rapport annuel de la ville. Le Conseil des Montréalaises aura le mandat de faire un suivi, de produire un avis annuel sur l'avancement des travaux et de le déposer au conseil de la ville. L'adhésion des Montréalaises et des Montréalais aux principes d'égalité est un acquis historique qui s'affirme avec vigueur depuis plus de 30 ans. La participation égalitaire des Montréalaises est un puissant levier de progrès et de développement. ■



Oratrice **Mme Emine BOZKURT**

Membre du Parlement européen depuis 2005

Problèmes et opportunités pour les jeunes femmes migrantes dans les villes européennes

L'inégalité des chances, l'absence de modèles de référence et la double discrimination, à savoir être à la fois femme et migrante, constituent des obstacles pour les filles en Europe. Chances ou opportunités, parce que l'Europe commence à comprendre, lentement mais sûrement, qu'elle a besoin de ces femmes. Selon la stratégie de Lisbonne, nous avons besoin d'elles pour être une société plus productive et plus compétitive. Selon la Commission européenne, nous avons besoin d'elles pour être mieux représentés, au niveau politique, dans différentes institutions. Moi, je dis que nous avons besoin d'elles parce que la diversité fait la force.

Les problèmes commencent déjà quand une petite fille veut aller à l'école primaire à Amsterdam. Tous les parents et futurs parents savent qu'à Amsterdam, les listes d'attente pour intégrer une bonne école sont interminables. Dès que les enfants viennent au monde, il faut déjà les inscrire sur ces listes. Or, souvent, les familles migrantes ne sont pas au courant. Le manque d'informations, l'absence de contact avec d'autres parents qui seraient informés, eux, et, parfois, le fait de ne pas connaître la langue, empêchent beaucoup de parents de prendre connaissance de cette particularité du système. Cela explique pourquoi, dans les grandes villes, de nombreux enfants de migrants finissent dans des écoles de moindre qualité. Heureusement, Amsterdam va veiller à présent à ce qu'il soit impossible d'inscrire ses enfants à l'école primaire avant que ceux-ci aient atteint l'âge de deux ou trois ans. Mais cet exemple nous montre aussi qu'à côté des discriminations dont elles peuvent être victimes, les femmes, et surtout les femmes migrantes, souvent ne font pas partie des réseaux sociaux qui comptent réellement.

Les femmes migrantes doivent mieux s'organiser au sein de leurs propres réseaux mais doivent également être intégrées dans les réseaux existants. Aux Pays-Bas, je suis engagée en tant que présidente du Réseau de femmes multiethniques du parti social-démocrate. Il existe également des initiatives privées.

Il y a encore trop peu de femmes migrantes présentes en politique, dans les médias et dans les postes à responsabilité des entreprises. Mais tous les problèmes commencent à l'école. La plupart des professeurs sont des hommes blancs d'âge mûr. Les filles ne seront donc pas surprises de voir, plus tard dans leur vie, essentiellement des hommes blancs, d'âge mûr, siéger au Parlement européen. Si nous voulons voir davantage de femmes, notamment des femmes migrantes, dans les syndicats, occuper des fonctions politiques ou religieuses de haut rang, je pense qu'il faut commencer par avoir davantage d'enseignantes d'origine multiculturelle dans les écoles. Cela aidera également les autres enfants à se familiariser avec des cultures différentes. Et cela permettra, par ricochet, d'éviter plus tard d'éventuels actes de discrimination.

Malheureusement, la discrimination sur le marché du travail reste un problème dans les villes européennes. Bien sûr, il existe beaucoup de manières de combattre la discrimination. Je pense à l'éducation, aux quotas ou à la création de réseaux, pour ne citer que quelques idées. Pour venir à bout de la discrimination sur le marché du travail, tous les groupes victimes de discrimination, à savoir les femmes, les migrants, les homosexuels, les personnes âgées et les jeunes, doivent travailler main dans la main. Les politiques devraient prendre en compte les problèmes spécifiques de chaque groupe, mais sans se limiter à résoudre uniquement les problèmes d'un seul groupe au détriment de tous les autres. Ensuite, les responsables aux niveaux régional, national et européen devraient travailler ensemble de manière plus efficace.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission européenne va présenter une proposition législative en 2008 visant à lutter également contre la discrimination au-delà du marché du travail. À mon sens, si la discrimination est interdite sur le marché du travail, elle devrait également l'être dans toutes les sphères de la société. Je participerai au processus législatif de cette proposition et je ferai de mon mieux pour que cette proposition soit favorable à toutes et à tous !

Nous savons tous qu'il est difficile de concilier vie professionnelle et vie privée, pas seulement pour les femmes migrantes, mais pour toutes les femmes en général. La Commission européenne et le Parlement européen se sont fixé pour objectif d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les femmes, en adoptant tous les deux la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que d'autres rapports liés à cette question. Si nous voulons réellement que les femmes ayant des enfants à charge soient présentes sur le marché du travail et aient une vie privée épanouissante, nous devons créer des structures d'accueil pour les enfants de meilleure qualité et plus abordables, arrêter de sanctionner les femmes sur leur parcours professionnel et amener les hommes à assumer également leur part de responsabilités. Il s'agit de trouver des compromis entre hommes et femmes, mais il revient aux législateurs de faire en sorte que les deux parents soient sur un pied d'égalité dans ces négociations. Par exemple, en accordant un congé de paternité honorable. Nous devons tout mettre en œuvre pour que les deux parents *puissent* s'occuper de leurs enfants, mais nous ne pouvons en aucun cas les forcer à le faire. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

En Europe, les **femmes âgées** sont particulièrement touchées par la pauvreté alors que le coût des soins de santé augmente. Rendre meilleure la vie des femmes vieillissantes doit devenir une priorité (cf. Stratégie et plan d'action en cours d'élaboration au Québec, débat sur les retraites en France).

Si le contenu des interventions était centré sur l'Europe, la thématique a des liens évidents avec le problème des flux migratoires et le développement de politiques d'intégration. En effet, résoudre les problèmes liés au vieillissement de la population en Europe implique de reconnaître l'impact positif de l'**immigration** : les femmes migrantes sont nécessaires sur le marché de l'emploi.

Cependant, le **racisme** ne facilite pas leur intégration et est d'ailleurs vécu plus durement par les femmes, jeunes ou plus âgées, qui peinent à trouver un emploi (et/ou un logement) même lorsqu'elles sont diplômées. Il est donc nécessaire d'accompagner ces femmes pour les aider à s'intégrer en tenant compte des éléments culturels, en facilitant le processus juridique, en promouvant des exemples d'intégration réussie, en les encourageant à entrer dans des réseaux de femmes autochtones, en développant l'accueil de la petite enfance... Ces politiques doivent pouvoir être applicables au niveau local, ce qui nécessite une coopération entre les différents niveaux de pouvoir et de décision (cf. plans diversité à Bruxelles, travail de terrain des associations multiculturelles).

Cependant, il n'est pas toujours facile de pénétrer les milieux étrangers et de trouver les bons canaux de communication. La **politique inclusive canadienne d'immigration** facilite l'acquisition d'un emploi, du logement, les soins de santé, la médiation culturelle... (Charte montréalaise des droits et responsabilités).

Les femmes qui sont dans une position de pouvoir devraient contribuer à développer le **mentorat**, le **réseautage** pour partager leur expérience (expliquer le chemin parcouru, les obstacles surmontés) et répondre à l'obligation de mémoire. Dans certains secteurs, il y a peu de femmes présentes qui peuvent constituer des exemples. Il est donc nécessaire aussi de sensibiliser les jeunes hommes en leur montrant ce qu'ils ont à gagner (ex : participer à l'éducation des enfants et les voir grandir). Metropolis peut contribuer à un réseautage international pour soutenir les femmes qui cherchent à accéder à des moyens économiques dans leur pays d'origine.

CONCLUSIONS

Points forts

- De nombreux progrès ont déjà été réalisés.
- Le thème de cet atelier a été repris par de nombreuses études et conférences à l'heure actuelle.

Difficultés

- Les femmes âgées sont souvent victimes de la pauvreté.
- La migration joue un rôle (positif et négatif) important qui n'est pas toujours bien compris.
- L'intégration des personnes immigrées est compliquée par le racisme.
- Une situation de violence rend la femme encore plus vulnérable.

Recommandations

- Une attention particulière doit être prêtée aux conditions de vie des femmes vieillissantes.
- Les femmes doivent développer le réseautage.
- Il faut voir les aspects positifs de l'immigration.
- Il faut établir un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans les sphères publique et privée. Ces deux sphères appartiennent aux hommes comme aux femmes.
- Les migrants devraient être mieux informés sur le travail, la scolarité et la vie dans la société occidentale. ■

A2 La femme dans le monde arabe



Présidente **Mme Hiam KALIMAT TUGUZ**

Membre du conseil municipal du Grand Amman (Jordanie)

La situation dans le monde arabe et en Jordanie

Les femmes arabes sont touchées négativement par la conjoncture régionale et internationale engendrée par la guerre, les conflits armés à l'intérieur des frontières et l'occupation, comme c'est le cas en Palestine, en Irak, au Liban et en Somalie. Ces situations provoquent de violentes tensions, notamment chez les femmes et les enfants.

Il est indispensable de traiter les femmes comme des citoyennes à part entière afin de faire progresser les sociétés arabes. L'avancement des femmes est une condition essentielle pour mener à bien la renaissance des sociétés arabes. Les indicateurs de suivi internationaux révèlent que les pays arabes restent à la traîne en matière de participation des femmes et de main-d'œuvre féminine. Le taux d'emploi féminin ne dépasse pas les 33 % et les femmes constituent le pan le plus pauvre de la population.

En dépit de la mise en place de services de santé, les taux de morbidité et de mortalité des femmes enceintes restent élevés dans les pays les moins avancés. Et, malgré des progrès remarquables au niveau scolaire, les filles et les femmes manquent encore, par rapport aux hommes, d'opportunités pour pouvoir acquérir des connaissances et participer à la vie publique.

La plupart des pays arabes nomment des femmes à des fonctions publiques de haut rang, ce qui leur permet de participer à la prise de décisions, mais pas dans les mêmes conditions que les hommes.

Le rapport des Nations unies sur le développement humain dans le monde arabe cite trois obstacles majeurs auxquels doivent faire face les femmes :

- l'absence de libertés et de bonne gestion des affaires publiques dans la région ;
- l'absence de connaissances ;
- l'absence d'émancipation des femmes.

Dans le monde arabe, il existe une relation étroite entre égalité et liberté. La reconnaissance des femmes, en tant que citoyennes à part entière, est une condition essentielle au développement humain. À cet égard, l'imposition de mesures venant de l'étranger et visant à améliorer la situation des femmes est un sujet controversé. Il y a un courant de pensée qui affirme que les réformes nécessaires à l'avancement des femmes doivent être trouvées au sein des sociétés concernées et ne doivent pas venir de l'extérieur. En dépit des progrès accomplis ces trois dernières années par les femmes dans différents secteurs économiques formels, leur participation sur le marché du travail reste faible à cause de la domination des hommes, de la discrimination, du manque cruel d'opportunités, d'un taux de fécondité élevé et de l'absence d'actions de soutien en faveur des femmes.

Même si un grand nombre de femmes font des études et obtiennent même de meilleurs résultats que les hommes dans certains pays, le taux d'analphabétisme féminin reste élevé. Environ 70 millions de femmes arabes ne savent ni lire ni écrire. La Jordanie est le pays arabe où le taux d'analphabétisme est le moins élevé. Les femmes continuent à percevoir un salaire plus bas pour un travail égal et, dans certains pays, le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes. En Jordanie, le taux de chômage des femmes est deux fois plus élevé que celui des hommes et en Égypte, il est quatre fois plus élevé. Les gens continuent à croire que ce sont les hommes et pas les femmes qui doivent subvenir aux besoins de la famille.

Les lois constituent l'obstacle principal à l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le monde arabe, la présence des femmes dans les parlements élus ou les assemblées locales est inférieure à 10 %, ce qui montre l'impérieuse nécessité d'ajuster les lois et de les faire respecter par la suite. En Jordanie, il existe un quota de sièges féminins dans les conseils municipaux ; si ce quota n'est pas atteint, des femmes sont nommées aux places restantes. En novembre 2007, 200 femmes ont été élues dans des conseils municipaux. Le parlement jordanien compte seulement 6 femmes pour 110 hommes, la Chambre haute en compte également 6 et le cabinet du Premier ministre comprend 3 femmes ministres.

L'un des principaux obstacles dans le droit de la famille réside dans le fait que la culture traditionnelle est particulièrement dure à l'égard des femmes. Ainsi, le rôle des femmes est cantonné à la famille et à la maternité et leur statut est inférieur à celui des hommes. Il incombe aux sociétés d'offrir une citoyenneté à part entière aux femmes, susceptible de protéger leurs droits, ainsi que leur intégrité physique et psychologique. ■



Oratrice **Mme Nawal EL SAADAWI**
Romancière et écrivain (Égypte)

Les villes dynamiques ont besoin de femmes et de démocratie

Les problèmes auxquels doivent faire face les pays sont étroitement liés à la politique, que ce soit au niveau mondial, local ou familial. Il n'y a pas de distinction entre la politique dite globale (ou mondiale) et la politique locale, c'est pourquoi nous pouvons reprendre le terme anglais et parler de politique « globale ». De même, nous ne pouvons séparer défis sociaux et démographiques, problèmes politiques et économiques.

Madame Nawal El Sadaawi a dû aller en prison, non pas parce qu'elle a critiqué l'excision féminine ou la circoncision masculine, mais parce qu'il y a un lien entre le corps, l'âme, l'esprit et la société (entre les problèmes politiques, économiques et sociaux aux niveaux global et local). L'être humain doit être considéré comme un tout.

La conception des problèmes sociaux doit être élargie aux problèmes politiques, économiques, sexuels et religieux. La religion est une idéologie politique qui ne peut être dissociée de l'ensemble de la politique. Nous ne pouvons pas séparer la sexualité de la politique et de la religion. C'est pourquoi il faut adopter une approche à la fois multi- et interdisciplinaire pour appréhender les problèmes des femmes. L'oppression des femmes ne saurait être comprise sans associer les éléments suivants : la médecine à la santé, à la pauvreté, à la peur, à la malnutrition et à l'épuisement, la peur aux autorités politiques et religieuses, les problèmes psychologiques aux problèmes physiques.

En ce sens, il existe bel et bien un lien entre excision féminine, circoncision masculine et société néocolonialiste, impérialiste, capitaliste, postmoderniste et globale menée par George Bush. Il existe bel et bien un lien entre pouvoir militaire, puissance nucléaire, système de deux poids deux mesures, domination patriarcale dans les sociétés et l'acte d'excision.

Lorsqu'un pays est envahi par une puissance étrangère, vous avez le droit et l'obligation de résister. La résistance fait partie des droits humains fondamentaux, le terrorisme, non. De plus, la résistance des femmes contre le système patriarcal, l'oppression par le père, les maris, la religion ou les lois, fait partie des droits humains fondamentaux.

Les mouvements religieux intégristes sont universels. Aux États-Unis, il existe un mouvement chrétien émergent qui opprime les femmes comme le font les mouvements intégristes islamiques ou juifs. Les mouvements intégristes sont le revers de la médaille des puissances néocoloniales postmodernes qui évoquent Dieu pour justifier l'injustifiable. Toutes les guerres dans l'histoire de l'humanité ont été menées pour des raisons économiques (terres, ressources hydriques, cours d'eau, pétrole, esclaves...), même si celles-ci ont été escamotées par de faux prétextes tels que la religion, la spiritualité, la civilisation, l'humanité ou la démocratie.

Les trois religions monothéistes se ressemblent beaucoup et sont souvent pleines de contradictions. Leurs points communs sont l'infériorité et l'oppression des femmes, la monogamie réservée aux femmes et la liberté sexuelle accordée aux hommes, ou encore la transmission du nom de famille du père et l'adoption par l'épouse du nom de son mari. Le nom de la mère doit également être transmis à l'enfant et doit être tout aussi honorable que le nom du père, car si le nom de la mère n'est pas honorable, les enfants sont considérés comme illégitimes. Selon les lois égyptiennes et la charia, un enfant qui ne porte pas le nom de son père est illégitime, stigmatisé et privé de droits.

Ce problème est universel car le système patriarcal ainsi que ses valeurs de monogamie et de virginité pour les femmes sont universels. Toutes les religions sont antidémocratiques par leur obéissance absolue à Dieu, qui ne peut être remis en question, et dans ce sens, elles peuvent être qualifiées de dictatures.

Tous les mouvements intégristes sont un produit du système capitaliste actuel, néocolonial et international. Le regain d'activité religieuse est un pas en arrière et aggrave l'oppression des pauvres, des femmes, des noirs... et c'est pourquoi la pauvreté et le chômage augmentent partout dans le monde, à cause du génocide économique qui accompagne souvent le génocide militaire ou qui, au contraire, survient tout seul.

Le voile est très visible et beaucoup de gens voient en lui une preuve d'oppression. Cependant, il existe différents types de voiles. Il y a par exemple le voile invisible de l'esprit. Il y a aussi le voile postmoderne des femmes qui pensent être libérées, d'après les diktats de la mode postmoderne, et prônent l'exhibition du corps. Exposer son corps et le couvrir ne sont en vérité que les deux facettes de la médaille de l'oppression. La mode qui prône l'exhibition du corps, la chirurgie esthétique et le maquillage est une fausse libération, une forme d'oppression pour les femmes. De même, une femme voilée est une esclave parce qu'elle estime devoir cacher son corps au regard des hommes. Les hommes, quant à eux, ne portent pas le voile et n'exhibent pas leur corps. Les femmes ne doivent pas être vues uniquement comme des corps ou des objets sexuels. Elles doivent apprendre à devenir fières de leur intellect.

En ce sens, George Bush et Ben Laden sont identiques, l'un représente le corps exhibé, l'autre, le corps caché. Dans les années 80, Ben Laden, Al-Qaïda et les Talibans ont été soutenus et financés par le gouvernement américain dans le combat contre l'Union soviétique et le communisme en Afghanistan. Après l'effondrement de l'Union soviétique, ces jeunes gens sont retournés chez eux et ont commencé à assassiner des individus créatifs parce que les puissances capitalistes coloniales, qui les ont formés, leur ont appris à devenir des fanatiques et à tuer. ■

Oratrice **Mme Arwa BALKER**

Directrice du bureau régional arabe pour le Réseau international Femmes de Metropolis (Amman – Jordanie)

La participation des femmes dans les autorités locales

L'égalité des genres dans toutes les politiques et dans tous les programmes est un outil important pour l'avancement des femmes et leur participation active dans toutes les sphères de la vie. Les objectifs du Millénaire pour le développement devraient être poursuivis en mettant en place des politiques en faveur des pauvres et en assumant des engagements globaux.

Il est important de reconnaître, de soutenir et d'accompagner les efforts des municipalités et des autorités locales en matière d'égalité des genres et d'avancement des femmes. Les stratégies nationales prônant l'intégration de la dimension du genre dans toutes les politiques et dans tous les programmes devraient également prendre en considération l'urbanisme et le développement au niveau municipal. Afin de favoriser l'inclusion et la transparence au niveau local, il est essentiel d'accroître la participation des femmes à la prise de décisions au niveau local, de renforcer les capacités et d'améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires des entités locales. Après l'adoption de nouvelles politiques réservant un quota de 20 % à la participation des femmes dans les municipalités, l'INITIATIVE de la municipalité du Grand Amman a commencé à développer son propre réseau de femmes arabes pour Metropolis en 2005 afin de mettre ces politiques en place.

En Jordanie, l'urbanisation progresse rapidement pour toute une série de raisons économiques, sociales et politiques. De plus, les conflits politiques et les rudes épreuves que subissent les peuples palestinien et irakien entraînent une accélération des migrations vers les villes jordaniennes, notamment Amman. Malheureusement, peu d'efforts sont entrepris pour mettre en place des systèmes d'aménagement urbain et de gestion adéquats.

En outre, les tendances conservatrices sévissant dans la société ont mis l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes à rude épreuve. La vague fondamentaliste a également frappé durement l'avancement des femmes. En 2007, la Jordanie a enfin ratifié le traité CEDAW, ce qui a encouragé la société civile et les femmes à demander la levée des réserves introduites en 1992 ainsi que la signature du protocole de la Convention.

Aujourd'hui, 235 femmes sont membres de conseils municipaux. Entre autres succès, il convient de mentionner le fait que des femmes travaillent désormais en réseau au sein d'entités locales (en Jordanie et dans les pays arabes) et du conseil de la municipalité du Grand Amman avec d'autres femmes employées à tous les niveaux et également avec des ONG en Jordanie. Le travail en réseau contribue à sensibiliser tant les femmes que les hommes aux droits des femmes, à l'égalité des genres et à l'importance de la participation à la vie publique.

Des programmes destinés aux employées de la municipalité du Grand Amman sont mis en place afin de sensibiliser ces femmes à leurs droits, de renforcer leurs compétences et de les faire participer réellement à la gestion locale et à la prise de décisions. Une banque de données destinée aux femmes employées dans les entités locales et la mise en place de programmes et de séminaires ont su répondre aux besoins de ces femmes.

Nous pouvons formuler quelques recommandations :

1. Il est nécessaire de disposer d'indicateurs mesurant l'égalité des genres afin d'atteindre des droits égaux pour les femmes. Il faut par ailleurs évaluer les effets de la mondialisation et de la libéralisation sur les femmes actives.
2. Il faut adopter des mesures de discrimination positive afin d'accroître la représentation des femmes dans tous les secteurs et à tous les niveaux en vue d'éliminer les obstacles qui subsistent sur le chemin vers la justice pour les femmes.
3. Il faut sensibiliser davantage la population aux droits des femmes à l'égalité avec les hommes, afin d'éliminer les obstacles qui empêchent les femmes de recevoir un traitement égalitaire.
4. Les femmes doivent bénéficier à parts égales de tous les efforts entrepris en matière de développement et la dimension du genre doit être intégrée dans chaque plan de développement national.
5. Au sein de la municipalité du Grand Amman et de la ville d'Amman, il faut mettre en place des programmes visant à encourager et à faciliter l'égalité en soutenant le partage des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes.
6. La Jordanie et les pays arabes doivent concentrer leurs efforts sur les points suivants : offrir davantage d'opportunités aux femmes leur permettant de poursuivre des études post primaires, garantir la santé en matière de sexualité et de reproduction ainsi que les droits connexes, investir dans des infrastructures afin de soulager le fardeau temporel des femmes et des filles, garantir les droits de propriété et d'héritage des femmes ainsi que leur accès à la terre, dans les milieux ruraux et urbains, réduire les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail, accroître la représentation des femmes dans les entités politiques, lutter contre les violences faites aux femmes et améliorer les données et les indicateurs permettant de mesurer l'avancement des femmes.

Pour mener tout cela à bien, il est très important d'impliquer également les hommes et de garder à l'esprit l'utilité de tisser une relation solide avec les médias afin de faciliter le travail en réseau avec d'autres organisations. ■

Débat et Conclusion

Qu'entend-on par féminité ?

La féminité participe de notre personnalité. C'est un sentiment qui sommeille au plus profond de nous. La féminité n'a pas simplement trait au maquillage ou aux hauts talons, mais à la foi. La féminité, c'est une femme qui réfléchit. Les femmes ne réalisent pas assez la beauté de leur âme.

Qu'advient-il du monde si nous désobéissons ?

Le monde tend à considérer la religion comme un flambeau dont la disparition entraînerait le chaos. Or, la créativité n'est pas la porte ouverte au chaos, mais à la discipline et à l'organisation. La créativité annihile les lois inadaptées et en génère de meilleures.

Quel rôle les femmes jouent-elles à l'égard des villes dynamiques et des changements démographiques ?

Peut-on mettre sur pied une réelle DYNAMIQUE dans les pays où la démocratie, la liberté de mouvement, la liberté de penser, la liberté d'écrire et la liberté de cultiver ses propres produits agricoles n'ont pas droit de cité ? Comment une personne sans emploi et sans nourriture peut-elle être dynamique ? Le mot « dynamique » n'a aucun sens. Selon Nawal El Saadawi, notre société a besoin de règles et de lois basées sur la justice et l'égalité et non sur le pouvoir. Comment imaginer la paix sans la justice ? Comment imaginer la paix lorsqu'un mari vole le salaire de sa conjointe, commet l'adultère, pratique le viol conjugal et maltraite son épouse ? Le droit de la famille repose sur une vision patriarcale de la société. L'heure est venue de faire preuve d'esprit critique et de refuser l'injustice. Nous devons créer de nouvelles lois et établir un nouvel ordre. À titre d'exemple, le régime de Moubarak considère que la pauvreté de l'Égypte est due à un taux de natalité trop élevé. Pour sa part, Nawal El Saadawi s'insurge contre ce point de vue néo-colonialiste. Dans son esprit, le remède contre la pauvreté ne réside pas dans la fertilité. Le programme de développement mis en œuvre en Égypte favorise la prolifération de la pauvreté : l'USAID tétanise la production agricole égyptienne. Cerise sur le gâteau, l'Égypte doit arrêter son programme nucléaire et suspendre ses relations commerciales avec les pays d'Afrique.

L'invasion de l'Irak par Bush est un acte terroriste motivé par la fièvre de l'or noir. En va-t-il de même pour les terroristes islamistes ?

Le terroriste islamiste Ben Laden, commanditaire de l'attentat aérien contre les tours jumelles du WTC, utilise le pouvoir des médias. Le mouvement fondamentaliste islamique est un mouvement politique étranger à toute connotation religieuse. De fait, Ben Laden et le mouvement juif utilisent les mots « islam » et « judaïsme » dans le sens politique de ces termes.

Comment passer d'un système patriarcal à un équilibre entre hommes et femmes ? Comment renverser la situation ?

Nawal relate l'histoire de sa cousine, Zinabe El Saadawi, née dans le même village qu'elle. Très tôt, elle est retirée de l'école et reste cloîtrée chez elle. Dès l'âge de 10 ans, elle est mariée à un paysan dans le besoin qui la roue de coups. Elle ne le quittera plus jusqu'à sa mort. Madame El Saadawi, en revanche, dispose de ses propres revenus et a divorcé de ses deux maris qui voulaient l'empêcher de sortir. Comme elle, la nouvelle génération a la rébellion dans la peau. Madame El Saadawi est convaincue que le changement passera par les efforts individuels et collectifs. Pour ce faire, il est impératif d'ôter nos œillères et de nous organiser. Nous sommes tous des dissidents, nous sommes tous nés pour rejeter l'injustice.

CONCLUSION

POINTS FORTS

Les femmes doivent prendre conscience des liens « glocaux » qui les unissent. L'expression « glocal » est une contraction des termes « global » et « local ». Les femmes font face à divers problèmes à différents niveaux politiques, à l'échelle globale, locale et familiale. De nos efforts doit naître une volonté de changement politique qui se manifeste notamment par l'adoption de mesures en faveur d'actions positives et de quotas.

DIFFICULTÉS

Le manque d'amendements et de mise en œuvre des lois. Les femmes sont confrontées aux obstacles éducatifs et culturels liés à la culture. Dès lors, les mentalités doivent changer. La peur engendre l'oppression des femmes. La société arabe est exposée à l'américanisation et à l'islamisation.

RECOMMANDATIONS

Il faut encourager les femmes à unir leurs forces pour changer leur vie. Les lois doivent reposer sur la justice, l'égalité et l'équité. L'esprit critique exerce un effet libérateur, en particulier auprès des femmes. La citoyenneté féminine doit présider au développement humain. L'égalité des femmes nous conduira à la liberté. La liberté naît de l'esprit critique. ■

A3 Statut de la femme africaine (Afrique sub-saharienne)



Présidente **Mme Mame BOUSSO SAMB**

Députée à l'Assemblée nationale et adjointe au maire de la ville de Dakar (Sénégal)

Présidente de l'antenne régionale de Dakar du Réseau international Femmes de Metropolis



Spécialiste **Mme Albertine TSHIBILONDI NGOYI**

Coordinatrice du Centre d'études africaines et de recherches interculturelles (Belgique)

Genre et la situation socio-légale des femmes africaines

Pour aborder le thème du genre et la situation socio-juridique des femmes africaines, l'exposé sera illustré par le cas des femmes congolaises. Les propos sont donc d'ordre général mais l'Afrique est vaste et il y a des différences de l'Ouest à l'Est.

Comment améliorer le statut des femmes congolaises ? Comment promouvoir une synergie entre Congolais et Congolaises dans l'égalité pour ne pas bâtir un continent hémiplegique ? Comment faire évoluer les mentalités ?

Le genre en Afrique

Le plan d'action régional sur le genre fait partie du plan d'action de développement social de la région et des sous-régions. Les coordinateurs du plan ont pris conscience de toute l'importance du genre. Ainsi, par exemple, la province d'Afrique a réalisé bon nombre d'études analytiques et opérationnelles sur le thème. Toute une série d'objectifs stratégiques doivent être mis en œuvre :

- investir dans les capacités économiques et dans la production des femmes d'un point de vue agricole ;
- renforcer l'accès des femmes à la santé et à l'éducation ;
- réduire la forte contrainte de temps dont les femmes font l'objet ;
- soutenir plus les femmes pour éviter une sous-représentation de celles-ci dans les institutions aux niveaux local et national.

Le point de vue social

- En Afrique, les femmes sont très appréciées dans leur rôle reproductif et de mère. Les femmes sont productives dans de nombreux domaines importants mais qui ne sont pas suffisamment pris en compte. On dit encore d'ailleurs que la femme génère une économie informelle, qu'elle est une actrice invisible d'un point de vue social.
- La situation de l'emploi des femmes est un problème réel. Il n'y a pas suffisamment de statistiques mises à jour. La majorité des femmes sont soit occupées à mi-temps, soit au chômage, soit elles s'occupent des enfants.

Il n'y a pas encore assez de femmes dans la fonction publique ou dans les entreprises. Cela peut s'expliquer par des éléments culturels mais aujourd'hui, les jeunes filles africaines veulent participer aussi à la construction du pays. Trop souvent encore, elles sont adjointes. Le défi consistera donc à ce que ces filles puissent améliorer leurs compétences et leurs connaissances. Les femmes doivent créer des réseaux pour se décharger et apprendre. Tout un travail de sensibilisation au fait de libérer du temps doit être mis en place.

Le point de vue socio-juridique

Les lois permettent-elles aux femmes mariées de passer des contrats, de pouvoir travailler comme les hommes ? L'autorisation maritale prévue dans le code de la famille est encore d'application pour permettre aux femmes de travailler et de voyager. Les lois qui consacrent les mêmes droits aux femmes et aux hommes ont malgré tout encore des difficultés à être appliquées (ex. : droit en matière d'héritage, d'accès à la terre...). La femme n'est pas encore une citoyenne à part entière dans tous les domaines.

Pour faire avancer la cause de l'égalité, les hommes et les femmes doivent être de vrais partenaires. Les choses ont évolué positivement. Par exemple, la parité est inscrite dans la Constitution mais dans la pratique, la loi électorale est parfois biaisée. Les mentalités elles-mêmes doivent encore évoluer.

Le combat des femmes ne consiste pas à renverser les rôles mais à rétablir l'équilibre en tant que partenaires. Cela doit commencer dès le début et dès lors, l'éducation dans une optique égalitaire est importante dès le plus jeune âge. ■



Oratrice **Mme Salimata KOUYATÉ**
Conseillère de la ville de Bamako (Mali)

Situation de la femme malienne

Les femmes maliennes représentent 51,2 % de la population et constituent une face politique et économique importante. La plate-forme d'action africaine, définie par une participation accrue de la femme au processus de développement, s'articule autour de 12 domaines prioritaires :

1. Femme et pauvreté

Les femmes sont les plus touchées par la pauvreté. En renforçant leurs capacités économiques et en facilitant l'accès des femmes aux crédits, à la terre et aux équipements productifs, le CSLP veut réduire la pauvreté et celle de la femme en particulier.

2. Femme et éducation

Le taux de scolarisation des filles est passé de 33,4 % en 1995-1996 à 53,6 % en 2001-2002. L'analyse fait ressortir la faible participation des femmes aux séances d'alphabétisation mais des progrès significatifs sont faits dans ce domaine.

3. Femme et santé

La situation de santé au Mali reste critique. La femme est plus exposée en raison de facteurs socioculturels ou économiques.

4. Violences faites aux femmes

Au Mali, toutes les femmes sont victimes d'au moins une des formes de violence suivantes : violences sexuelles, psychologiques, psychophysiologiques, institutionnelles, etc.

5. Femme et conflits armés

Une politique visant à rapprocher l'armée de la population a été définie. L'engagement des femmes maliennes dans la recherche de la paix et la gestion des conflits est une réalité.

6. Femme et économie

Le Mali est engagé dans les réformes structurelles depuis 1982. La réforme fiscale accompagnée par l'intégration du secteur informel et la couverture de l'assiette a été soutenue par la mise en œuvre d'un projet d'appui à la mobilisation des ressources intérieures. Pour ce qui concerne la privatisation, des sociétés des hommes et des femmes ont été affectées par les pertes d'emplois et des plans sociaux ont été négociés à chaque niveau.

7. Femme et prise de décision

On note une tendance au maintien et au renforcement de la place de la femme malienne dans la vie pratique et son occupation dans certains postes réservés jusqu'ici aux hommes.

8. Femme et médias

Seulement 4 % des femmes contre 11 % des hommes ont accès au moins une fois par semaine aux trois types de médias suivants : radio, télévision et journaux. Ces taux s'expliquent par l'insuffisance de moyens, l'analphabétisme, mais aussi par les horaires des émissions liés à l'occupation prolongée des femmes. Les femmes sont présentes dans la presse écrite et dans la presse audiovisuelle où elles occupent désormais toutes les sphères (reportages, rédaction, etc.). En vue de leur promotion, des organisations ont été créées par les femmes de médias.

9. Droits fondamentaux des femmes

Le principe de non-discrimination est affirmé dans tous les textes fondamentaux. Malgré l'interdiction de la discrimination fondée sur le sexe, on constate des pratiques humiliantes et dégradantes qui entourent le veuvage, la femme devenant par exemple un élément du patrimoine lors du décès de son mari, etc.

10. Femme et protection de l'environnement

Dans le cadre de la création d'un département chargé de l'environnement, une place de choix a été donnée aux femmes et la société civile féminine s'est restructurée en vue de la mise en place d'une coalition technique pour la gestion de l'environnement.

11. La petite fille

Selon la Convention relative aux droits de l'enfant et la plate-forme de Dakar, l'âge de la petite fille est compris entre 0 et 18 ans. Elle a un statut d'enfant et de femme. Elle bénéficie donc des droits de la CDE et de la CEDEF mais est victime des mêmes violations de droits que la femme.

12. Femmes et exploitation de la prostitution

Des instruments internationaux et les dispositions du Code pénal offrent un cadre juridique pour lutter contre le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution d'autrui. Mais le Mali n'échappe pas à ces maux.

Conclusion

Les conditions de la femme se sont améliorées mais beaucoup reste à faire car le Mali est un pays où la culture et les coutumes empêchent pour beaucoup l'application du contenu de certains textes nationaux et internationaux approuvés par ce pays. ■



Oratrice **Mme Nomasomi MPOFU**

Membre du conseil du réseau et du centre de ressources des femmes (Zimbabwe)

Répondre aux droits fondamentaux des femmes : le statut de la femme africaine en Afrique australe – Les actions du réseau et du centre de ressources des femmes du Zimbabwe pour répondre aux droits fondamentaux des femmes et assurer l'autonomisation des femmes grâce à l'intégration de la dimension du genre dans l'élaboration des budgets

Le Zimbabwe a signé les principaux traités régionaux et internationaux relatifs aux droits humains, déclarations et autres documents, qui lient le pays aux règles coutumières du droit international, textes visant à créer un climat propice à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. La politique nationale de genre inscrit également les femmes et l'économie dans ses priorités, parmi les cinq chantiers les plus importants. De plus, la Constitution du Zimbabwe garantit l'égalité et la non-discrimination, mentionnant expressément ces aspects en matière de propriété.

En dépit de la ratification de tous ces instruments, une série de disparités entre les femmes et les hommes subsistent, notamment au niveau de la prise de décisions, de l'accès aux ressources économiques et de la santé sexuelle et génésique. Cela s'explique par le système patriarcal qui prévaut dans de nombreuses sociétés et, résultat de la mondialisation, par une augmentation de la violence à l'égard des femmes. L'on observe également que les femmes sont exclues des échanges commerciaux et de la prise de décisions. Tant aux niveaux local que national, la participation des femmes se limite au vote et au paiement d'impôts et de taxes. En contrepartie, elles ont droit à des services – quand ils existent – de faible qualité en matière de logement, d'eau, d'éducation et de santé.

L'émancipation économique des femmes nécessite une révision de l'allocation des ressources. Il faut s'assurer que tous les pans de la population sont pris en compte lors de l'élaboration du budget, tant au niveau local que national. En effet, les garçons et les filles ne profitent pas de la même façon des budgets parce que leurs besoins et leurs rôles, déterminés par la société, sont différents.

Le réseau et centre de ressources des femmes du Zimbabwe (ZWRN), créé en 1990, est une ONG active dans les domaines du genre et du développement et spécialisée dans la collecte, l'analyse, le traitement et la diffusion d'informations. Les interventions stratégiques de l'organisation visent à autonomiser les femmes grâce à des activités de plaidoyer politique – notamment en renforçant le travail en réseau entre différentes organisations – et à soutenir le mouvement féministe en général. La mission du ZWRN est de rendre les femmes capables de prendre des décisions sur des aspects spécifiques de leur vie (politique, économie, société, tant dans la sphère privée que publique) en connaissance de cause et d'agir en conséquence.

Grâce à son initiative, lancée en 1999, d'intégrer la dimension du genre dans l'élaboration budgétaire, le ZWRN veut s'assurer que les préoccupations des femmes sont prises en considération dans toutes les questions ayant trait à l'allocation des ressources. Cela concerne à la fois le processus aboutissant à l'allocation des ressources (analyses pré- et post- budgétaires réalisées dans des ateliers de consultation avec diverses parties prenantes, prise en considération des opinions des femmes) et le suivi de l'utilisation des ressources. L'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda ont été de véritables alliés à cet égard. En effet, dans ces pays, des initiatives d'intégration de la dimension du genre dans l'élaboration budgétaire existent déjà. Le processus n'a commencé à avoir des résonances profondes qu'à partir du moment où le gouvernement a été impliqué directement.

Principes de l'intégration de la dimension du genre dans l'élaboration budgétaire

Selon l'indicateur sexospécifique du développement humain, le Zimbabwe occupe la 109^e place, ce qui reflète la faiblesse du statut des femmes en matière d'accès, de contrôle et de propriété des ressources économiques ainsi que leur faible participation à la prise de décisions. Or, les femmes constituent 52 % de la population et sont même le chef de famille de 39,9 % des ménages.

La deuxième étude d'évaluation de la pauvreté¹ a montré que les ménages dont le chef de famille est une femme sont les ménages les plus pauvres et présentent un indice de développement humain inférieur à ceux dont le chef de famille est un homme. Le budget national ne tient pas compte des rôles des hommes et des femmes (travail non rémunéré, soins, santé, éducation), déterminés par la société. La région de l'Afrique australe souffre de pauvreté persistante, de l'héritage colonial et de paradigmes liés au genre, les femmes étant doublement pénalisées (Mhloyi²).

Pour les femmes, l'obtention, la propriété et le contrôle de moyens de production (terres, bétail, marchés, crédit, technologies modernes) sont fortement limités à cause des pratiques culturelles et des lois coutumières (Lopi, ³). Cela a des conséquences dévastatrices sur leur indépendance économique et sur leurs possibilités de sortir de

¹ Poverty Assessment Survey Study PASS 11

² Mhloyi Marvelous (professeur), présentation « Women Economic Empowerment » [Émancipation économique des femmes] lors de la Conférence consultative du SADC sur le genre et le développement, Garborone, décembre 2005, Reflecting and Re-strategising for Gender Based Regional Integration

³ Lopi Barbara, « Women's Land Ownership Critical for Economic Independence », Gender Links Commentaries 10 sept 2005

l'engrenage de la pauvreté. Cela se répercute également sur leur rôle social et politique. Selon Gladys Mutangadura⁴, plus de 60 % des femmes en Afrique australe dépendent de la terre pour assurer leur subsistance. Elles fournissent 70 % du travail agricole, mais ne détiennent et ne contrôlent que 20 % des terres. De plus, le fruit de leur travail est contrôlé par les hommes.

Le ZWRCN s'est fixé comme priorités nationales trois objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir, l'éradication de l'extrême pauvreté, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre le VIH/sida. La réalisation de ces objectifs dépend énormément de l'allocation et de l'utilisation appropriées des ressources. Un budget soucieux de la dimension du genre, axé sur les résultats, permettrait d'allouer des ressources de manière efficace grâce à des choix judicieux.

D'autres questions telles que le VIH/sida entrent également en jeu et ont un impact sur le rôle et les responsabilités des femmes. Les femmes représentent 60 % des personnes infectées, mais elles ne reçoivent pas de traitement selon ces proportions ne sont pas bien informées, subissent des relations sexuelles inégales et ne sont pas en mesure d'exiger des relations sexuelles protégées.

Défis rencontrés lors de la mise en œuvre du programme

Depuis 2001, le ZWRCN a commandé des études rétroactives portant sur l'intégration de la dimension du genre dans le budget national, comportant une analyse sectorielle des budgets des ministères suivants : agriculture, santé et bien-être des enfants, fonction publique, bien-être social, jeunesse, égalité entre femmes et hommes et création d'emplois. Mate⁵ affirme qu'il est nécessaire de soumettre le budget à une analyse soucieuse de la dimension du genre parce que « *les budgets nationaux indiquent les priorités et les préoccupations majeures en matière de développement national, p. ex. la défense et la sûreté nationale, le développement social* ». Comme les budgets et leur élaboration font partie des responsabilités nationales, les procédures liées à l'élaboration des budgets ne peuvent être institutionnalisées que si elles sont détenues et dirigées par le gouvernement. La fermeté des ministères des finances et du développement économique est une condition essentielle et doit être garantie depuis le début, à défaut de quoi des problèmes surgiront.

Le ZWRCN a découvert une disparité entre les budgets du gouvernement et les besoins de la population, notamment des femmes, et a revu sa stratégie en plaidant pour l'intégration de la dimension du genre dans le processus d'élaboration du budget (réalisé par des technocrates et des décideurs politiques masculins), parce qu'il existe non seulement un besoin réel d'informations, mais également de ressources financières.

Résultats

L'initiative lancée par le ZWRCN a été reconnue à tous les niveaux au Zimbabwe comme étant l'une des stratégies clés susceptibles d'être appliquées dans les questions de développement. L'initiative compte s'assurer que les femmes revendiqueront leurs droits en travaillant avec le groupe parlementaire des femmes et des commissions ministérielles qui ont déjà été sensibilisées à l'intégration de la dimension du genre dans l'élaboration du budget, au VIH/sida, à la violence à l'égard des femmes et aux questions de santé liées à la procréation. En faisant cela, les femmes députées pourront examiner les projets de loi avant leur vote au Parlement et s'assurer que la dimension du genre est bel et bien prise en compte.

La coalition sur l'intégration de la dimension du genre dans l'élaboration du budget est composée d'hommes et de femmes issus d'horizons différents afin d'impliquer les deux genres.

Le ZWRCN a également travaillé en collaboration avec l'Association nationale d'ONG ainsi que le Forum pour la réduction de la pauvreté à l'occasion d'ateliers pré-budgétaires. Les résultats sont communiqués au ministère des finances, responsable du budget national, et à d'autres ministères. Les parties prenantes ont souligné le besoin de ressources adéquates dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'éducation et du bien-être social.

Les activités de plaidoyer politique menées par le ZWRCN ont débouché sur l'intégration de la dimension du genre dans la procédure d'élaboration du budget national pour 2008 et sur la formation de responsables financiers au sein de chaque ministère qui devront coordonner le processus de préparation du budget avec des personnes attentives à la question du genre, qui ont également suivi une formation.

La participation des femmes, les droits économiques et sociaux ne sont toujours pas consacrés dans la Constitution et la ratification de textes internationaux portant sur les droits humains ne garantit pas que les engagements pris sont transposés en droit national. Par conséquent, la cause des droits des femmes reste soumise à la bonne volonté des gardiens du système patriarcal. La Constitution du Zimbabwe présente des lacunes en matière de résolution de problèmes cruciaux pour les femmes, et échoue également lorsqu'il s'agit d'adopter une approche intégrée, soucieuse de l'intégralité des droits humains, non seulement les droits politiques et civils, mais aussi les droits de l'homme, économiques et culturels.

Le travail mené dans le cadre de l'intégration de la dimension du genre dans l'élaboration budgétaire a souligné l'importance de disposer de statistiques et de données ventilées par genre au moment de la planification. De plus, ce travail a permis d'établir un partenariat clé avec le Bureau central des statistiques ■

⁴ Mutangadura Gladys, Land in Africa: Market Asset or Secure Livelihood Women and Land Tenure Rights in Southern Africa: A human rights approach, Novembre 2004

⁵ Mate Rekopantswe, Gender Analysis of the National Budget in Zimbabwe, the Case of the 2001 Budget, Novembre 2001

Oratrices **Mme Jeanne Françoise LECKOMBA LOUMETO**

Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement au Congo Brazzaville

Présidente du Réseau national des femmes ministres et parlementaires

Conseillère municipale de la municipalité de Brazzaville et conseillère départementale

Présidente du Comité national des femmes conseillères départementales

et



Mme Yvonne Adélaïde MOUNDELE-NGOLLO

Ministre du commerce, de la consommation et des approvisionnements du Congo

Présidente de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine

Mme Jeanne Françoise LECKOMBA LOUMETO : Les perspectives d'avenir

Pour vaincre les disparités entre hommes et femmes, une éducation égalitaire est importante. Les filles ont souvent plus de problèmes que les garçons. Au moment d'atteindre la maturité, la fille devrait être informée de sa sexualité et de la santé reproductive. Dans certaines communautés, il y a des échanges entre parents sur cette thématique afin de pouvoir vaincre certains tabous. Ce partage d'expériences est important.

Le problème de l'égalité entre hommes et femmes est plutôt le problème de l'homme qui doit être éduqué et formé pour qu'il comprenne que la lutte de la femme n'est pas dirigée contre lui, mais cherche à collaborer avec lui pour atteindre un développement durable. De cette manière, le ministère congolais vient d'organiser une formation destinée aux parlementaires sur la notion de genre.

Un autre problème est celui des leaders d'opinion, les chefs traditionnels de quartiers et de communautés. Ils doivent être sensibilisés en matière de genre.

L'alphabétisation fonctionnelle (liée à sa fonction dans la vie quotidienne) est indispensable. Ainsi le ministère du commerce a mis en place un programme afin de faire passer les femmes de l'informel au formel. À cause de leur analphabétisme, elles paient souvent trop de taxes. Une autre question est de savoir comment agir contre certaines pesanteurs socioculturelles.

Il faut surtout de la solidarité entre femmes. Les femmes élues devraient nommer des femmes qui restent à leur poste. Les résolutions respectives ne peuvent pas rester lettre morte.

Mme Yvonne Adélaïde MOUNDELE-NGOLLO : Pas de développement sans paix

Concernant les problèmes de surendettement et de remboursement, Mme Moundele-Ngollo fait le lien avec l'exposé qu'elle donnera dans l'atelier sur la femme et l'entrepreneuriat en indiquant que ces deux problèmes constituent un frein à l'entrepreneuriat féminin.

En outre, Mme Moundele-Ngollo affirme que la culture de la promotion du genre exige des actions, des études et des propositions concrètes.

Mme Moundele-Ngollo fait le récit d'une expérience pendant la guerre au Congo, une guerre qui a tellement duré qu'une marche a été organisée en direction du Palais présidentiel pour réclamer les droits de la population à la liberté, à la paix et à l'éducation. C'est à partir de ce moment-là que les armes se sont tues et qu'on a entrepris la mise en place de dispositifs pour vivre en paix.

Il n'y a pas de développement sans paix. Voilà pourquoi il faut s'investir. Voilà pourquoi il faut de l'audace. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

Il est **nécessaire d'intégrer complètement la réalité des femmes africaines dans les villes**. 72 % de la population africaine vit par ailleurs dans des bidonvilles, de sorte que toute recommandation doit tenir compte de ces habitants.

Concernant les femmes et la prise de décisions, il convient de prendre deux aspects en considération. Le premier est le nombre de femmes qui participent à la prise de décisions, que ce soit dans le domaine de la politique ou des services publics. Le deuxième est la manière dont les décisions prises affectent les femmes. Ces deux aspects sont liés. **Le caractère quantitatif de la prise de décisions revêt un aspect essentiel**. Des études consacrées aux femmes au sein du gouvernement d'Afrique du Sud indiquent que lorsque les femmes représentent plus de 30 % du gouvernement local, elles prennent davantage de décisions qui influencent l'égalité des genres. Au niveau local, nous nous intéressons aux éléments qui affectent le quotidien des femmes. Il convient d'adopter une approche holistique pour promouvoir la participation des femmes aux processus décisionnels. À titre d'exemple, pourquoi ne pas créer un fonds, ce qui apparaît logique étant donné que la politique est onéreuse et que les femmes ne possèdent pas les capitaux requis pour mener une campagne ?

Si la femme est la principale actrice du développement et si ses droits ne sont pas appliqués, on peut se demander si **la femme connaît ses droits**. Les femmes élues au sein d'un parti politique, représentant sa population, qui, pour une question de postes, abandonnent leur parti, **ont-elles envie de voir leurs droits appliqués ?**

En Côte d'Ivoire, la constitution a tout prévu pour l'égalité de genre (éducation, monogamie...). Malheureusement, on constate que dans la pratique, ces droits ne sont pas appliqués. N'est-ce pas parce que la **femme a décidé d'être la caisse de résonance des hommes**, plutôt que de faire des propositions concrètes pour son émancipation ?

En Afrique, **la politique et l'économie sont fortement liées**. Il est impossible de faire campagne sans avoir de l'argent. Les hommes candidats voyagent afin de récolter ces moyens, mais les femmes restent au foyer. Il faut par conséquent aider les femmes sur le plan national pour accéder à ces différents postes.

En Espagne, il y a bien une loi qui exige de présenter des **listes paritaires** lors des élections. C'est ce que l'on est en train de réussir dans les municipalités et dans les ministères. Cependant, ce n'est pas encore le cas pour d'autres organismes ne prévoyant pas d'élections directes et des postes à responsabilité dans les grandes sociétés. Il faudrait introduire des mesures correctrices au niveau des lois afin d'atteindre la parité dans les listes électorales. Les femmes sont beaucoup mieux placées pour parler de thèmes sociaux tels que la paix et la pauvreté.

En Afrique, le **genre** est souvent considéré comme une **notion occidentale** vantée à outrance. Le défi consiste à proposer des concepts et idées africains inhérents au genre à tous les niveaux. Dès lors, il eût été intéressant d'en apprendre davantage sur les cadres juridique et politique spécifiques, sur les défis en présence et sur la manière dont ces éléments peuvent être remis dans un contexte et faire l'objet d'un débat. Telle est la voie à suivre pour aborder les questions prioritaires.

Dans le cadre de la solidarité entre femmes, les **violences sexuelles** subies par les femmes à l'est de la RDC ne peuvent pas être laissées de côté. Elles doivent nous interpeller en tant que femmes et en tant qu'Africaines. Elles font référence à la marche mentionnée par Mme Moundele-Ngollo. Les femmes sont mères de la vie, mères de la paix. Le lobby de femmes solidaires est d'une importance capitale.

Une conférence similaire à celle-ci devrait pouvoir s'organiser en Afrique.

Le **surendettement** et la **mauvaise gestion des crédits** pourraient être résolus en insistant sur la qualité du projet pour lequel une femme s'endette. La femme doit être sensibilisée aux conséquences du surendettement et doit être formée en gestion de crédits et alphabétisée.

CONCLUSIONS

Points forts

Des initiatives sont prises, le genre est pris en compte dans les budgets locaux, la scolarisation des filles avance et il y a un plaidoyer pour la représentation des femmes. Après Pékin, il y a un cadre d'action de la plate-forme africaine et des réseaux existent. Il y a également une exploitation de données désagrégées.

Difficultés

Il manque de la solidarité, les lois en faveur des femmes ne sont pas appliquées, il y a des pesanteurs socioculturelles et les femmes sont sous-représentées dans les instances. Les femmes manquent d'estime de soi et n'ont pas accès aux ressources. Le concept de genre n'est pas maîtrisé et n'est pas adapté à la réalité africaine. ■

A4 Égalité des genres en Asie



Présidente **Mme Vandana H. CHAVAN**

Ancienne maire de la ville de Pune et responsable de l'antenne régionale de Pune (Inde) du Réseau international Femmes de Metropolis

L'égalité des genres en Asie : introduction

L'Asie est une région très spéciale de par la diversité de son organisation sociale, de sa culture, de ses formes de gouvernement et de son type de développement, des disparités qui s'étendent également aux différents pays et villes. Mais en Asie aussi l'égalité entre les femmes et les hommes est un droit humain fondamental. Or, même si nous avons une Miss Univers indienne et une astronaute née en Inde, de nombreuses autres femmes (plus de 50 %) restent dans l'ombre de la pauvreté, sont analphabètes, n'ont pas accès à des services de base et sont victimes de violence conjugale.

En Inde, il existe tout un éventail de politiques et de programmes visant à scolariser les filles, à leur donner une éducation et à s'assurer qu'elles profitent au mieux de toutes les occasions qui se présentent à elles. Cependant, dans les États indiens les plus avancés d'un point de vue économique, nous constatons une disparité dans la proportion des sexes, à savoir 736 filles pour 1 000 garçons.

Les groupes de microcrédit constituent une initiative bien particulière et fort intéressante et sont une grande source d'inspiration et de motivation pour l'avancement des femmes. Ils ont un potentiel énorme de devenir des partenaires dans la voie vers la démocratie.

C'est la région asiatique (l'Inde et le Bangladesh) qui sera la plus touchée par le changement climatique et nous avons déjà assisté à certaines de ses manifestations. Le problème est que les décideurs politiques n'ont pas encore compris que le changement climatique aura également des conséquences sociales qui entraîneront, à leur tour, des répercussions économiques. C'est pourquoi ce sujet doit être abordé impérativement au cours de cette discussion sur l'Asie. ■



Spécialiste **Mme Sijal AZIZ**

Directrice exécutive de l'Organisation pour l'autonomisation, l'alphabétisation et l'avancement des femmes (Weldo – Pakistan)

Égalité des genres en Asie – Un outil de développement social et économique

L'Asie du Sud compte une population d'1,4 milliard de personnes, dont 700 millions sont des femmes privées de droits sociaux, économiques et politiques. La femme est le seul être sur Terre qui peut être victime de discrimination bien avant sa naissance au travers des sélections prénatales en fonction du sexe du fœtus pratiquées en Asie du Sud.

L'égalité des genres peut être analysée à travers le prisme des trois principaux axes du développement en Asie :

1. Inégalité des genres et analphabétisme

Après l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud est la deuxième région du monde où le taux d'analphabétisme est le plus élevé. L'Asie du Sud compte le plus grand nombre d'enfants, à savoir 42 millions, dont 23,5 millions de filles. L'inégalité des genres entraîne la pauvreté du fait que les femmes ne contribuent pas au ménage d'un point de vue économique et que les familles sont, par ailleurs, souvent nombreuses. En Asie du Sud, la sécurité est une question cruciale parce qu'une femme ne peut pas se protéger toute seule, ni avec l'aide du système légal en vigueur. Toutes ces raisons expliquent pourquoi beaucoup de filles ne vont pas à l'école.

L'inégalité en matière d'éducation constitue une violation grave des droits des femmes et des filles et représente un obstacle majeur au développement social et économique. Si l'on éduquait davantage les femmes, cela permettrait de faire reculer l'analphabétisme de 55 % de manière directe et de presque 100 % de manière indirecte. En effet, une génération de mères instruites sera deux fois plus encline, selon des estimations, à scolariser ses enfants. L'égalité des genres en matière d'éducation permettrait également d'augmenter la production alimentaire ainsi que les revenus par ménage et de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, etc.

2. Inégalité des genres et développement économique

Aucun pays ne saurait parler de développement économique si la moitié de sa main d'œuvre est prisonnière du foyer domestique et n'a aucune chance de participer au développement économique ou social. La participation des femmes à la production et aux activités économiques pourrait engendrer un développement économique accéléré. Travail rémunéré des femmes et PIB (produit intérieur brut) sont des concepts étroitement liés.

L'Asie du Sud ne compte que 16,9 % de femmes travaillant dans le secteur rémunéré. En comblant l'écart entre les genres, le taux de croissance serait plus élevé. L'égalité de rémunération combinée à une plus grande participation des femmes au marché du travail permettrait d'augmenter les dépenses par habitant. L'accroissement de la participation des femmes aux activités économiques permettrait d'allouer davantage de ressources par ménage à l'alimentation et à l'éducation des enfants.

De plus, donner une éducation primaire aux femmes permettrait déjà d'augmenter le rendement agricole de 24 %⁶.

3. Inégalité des genres et santé

L'Asie connaît une hausse alarmante des infections au VIH, de la morbidité et la mortalité maternelles, de la mortalité infantile et de la malnutrition, des problèmes liés de manière directe ou indirecte à l'inégalité des genres due, quant à elle, au faible niveau d'éducation, notamment des femmes.

Sur trois enfants qui meurent dans le monde, l'un décède en Asie du Sud ; presque un enfant sur dix meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. La majorité des enfants qui meurent avant l'âge de cinq ans décèdent des suites de la diarrhée, d'infections respiratoires aiguës et de maladies qui auraient pu être évitées grâce à une vaccination. Les femmes non instruites ne savent pas comment soigner les enfants et lutter contre la malnutrition.

Chaque année, 529 000 mères décèdent dans le monde, dont plus de 200 000 en Asie du Sud⁷. Ces décès sont imputables à une faible utilisation de moyens de contraception, qui s'explique par les traditions, l'absence de planning familial et la position subordonnée des femmes. Tous ces facteurs font que les femmes sont privées de droits en matière de procréation. Les femmes tombent enceintes fréquemment car aux problèmes cités s'ajoute l'avortement sélectif de fœtus féminins.

Par ailleurs, les femmes ont un accès limité aux centres de santé de par leur statut inférieur et ne bénéficient donc pas de ces services. De plus, les femmes mangent souvent en dernier et généralement moins que les autres. Aussi sont-elles privées d'une bonne alimentation et de soins de santé corrects durant leur grossesse.

En accomplissant l'égalité des genres, nous pouvons atteindre les objectifs que l'ONU a fixés en matière de santé : l'éducation des femmes peut réduire la malnutrition des enfants de 43 % et trois années d'éducation destinées aux mères pourraient faire reculer la mortalité infantile de 15 %. En effet, l'inégalité des genres entraîne l'analphabétisme des femmes, lequel affecte à son tour les taux de vaccination. ■

⁶ Source : FAO, Gender and Education= Extension and Communication : <http://www.fao.org/Gender/en/educ-e.htm>

⁷ Source : The Millennium Development Goals Progress and Challenges in South Asia 2006



Oratrice **Mme Hyun-Kyung PARK**

Présidente de la Fondation des femmes et des familles de Séoul (République de Corée)

Nouveau cadre pour la politique en faveur des femmes à Séoul : Projet urbain pour le bonheur des femmes

La politique en faveur des femmes du gouvernement métropolitain de Séoul

C'est sur la base de la loi sur l'avancement des femmes, entrée en vigueur en 1995, qu'ont été mis en œuvre les premier (1998-2002) et deuxième (2003-2007) plans de base pour la politique en faveur des femmes. Au cours de ces dix dernières années, les plans de base ont couvert des politiques diverses et ont réalisé des progrès par rapport aux lois concernées et aux systèmes. Plus particulièrement, le second plan a axé sa nouvelle stratégie sur l'intégration de la dimension du genre, en suivant le mouvement international, et a contribué à renouveler le mécanisme et le statut de la politique en faveur des femmes à la fois au sein et au-delà de l'administration gouvernementale.

Depuis la mise en place de l'autonomie locale, le gouvernement métropolitain de Séoul, mandaté pour la 4^e fois à l'issue d'élections populaires, a mis en place une politique indépendante en faveur des femmes, principalement axée sur des soutiens institutionnels à la promotion de l'égalité des genres, l'accroissement de la participation des femmes, le renforcement des compétences des femmes, l'amélioration des services de soins aux enfants, l'augmentation des allocations sociales destinées aux femmes et à la famille et l'amélioration de la sécurité des enfants

Créer un nouveau concept pour la politique en faveur des femmes

1. Politique spécifique en faveur des femmes basée sur les besoins locaux

Le gouvernement prône une vaste politique en faveur des femmes, soucieuse de la dimension du genre, élaborée en mars 2007 et appelée « Projet urbain pour le bonheur des femmes » (CPWH). Cette politique prend en compte le contexte général de la vie quotidienne des femmes et ne vise pas seulement à améliorer la facette institutionnelle.

2. Approche politique basée sur les droits civiques des femmes

L'objectif principal du projet est d'améliorer les éléments de l'espace public qui comportent des restrictions spécifiques et qui constituent des inconvénients pour la vie quotidienne des femmes tels que les transports, les trottoirs, les parcs, les infrastructures culturelles et les centres commerciaux. Le projet CPWH est le premier projet de la politique en faveur des femmes, planifié et défendu par le gouvernement local, axé sur les besoins locaux des femmes en tant que citoyennes.

3. Améliorer la bonne gestion de la ville soucieuse de la dimension du genre

Le gouvernement a convoqué les artisans de ce projet et invité des spécialistes, des femmes dans leur qualité de citoyennes et de dirigeantes d'ONG ainsi que des fonctionnaires du gouvernement local spécialisés dans les questions des femmes, de bien-être, de transport, de

logement, de compétitivité de la ville et d'environnement afin de contribuer à l'amélioration de la bonne gestion urbaine de Séoul soucieuse de la dimension du genre.

Le CPWH s'articule autour de cinq domaines d'activités (et comprend 89 sous-projets) :

Séoul aux petits soins : ce domaine vise à promouvoir la participation socioéconomique des femmes en socialisant les soins, longtemps considérés comme faisant partie des tâches des femmes, notamment les tâches ménagères et les soins aux enfants et aux parents âgés.

Séoul au travail : le taux de participation économique des femmes dans la région de Séoul n'était que de 51,9 % en 2006 parce qu'il n'y avait pas d'emplois convenant aux femmes et que celles-ci manquaient de compétitivité. Ce domaine vise à promouvoir un marché du travail sur lequel les femmes peuvent travailler dans un environnement plus sûr et présentant moins de disparités (création d'emplois, formation professionnelle, soutien à l'emploi, aide à la création d'entreprise et mise en place d'un environnement de travail plus favorable aux femmes).

Séoul prospère : ce domaine vise à étendre l'éventail des opportunités offertes aux femmes pour profiter de la culture, des loisirs et du sport.

Séoul sûre : ce domaine vise à assurer la sécurité physique des femmes dans l'environnement urbain ainsi que leur bien-être psychologique en renforçant leurs droits en matière de mobilité par la sécurisation des routes, la prévention des crimes, la construction de zones résidentielles sûres, la mise en place de normes architecturales prenant en compte la dimension du genre et la sécurité des femmes, la construction de trottoirs sûrs pour les piétons et la création de services de réservation par téléphone de taxis réservés aux femmes.

Séoul pratique : ce domaine vise à améliorer l'ergonomie et l'accessibilité des infrastructures publiques et à renforcer les droits des femmes en matière de mobilité.

Les fonctions et projets d'avenir de la Fondation des femmes et des familles de Séoul (SFWF)

La SFWF a coopéré avec le gouvernement métropolitain de Séoul lors de la planification du projet CPWH via une enquête en ligne, des interviews de groupe ciblées portant sur les besoins des citoyennes de Séoul, un forum et un projet de recherche afin de fournir la base théorique à la mise en place du CPWH. Les artisans du CPWH vont formuler des grandes lignes et des perspectives susceptibles de contribuer à la réussite du CPWH et de la bonne gestion urbaine soucieuse de la dimension du genre. La SFWF prévoit également de mettre en place un réseau de coopération mondiale afin de faire avancer la politique de gouvernement local en faveur des femmes. ■

Oratrice **Mme Aurora JAVATE DE DIOS***Présidente de la Coalition contre le trafic des femmes en Asie et dans le Pacifique (Philippines)*

La lutte contre la traite des êtres humains

Des interventions efficaces et des réponses innovantes à différents niveaux commencent lentement à porter leurs fruits. La Coalition contre la traite des femmes est active dans toutes les régions du monde et comprend 300 branches.

Femmes asiatiques : des progrès dans certains domaines malgré la persistance d'inégalités

Si, de façon générale, le taux de mortalité maternelle a tendance à diminuer dans cette région du globe, de fortes disparités subsistent entre les pays émergents et les pays développés tant au niveau du taux de mortalité maternelle qu'infantile. La majorité des pays asiatiques sont conscients de l'importance d'une politique de santé et de procréation claire, les deux extrêmes en matière de planning familial étant les Philippines, où les moyens de contraception sont strictement interdits, et la Chine, où prévaut la politique de l'enfant unique.⁸ Dans le domaine de l'éducation, l'écart a été comblé dès la fin des années 1980 dans la plupart des pays. La Chine, l'Indonésie et le Viêt Nam ont atteint la parité dans l'enseignement secondaire tandis que dans d'autres pays, comme les Philippines ou la Mongolie, subsiste un écart important dans l'éducation des garçons et des filles (Regional Trends, WAGI, 2006). De nouvelles lois criminalisent aujourd'hui le viol, la violence conjugale et le trafic d'êtres humains.

Ces dix dernières années, l'Asie est devenue la région qui compte le plus grand nombre de femmes travaillant dans les secteurs agricole, manufacturier et tertiaire. Malgré cela, les femmes restent pauvres, travaillent encore majoritairement dans le secteur informel, ont un taux de chômage plus élevé, sont plus pauvres et ont des salaires plus bas que les hommes. Comme les opportunités de travail sont limitées dans leur pays d'origine, elles sont forcées d'émigrer. Aux Philippines, en Indonésie et au Sri Lanka, les femmes migrantes, travaillant essentiellement comme employées de maison, représentent 70-80 % des travailleurs migrants.

Le nombre de femmes travaillant dans des entités nationales élues n'a augmenté que de 1,6 % depuis le début des années 1990. Aux Philippines, il y a une opposition au système de quotas et à la mise en place de mesures spéciales temporaires. Aucun pays en Asie du Sud-Est n'est parvenu à combler les 30 % de sièges destinés à des femmes élues. Cependant, dans quelques pays tels que les Philippines, le Pakistan, le Bangladesh ou le Sri Lanka, des femmes ont été élues présidentes mais surtout grâce à leurs relations avec des associations masculines et au nom politique de leurs familles. La situation est en train de changer grâce aux nouveaux, jeunes législateurs.

La traite des femmes : une crise des droits humains en Asie

Les injustices sociales et économiques, l'inégalité des genres, la pauvreté, les guerres civiles et les conflits, les catastrophes naturelles et les crises environnementales n'ont fait qu'aggraver la situation des droits de l'homme dans la région asiatique en général mais aussi la traite des femmes et des enfants, un véritable fléau en matière de droits de l'homme, de genre et de développement.

La mondialisation et l'urbanisation des grandes villes dans le monde ont accéléré l'expansion de cultures et de modes de vie basés sur la consommation et le relâchement de certaines mœurs en matière de sexualité, y compris la demande masculine de sexe commercialisé. De plus, les nouvelles technologies de l'information sont utilisées à des fins d'exploitation sexuelle et renforcent le stéréotype de la femme objet sexuel.

Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, les Philippines feraient partie des principaux pays dont proviennent les victimes de trafic d'êtres humains, la Chine serait à la fois un pays de provenance et de destination, et des milliers de femmes seraient acheminées des pays en développement vers des pays développés (ou vers d'autres pays en développement), dont plus de 225 000 transitent entre les pays de l'Asie du Sud-Est⁹. Selon une étude de l'OIT, l'Indonésie¹⁰ et les Philippines¹¹ sont des pays où de nombreuses femmes cherchent du travail dans d'autres pays d'Asie et du Pacifique, au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique du Nord.

Selon les estimations du rapport annuel 2004 du Département d'État sur la traite des êtres humains, entre 600 000 et 800 000 hommes, femmes et enfants sont victimes du trafic de personnes, dont environ 80 % de femmes et de filles et 50 % de mineurs. La majorité des victimes transnationales ont été utilisées par ce trafic à des fins d'exploitation sexuelle.

La traite des êtres humains est un phénomène déterminé par l'offre et la demande. La demande provient d'hommes d'affaires, d'employés divers, de militaires, de routiers et d'hommes tout à fait banals. C'est une activité lucrative : selon des estimations, les bénéfices annuels des trafiquants se chiffrent entre 5 et 9 milliards de dollars et l'industrie mondiale de la traite, elle, rapporterait 7 milliards de dollars. Le Bureau fédéral d'enquête des États-Unis estime que la traite des êtres humains génère des bénéfices de 9,5 milliards de dollars par an. L'industrie de la pornographie et du cybersexe génère un milliard de dollars par an et, selon les prévisions, serait en expansion.

⁸ Remarques formulées par des femmes syndicalistes et des ONG.

⁹ Département de Statistique des États-Unis, 2003

¹⁰ Les travailleuses migrantes indonésiennes représentaient 37 %.

¹¹ 76 % de tous les travailleurs migrants philippins travaillant dans d'autres pays asiatiques en 1997 étaient des femmes.

Une analyse intégrant la dimension du genre est nécessaire afin de mettre en place des programmes stratégiques d'intervention. Comme l'affirme D'Cunha (2002), « *l'industrie du sexe repose sur des convictions idéologiques phalocrates ; le sexe est un droit réservé aux hommes ainsi qu'une marchandise ; ce sont essentiellement des femmes qui offrent leurs services sexuels, elles sont des corps sexualisés et des marchandises destinées à l'assouvissement de ce droit des hommes* ». La traite des êtres humains est un phénomène lié au genre, enraciné dans des constructions idéologiques et dans l'institutionnalisation des rôles sociaux stéréotypés des hommes et des femmes.

Pendant longtemps, l'Asie a été un lieu majeur de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Dans la région du Mékong, la Thaïlande a été le centre du commerce sexuel dû à sa prospérité économique et à sa proximité géographique avec des pays comme le Myanmar, le Laos, le Viêtnam et le Cambodge. Le Cambodge connaît le taux de propagation le plus rapide au monde de l'épidémie de VIH/sida, avec environ 180 000 malades¹², à cause de l'essor de l'industrie du sexe qui a pris au piège de la prostitution plus de 20 000 jeunes filles, dont 35 % ont entre 12 et 17 ans¹³.

En Asie du Sud-Est, le trafic intra- et interrégional est intense. Des femmes originaires des Philippines et d'Indonésie sont acheminées vers le Japon, Singapour, la Malaisie, Hong Kong et la Corée. Une étude récente réalisée par le gouvernement philippin confirme que le pays envoie des travailleurs migrants vers 125 pays et que des cas de traite d'êtres humains ont été répertoriés dans au moins 74 pays, dont de nombreux cas au Japon, quelques-uns en Malaisie, à Hong Kong, en Corée, à Taiwan, dans certains pays du Proche-Orient, jusqu'à Lagos, en Côte d'Ivoire, au Nigeria et à Saipan dans les îles Mariannes du Nord¹⁴. Les gouvernements doivent s'attaquer à ces problèmes parce que les lois sur la traite des êtres humains ont un effet dissuasif.

En Asie de l'Est, le Japon compte la plus grande industrie de divertissement proposant des femmes provenant d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. La Chine est le principal pays de destination des femmes d'Europe de l'Est et de Vietnamiennes destinées au mariage et utilisées pour compenser la pénurie de femmes et le déséquilibre démographique de la société chinoise. Il en va de même à Taiwan.

En Corée, aux alentours et à l'intérieur des bases militaires, il existe des tas de maisons closes, plus ou moins cachées, des bars et des établissements liés au sexe où travaillent légalement 18 000 prostituées et illégalement environ 9 000 prostituées. En Asie du Sud, le trafic intra- et interétatique est intense. Rien qu'en Inde, il existe plus de 1 000 quartiers rouges et de maisons closes dans des grandes villes comme Mumbai, Calcutta et New Delhi, proposant des femmes provenant du Népal, du Bangladesh, du Myanmar et du Bhoutan.

Le bien-être physique et moral des victimes a été mis à mal et c'est pourquoi elles ne pourront pas intégrer tout de suite la vie active. L'argent destiné aux programmes de réhabilitation de ces victimes aurait pu être utilisé à d'autres fins telles que l'éducation ou le bien-être économique des femmes. Les conséquences de la traite des êtres humains sont nombreuses : séquelles sur la santé, violences physiques, séquelles psychologiques, discrimination sociale et exclusion des victimes au sein de leur communauté d'origine.

En Asie, des actions ont commencé à être menées en 2000 par la ratification de la définition consensuelle de la traite des êtres humains et par l'adoption de plusieurs lois visant à lutter contre le trafic de personnes par 11 pays. Dans d'autres pays, il existe des dispositions légales qui pénalisent la traite des êtres humains, auxquelles il faut ajouter des plans d'action et des programmes. Entre pays voisins existent des comités interagences, des accords bilatéraux et des mémorandums.

L'approche peut être préventive ou législative. Les forces de police doivent être formées et les victimes doivent recevoir de l'aide. Les programmes peuvent cibler les survivants afin d'aider ces victimes à s'en remettre. Les programmes peuvent également s'attaquer à la demande masculine et au comportement des hommes. Aux Philippines, un projet visant à éduquer les jeunes garçons en matière de sexualité (entamé en 2003 et toujours d'actualité) a déjà montré qu'il était possible de s'attaquer à la demande masculine. Un projet identique a également été mis en place au Mexique. Les gouvernements des villes peuvent transposer des lois nationales au niveau local et promulguer des arrêtés applicables dans les villes. Certains pays diffusent également de la documentation au sujet de la traite des êtres humains et lancent des campagnes de sensibilisation insistant sur les droits humains et sur l'intégration de la dimension du genre.

En guise de conclusion, l'égalité des genres devrait faire partie intégrante des mesures politiques, des politiques de développement, des décisions et des processus. L'égalité des genres doit être visible et mesurable en termes de résultats. La traite des femmes et des filles sape les efforts entrepris en matière d'égalité des genres et de droits de l'homme. ■

¹² PNUD, 1999.

¹³ UNICEF, 10 octobre 1999

¹⁴ Dossiers CATW, 1996-2001

Débat et Conclusion

DÉBAT

Une impression demeure : l'**égalité des genres au Pakistan et en Corée du Sud va de mal en pis**. Mme Aziz réfute cette affirmation, déclarant que certaines lois ont été amendées, que l'entrepreneuriat féminin est soutenu par les organisations de femmes (Inde), que la Chine compte plus de 40 % de femmes entrepreneurs dans le secteur économique et qu'au Bangladesh, de nombreuses femmes érigent des entreprises à l'aide de microcrédits. La situation progresse certes, mais trop lentement.

Au Pakistan, les femmes des **villages** sont bien plus en retrait et désavantagées. Les femmes n'ont pas le droit de quitter leur foyer, elles n'ont pas accès aux soins de santé, aux soins de santé prénataux et post-nataux, ni à l'éducation. Au nom de l'honneur, des filles peuvent être assassinées et des viols passés sous silence. Dans les **zones urbaines**, le processus d'émancipation des femmes se déroule bien plus facilement grâce à la concentration des informations et des services. Pour autant, les défis comme le système de transport de masse et le risque de devenir la cible de vols ou d'agressions sexuelles compliquent la vie urbaine. Dans le cas du **trafic**, la vie villageoise n'offre plus la sécurité d'antan en raison de l'indisponibilité d'informations dans les zones éloignées.

En 1992, l'**Inde** a amendé la Constitution et fixé un **quota de 33 %** de femmes dans toutes les autonomies locales. Des millions de femmes participent aujourd'hui à la vie politique et ont changé le visage de l'Inde en ce qui concerne la participation féminine. La difficulté consiste maintenant à transposer ce quota au niveau de l'État et du Parlement.

Le gouvernement central au Bangladesh et en Inde promeut aujourd'hui auprès des pauvres ruraux et urbains des groupes d'**auto-assistance**, sorte de groupes de microcrédits réunissant une vingtaine de femmes et s'octroyant mutuellement des prêts. Ces groupes ont permis l'instauration de la participation politique.

La plupart des femmes du paysage politique de l'Inde sont soumises à des **contraintes politiques** car très peu de femmes désirent participer à la vie politique. Tant qu'elles travaillent pour la société, le reste n'a aucune importance.

La signature de **conventions et de mesures internationales** (CEDAW, objectifs du Millénaire pour le développement...) n'a pas un impact considérable au niveau local. Il importe donc de s'adresser à ces personnes et de leur indiquer l'existence de ces mesures.

L'Inde compte 7 500 kilomètres de côtes. À ce titre, les villes côtières sont les plus peuplées. On craint que d'ici 2020-2030, certaines villes soient submergées et que la calotte neigeuse himalayenne (la principale source d'eau de la région) soit réduite de 1/5. Le **changement climatique** constitue un problème majeur à surmonter.

En Inde, un pays où règnent les normes conservatrices, la loi autorise le **congé de paternité** après la naissance d'un enfant.

Autrefois, seules les femmes mariées bénéficiaient d'une telle protection. Entérinée en 2006 en Inde, la loi sur la **violence familiale** protège les filles (sœurs, filles...) contre la violence familiale. Pour sa part, Séoul a mis en place une ligne téléphonique d'urgence pour les victimes. Même les pays les plus avancés n'ont pas mis fin à la violence.

CONCLUSION

Points forts

Des mesures juridiques (sur la sécurité et la santé, par exemple) existent, il y a un système de quotas dans la fonction publique, les femmes établissent des réseaux et lancent des groupes d'auto-assistance. Le gouvernement apporte son soutien et les villes sont en mesure d'émanciper les femmes.

Difficultés

Les femmes manquent d'éducation et ne connaissent pas assez la loi, les mesures et les programmes. Les femmes sont souvent démunies et ont un accès limité aux soins de santé et au travail rémunéré. Elles ne sont pas complètement en sécurité dans les villes, au travail et dans leur foyer. Elles sont souvent victimes du VIH/sida et de la traite des êtres humains. Par ailleurs, le ratio des sexes va decrescendo.

Recommandations

En vue d'améliorer le développement économique et les soins de santé, les femmes devraient avoir un meilleur accès à l'éducation. Les femmes et les hommes devraient être plus sensibles aux programmes et aux difficultés présentes et les femmes devraient participer davantage au processus décisionnel. Il importe de faire l'inventaire de ce qui a été réalisé et de ce qui reste à faire, puis de réaliser une feuille de route pour l'Asie du Sud. Les femmes doivent faire pression sur le gouvernement et surveiller les programmes de ce dernier. Il convient d'établir des lois sur les questions des femmes et de sensibiliser l'opinion publique à ces lois. Tout environnement doit être favorable aux femmes. La femme joue un rôle essentiel dans le changement climatique. ■

A5 Pauvreté et migration urbaines des femmes (Amérique latine)



Présidente **Mme María Ignacia BENÍTEZ PEREIRA**

Membre du Conseil régional métropolitain, gouvernement régional de Santiago du Chili



Spécialiste **Mme Elisabeth MALUQUER**

Coordinatrice du Réseau URB-AL 12, Centre euro-latino-américain « Femmes et Ville », Réseau Femmes et Ville

Contributions de la coopération décentralisée aux politiques relatives au genre en Amérique latine

Le Réseau URB-AL 12, qui encourage la participation des femmes aux instances de décision locales, constitue une référence en matière de questions de genre pour la coopération décentralisée.

La coopération décentralisée cherche à renforcer les gouvernements locaux, dans le cadre des processus de décentralisation propres aux pays démocratiques. Le programme URB-AL (1995-2006) de la Commission européenne a contribué à poser les bases d'un modèle de coopération décentralisée en réseau, basé sur l'échange de bonnes pratiques et le partage de connaissances entre les gouvernements locaux de l'Union européenne et d'Amérique latine. Organisé en 13 réseaux thématiques, le programme URB-AL a subventionné 187 projets auxquels ont participé plus de 1 000 villes européennes et latino-américaines et environ 2 000 personnes des différentes instances locales, occupant des postes à responsabilités ou des fonctions spécialisées. Le Réseau URB-AL 12 (2003-2006), coordonné par la Députation de Barcelone, a pu compter sur 450 entités partenaires, qui ont participé aux activités du réseau et lancé des projets de coopération, dont 18 ont bénéficié d'un soutien financier de la part de la Commission européenne.

À la fin de la période de subvention, la Députation de Barcelone a décidé de donner une continuité au réseau, en proposant aux entités partenaires d'intégrer, de manière automatique, le nouveau Réseau « Femmes et Ville ». La mission du Réseau « Femmes et Ville » est de promouvoir l'avancement des femmes dans les instances de décision locales, à savoir dans les institutions politiques, la société civile, les entités publiques et privées des municipalités, ainsi que la progression de l'intégration de la dimension du genre dans les politiques urbaines. La réalisation de ces objectifs s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine et également dans la coopération Sud-Sud, via des projets communs.

Les projets élaborés par le Réseau URB-AL 12 visent l'autonomisation des femmes à partir de différentes stratégies. D'une part, une série de projets sont axés sur la citoyenneté et, d'autre part, des projets se centrent davantage sur les institutions, un vaste éventail de projets intégrant ces deux orientations.

Parmi les projets centrés sur la citoyenneté, on retrouve des projets orientés vers l'insertion sociale des femmes sur le marché du travail, celle-ci étant la pré-condition essentielle qui permet aux femmes de devenir des citoyennes à part entière. Ce sont des projets très variés ; certains visent à créer de nouvelles ressources – par exemple des micro-crédits ou des centres sociaux –, d'autres cherchent à sensibiliser les femmes et à les rendre plus dynamiques, à encourager la mise en place d'associations de femmes, à leur offrir des formations sur les droits de l'homme et à les encourager à participer à la politique, etc.

Les projets centrés sur les institutions visent à y introduire la dimension du genre, en encourageant la création de nouvelles structures pour gérer les politiques d'égalité ou en transformant les formes traditionnelles de gestion sectorielle des pouvoirs publics en misant sur une approche transversale, intégrant la dimension du genre. De plus, au cours de la majorité de ces projets, un rapprochement vers la société civile s'est opéré, ce qui a été très enrichissant du point de vue de la gouvernance.

La quasi-totalité des projets a fourni des formations à la population et/ou au personnel des institutions publiques, ce qui a engendré de nouvelles connaissances qui se sont matérialisées sous forme de guides, manuels de bonnes pratiques ou autres documents de référence en vue de l'amélioration et de l'innovation de la gestion publique.

Nous pouvons constater que la participation des collectivités locales à des projets en réseau génère des relations au niveau international, présentant un grand intérêt politique et technique à tous les niveaux. En particulier, dans le cadre de l'intégration de la dimension du genre dans les politiques locales publiques, l'ouverture vers l'extérieur ainsi que la mise en place de nouvelles alliances sont essentielles pour faire progresser les femmes plus rapidement. Cela est vrai pour l'Amérique latine, mais pas seulement ; les villes européennes ont beaucoup appris de leurs partenaires de l'autre continent, qui disposaient souvent d'un bagage théorique solide et de pratiques communautaires éprouvées. ■

Oratrice **Mme Cleidy LACAVERTZ**

Présidente du Comité de soutien social de la municipalité provinciale de Cuzco (Pérou)

Pauvreté et migration en Amérique latine

Selon des données de la Banque interaméricaine de développement (BID), 44 % de la population latino-américaine est pauvre et, sur ces 230 millions de personnes pauvres, 40 % sont des indigents qui vivent avec moins d'un dollar par jour. D'après un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) portant sur le développement économique et social de la région entre 1990 et 1999, l'Amérique latine est la région du monde qui présente le plus d'inégalités.

La crise économique a aggravé le chômage dans pratiquement tous les pays de la région et rendu ainsi les conditions de vie encore plus difficiles. Un rapport d'une société d'expert-conseil, Apoyo S.A., de Lima, au Pérou, indique que 51,8 % des 8,2 millions d'habitants de la capitale péruvienne vivent dans des conditions d'(extrême) pauvreté. Selon les données officielles de chaque pays, 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en Colombie, 53 % en Argentine, 45 % au Venezuela et 54 % au Mexique.

Un rapport récent de la CEPAL indique que la mondialisation et les réformes économiques qu'elle a imposées font que 44 % de Latino-américains sont pauvres et 30 % sont menacés de pauvreté. Cependant, quelques progrès ont aussi été constatés : en Bolivie (85,5 % de pauvres en 1976 et 58,6 % en 2001), au Chili et en République dominicaine¹⁵. Les pays où la pauvreté et l'extrême pauvreté ont le plus reculé depuis 2002 sont l'Argentine (de 24,4 % à 13,7 %) et le Venezuela (de 18,4 % à 12,3 %).

Selon les prévisions de la CEPAL pour 2007, la pauvreté totale se situerait à 35 % (190 millions de personnes) et l'indigence à 12,7 % (69 millions), soit 9,8 % de moins qu'en 1990, où elle était de 22,5 %. Ce résultat équivaut à une progression de 87 % vers la réalisation du premier objectif du Millénaire, tandis que la proportion de temps écoulé pour cette même réalisation est de 68 %. Cette progression est dans une grande mesure due au fait que les deux pays les plus peuplés de la région, le Brésil et le Mexique, ont déjà réalisé l'objectif et sont rejoints par le Chili et l'Équateur.

En outre, à côté de l'objectif de réduire de 50 % l'extrême pauvreté et la faim dans le monde, d'autres objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont d'assurer l'éducation primaire pour tous, de réduire la mortalité infantile, de promouvoir l'égalité des genres, d'améliorer la santé maternelle et de combattre le VIH/sida.

En Colombie, au Salvador, au Panama, au Pérou et au Venezuela, l'on observe des progrès similaires ou supérieurs aux progrès escomptés dans ce laps de temps. Par conséquent, « *l'Argentine, la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay et l'Uruguay doivent encore parcourir plus de 50 % du chemin pour atteindre l'objectif* », indique le texte. Le Chili est le seul pays qui ait réduit de moitié la pauvreté totale, celle-ci étant passée de 38,6 % en 1990 à 13,7 % en 2006.

Les **facteurs** qui expliquent la **réduction de la pauvreté** sont la croissance élevée du produit intérieur brut (PIB) par habitant, la création d'emplois, la diminution de ce que l'on appelle de taux de dépendance (nombre de personnes dépendant d'une personne active) et la mise en œuvre de politiques sociales entraînant certes plus de dépenses, mais qui se sont révélées plus efficaces. Dans certains pays d'Amérique centrale, l'augmentation des transferts d'argent que les travailleurs migrants envoient à leurs familles a également joué un rôle important dans la réalisation de cet objectif. Les salaires ont augmenté dans quelques pays, mais ils n'ont pas contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté. Entre 2004 et 2005, les dépenses sociales publiques représentaient en Amérique latine en moyenne 15,9 % du PIB, soit 3,1 % de plus qu'en 1990 et qu'en 1991. La réalité des **migrations** mondiales a forcé presque tous les pays à revoir leurs politiques d'admission des immigrants, ainsi que les quotas de droits, les restrictions et les avantages octroyés à leurs citoyens et résidents.

Les **pays de destination classiques** des migrants sont l'Australie, les États-Unis et le Canada, l'Espagne et l'Italie. D'autres destinations importantes sont le Canada (qui compte un demi-million de migrants latino-américains), les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Australie et le Japon. La population latino-américaine établie aux États-Unis (38,8 millions de personnes) a dépassé en nombre la population afro-américaine (38,3 millions), devenant ainsi la plus grande minorité ethnique dans ce pays.

Sept immigrants sur huit sont entrés dans ces pays par des voies hautement régularisées qui servent les besoins des pays d'accueil, ainsi que les immigrants eux-mêmes. Malheureusement, dans de nombreuses démocraties occidentales, il existe des politiques de discrimination et de restrictions fondées sur la race, l'ethnie ou le genre.

Une majorité impressionnante de réfugiés du monde (près de 30 millions de personnes, souvent des adultes) se dirige en règle générale vers les pays voisins moins développés.

¹⁵ Selon la Banque mondiale

Migrants et marché du travail

Les consommateurs, les investisseurs et les entreprises du pays d'accueil qui emploient les migrants mettent l'immigration à profit pour leur confier des postes qui ont été refusés par la main-d'œuvre locale et légale. En général, pour les travailleurs, il s'agit d'un mélange d'avantages et d'éventuelles pertes de perspectives.

Environ 10 à 15 % des migrants dans les pays riches sont des clandestins ou ont perdu leur statut de personne en situation régulière. Les immigrés qui n'ont pas d'autorisation de séjour entrent généralement dans le pays par des voies illégales, bien qu'une grande majorité d'entre eux (environ 40 % aux États-Unis) entrent légalement sur le territoire et y restent après l'expiration de leur visa. Une autre catégorie concerne ceux qui entrent avec un visa, mais qui ne respectent pas ses modalités, généralement en acceptant un travail.

Le flux de travailleurs nés à l'étranger a donné un nouveau souffle au secteur manufacturier, ainsi qu'un nouvel élan au secteur tertiaire. Dans ces pays est apparue une aristocratie de classe moyenne qui, auparavant, ne pouvait pas s'offrir certains services à domicile, relativement bon marché aujourd'hui, et proposés par des migrants. Les migrants ont développé une mobilisation informelle des chaînes de recrutement et sont engagés via des réseaux, ce qui entraîne des concentrations de plusieurs ressortissants dans certains emplois, qui sont littéralement étiquetés de créneau ethnique.

Soupape de sécurité de l'immigration

Dans toute entreprise, 70 % des coûts sont des coûts salariaux (salaires et avantages professionnels). L'on comprend donc que, dans les économies développées, on est en présence de deux conditions classiques qui sont les précurseurs de l'inflation : les citoyens ont de plus en plus d'argent à dépenser, la croissance s'accélère, les entreprises recherchent désespérément des employés et des ouvriers (en particulier ceux qui ont des compétences spécialisées) et ne lésinent pas sur le salaire pour les attirer. Il semble que cette situation n'ait pas atteint ses limites compte tenu du flux constant de main-d'œuvre étrangère aux États-Unis, qui continue à intégrer suffisamment de travailleurs à l'économie, permettant ainsi de stabiliser l'augmentation des salaires. C'est ce que certains spécialistes appellent « la soupape de sécurité de l'immigration ».

Conclusion

Les statistiques indiquent avec fiabilité que les pressions migratoires augmenteront dans les 30 prochaines années : l'on estime que l'ensemble de la main-d'œuvre native des pays industrialisés se réduira tandis que celle de ce que l'on appelle « les pays en voie de développement » sera multipliée par deux.

Afin de résoudre le problème de la pauvreté et de la migration en Amérique latine, il faut mettre en place des politiques économiques et sociales claires. Voici quelques recommandations pour améliorer le capital humain dans des domaines spécifiques.

- Améliorer la fiscalité dans la région en diminuant les exemptions et les exonérations d'impôts sur les bénéficiaires, qui ont tendance à avantager les groupes les plus puissants, et lutter contre l'évasion fiscale.
- Offrir une meilleure éducation à un public plus large par des programmes d'éducation bilingue et biculturelle, afin de réduire l'écart lors de la scolarisation et d'améliorer la qualité de l'enseignement.
- Promouvoir l'accès égalitaire à des services de santé par la mise en œuvre de programmes centrés sur la santé des mères et des enfants.
- Mieux identifier les secteurs qui doivent être ciblés par les politiques sociales. Pour ce faire, la CEPAL recommande aux pays de déterminer la phase démographique des différents secteurs. Tandis que certains souhaitent réduire immédiatement la sous-nutrition et la mortalité infantile, d'autres envisagent plutôt de relever des défis en matière d'enseignement supérieur et de systèmes de santé. ■



Oratrice **Mme Diana Mirian MILOSLAVICH TÚPAC**

*Coordinatrice du programme de développement local, de participation politique
et de décentralisation du Centre de la femme péruvienne «Flora Tristán»*

Membre du Réseau de la femme et du logement d'Amérique latine

Les femmes migrantes et leur impact économique en Amérique latine

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la migration pour des raisons sociales, culturelles, économiques et politiques est devenue un phénomène féminin qui a mis du temps à devenir visible en raison de l'absence d'informations pertinentes et d'une certaine résistance face à de nouvelles approches intégrant la dimension du genre. Les femmes migrantes représentent 49,6 % des flux migratoires dans le monde.

Les inégalités entre les genres font que l'expérience migratoire est différente pour les hommes et pour les femmes. Malgré la distance, les femmes constituent la source de revenus de leur ménage et, grâce aux transferts d'argent, elles exercent une influence sur le développement de leur communauté d'origine. En 2003, les transferts d'argent vers l'Amérique latine ont été supérieurs au montant total des investissements étrangers directs et à l'aide au développement. Selon des estimations du Fonds bilatéral de la BID, les migrants ont envoyé 38 milliards de dollars, essentiellement en provenance des États-Unis et d'Europe, d'Espagne notamment.

En Amérique latine, des pays comme le Salvador, la République dominicaine et le Nicaragua ont des économies qui dépendent de ces transferts d'argent, qui représentent 10 % de leur PIB, et dans une moindre mesure, l'Équateur et le Pérou, mais aussi le Mexique, parmi d'autres.

En Europe et aux États-Unis, les femmes migrantes prennent soin des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées ou vivant avec une limitation, et effectuent des travaux domestiques. À côté des formes traditionnelles de migration, il existe des flux migratoires liés au trafic et à la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle ou de mariage auxquels il faudrait prêter davantage attention.

Dans le cadre du débat sur les migrations internationales et leur évolution, la haine, le racisme, la xénophobie et le cautionnement des pratiques discriminatoires fondées sur le genre, l'ethnie ou la nationalité sont aussi des sujets importants. Dans les domaines d'interaction sociale, économique, culturelle et politique, il existe à l'heure actuelle toute une série de ressources et de discours qui sont remis en question, faisant évoluer la conception traditionnelle de l'identité, de l'appartenance et des droits.

C'est pourquoi il est important de créer des espaces de discussion, de dialogue, d'analyse, de recherche de politiques afin de sensibiliser l'opinion mondiale et les gouvernements au phénomène des migrations et de promouvoir des pratiques démocratiques et pluralistes garantissant aux femmes migrantes d'Amérique latine et des Caraïbes des droits, ainsi qu'une vie digne. Ces femmes sont devenues le soutien financier des économies familiales, locales et nationales et sont venues proposer leurs services de soins domestiques en Europe et aux États-Unis. Ce sont toujours les femmes qui se sont occupées de ces services ; maintenant, ce sont surtout les femmes migrantes qui les soutiennent. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

- Comment connaître les **résultats effectifs** du **projet Réseau URB-AL** en termes de progression sur le plan de l'égalité des genres ?
- L'évolution culturelle au sein des organisations est difficile mais nécessaire et elle n'est pas seulement l'affaire d'une poignée de femmes qui militent pour l'égalité des chances.
- Il convient d'observer que le terme « **illégal** » est typiquement masculin. Il existe des synonymes pour « illégal ».
- Il convient d'éviter la **polarisation** (Occident vs Amérique latine). Les problèmes communs des migrantes peuvent être mieux identifiés.
- Ne parlons pas des problèmes, parlons plutôt des solutions et des actions.

CONCLUSIONS

Points forts

Les femmes sont les protagonistes des mouvements migratoires en quête de meilleures conditions de vie pour leur famille et leur communauté. Elles constituent une main-d'œuvre convoitée, notamment pour les emplois pour lesquels les entreprises trouvent peu de candidats dans la population nationale. Souvent, il existe une grande réciprocité entre les immigrés et la population « autochtone ».

Difficultés

Les migrantes éprouvent des difficultés à s'insérer dans la société et sur le marché du travail de leur pays d'accueil. De même, elles vivent souvent dans la précarité et ont un accès limité à la sécurité sociale de leur nouveau pays. Souvent, elles doivent également composer avec une situation juridique problématique et la discrimination.

Recommandations

- Créer des possibilités dans le pays d'origine afin d'éviter la migration de ces femmes.
- Créer un espace de rencontre entre les femmes migrantes et créer des groupes de femmes migrantes.
- Soutenir les migrantes dans leur intégration dans la société et sur le marché du travail.
- Mettre sur pied des réseaux pour l'échange des expériences, la discussion, etc.
- Élaborer une politique qui garantit les droits des migrantes.
- Créer un espace de discussion.
- Définir des stratégies pour sensibiliser les gouvernements.
- Favoriser les pratiques démocratiques.
- Intégrer une perspective de genre dans la question de la migration au sein de la politique locale.
- Rechercher des mécanismes pour la participation active des migrantes. ■



B

Atelier global sur les « Défis économiques »

Mardi 4 décembre 2007, 09:30 – 11:30

B1 Femmes, emploi et égalité des chances



Présidente **Mme Sabine DE BETHUNE**

Sénatrice au Parlement fédéral belge et présidente du groupe politique CD&V, le parti des démocrates-chrétiens flamands, au Sénat

La situation des femmes en Belgique et en Europe

Pour ce qui est de la politique de l'emploi et de l'égalité des hommes et des femmes en Europe, il existe une politique européenne concertée entre tous les membres de l'Union européenne et, dès l'an 2000, ces pays ont un objectif commun convenu au sommet de Lisbonne en 2000. À partir de ce moment, l'accent est mis sur le degré d'activité et de travail des hommes et des femmes. Pour l'an 2010, l'Europe veut atteindre 70 % d'hommes et 60 % de femmes au travail en âge de travailler entre 15 et 65 ans. Les taux d'activité s'élèvent aujourd'hui en Belgique pour les femmes à presque 53 % et pour les hommes à 68 %.

Il y a une importante différence historique d'activité entre les hommes et les femmes (accès plus tardif au marché du travail) et les objectifs fixés sont des politiques concertées et engagées pour encourager les femmes à travailler. Ces politiques sont nationales, régionales et locales, d'où l'importance du forum Dynamic Cities Need Women, qui rassemble ces différents niveaux.

D'après les universités, les ministères et les agences pour l'emploi belges, cette inégalité commence dès les études : les filles réussissent mieux que les garçons, elles font de plus en plus d'études supérieures, mais les choix d'études restent stéréotypés. Au moment de l'accès au premier emploi, un paradoxe se manifeste en Belgique, à savoir que les filles ayant des diplômes plus élevés trouvent plus facilement du travail que les garçons. Par contre, elles sont moins rémunérées et disposent de contrats moins solides que les garçons, de sorte qu'elles retombent plus facilement au chômage.

Les raisons de l'inégalité au moment de ce premier accès au marché de l'emploi sont diverses, à savoir la différence dans le choix des études, le fait que les filles commencent plus tôt que les garçons à former une famille et n'arrivent pas à harmoniser vie professionnelle et vie familiale, et une série d'autres facteurs inexplicables qu'on appelle discrimination. Plus loin dans la carrière, ces inégalités subsistent. Ce fossé diminue néanmoins d'année en année. La raison de ceci est économique, à savoir le fait que les hommes sont actifs dans des secteurs économiques et industriels qui peuvent être gravement touchés par le chômage (grandes usines) tandis que, dans les secteurs où travaillent les femmes (services et administration), les mouvements économiques sont moins brusques. Avec pour conséquence une réduction du fossé entre hommes et femmes.

Au-delà de 50 ans, sept femmes sur dix ne travaillent plus, contre un peu moins de cinq hommes sur dix. Le grand défi est de convaincre les femmes de travailler plus longtemps et de leur présenter un travail adéquat afin qu'elles aient l'occasion de rester actives sur le marché de l'emploi. Ce travail en fin de carrière, comparé aux pays voisins, est un point très faible de la Belgique parce que l'accès massif des femmes au marché de l'emploi s'est fait beaucoup plus tard qu'ailleurs. Les chercheurs font état d'un retard de presque 20 ans. Les autres pays ont commencé cette dynamique dans les années 1950 déjà et ont donc une avance sur la Belgique. De cette manière, les femmes peuvent avoir des droits sociaux complets et des pensions plus importantes et lutter ainsi contre la pauvreté de plus en plus féminisée dans l'Union européenne.

Dans le monde du travail en Belgique, il existe une grande ségrégation horizontale et verticale. Pour ce qui est de la ségrégation horizontale, les femmes se trouvent dans certains secteurs et les hommes dans d'autres, les secteurs féminins étant le tertiaire (44 % de femmes), le secteur public (64 % de femmes), l'enseignement et les soins, et le textile dans le secteur industriel. Cette ségrégation horizontale est importante parce que, selon les évolutions économiques, c'est la base d'application pour le revenu des femmes et leur chômage, par exemple, mais aussi parce que c'est une grande cause de l'inégalité des salaires. Par ségrégation verticale, il faut entendre le fait que, dans tous les secteurs de travail, les femmes sont moins représentées au sommet de l'échelle qu'à la base.

Cette problématique demande la réponse d'une politique ciblée pour donner aux femmes et aux hommes les mêmes chances afin que la femme aussi puisse être indépendante, construire sa propre vie, soutenir sa famille et bâtir des droits sociaux. Ceci interpelle les pouvoirs publics et c'est pour cela que la secrétaire d'État chargée de l'égalité des chances, Mme Grouwels, a choisi de mettre en place dans la Région de Bruxelles-Capitale des projets pilotes qui créent de nouvelles chances pour les femmes dans le monde du travail. ■



Spécialiste **Mme Linda G. BASCH**

Présidente du Conseil national des femmes (États-Unis)

Femmes, emploi et équité

Il est difficile de se pencher sur le statut économique mondial des femmes du fait du manque de recherches et de données précises concernant les femmes.

Des recherches menées par la Banque mondiale ont montré que quand les femmes étaient en bonne santé, avaient une certaine éducation, étaient impliquées dans la vie économique et avaient l'occasion de faire avancer des politiques locales et nationales, leurs familles et leurs communautés avaient des chances de se développer positivement et même de prospérer. Amartya Sen, prix Nobel d'économie, avance qu'aujourd'hui, rien n'est plus important pour le développement que la participation économique, politique et sociale des femmes ainsi que leur émancipation. Et Isobel Coleman, membre du Conseil des relations extérieures, a démontré à l'issue de ses recherches que les femmes engagées dans l'économie, même à petite échelle, s'impliquent davantage que les autres femmes dans la prise de décisions au sein de leur famille et participent plus activement aux affaires publiques et à la vie de leur communauté (Coleman 2004 : 3).

Or, des études ont également démontré que dans la plupart des pays du monde, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement, les femmes évoluent dans le quart inférieur de leurs économies. Partout dans le monde, les femmes représentent environ 70 % de la pauvreté absolue – disposant de moins d'un dollar par jour – et 60 à 90 % des travailleurs à temps partiel. Et même si de plus en plus de femmes sont impliquées dans la vie active et possèdent leur propre entreprise, elles ne possèdent qu'1 % des capitaux mondiaux et, en moyenne, leur salaire est inférieur d'un tiers à celui des hommes, y compris dans les pays les plus industrialisés. Les femmes ne gagnent que 5 % du revenu mondial.

Plus de 2/3 du travail non rémunéré dans le monde est effectué par des femmes, ce qui représente la moitié du PIB mondial. Cependant, en contrepartie de leur travail, les femmes ne reçoivent ni allocations, ni protection légale, ni pension. Dans les secteurs informels, les femmes échappent à la planification macroéconomique et ne sont pas prises en compte lors de l'élaboration des décisions politiques. Dans l'économie formelle, leurs salaires sont inférieurs d'un tiers à celui des hommes, y compris en Europe et aux États-Unis.

Des progrès ont été réalisés, mais lentement. Dans les pays émergents d'Asie du Sud-Est, le ratio actuel sur le marché du travail est de 83 femmes pour 100 hommes. Des recherches ont montré que cette hausse a ajouté davantage de valeur à ces économies que les investissements de capital ou la hausse de la productivité.

Et pendant que nous réalisons des progrès, les femmes continuent toujours à s'occuper, de manière disproportionnée, des tâches ménagères, particulièrement dans les pays en développement. Ainsi, chaque jour, en Afrique, les femmes et les filles parcourent collectivement une distance équivalente à un aller-retour entre la Terre et la Lune, effectuant 16 déplacements pour approvisionner leur famille en eau.

Les femmes n'ont pas un accès égal à l'éducation, à des formations, à la terre, à la propriété, au crédit et aux possibilités d'emploi. La discrimination et la pauvreté ne peuvent pas être dissociées, mais il faut savoir que l'un des défis à relever est le fait que les valeurs culturelles et les pratiques soutiennent ces déséquilibres et inhibent la volonté politique.

Au cours des dernières décennies, les Nations unies ainsi que de nombreuses ONG ont mis sur pied des initiatives visant à réduire les discriminations à l'égard des femmes (la CEDAW en 1979, la Plate-forme de Pékin en 1995). Malgré l'existence de ces conventions internationales, il a fallu fixer les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (en 2000), certains pays ne se préoccupant pas de certaines questions importantes. L'échéance est 2015 et ces initiatives ont déjà eu un certain impact.

Aujourd'hui, 11 chefs d'État sont des femmes, dont 3 ont été élues pour leur programme de réformes : Angela Merkel (Allemagne), Ellen Johnson Sirleaf (Liberia) and Michelle Bachelet (Chili). Pour l'année 2000, la planète comptait 20 femmes ministres des finances, 10 femmes ministres de la planification économique et du développement, et 45 femmes ministres du commerce et de l'industrie. Au Parlement, le pourcentage mondial moyen des sièges féminins est légèrement au-dessus de 17 %, à l'exception du Rwanda qui compte la proportion de femmes, dans les deux chambres du Parlement, la plus élevée au monde avec 49 %. En Inde, plus d'un million de femmes détiennent des sièges dans les conseils de village. L'UNIFEM a formé beaucoup de ces femmes à l'élaboration de budgets locaux soucieux de la dimension du genre et à la promotion des dépenses gouvernementales utiles aux femmes (eau salubre, centres de santé, soins aux personnes âgées, meilleur transport local, horaires de travail souples pour les mères actives).

Selon le rapport du Secrétaire général de l'ONU, les femmes doivent occuper 30 % des postes au pouvoir afin d'avoir un impact réel. Or ce chiffre n'est actuellement que de 15 %, y compris dans les pays développés. Afin d'y arriver, il faut établir des partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Les gouvernements et les villes doivent se soucier des femmes et des filles et exiger des entreprises qu'elles respectent les normes internationales de travail, qu'elles fassent participer les travailleurs et les syndicats dans la mise en œuvre et le suivi de lois sur l'égalité de protection et interdisent le harcèlement sexuel. Les entreprises doivent encourager, à leur tour, les gouvernements à avoir une main-d'œuvre en bonne santé et productive, tandis que les ONG doivent faire pression afin de s'assurer que tous ces éléments sont respectés.

Les femmes décideurs politiques peuvent exercer trois types d'influence : elles ont un sens aigu de la justice sociale, des styles et des visions novateurs, elles se voient comme des représentantes de leurs familles, des autres femmes, des hommes, des enfants, de leur communauté... Elles se soucient davantage des choses essentielles de la vie que les hommes, mais pour pouvoir fournir tout cela, il faut un régime fiscal équitable et prenant en compte la dimension du genre. Depuis 1984, environ 40 pays ont essayé de mettre en place un budget soucieux de la dimension du genre visant à assurer que les régimes fiscaux et les politiques budgétaires ne soient pas défavorables aux femmes. L'une des conditions est un système de données ventilées par genre.

En 2005, 84 % des plus pauvres – environ 69 millions de personnes – ayant reçu des microcrédits étaient des femmes. En 2006, la banque Grameen du Bangladesh a été récompensée par le Prix Nobel de la Paix pour ses prêts sous forme de microcrédits. Les microcrédits en soi ne sont pas suffisants, les femmes doivent également pouvoir acquérir des compétences financières ou de marketing, avoir le droit de garder les fruits de leur travail et de leurs stratégies afin de pouvoir passer des microcrédits à des crédits plus importants. Il faut également prendre en compte des questions de macro-financement et garder les intérêts des femmes à l'esprit. Dans de nombreux pays, des organisations de femmes assurent le suivi des actions des gouvernements visant à établir la justice économique pour les femmes.

Si nous voulons réellement réussir, nous avons besoin d'une société civile active et engagée, d'agences gouvernementales attentives aux besoins particuliers des femmes, d'entreprises garantissant des normes de travail justes et de davantage de femmes dans des postes de pouvoir et de décision. Les femmes sont des actrices essentielles du changement, elles sont tout à fait capables, elles ont du talent et de la détermination. Il nous faut un nouveau contrat social qui reconnaisse tous les droits humains fondamentaux des femmes. ■



Oratrice **Mme Dominique GAUTHIER**

*Directrice générale des politiques de rémunérations et de conditions de travail
au Secrétariat du Conseil du trésor – Gouvernement du Québec (Canada)*

L'équité salariale : l'expérience du Québec pour éliminer les préjugés sexistes enracinés dans les pratiques salariales

D'une superficie d'environ 1,7 million de km², le Québec est la plus grande des provinces canadiennes et sa population compte près de 7,7 millions d'habitants. Au cours des 20 dernières années, la proportion des femmes disponibles¹⁶ pour occuper un emploi est passée de 55,5 % à 71,8 % et leur taux d'emploi¹⁷, qui était de 48 % en 1984, a grimpé à 66,1 % en 2004, un sommet historique. Ainsi, sur les 3,7 millions de personnes en emploi au Québec, on compte 49 % de femmes.

Au fil des ans, un consensus social s'est dégagé pour améliorer les conditions économiques des femmes. Le Québec a été la première province canadienne à adhérer au principe « À travail équivalent, salaire égal » en l'enchâssant dans la Charte des droits et libertés de la personne le 28 juin 1976. Le principe reconnaît que l'égalité de traitement, sans discrimination, est un droit fondamental de la personne. Le 21 novembre 1996, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur l'équité salariale* (LÉS) et a mis en place la Commission de l'équité salariale, chargée de veiller à l'établissement de programmes d'équité salariale et au maintien de l'équité salariale dans les entreprises. Il s'agit d'une approche proactive qui oblige l'employeur à appliquer la LÉS en se conformant à certaines obligations, qui varient selon la taille de l'entreprise. Un salaire égal est octroyé pour des travaux ou fonctions de même valeur, déterminée par l'évaluation des emplois et selon un système de points qui tient compte des qualifications requises, des responsabilités assumées, des efforts exigés, des conditions de travail.

Entrée en vigueur en 1996, les entreprises disposaient d'un délai pouvant aller jusqu'à quatre ans pour réaliser l'équité salariale et d'un second délai de quatre ans à compter de novembre 2001 pour corriger les écarts salariaux et effectuer le versement des ajustements requis. Une fois l'exercice terminé, les résultats doivent être affichés dans des endroits visibles et facilement accessibles aux personnes visées par le programme d'équité salariale. Cet affichage doit comprendre obligatoirement des renseignements sur les droits et recours. L'employeur doit maintenir l'équité salariale dans son entreprise une fois l'exercice terminé.

L'expérience du Québec en tant qu'État employeur

Plus de 500 000 personnes exercent un emploi dans les secteurs de la fonction publique, des commissions scolaires, des collèges et de la santé et des services sociaux. Bien avant l'entrée en vigueur de la LÉS, le gouvernement du Québec se préoccupait de la question des écarts salariaux hommes / femmes et a mis en place une nouvelle structure salariale pour l'ensemble des personnels syndiqué qui a permis un correctif salarial moyen de 6 % à 261 000 personnes exerçant un emploi dans l'un des 304 titres d'emploi à prédominance féminine.

Certains syndicats ont refusé de participer aux travaux car ils désapprouvaient le Programme gouvernemental de relativité salariale et, suite à leurs plaintes, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles certaines dispositions de la LÉS et a ainsi invalidé ainsi le programme gouvernemental qui avait été avalisé par la Commission de l'équité salariale, qui l'avait jugé conforme à la LÉS. Le gouvernement et les syndicats se sont toutefois entendus pour poursuivre les travaux déjà entrepris à l'aide du nouvel outil d'évaluation des emplois développé.

En mai et juin 2006, le gouvernement du Québec a conclu trois ententes sur l'équité salariale visant les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique québécoise, soit 15 % (360 000 personnes) de la main-d'œuvre de la province. Ces ententes respectent la LÉS et le principe d'équité salariale et sont le fruit d'une concertation patronale-syndicale sans précédent et ont nécessité des investissements importants en ressources humaines et financières. Certaines catégories d'emplois à prédominance féminine (éducation, secteur de la santé et des services sociaux) obtiendront des ajustements salariaux très importants au maximum de leur échelle salariale.

Les effets de la loi sur l'équité salariale

Depuis 1997, année de mise en œuvre de la *loi sur l'équité salariale*, l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes est passé de 16,1 % à 13,9 %. Cependant, cet écart salarial se comporte différemment en fonction de l'âge, de la scolarité, de la taille de l'entreprise et de la syndicalisation. La loi ne prend pas en compte ces caractéristiques puisqu'elle vise uniquement la portion de l'écart salarial attribuable à la sous-évaluation systémique des emplois à prédominance féminine.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, une entreprise sur trois a terminé son exercice d'équité salariale, le pourcentage moyen d'ajustement salarial est de 6,5 % et les ajustements salariaux ont augmenté la masse salariale des entreprises de moins d'1 % en moyenne.

¹⁶ Soit la proportion de femmes actives (disponibles pour occuper un emploi) parmi celles qui sont en âge de travailler.

¹⁷ Soit la proportion de femmes en emploi (à temps plein ou à temps partiel) parmi l'ensemble des femmes en âge de travailler.

On y apprend aussi que d'autres effets positifs étaient constatés tels l'amélioration de la logique salariale, la revalorisation des emplois de services aux personnes et à la clientèle, le climat de travail, l'amélioration des rapports entre la direction de l'entreprise et son personnel.

Difficultés au regard de l'application et du maintien de l'équité salariale

L'application de la *loi sur l'équité salariale* peut toutefois s'avérer problématique à certains égards. Absence d'une structure salariale formelle dans les petites entreprises ; le fait qu'une entreprise peut se retrouver avec plusieurs programmes distincts et des structures salariales différentes et les différences de perception du comité d'équité salariale et celle des salariés

Dans la phase du maintien de l'équité salariale, certaines problématiques relatives à la gestion de la rémunération ont été soulevées, dont voici un bref aperçu : le fait que tous les éléments de rémunération à valeur pécuniaire doivent être pris en compte ; le fait qu'une personne salariée peut en tout temps exercer un recours auprès de la Commission de l'équité salariale ; le fait que la prédominance de certaines catégories d'emplois peut changer, que certaines catégories d'emplois peuvent être ajoutées ou abolies et que lors du changement de statut juridique d'une entreprise, l'exercice d'équité salariale doit être repris.

Conclusion

La participation des femmes au marché du travail est maintenant une réalité incontournable et, si une diminution de l'écart salarial entre les hommes et les femmes est observée, cet écart ne touche pas toutes les femmes de la même façon.

La *loi sur l'équité salariale* a permis de réaliser des pas importants dans l'élimination de la discrimination salariale basée sur le genre. Plus de 50 % des entreprises assujetties du Québec ont terminé leur exercice. Au gouvernement du Québec, le correctif moyen du salaire des femmes est de 6 %.

L'expérience démontre toutefois que l'application de la *loi sur l'équité salariale* comporte des difficultés. Il n'en demeure pas moins que la *loi sur l'équité salariale* vient corriger les injustices du passé, vient reconnaître la pleine valeur du travail effectué et vient consacrer l'égalité entre les hommes et les femmes. Le Québec peut être fier d'avoir atteint cet objectif et, conjugué avec les autres mesures mises en avant par le gouvernement du Québec au fil des décennies, telles les hausses du salaire minimum, les droits parentaux et la création d'un réseau de garderies à tarif réduit, peut prétendre contribuer à améliorer l'avancement de la situation économique et sociale des femmes.

Oratrice **Mme Fatemeh GHAYOUR RAZMGAH***Membre du Conseil de la ville de Mashhad (République islamique d'Iran)*

Justice pour les femmes dans le monde de l'emploi

Une répartition des emplois juste et équitable ne se traduit pas nécessairement par un partage à 50/50 entre les femmes et les hommes. Comparées aux hommes, ce sont souvent les femmes qui manquent d'éducation, de formation et de possibilités d'emploi appropriées et elles sont dès lors parfois obligées d'accepter des travaux tels que la prostitution ou des tâches pénibles qui sont préjudiciables à leur bien-être physique et psychologique, parce qu'elles doivent se battre pour entretenir leur famille. Les femmes doivent pouvoir accéder à des emplois convenables et appropriés, offrant des salaires égaux à ceux des hommes pour des conditions et des responsabilités équivalentes. Les femmes doivent se voir offrir les mêmes opportunités d'éducation, de formation et d'emploi que les hommes. Les femmes qui préfèrent rester à la maison méritent également le même respect et la même reconnaissance.

L'Iran a adopté un plan de développement quadriennal. Le premier plan définit la participation des femmes dans les affaires sociales, culturelles, éducatives et économiques tout en veillant à protéger la dignité de la famille et les valeurs religieuses et à améliorer, en même temps, l'éducation des filles. Le deuxième plan vise à fournir une aide sociale aux femmes et aux enfants seuls, qui n'ont personne pour les prendre en charge, à aider les victimes de la guerre ayant perdu la personne qui les prenait en charge, et à accorder des prêts aux personnes mariées. Le troisième plan définit des opportunités de travail pour les femmes ainsi que les améliorations à apporter aux emplois qu'elles occupent à l'heure actuelle. Il offre aux femmes des services de conseil légal et judiciaire. Il établit l'égalité à l'embauche tant dans le secteur public que privé. Les conditions d'embauche et de travail des femmes sont améliorées, tout en protégeant en même temps la famille et en créant un environnement favorable à l'éducation prenant en compte la dimension du genre (en respectant les droits spéciaux des femmes). Le quatrième plan garantit les droits légaux, sociaux et économiques des femmes n'ayant personne pour les prendre en charge tout en assurant la sécurité nécessaire. Les hommes et les femmes effectuant le même type de travail et occupant la même fonction reçoivent un salaire égal.

Afin de trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées les femmes, il faut, dans le cadre des médias, lancer des programmes spécialisés qui défendent l'importance du rôle de la femme en général et qui visent à éliminer les idées erronées et les fausses croyances circulant au sujet des femmes ; il faut mener des recherches à grande échelle, des études et des sondages ; il faut défendre des valeurs justes et des objectifs compatibles avec les enseignements religieux ; il faut définir les droits et les responsabilités des femmes dans la société et élever leur niveau d'éducation.

Par rapport aux décennies précédentes, l'alphabétisation des femmes a énormément progressé. En 1976, l'écart d'alphabétisation entre les filles et les garçons était de 23,4 % tandis qu'en 1996, il n'était plus que de 10,5 %. En 1976, le pourcentage de femmes alphabétisées était de 25,5 % tandis qu'en 2000, ce chiffre atteignait les 80 %. À l'heure actuelle, 97 % de femmes iraniennes poursuivent des études, et pour cette année académique, 51 % des élèves sont des femmes et 49 % des hommes. Le nombre de femmes diplômées, âgées de 20 à 29 ans, est plus élevé que celui des hommes, et les femmes poursuivent des études dans pratiquement tous les domaines. Dans l'enseignement supérieur, il y a plus d'étudiantes que d'étudiants.

Les obstacles culturels et sociaux ont été éliminés en grande partie. La création d'établissements scolaires, primaires et secondaires, destinés aux filles, partout dans le pays, leur permet d'atteindre des sommets plus élevés.

Des mesures légales ont également été adoptées en faveur des femmes actives : les hommes et les femmes effectuant le même type de travail et occupant la même fonction reçoivent un salaire égal, le congé maternel rémunéré a été prolongé et passe de 3 à 4 mois avec prime annuelle et maintien du poste de travail de la mère en congé. Sur une journée de travail de 8 heures, la mère peut prendre 2 heures pour s'occuper de son enfant.

Les femmes au foyer iraniennes ont un rôle important à jouer dans les processus d'apprentissage et dans la naissance et la mise en place de croyances et de cultures, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Le travail de femme au foyer mérite le respect. D'ailleurs, des coopératives et des ONG ont été créées pour aider ce groupe de femmes à entreprendre des activités sociales. Ainsi, en 1997, 67 ONG étaient dirigées par des femmes, contre 700 aujourd'hui.

En guise de conclusion, la situation sociale des femmes a évolué, les femmes fournissent des services au gouvernement, elles réalisent des actions louables et un tout nouveau secteur d'activités est créé par la même occasion.

Le gouvernement iranien a concentré ses efforts sur la réforme culturelle et l'adoption de lois visant à garantir les droits des femmes actives. Aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes droits, tels que le droit à l'éducation, au travail, à la propriété et le droit de vote et d'éligibilité. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

Le centre Flora Tristán du **Pérou** souligne que des progrès ont été accomplis en matière d'accès des femmes au travail, en Amérique latine et au sein de la communauté andine, mais qu'il y a une **flexibilisation des conditions de travail**. Les femmes ont ainsi effectivement accès au travail, mais ne disposent pas de droits liés au travail. L'Union européenne travaille avec la communauté andine sur ce sujet, mais n'a pas pris en compte les droits des femmes de la communauté andine en matière de travail. Le traité de libre-échange avec le Pérou ne contient pas une seule disposition garantissant les conditions de travail pour les secteurs dans lesquels les femmes sont prédominantes, par exemple l'industrie et l'exportation de produits agro-alimentaires. La ville de Berne déplore également que le rôle des organisations internationales de commerce ne soit pas plus mentionné. De plus, elle voudrait savoir quel rôle joue l'économie globalisée.

Madame Basch réitère que le **macro-financement** au niveau mondial et le **commerce** sont très importants pour les femmes. Elle souligne également qu'il est très important de faire pression sur les organisations de commerce international. Et en même temps, il faut travailler au-delà de ces divergences nationales, au niveau mondial, comme l'ont déjà fait certaines organisations (UNIFEM, Flora Tristán...).

L'UNIFEM a trouvé que l'exemple du **Maroc** était efficace. Selon une étude menée par le Forum économique mondial, ce pays occupe la 107^e place sur 159 en matière d'écart entre les genres, même s'il a essayé de corriger certaines inégalités grâce à l'adoption de budgets intégrant la dimension du genre.

La **Communauté de Castille-La Manche (Espagne)** souligne que, pour les femmes, le plus difficile est d'accéder à des postes à responsabilité. À Castille-La Manche, des efforts importants ont été entrepris à cet égard : la loi sur l'égalité a été adoptée et le département du travail et de l'emploi s'est vu accorder 800 000 euros afin de promouvoir la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Ces aides sont destinées, d'une part, aux employeurs acceptant que leurs employées concilient vie professionnelle et vie privée et, d'autre part, aux femmes afin qu'elles puissent réduire leur journée de travail sans perdre la totalité de leur salaire pour autant. Cet effort a été possible en travaillant de concert avec les agents sociaux. Mais il est tout aussi important d'éduquer les entreprises afin de mener à bien cette conciliation. Le défi ici consiste à ne pas mettre les femmes sur une voie de garage et les empêcher de faire progresser leur carrière. Sur cette question, il est important d'inclure les hommes, en tant que partenaires des femmes.

Afin d'éclaircir quelques doutes sur les **chiffres** dans la présentation de **Madame Ghayour Razmgah**, celle-ci confirme que ces chiffres sont basés sur un recensement national effectué tous les dix ans (1997, 2007) et que vous pouvez retrouver ces statistiques sur <http://amar.sci.org.ir/>.

La **ville de Berne (Suisse)** a des possibilités de plainte basée sur une loi d'égalité pour un salaire égal et équivalent et se demande comment le Québec est arrivé à implémenter le programme sur l'équité salariale et quel rôle ont joué le syndicat et l'État.

L'**Autorité du Grand Londres et le Bureau du maire de Londres** estiment que la situation légale au Canada est très intéressante pour les débats actuellement en cours en Grande-Bretagne, en pleine révision de sa législation anti-discrimination et de ses lois en matière de salaire égal et de discrimination fondée sur le genre. Les rares lois proactives qui existent dans le secteur public ne couvrent pas le secteur privé et ne portent pas sur la rémunération. Aux quelques questions à Mme Gauthier, elle rappelle que la Commission d'équité salariale fait la promotion de la loi et peut faire enquête à sa propre initiative ou suite à une plainte formulée. Les Comités d'équité salariale dans les entreprises de 100 employeurs et plus sont constitués d'employeurs et d'employés qui y ont le même pouvoir.

La Tunisie dit ne pas avoir de problèmes de salaires inégaux (ni dans le public, ni dans le privé) grâce à la grille de salaire, une commission paritaire et des conventions collectives par secteur qui s'appliquent à l'homme et à la femme. Pour la femme, le problème se pose au moment de l'**accès au premier emploi** et à des **postes de responsabilité**. Au Québec, il existe des programmes d'accès au marché de l'emploi qui visent les femmes, les minorités ethniques ou les handicapés.

La ville de Cuzco (**Pérou**) souhaite créer des possibilités de travail destinées aux femmes et exiger des conditions de travail convenables pour celles-ci.

Y-a-t-il en **Iran** une politique de promotion de la **femme sur le marché de l'emploi**? L'Iran a des lois qui soutiennent les décisions des femmes de travailler ou de rester à la maison. Les femmes ne sont pas forcées de rester à la maison.

Au **Mali**, le tout premier problème est la naissance d'une fille. Les quelques filles qui ont reçu une éducation souffrent de nombreuses discriminations sur le marché de l'emploi. De même, en politique, la femme ne reçoit pas autant de ressources de fonctionnement que les hommes. Au niveau gouvernemental et au niveau de la société civile, il y a des tentatives de solution (subventionnement, cours d'alphabétisation). Juridiquement, la constitution malienne protège bien la femme, mais dans la pratique il continue à y avoir des problèmes. L'Agence nationale pour la promotion de l'emploi a été créée de sorte que la femme a le droit de s'affirmer dans d'autres domaines si elle n'a pas de travail. Beaucoup de femmes se sont tournées vers la microfinance.

CONCLUSIONS

Points forts

- L'accès aux études est plus grand, mais les parcours de carrière sont différents de ceux des hommes (démarrage plus lent, interruption de carrière).
- Il existe des budgets intégrant la dimension du genre.
- Les aspects sociaux et politiques sont des facteurs de changement : les femmes engagées dans l'économie jouissent d'une plus grande implication dans la prise de décisions, tant dans la sphère publique que privée.
 1. Certaines initiatives « top-down » existent :
 2. Canada : pro-activité de la loi sur l'égalité salariale
 3. Iran : l'éducation fait augmenter le niveau d'alphabétisation et le travail rémunéré des femmes
 4. Protection du rôle des femmes dans la famille et la vie sociale
 5. Espagne : subventions pour faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

Difficultés

- En matière de genre, on assiste à une ségrégation horizontale, par secteur (secteur féminin = tertiaire), et à une ségrégation verticale, les femmes étant peu nombreuses à accéder à des fonctions de décision et de management.
- Féminisation de la pauvreté : 70 % des pauvres absolus sont des femmes et elles ne possèdent qu'1 % des capitaux du monde.
- La loi n'est pas toujours appliquée.
- L'économie mondialisée rend les choses plus difficiles.

Recommandations

Les objectifs politiques doivent être :

- d'implémenter les initiatives déjà prises ;
- de rendre la structure des taxes sensible au genre ;
- de recueillir des données pour mesurer la situation des femmes ;
- de rendre obligatoire la législation sur l'égalité salariale ;
- de donner à la loi sur l'égalité salariale une base constitutionnelle ;
- d'associer les hommes à toutes les initiatives ;
- d'impliquer les acteurs économiques internationaux. ■

B2 Femmes et entrepreneuriat



Présidente **Mme Françoise FONING**

Présidente mondiale de l'Association mondiale des femmes chefs d'entreprises

Femmes et entrepreneuriat : le cas particulier de l'Afrique

L'Association mondiale des femmes chefs d'entreprises (FCEM) est une association pionnière fondée en 1945 dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en réunissant dans un vaste réseau d'échanges les femmes ayant en commun l'esprit d'entreprise. Aujourd'hui, la FCEM est présente dans plus de 60 pays répartis sur les cinq continents, dont la majorité se trouve dans les pays en développement. Le nombre total de membres s'élève à 600 000 personnes.

Soixante ans après sa création, la FCEM est la voix unifiée et porte-parole des femmes chefs d'entreprises du monde, dont elle défend les intérêts auprès des gouvernements et des instances internationales, publiques ou privées.

Un des objectifs de la FCEM consiste à favoriser l'accès des technologies de l'information et de la communication aux femmes dans ces pays. En effet, la révolution industrielle qui a façonné le monde du 20^e siècle a été marquée par l'avènement des technologies lourdes, caractérisé par la mise au point d'outils et de machines fonctionnant d'abord à la vapeur puis avec les différents carburants dérivés du pétrole. Ces outils et ces machines étaient généralement, sinon exclusivement, utilisés et exploités par les hommes. Eu égard aux risques liés à leur utilisation, les femmes en étaient exclues.

Aujourd'hui, le développement des ordinateurs et des télécommunications, l'apparition de l'international network (Internet) et l'avancée de la technologie numérique ont consacré les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme la révolution technologique majeure de ce début du 21^e siècle. Or, ces technologies ne présentent aucun risque physique pour l'utilisation et peuvent être disponibles même à domicile, c'est-à-dire à portée de main et à tout moment. Leur maîtrise nécessite seulement l'utilisation des capacités intellectuelles de l'individu, domaine dans lequel les femmes sont au même niveau d'égalité que les hommes.

En conséquence, les femmes, numériquement plus importantes que les hommes sur notre planète, devraient également être les plus nombreuses à maîtriser et à utiliser ces technologies, aujourd'hui indispensables au développement et à la bonne conduite des affaires dans un contexte de globalisation des échanges. C'est pourquoi, dans le cadre du plan d'action FCEM pour la prospérité, ces technologies apparaissent dans l'une de nos priorités, qui consiste à favoriser l'accès des technologies de l'information et de la communication aux femmes dans ces pays. Car ces TIC sont de puissants vecteurs de commerce international. La plateforme Internet Candgo que nous avons développée à la FCEM est significative à cet égard car elle facilite l'intégration des femmes entrepreneurs des pays en développement dans le système commercial international.

En effet, les plates-formes Internet FCEM sont une application de technologie de pointe qui offre aux associations nationales et aux entreprises la possibilité de communiquer, de gérer leurs entreprises et d'en faire la promotion et le marketing en ligne, en utilisant des outils performants, dans les bureaux virtuels sécurisés, et surtout à travers le B to B Marketplace et la bourse de partenariat interactive. ■



Spécialiste **Mme Astrid PREGEL**

Présidente de Feminomics Inc. (Comté de Fulton, Atlanta – États-Unis)

De la micro-entreprise à la petite entreprise : L'importance du microfinancement pour l'émancipation économique des femmes

Le microfinancement est souvent confondu avec le microcrédit, lancé il y a 30 ans au Bangladesh par le Dr Muhammad Yunus, lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2006. Le microcrédit est en pleine évolution et inclut maintenant d'autres services, c'est pourquoi l'on parle de microfinancement. Le principe de base consiste à proposer des services financiers, souvent des crédits, à des personnes pauvres, qui ne remplissent pas les conditions pour pouvoir bénéficier des services bancaires standard, afin qu'elles puissent lancer des micro-entreprises dans des secteurs informels de l'économie.

Ces microcrédits ont émergé grâce à des **instituts de microfinancement (MFI)** et ont été lancés souvent par des personnes ayant à cœur d'aider les pauvres. Des services intégrés peuvent également être proposés, notamment par des organisations non gouvernementales traditionnelles : soins de santé, conseils en nutrition, cours d'alphabétisation, formations commerciales, autonomisation. La majorité de ces prêts sont accordés à des femmes et, pour de nombreuses entités, l'idée que des femmes reçoivent des crédits et soient à la tête de petites entreprises est une idée tout à fait nouvelle. C'est la raison pour laquelle tout un travail d'autonomisation est nécessaire et l'époux et la famille sont amenés à participer.

Les taux d'intérêt, à moins qu'ils ne soient subventionnés, sont assez élevés parce que les coûts administratifs de ces petits crédits sont importants. Les taux peuvent varier entre 20 % et 100 %. Certaines personnes ont du mal à accepter la manière dont fonctionne le microfinancement, mais il est nécessaire d'en faire une activité viable financièrement et de s'éloigner des limites de l'assistance au développement et des œuvres caritatives.

Selon des estimations, il y aurait environ 3 000 MFI dans le monde, dont 300 très importants et 30 à 40 qui assurent 75 % des petits prêts dans le monde. Ces instituts sont très lucratifs et les plus importants ont atteint 114 millions de clients courant 2005 et, selon des estimations de la Banque mondiale, auront atteint 500 millions de clients dans dix ans. Des entités commerciales commencent à s'y intéresser à cause des retours sur investissement particulièrement attrayants.

Le microfinancement est important car sur les 114 millions de personnes qui reçoivent de l'aide chaque année, environ 80 % sont les personnes **les plus pauvres** de la planète et il est particulièrement difficile de les atteindre. Les prêts par microfinancement augmentent d'environ 30 % par an. Ils ne constituent pas une aumône, mais bien un prêt, une assistance respectant la dignité des personnes et c'est cela qui caractérise son approche unique pour atteindre les gens.

Le microfinancement entraîne des améliorations en matière de nutrition, de santé, de niveau d'éducation et d'autonomisation et permet aux femmes de devenir réellement indépendantes. La majorité des pauvres de ce monde (entre 60 et 80 %) sont des **femmes** et, sur les 80 millions de personnes très pauvres qui obtiennent un microfinancement, 84 % sont des femmes. Le microfinancement est très important pour les femmes parce qu'elles sont responsables de 80 % de la production alimentaire mondiale, mais ne sont propriétaires que de 7 % des terres, ce qui fait qu'elles ne disposent pas de garantie pour se voir accorder un prêt. Elles sont dépendantes au départ et le microfinancement est en train de favoriser leur émancipation économique. Les intérêts de remboursement atteignent presque les 100 % et le fait que les taux d'intérêt couvrent les coûts en fait une activité économique très attrayante.

Les femmes comptent en matière d'économie parce que leur travail représente 40 % de l'économie mondiale mesurable et que 50 % de l'économie informelle est entre les mains des femmes. Depuis les années 1970, les femmes ont occupé 2 emplois sur 3 dans le monde. Si l'on inclut les tâches ménagères non rémunérées, alors les femmes travaillent au moins 35 % de plus par semaine que les hommes. **Les femmes sont essentielles en matière de réduction de la pauvreté** parce que quand les femmes sont en charge de leurs revenus, leur famille en bénéficie 20 fois plus que quand ce sont les hommes qui les gèrent. Quand les mères sont responsables des revenus de la famille, les enfants sont plus grands, mieux éduqués et en meilleure santé. Et c'est à la lumière de ces deux vérités que le microfinancement est efficace.

Pour ce qui est de la **commercialisation des institutions de microfinancement**, il est important de remarquer que cette évolution peut présenter des avantages et des inconvénients. Les marchés commerciaux ont le potentiel pour répondre à la demande des pauvres de la planète tandis que le microfinancement n'arrive qu'à atteindre 10 % des personnes pauvres de la planète à l'heure actuelle. Le risque est que ces institutions commerciales soient plus intéressées par les retours financiers que par les améliorations sociales qu'elles pourraient apporter.

Les femmes pourraient passer d'une micro-entreprise à une petite entreprise, c'est ce que l'on appelle un environnement commercial propice à l'autonomisation. Si ce lien pouvait être établi et les femmes pouvaient devenir des chefs d'entreprise reliés à leurs communautés et à leurs économies, alors la pauvreté pourrait être éradiquée. ■



Oratrice **Mme Iram MASUD**

Directrice principale de l'organisation pour l'autonomisation, l'alphabétisation et l'avancement des femmes (Weldo – Pakistan)

Femmes entrepreneurs : Les portes d'Asie du Sud s'ouvrent au progrès

Ouvrir les portes du développement aux « femmes entrepreneurs » peut stimuler le progrès économique dans les pays asiatiques en développement. Nous utilisons l'expression « femmes entrepreneurs » pour désigner des femmes qui sont à la tête d'une PME et, pour la définition de PME, nous nous rallions à la définition en vigueur dans la majorité des pays asiatiques.

L'**Asie du Sud** est une région très pauvre où 31 % de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Il s'agit de la région affichant le taux d'analphabétisme le plus élevé, car le taux de fréquentation de l'enseignement primaire n'est que de 74 % et plus de la moitié de la population adulte est analphabète. La discrimination à l'égard des filles commence bien avant leur naissance, avec les fœticides des filles, et les accompagne durant toute leur vie sous la forme de divisions en castes, classes sociales, religions et ethnies.

En Asie, tous les **problèmes rencontrés par les femmes entrepreneurs** découlent de l'inégalité entre les genres. Même si le bon sens plaide en faveur d'une présence plus affirmée des femmes entrepreneurs parce qu'elles pourraient ainsi contribuer à l'épineux problème du développement, à la réduction de la pauvreté, à l'alphabétisation et à l'amélioration de la santé, des préjugés sociaux et culturels profondément enracinés dans les mentalités empêchent 50 % de la population de contribuer à l'économie.

Les femmes ont une source de revenus dérisoire et n'ont pas accès au capital pour financer leurs projets. Parce que leur accès aux ressources financières et au capital est limité, les femmes n'ont pas de garanties à offrir aux banques afin de se voir accorder un prêt. Elles n'ont pas de garanties pour souscrire un prêt, car elles n'ont pas le droit de posséder des terres et des propriétés. En matière de crédit, les femmes sont perçues comme un risque à cause des préjugés circulant à leur égard. Elles ne reçoivent que 10 % des prêts commerciaux, lesquels sont parfois négociés par des hommes. C'est ce que nous appelons l'entrepreneuriat féminin par substitution.

Il y a également un manque de formation et d'opportunités de renforcement des compétences. En Asie du Sud, moins de 2 % de femmes sont inscrites au deuxième niveau de formation professionnelle car celle-ci n'est pas perçue comme nécessaire pour elles, d'autant plus qu'elles sont déjà débordées par les responsabilités découlant d'une famille nombreuse.

Leur accès aux marchés locaux ou mondiaux est limité parce qu'elles ne sont pas capables de commercialiser leurs produits de manière stratégique par manque de formation. Elles ne peuvent pas voyager toutes seules et se rendre sur des marchés internationaux parce qu'elles ont peur des préjugés et d'être victimes de harcèlement. Comme elles ne connaissent pas le monde extérieur, elles rencontrent des problèmes sociaux à l'heure de lancer et de faire marcher leur entreprise.

Le gouvernement, les organismes de commerce et les chambres de commerce pour femmes ont presque exclusivement pour membre des hommes, qui n'imaginent pas que les femmes entrepreneurs puissent avoir des problèmes et, partant, ne leur offrent aucun soutien.

Les femmes possédant leur propre PME¹⁸ en Asie du Sud-Est ne représentent qu'une infime fraction (10 %) du secteur économique dans son ensemble, alors qu'elles constituent 49 % de la population. Les hommes (51 % de la population) détiennent 90 % des PME.

Ensuite, les femmes entrepreneurs travaillent généralement dans des secteurs peu rentables, les secteurs les plus porteurs étant réservés aux hommes. Cette discrimination est due aux préjugés sociaux et culturels ambiants qui influencent toute initiative, même prise par une femme.

L'Asie abrite un grand nombre de femmes entrepreneurs potentielles qui peuvent contribuer de façon significative au développement de leur nation et de la région asiatique dans son ensemble. Les conséquences de **l'émergence d'un entrepreneuriat féminin en Asie** seraient multiples : création d'emplois, contribution au PIB (10 % d'augmentation), taux de consommation plus élevé par ménage, émancipation des femmes et égalité des genres, création de meilleures cellules familiales et amélioration de la santé des familles et des communautés, réduction de la pauvreté, alphabétisation et meilleures performances scolaires, développement social et économique plus large.

Les femmes entrepreneurs peuvent contribuer au rendement industriel à hauteur de 4 à 10 % voire plus, offrir des emplois supplémentaires à 20 % de la main-d'œuvre et augmenter les exportations destinées à l'Asie du Sud-Est d'au moins 15 %.

¹⁸ Une PME emploie moins de 100 personnes et a un capital inférieur à 100 000 dollars. Les PME représentent 90 % des entreprises en Asie. Elles comptent pour plus de 50 % du total de la production du secteur industriel en Inde et en Chine et entre 10 et 25 % dans la plupart des autres pays asiatiques. Les PME donnent du travail à environ 50 % des travailleurs, elles contribuent à concurrence de 50 % au PIB et représentent environ 35 % du total des activités d'exportation.



Oratrice **Mme Ann LEDUC**

Secrétaire générale des autorités canadiennes en valeurs mobilières (Canada)

Chefs d'entreprises, leaders et décideurs

Mme Leduc a présenté les tendances, les grandes réalisations et les grandes questions sur le progrès de femmes comme chefs d'entreprise, leaders et décideurs. Les constatations¹⁹ au sujet du taux de progression des femmes comme chefs d'entreprise, membres de la haute direction et membres des conseils d'administration sont les suivantes, sur la base des contributions des femmes au Canada en similarité avec les autres économies développées : elles détiennent 800 000 compagnies ; elles contribuent pour \$18 milliards en termes économiques et prennent 80 % des décisions de consommation des ménages. Les femmes contribuent pour 50 % des impôts, 50 % des plans d'épargne retraite et 50 % des placements en fonds communs. Plus de 50 % des étudiants en droit, administration, comptabilité sont des femmes. Le Canada est le leader international en termes de femmes chefs d'entreprises par capital.

Des exemples de femmes entrepreneurs au Canada :

- Madame Liliane Colpron est la fondatrice de la boulangerie Première Moisson qu'elle a créée suite à un divorce car elle devait nourrir ses enfants. Elle a continué à développer l'entreprise et à offrir des produits de qualité, des pains produits de façon artisanale. Selon elle, son succès est fondé sur l'écoute et l'intuition.
- Madame Cora Mussely Tsoufidou est la fondatrice des restaurants Cora. En 2004, elle possédait 70 restaurants Cora. Les restaurants Cora offrent des petits-déjeuners d'affaires et depuis peu, ils offrent des déjeuners. Elle a également fondé son entreprise suite à un divorce.
- Madame Phyllis Lambert est la fondatrice du Centre canadien d'architecture et la fille d'un riche homme d'affaires qui est passionnée d'architecture. Elle consacre sa fortune à la promotion du patrimoine et de l'architecture. Elle a été honorée par différents titres et prix.

Les indices de clivage entre les attentes et les réalisations des femmes dans ces domaines sont divers. Le clivage peut être constaté à travers la comparaison de la place des femmes comme moteurs de croissance et d'emploi avec leur place dans les rangs de la haute direction et des conseils d'administration. Les femmes qui siègent aux conseils d'administration représentent 12 % et aucun progrès n'a été réalisé depuis 12 ans.

Les explications possibles de ce clivage sont basées sur certaines études récentes relatives aux mythes qui affectent la perception des femmes comme chefs d'entreprise, décideurs, membres de la haute direction et des conseils d'administration. Les schémas basés sur le genre « un corpus d'hypothèses implicites, ou inconscientes, au sujet des différences basées sur le genre, qui joue un rôle névralgique dans le vécu professionnel des hommes et des femmes »²⁰. Les concepts des schémas basés sur le genre sont identiques pour les hommes et les femmes : les attentes, les évaluations, les performances en tant que professionnels et les perceptions de soi. À titre d'exemple : « Real men don't eat quiche » et « Une main de fer dans un gant de velours ». Ces dilemmes du double standard à gain zéro²¹ démontrent que le leader typique est un homme et les femmes sont des leaders atypiques. Les perceptions sont polarisées. En général, il y a une sur-compétence des femmes et une sous-reconnaissance de leur compétence. Elles sont compétentes mais détestées.

Le gouvernement canadien a reconnu ce dilemme et a pris des mesures de discrimination positive. Il a adopté un plan d'action 2007-2010 pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait :

- la loi sur la gouvernance des sociétés d'État qui prévoit la parité sur leurs conseils d'administration d'ici cinq ans. Il ne s'agit que d'objectifs à atteindre et non d'exigences,
- la loi sur l'équité salariale,
- la parité de représentation dans les lieux de pouvoir,
- la promotion de l'égalité dans la gouvernance locale et régionale. ■

¹⁹ Association de femmes en finances du Québec, dossier présenté à la Commission parlementaire sur les finances publiques, 2007

²⁰ Traduction libre de V.Valian, *Why so slow? The advancement of women*, MIT Press, 1999

²¹ Traduction libre de The double-bind dilemma for women in leadership: *Damned if you do, Doomed if you don't Catalyst*, 2007



Oratrice **Mme Yvonne-Adelaïde MOUNDELE-NGOLLO**

Ministre du commerce, de la consommation et des approvisionnements du Congo

Présidente de la conférence des ministres du commerce de l'Union africaine

Les femmes en gestion et l'entrepreneuriat féminin : cas de la République du Congo

Les femmes congolaises se sont lancées dans l'entrepreneuriat et la gestion d'activités génératrices de revenus. Ces activités sont choisies en fonction soit de leur savoir-faire peu ou mal rémunéré, soit de leur investissement dans leur vécu quotidien. Elles sont donc présentes dans l'alimentation et la petite transformation des produits ruraux, l'import-export, etc. 90 % d'entre elles exercent dans le secteur informel.

Trois caractéristiques singularisent l'entrepreneuriat féminin :

- Après 30 ans d'économie protégée, le Congo possède désormais une économie libérale et a dû développer des capacités d'apprentissage et d'adaptation au monde des affaires en mutation.
- La RDC est un pays post-conflit où l'économie nationale a été dévastée par les hostilités, ce qui a accentué la pauvreté.
- La femme constitue environ 52 % de la population ; elle est alphabétisée à 76 % et participe pour 30 % à la vie active. Les métiers des femmes sont les suivants : éducatrice, veilleuse d'enfants et responsable du travail ménager et des activités de production en milieu rural.

Les possibilités d'accès à l'emploi sont minimales, c'est pourquoi les femmes se sont lancées dans l'entrepreneuriat et la gestion d'activités génératrices de revenus.

Obstacles rencontrés :

- Le manque de perception profonde de l'esprit d'entreprise.
- L'absence de perspective : les femmes qui gèrent rationnellement les ressources à leur disposition (temps, argent...) et d'autres compétences (notaires, avocats...) sont rares. Un centre d'information et de gestion des opportunités d'affaires a été créé à la chambre de commerce de la capitale économique. Son accès est libre mais reste très peu fréquenté par les opérateurs économiques.
- L'accès au financement est difficile vu l'isolement et le refus du regroupement alors que la tendance devrait être la solidarité (tontines, coopératives, sociétés de cautionnement mutuel...).

- Faible motivation à la formation continue, à la poursuite de son perfectionnement.
- Faiblesse de l'esprit de conquête ou d'audace : les femmes ont peu recours aux méthodes modernes de management, de marketing ou encore de communication, dont dépend pourtant l'augmentation du chiffre d'affaires.
- Réflexe atavique de prudence et profond besoin de protection (et d'assistance). La fondation d'un regroupement des plus grandes femmes d'affaires en vue est difficile. Il faudrait investir les chaînes d'importation et de distribution des biens de grande consommation pour suppléer les hommes non-nationaux qui en détiennent le monopole.

Approches et solutions

- Avancer les fonds qui pourraient provenir du gouvernement (ministère, personnels politiques féminins) ou de bailleurs de fonds.
- Créer un cadre des affaires favorable.
- Impulser de nouveaux partenariats afin de créer un impact sur l'entrepreneuriat de la femme.
- Augmenter le taux de monétarisation et de bancarisation de l'économie.
- Favoriser une « discrimination positive » au profit de l'entrepreneur féminin.
- Inciter la femme à se mobiliser.

En conclusion, la mobilisation générale est la solution. Le renforcement de la paix et de la sécurité, les ressources dilapidées au cours des hostilités et leur réparation pourront servir aux activités économiques. ■



Oratrice **Mme Vandana CHAVAN**

*Ancienne maire de la ville de Pune et responsable de l'antenne régionale de Pune (Inde)
du Réseau international Femmes de Metropolis*

**Le programme SMILE (« sourire », en anglais) a redonné confiance aux femmes
– une initiative de Pune (www.smilepune.com)**

Comme dans d'autres villes d'Inde, 40 % de la population de Pune vit dans des bidonvilles. Si l'on donne du pouvoir aux femmes, elles peuvent changer leur style de vie et devenir des « actrices du changement ». La seule solution, c'est de commencer par l'éducation des femmes et de favoriser leur émancipation économique. Au cours d'un projet d'alphabétisation lancé par Mme Chavan dans les bidonvilles de Pune²² (en 2007), lorsqu'elle était maire de cette ville, 44 000 femmes ont appris à lire et à écrire. De plus, de jeunes enfants ont également été scolarisés afin qu'ils puissent apprendre à leur famille à lire et à écrire.

Par le biais de courtes leçons, les femmes recevaient des cours de langue, acquéraient des notions de santé, de vaccination et d'éducation sexuelle, apprenaient comment préserver l'environnement, épargner de l'argent, voter aux élections, comprenaient pourquoi il était important de se regrouper en associations, etc. Ces cours de langue étaient accompagnés d'ateliers professionnels (peinture, cuisine, couture...) et les femmes qui ont suivi l'ensemble des cours avec succès ont souhaité se lancer dans une activité économique qui leur permettrait d'intégrer leurs compétences acquises, sans toutefois savoir comment procéder.

Leur domaine d'activité et leur gamme de produits étaient très limités, de sorte que si elles voulaient rencontrer le succès, elles devaient produire tout un éventail de produits artisanaux capables de toucher une clientèle beaucoup plus vaste. Grâce à une formation, les femmes ont appris à confectionner des sacs à main, des pochettes, des porte-monnaie, des sacs, des étuis pour téléphones portables... Comme la région vit essentiellement de l'agriculture, de l'industrie et des services, les produits artisanaux y étaient rares. Cela n'était, et n'est toujours pas, très facile de former les femmes à du travail qualifié.

Afin d'assurer la qualité des produits et le respect des délais de livraison, ces femmes ont été formées dans des groupes dirigés par une femme en mesure d'investir et de leur donner des idées de conception. Il fallait également mettre en place un magasin et la municipalité, après quelques réticences, a pris en charge le projet conjointement avec SFURTI : elle a offert les infrastructures et une aide financière de départ. Les magasins ont été appelés SMILE (SOURIRE en anglais, Institution de marketing de Savitri pour l'émancipation des femmes). Les femmes ont obtenu un magasin où elles pouvaient vendre leurs produits artisanaux de qualité.

Cette initiative du programme gouvernemental de lutte contre la pauvreté a été reconnue comme un exemple de « pratique d'excellence ». Le gouvernement de l'état de Maharashtra a demandé à d'autres villes de reproduire ce projet qui, à l'avenir, devrait également faire partie de la politique et du programme du gouvernement central. La réduction de la pauvreté est une priorité pour ce pays qui a déjà accordé 500 000 roupies aux municipalités ayant mis en place des magasins destinés à la commercialisation de ce type de produits. Les citoyens peuvent soumettre une proposition de projet et demander une subvention pour démarrer leur projet. Il y a cinq ans, le gouvernement a annoncé que si un groupe de femmes confectionnait un produit demandé par le gouvernement, il s'engagerait à acheter en priorité ledit produit à ce groupe et à payer un prix de 20 % supérieur à celui versé à un fournisseur particulier. Cette mesure doit être élargie afin que les femmes puissent en profiter.

Les conditions économiques et sociales des bénéficiaires se sont nettement améliorées. Les femmes ont repris confiance et grâce à cela, elles sont en train de devenir des leaders dans leurs communautés et de s'attaquer à des questions telles que le contrôle de la natalité, l'éducation, la santé, la propreté et les civilités. Leurs maris les soutiennent et sont fiers d'elles – souvent, ils les aident.

Les femmes deviennent des « actrices du changement » en participant à des initiatives/programmes au sein de leur communauté – installations sanitaires et propreté, santé des enfants –, en prônant des mesures visant à contrôler la natalité et en appliquant les programmes du gouvernement aux personnes ciblées. Les maris ou les proches de ces femmes ont beaucoup moins recours à la violence ou au harcèlement envers elles parce que les femmes s'entraident dans ces cas-là.

Grâce à la dynamique de groupe qui s'est formée, elles sont prêtes à relever tous les défis dans l'intérêt de la société. Maintenant elles sont mieux informées parce qu'elles lisent les journaux – certaines ont promis de ne plus gaspiller d'eau après avoir lu à quel point il était important de l'utiliser à bon escient. Elles savent pourquoi et pour qui elles doivent voter. Elles savent qu'un environnement pollué peut avoir des conséquences néfastes sur la santé et le milieu naturel. Elles sont conscientes de la problématique du VIH/sida. Elles connaissent les droits que leur confère la loi et s'adressent aux forces de l'ordre ou à la justice pour obtenir réparation. Elles se sont unies dans un mouvement de protestation et ont réussi à faire fermer des magasins illicites de vin et de spiritueux. ■

²² Vandana Chavan a été maire de la ville de Pune en 1997, année du 50^e anniversaire de l'indépendance indienne.

Débat et Conclusion

DÉBAT

La Côte d'Ivoire a fait partie du **FCEM**, mais elle a abandonné. Il faut renouer ce contact.

La **Banque Africaine de Développement** donne des **crédits** selon le dynamisme, le plan d'action, le business plan d'un pays. Pour les acteurs privés qui veulent mettre en place des cercles d'épargne, le mieux est de chercher un partenaire, une ONG de préférence, pour faciliter ce processus. Ces ONG, en effet, peuvent accroître leur chiffre d'affaires en ouvrant d'autres succursales dans un nouveau village, une nouvelle communauté. L'essentiel est de savoir quelles ONG sont actives dans un lieu spécifique et de les connaître.

La maire d'un village en Côte d'Ivoire communique que les élus locaux dans un pays en voie de développement fonctionnent aussi comme assistants sociaux tandis que son budget mensuel n'excède pas 300 francs CFA. Cette situation s'est aggravée lors de la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire. Après cette crise, les femmes ont commencé à faire du commerce dans le secteur informel, mais à cause de moyens trop modestes, elles n'arrivaient pas à le développer. **Un(e) maire dans une commune en Côte d'Ivoire n'a pas les moyens** de venir en aide quotidiennement à tous ces gens. Madame la maire a pris l'initiative de développer une caisse de microfinance à laquelle un nombre d'amis ont apporté leur contribution. Les statuts ont été déposés au ministère de l'économie et des finances, un compte d'épargne était ouvert puisqu'il s'agissait d'une condition d'agrément et elles louaient un local. La réaction du ministère, par contre, était que la caution n'était pas suffisante. Madame la maire déplore que le manque de moyens bloque chaque initiative d'engagement.

CONCLUSIONS

Points forts

Les femmes sont une ressource économique importante et jouissent d'un certain *empowerment* économique dans le domaine de l'alphabétisation, de la santé, de la famille et de l'éducation.

Difficultés

Les femmes continuent à être victimes de l'inégalité de genres : elles ont un accès limité aux ressources financières, elles ne sont pas assez soutenues par les pouvoirs publics et elles font face à un manque de formation et d'opportunités. Ceci a comme conséquence qu'elles ont un accès limité au marché. En plus, l'esprit d'entreprise leur manque.

Recommandations

- Il faut assurer le microfinancement de l'entrepreneuriat féminin.
- Le gouvernement doit jouer un rôle proactif.
- Il faut créer des réseaux de femmes (*networking*).
- L'égalité des genres doit être acquise en gouvernance locale et régionale.
- Les femmes doivent être davantage formées et éduquées. ■

B3 Femmes et technologie

Présidente **Mme Ana María SCHWARZ GARCÍA**

Troisième conseillère déléguée au maire, gouvernement municipal de San Pedro (Mexique)



Spécialiste **Mme Micheline BRICLET**

Présidente de l'Association belge des femmes chefs d'entreprises

Commissaire développement & NTIC des femmes chefs d'entreprises mondiales

Les femmes chefs d'entreprises au top des technologies de l'information et de la communication et des outils Web innovants et low cost pour gérer et promouvoir les PME

Qu'est-ce que le Réseau mondial des femmes chefs d'entreprises ?

- Une association pionnière fondée en France en 1945 qui dispose de 60 ans d'expérience et qui rassemble plus de 60 associations nationales sur les 5 continents (la majorité dans les pays en voie de développement)
- Un réseau économique fort de 500 000 entreprises représentant tous les secteurs d'activités
- Une ONG avec statut consultatif aux Nations unies (Ecosoc Roster status 1996/31), au Conseil de l'Europe, une représentation auprès de l'Union européenne, de la CNUCED, de l'ONUDI, du PNUD, de l'OCDE, ce qui donne à ce réseau une large vision de la problématique.

Le programme du FCEM

Le Women Entrepreneurs, 'Window of Opportunity' Initiative est un projet pour le renforcement des capacités techniques et institutionnelles et l'intégration des TIC. Le but du programme est de favoriser le développement des entreprises appartenant aux femmes, par le renforcement des capacités techniques des associations de femmes entrepreneurs dans leur rôle de formateur et de mentor et le développement économique des entreprises par l'accès à l'économie régionale et globale, au commerce international.

Les groupes cibles sont d'une part les associations nationales de femmes entrepreneurs, sélectionnées selon les critères suivants : accès et utilisation d'Internet et des TIC dans leurs pays respectifs, capacité et moyens pour réaliser la formation des femmes entrepreneurs et d'autre part, les bénéficiaires finales du programme sont les entreprises de femmes entrepreneurs membres des associations.

Les avantages du programme pour les associations de femmes entrepreneurs :

- Les infrastructures et le management des associations sont renforcés par la promotion de leurs membres et par la fourniture de Business Development Service (BDS).
- Des formateurs sont formés à l'utilisation des outils WEB intégrés au NetSystème FCEM-CandGo pour gérer les associations et établir des réseaux sur le Net.
- Les associations créent des sites web, offrent différentes formations on-line : en business, tutorat, création d'entreprises et recherche de financement.
- Les associations génèrent des revenus par la promotion et marketing des e-space Business (Bureaux Virtuels) du NetSystème FCEM-CandGo.

Les avantages du programme pour les femmes entrepreneurs et les PME sont :

- l'accès aux formations en management, aux informations commerciales, aux réseaux d'affaires ;
- l'accès à des outils de gestion d'entreprise on line sur le Web ;
- la promotion et le marketing de leurs produits ou services dans un B2B Market Place gérant les offres, les partenariats et les échanges d'informations avec les membres FCEM et toutes les entreprises en ligne ;
- la création de nouveaux services de coaching, la formation, le web-mastering, les cybercentres, la gestion en ligne pour les entreprises affiliées.

Les effets multiplicateurs attendus du programme WEWIN :

- Le concept de WEWIN peut facilement être repris partout dans le monde, en particulier dans les pays en développement et en transition.
- Il peut être dupliqué grâce à des accords de partenariat de l'ONG FCEM avec les banques régionales de développement pour l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Europe et le secteur privé, les programmes institutionnels en faveur des échanges Nord-Sud et Sud-Sud.

Les technologies offertes par FCEM

FCEM offre un bureau virtuel sur le Web pour gérer sa communication, partager adresses, agenda et documents, faire ses offres et ses factures, créer son site Web, mettre ses produits et services on line.

C'est donc un service de haute valeur ajoutée qui offre des plus comme gain de temps (délocalisation du travail), productivité (centralisation et partage des données de l'Entreprise), économie (amélioration de la communication sans investissement), promotion, présence sur le Web de l'entreprise et de ses produits, connexion 24h/24h, accessibilité, totale sécurité, investissement zéro, absence de souci technique, simplicité d'utilisation et en plusieurs langues, aide en ligne dans chaque outil. Le coût de 9 €/mois est versé à une fondation pour le projet des femmes. ■



Oratrice **Mme Dominique LALLEMENT**
Consultante indépendante²³ à la Banque mondiale

Qualifications techniques et émancipation économique des femmes défavorisées : quelques exemples du Bangladesh et Liberia

La politique de la Banque mondiale en matière d'égalité entre hommes et femmes remonte à 1975. Dès le début, elle a visé à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes du point de vue de l'émancipation économique et des prestations sociales dans le cadre des politiques élaborées. Les travaux se sont axés sur les femmes et les secteurs sociaux, améliorant la santé et la formation de celles-ci. Ce n'est que récemment que tout a été réorganisé correctement du point de vue de l'émancipation économique, laquelle doit être accompagnée de l'émancipation sociale et du bien-être.

Le plan d'action pour l'égalité des sexes 2006-2010 tend à émanciper les femmes pour qu'elles puissent rivaliser sur les quatre grands marchés : le marché des produits, le marché financier, le marché foncier et le marché du travail. Quatre ensembles d'actions ont été identifiés en vue de la mise en œuvre du plan, certains concernant l'assistance technique, les initiatives basées sur la recherche, la recherche et les statistiques, de même que les communications.

Ce plan confie un rôle majeur aux secteurs des infrastructures et des services (assainissement de l'eau, énergie, télécommunications, technologies de l'information) pour faciliter l'accès équitable aux quatre marchés. L'amélioration des infrastructures permet également aux femmes de gagner du temps, d'accéder plus facilement à l'information et à l'éducation (p.ex. l'Internet), de même qu'à la santé (télé-médecine). Sont concernés la téléphonie, l'eau potable, l'énergie et un meilleur assainissement. Les liens intersectoriels occupent eux aussi une place centrale.

Au niveau de l'espace public urbain, on observe différents besoins en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et différentes contraintes concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, mais également le problème des risques et points faibles au niveau de l'inadéquation des services d'infrastructures (de transport). La question de la sécurité des femmes est cruciale pour le travail réalisé dans le domaine du développement. Il en va de même pour l'accès aux services publics (eau, assainissement, électricité, etc.), qui constitue un élément clé, en particulier dans les bidonvilles.

En 1998, la Banque mondiale a testé un nouveau modèle d'émancipation des femmes sur une île lointaine **au sud du Bangladesh**. Là-bas, les femmes recouraient encore aux combustibles traditionnels pour la cuisine, moins de 20 % d'entre elles savaient lire et écrire, et les autorités n'avaient élaboré aucune stratégie pour doter les femmes peu éduquées de compétences techniques indispensables. La Banque mondiale a organisé des formations technologiques à l'attention des femmes afin de leur permettre de retirer de l'argent de services énergétiques hors-réseau (les possibilités de revenus traditionnelles se concentrant

dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture) et de fonder une micro-entreprise durable. Parallèlement, la Banque mondiale a tenté de remédier aux discriminations sociales et culturelles liées au rôle que les femmes doivent jouer par rapport aux questions de genre.

L'ESMAP, l'un des programmes d'assistance technique de la Banque mondiale, a débloqué deux subventions d'un montant total de 300 000 dollars. A été conclu un contrat d'exécution avec une société de conseil locale appartenant à et gérée par deux femmes ingénieurs. Une micro-entreprise composée de 35 femmes a vu le jour, tandis que la formation s'est concentrée sur les technologies et la gestion d'entreprises. Les femmes ont appris à maîtriser l'assemblage de lampes alimentées par pile (l'éclairage électrique était nouveau dans la région), avant de se spécialiser dans cinq grands secteurs d'activité liés à l'électricité et aux technologies, ainsi que dans l'amélioration de fourneaux. Elles ont exporté la technologie sur d'autres îles, tandis que les principes de l'enseignement de tâches techniques aux femmes ont été adaptés par d'autres organisations. Elles se sont lancées sur le marché des maisons solaires, ont créé 17 unités de vente différentes sur diverses îles et embauché 117 salariés (112 hommes). Dans le cadre de ce projet, l'émancipation a bel et bien eu lieu, avec à la clé une amélioration des ménages et de la communauté dans leur ensemble.

Au **Liberia**, la Banque mondiale s'est efforcée d'évaluer l'émancipation économique des femmes en encourageant leur participation au marché du travail, favorisée par des programmes d'infrastructures lors de la reconstruction du pays après 15 années de guerre civile (1989-2003). La plupart des femmes ne savent ni lire ni écrire et peuvent uniquement exercer des professions de second plan.

Certains projets pilotes viennent d'être lancés afin d'encourager les femmes à créer des micro-entreprises pour la gestion des infrastructures, comme le ramassage des déchets, l'entretien routier, les travaux d'assainissement. Il s'agirait d'une solution à l'absence de nombreux services dans les villes libériennes.

Si nous voulons que la situation change, il est indispensable que, dans un premier temps, la classe politique s'engage sur ce terrain et que nous proposons, au travers de programmes d'infrastructures, des possibilités d'alphabetisation et la validation des compétences acquises sur le terrain par l'instance gouvernementale concernée. La question générale de la santé doit également être abordée dans son intégralité, et ce en adoptant une approche en la matière qui leur explique les effets des grossesses adolescentes et du VIH/sida sur leur avenir.

Les conclusions et recommandations générales pointent du doigt le manque d'engagement politique et institutionnel ferme en la matière. Grâce aux technologies, les femmes peuvent prendre en main l'amélioration de leurs communautés. ■

²³ Dominique Lallement a travaillé pendant trente ans pour la Banque mondiale, mais a pris sa retraite anticipée en 2006 afin de pouvoir s'atteler au contenu et à la mise en œuvre du plan d'action de la Banque mondiale pour l'égalité des sexes 2007-2010.



Oratrice **Mme Vera ENGELEN**

Chef de projet supérieur, IBM

Membre d'IBM Women in Blue (Conseil de direction des femmes d'IBM Belgique)

Femmes et technologie chez IBM

Comme le révèlent diverses études, hommes et femmes possèdent des forces, attitudes et approches complémentaires. Force est de constater que le milieu des affaires tend à s'ouvrir aux valeurs traditionnellement « féminines » comme la communication, l'accompagnement de carrière, les compétences organisationnelles, la coopération, la flexibilité, la mise en valeur des rapports et des sentiments, l'empathie, la pensée à long terme et l'esprit d'équipe. De fait, une équipe hétéroclite s'avère plus novatrice et mieux préparée à la prise en charge de projets complexes. À titre d'exemple, citons le succès de la machine à café Senseo de Philips et du concept Car 2004 de Volvo, tous deux conçus par des femmes.

La diversité revêt un caractère essentiel aux yeux d'IBM. Elle est synonyme d'un chiffre d'affaires plus élevé, d'une meilleure image auprès de notre clientèle, de performances accrues, mais aussi d'indices de productivité, de rétention et de satisfaction du personnel à la hausse. En outre, diversité signifie également²⁴ intégration des personnes handicapées, des homosexuels, du personnel vieillissant et de la pluralité générationnelle et culturelle.

Implantés dans tous les pays du globe, les conseils de direction des femmes d'IBM ont donné naissance au groupe Femmes et technologie en 1997 afin d'épauler les jeunes femmes en les encourageant à poursuivre leurs études et leur carrière dans la voie scientifique, technologique, technique et mathématique. Objectif visé : attirer et recruter des femmes à vocation technique chez IBM et promouvoir la croissance, le développement, le progrès et la reconnaissance de l'excellence technique au féminin chez IBM.

Au final, Femmes et technologie joue un rôle essentiel dans un monde qui découvre la haute technologie, une discipline relativement récente, passionnante, évolutive, mais aussi très concurrentielle. De toute évidence, le vivier de techniciens actuel est insuffisant face aux projections de la demande. La Belgique connaît en effet une pénurie de 13 000 spécialistes en TIC, un chiffre qui passera la barre des 300 000 unités d'ici 2010 selon les estimations de la Commission européenne. Par ailleurs, les femmes restent minoritaires dans les domaines techniques. Chez IBM, elles représentent seulement 22 % du personnel technique à l'échelle internationale. En tout état de cause, le recrutement de spécialistes en TIC féminines n'a rien d'une sinécure : rares sont celles qui entreprennent des études dans cette branche. En Belgique et aux Pays-Bas par exemple, 50 % de la population estudiantine est composée de femmes, mais 10 % d'entre elles à peine suivent des études dans cette voie.

Qui mieux qu'une femme peut concevoir des produits destinés aux femmes ? Outre leur créativité et leur ingéniosité débordantes, elles engendrent une diversité synonyme d'innovation, un atout majeur pour les entreprises du secteur des TIC.

Menée en 2001, l'étude « Women in High Tech » (réalisée chez Dell, HP, Oracle...) inscrit les éléments suivants sur la liste des principaux obstacles à la promotion des femmes :

- De nombreuses sociétés de haute technologie pratiquent une culture d'entreprise d'exclusion et ne favorisent en rien la promotion des femmes. Les hauts responsables ne s'engagent pas dans la voie de la diversité.
- Les femmes ont un accès limité à l'apprentissage et à l'expérience professionnelle.
- Les offres d'emploi et les carrières professionnelles sont incompatibles avec leurs responsabilités familiales et personnelles.
- Les femmes se sentent isolées et ne disposent d'aucun modèle, réseau ou mentor.
- Les entreprises n'adoptent aucune approche stratégique ni objective visant à identifier et à peaufiner les principaux talents des femmes.
- Les hommes considèrent les femmes comme une main-d'œuvre temporaire, pas comme leur égal.

IBM organise des conférences techniques, des séminaires en ligne ainsi que des formations et des programmes de développement spécifiques pour le personnel féminin d'IBM. De plus, les dirigeants d'IBM doivent remplir certains objectifs en termes de parité, sans compter qu'ils bénéficient d'un soutien afin de recruter des femmes. IBM propose également des réseaux et des conseils, des programmes pour jeunes talents, un service de mentorat, des congés sabbatiques ainsi que des programmes visant à établir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. De plus, IBM offre un atelier à tout son personnel féminin, tous échelons confondus, afin de lui permettre d'aiguiser son sens du commandement, d'étendre son réseau, de nouer des relations et d'arborer une contenance dynamique et autoritaire en réunion, au téléphone ou face à un auditoire.

À court terme, IBM aspire à séduire des spécialistes techniques qualifiées. À cette fin, l'entreprise a mis sur pied des partenariats externes tout en nouant des relations avec diverses universités. Sur le long terme, IBM espère susciter l'intérêt des adolescentes et des jeunes femmes à l'égard des mathématiques, des sciences et de la technologie. Pour ce faire, l'entreprise organise l'IBM E.X.I.T.E (Exploring Interests in Technology and Engineering), un camp d'été d'une semaine destiné aux jeunes filles du premier cycle de secondaire, mais aussi des ateliers pour enfants et des journées portes ouvertes à l'intention des filles du personnel et destinés à les inciter à suivre cette voie pendant leurs études et leur carrière. ■

²⁴ La première femme a été engagée en 1935.



Oratrices **Mme Thera VAN OSCH**

Coordinatrice générale du forum féministe européen (Amsterdam – Pays-Bas)



et **Mme Joanna SEMENIUK**

Coordinatrice des groupes d'affinité du forum féministe européen

Utilisation des TIC au sein du forum féministe européen (FFE)

L'Europe traverse une phase de changement rapide et de transition en raison de multiples forces en présence à l'intérieur comme à l'extérieur de son territoire, comme l'illustrent le processus d'élargissement de l'Union Européenne, le déclin de l'État national, les nouvelles tendances en termes de mobilité des chercheurs d'emploi et les changements identitaires et communautaires. En conséquence, beaucoup de femmes doivent faire face à une pauvreté et à une marginalisation croissantes, tandis que d'autres voguent vers de nouveaux horizons. Les acquis des mouvements des droits de la femme sont menacés et bien d'autres inquiétudes émergent.

Le forum féministe européen est un espace de discussion animé, commun, en ligne et direct visant à rendre une teneur politique au mouvement féministe en Europe et à parcourir les programmes féministes si nécessaires dans l'Europe d'aujourd'hui. Le besoin de redéfinition du féminisme et le sentiment d'un manque d'espace de discussion des questions y afférentes au sein des forums sociaux européens ont poussé les principaux mouvements féministes de l'Europe centrale, orientale et occidentale à concevoir et mettre en œuvre le processus du forum féministe européen.

Le cyberspace et le FLOSS (Free/Libre/Open Source Software) constituent des outils de travail en réseau efficaces pour les activistes féministes et les chercheurs. La majeure partie des femmes travaillant pour le forum sont des bénévoles. Pour sa part, le comité directeur opère en ligne. La liste de diffusion et le serveur en ligne ont été conçus pour cibler les organisations sociales. Par ailleurs, tous les documents peuvent être publiés en ligne.

L'utilisation des débats en ligne a d'ores et déjà permis au FFE d'identifier les principales préoccupations des féministes européennes comme suit :

- Nécessité d'un changement économique en Europe : changements sur le plan de l'économie, du marché de l'emploi, de la migration et des alternatives féministes
- Intégrité sexuelle et physique des femmes : les corps des femmes, l'avortement et les politiques prônant l'éradication de la violence envers les femmes, la redéfinition de la sexualité féminine
- Notre mouvement : mobilisation de ressources féministes et création d'un pouvoir politique

La structure du FFE comporte deux volets : le premier se compose d'une intense période de discussion en ligne et par le biais des groupes d'affinité. Créés en 2007, les groupes d'affinité du FFE sont des espaces non hiérarchiques, ouverts, participatifs et novateurs destinés à tous les individus et groupes féministes désireux de s'organiser autour d'un thème spécifique et d'accueillir des débats sur l'ensemble du territoire européen. Les sujets actuellement traités par les groupes d'affinité concernent la mobilité, la prévention de la violence, la paix et la sécurité, la migration, le marché de l'emploi, les TIC et les nouveaux moyens de communication, l'argent et la budgétisation du genre, le sécularisme, l'agenda des féministes migrantes, l'art féministe, l'Union européenne et les femmes roms. Le forum se compose actuellement de 20 groupes de 3 à 20 membres permanents. Les groupes d'affinité présentent leurs résultats et contributions au FFE via la création de contenus Web tels des documents de réflexion, des vidéos, des *podcasts* ou tout autre média à leur disposition. Certains groupes travaillent également avec des hommes sur des thèmes comme la redéfinition de la masculinité.

La création du site Web a permis d'émanciper beaucoup de femmes qui travaillent maintenant avec un système de gestion du contenu (CMS) et un code source libre qui leur permet d'exercer une certaine influence sur la conception du site Web. Le groupe d'affinité en charge de l'information et des nouvelles technologies travaille en ce moment sur le partage des compétences et le rapprochement entre les TIC et les femmes.

Au terme des discussions en ligne, une réunion en face à face se tiendra en Pologne du 13 au 15 juin 2008 afin de définir un nouveau programme féministe européen et d'apprendre aux femmes à utiliser ce site Web, à réaliser des vidéos, etc. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

- Le forum féministe européen s'est inspiré du forum africain. En novembre 2007, le **forum féministe africain** a publié un manifeste au contenu similaire à celui de son homologue européen.
- En Afrique, beaucoup de femmes sont intéressées par la technologie, mais après leur formation, elles n'arrivent pas à accéder au marché de l'emploi, ce qui explique le décalage entre les pays du Nord et du Sud. Des programmes de ce type existent pour les pays en voie de développement au sein du Cultural Diversity Group d'IBM, ce qui permet à IBM d'organiser des **échanges entre le Nord et le Sud**.
- En Allemagne, il existe des programmes d'enseignement en **sciences techniques et naturelles** séparés pour les garçons et les filles, si bien que ces dernières gagnent en ouverture d'esprit et en assurance. Pour leur part, les garçons n'apprennent jamais à interagir avec les filles dans les domaines techniques. Il faut enseigner simultanément aux garçons et aux hommes à lutter contre le sexisme.
- Si l'on compare la philosophie des **sources ouvertes** aux corporations, force est de constater que les sources ouvertes sont libres et peuvent accroître leur convivialité envers les femmes grâce aux femmes elles-mêmes. Les sources ouvertes constituent un meilleur outil d'émancipation.
- Les connexions élaborées dans le secteur des infrastructures peuvent être reprises dans d'autres secteurs car nous connaissons de plus en plus de centres de services où les femmes ont également accès à des services commerciaux comme Internet, une formation ou des structures de garde d'enfants.
- Le projet de la FCEM répond aux besoins de nombreuses femmes. C'est le résultat d'une étude sur laquelle beaucoup de chefs d'entreprises se sont penchées et qui a été soumise et louée au Bureau international du travail. La technologie peut aussi être intéressante pour les femmes travaillant dans la politique ou dans l'administration publique. Des intranets et extranets peuvent être créés à n'importe quel niveau et des contacts existent avec le gouvernement du Mali et du Cameroun. Des chambres de commerce pourraient l'utiliser, la Banque africaine s'y intéresse d'ailleurs pour délocaliser ses experts.

CONCLUSIONS

Points forts

- La nouvelle technologie constitue un outil d'émancipation de premier ordre. Les femmes peuvent entrer en contact avec d'autres femmes, des réseaux, trouver des informations et gagner du temps. Elle conduit en outre à l'internationalisation du travail (par exemple, livres en ligne, télémédecine).
- Les femmes qui entrent dans le secteur des technologies apportent une valeur ajoutée, changent la culture organisationnelle, apportent des produits stylés, acquièrent des aptitudes technologiques et gagnent en autonomie. Résultat : leur contrôle technologique et le pouvoir global du ménage progressent.

Difficultés

- La technologie a toujours une connotation et une culture masculines (en particulier en Europe et aux États-Unis).
- Trop de programmes de formation technique destinés aux micro-entreprises partent du principe que les femmes sont instruites. Il est impératif de mettre au point des aptitudes et des cours en TIC adaptés aux femmes non instruites.
- De nombreux sites n'ayant toujours pas Internet, nous sommes face à un besoin d'infrastructures et de services. La solution peut passer par les cybercafés. Toutefois, il convient de souligner que l'Afrique anglophone a enregistré bien plus de progrès que l'Afrique francophone. Très onéreux, les cybercafés ont souvent des problèmes de connexion.
- L'équilibre vie privée/vie professionnelle pose problème.



Recommandations

- Les ministères de l'éducation et de la formation professionnelle doivent valider la formation sur le terrain via un diplôme, de telle sorte que les femmes sans éducation puissent prouver leur qualification à leur nouvel employeur. Les connaissances de base nécessaires à l'utilisation des technologies peuvent s'acquérir en cours de route.
- Les hommes politiques doivent être conscients de l'importance de l'émancipation des femmes et doivent faire preuve d'une grande volonté politique pour travailler à cette émancipation et sensibiliser l'opinion à cette question. Ils devraient s'atteler à cette question à l'échelle internationale, de concert avec le secteur et les entreprises de l'éducation.
- Il convient d'informer les mères sur les matières que leurs enfants apprendront et sur les opportunités de carrière technologique qui s'offrent à leurs filles. Parents et enfants parlent davantage et les parents sont moins réticents à l'égard des nouvelles technologies. Ils peuvent comprendre et soutenir leurs filles.
- Les outils (technologiques) doivent être adaptés au genre.
- Les infrastructures et services (cybercafés) doivent être accessibles à tous les citoyens. Les gouvernements doivent fournir les satellites nécessaires (cf. instructions et accès internet gratuits dans les cyberkiosques mexicains).
- Il est nécessaire de travailler selon une perspective ascendante avec les filles.
- Dans de nombreux pays, la population vieillit rapidement et une grande partie des personnes âgées sont des femmes qui, à l'avenir, dépendront de systèmes techniques et de systèmes de communication dans leurs activités quotidiennes. Ces femmes ont également besoin d'une éducation afin d'être en mesure de travailler avec les systèmes et programmes d'assistance technique.
- Des évaluations économiques du travail fait par les femmes pourraient encourager les entreprises à engager des femmes. ■

B4 Conciliation travail/famille



Présidente **Mme Maite ARQUÉ I FERRER**
Maire de Badalona (Catalogne – Espagne)

Programme « Casal de Madres y Padres »

État des lieux et justification du programme

Les premières revendications visant à trouver un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale sont apparues dans les années 1970 et 1980 dans les pays développés. Entretemps, l'expression « concilier vie privée et vie professionnelle » a acquis une notoriété médiatique et le débat à ce sujet est passé au premier plan des programmes politiques. La question n'était jamais apparue auparavant étant donné que le monde du travail avait été conçu pour des hommes qui ne devaient pas s'occuper des tâches ménagères ou autres activités domestiques, reléguées aux femmes.

Depuis les premières revendications jusqu'à nos jours, un grand débat public a émergé et a donné lieu à une réflexion plus approfondie sur l'organisation des activités publiques et privées réalisées en milieu urbain.

Ainsi, l'on demande à ce que la société prenne en compte les différents types de famille existants et que soit reconnu, en fin de compte, le fait que la diversité des familles tout comme la monoparentalité ou les mères célibataires (la « monomamantalité », selon Sara Panella, 2005) sont en train d'éroder progressivement la conception de la famille traditionnelle.

Paradoxalement, les activités qui ne sont pas valorisées ni reconnues socialement sont précisément les activités dont dépend directement la survie de la vie humaine. Ainsi, derrière les problèmes liés à la conciliation et au temps de travail se cache une contradiction et un conflit beaucoup plus profonds, qui remettent en question les fondements de notre système social et économique.

Par conséquent, nous sommes dans une société qui doit faire face à un conflit non résolu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour De Singly, la conciliation doit être remplacée par des politiques visant à modifier la vision masculine du monde et à revaloriser les tâches de soins et d'attention aux personnes. Il s'agit d'atteindre la coresponsabilité masculine dans les activités ménagères et familiales.

Pour toutes ces raisons, parler de conciliation, ce n'est pas seulement parler des femmes, c'est aussi : parler des hommes et de leur participation aux activités domestiques, parler de la répartition des tâches – à la fois entre hommes et femmes comme entre pères/mères et enfants –, et parler d'une transformation sociale, en adoptant des politiques de répartition du temps.

L'expérience de « Casal de Madres y Padres », en tant qu'instrument servant à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, est apparue à la suite d'une demande des femmes de Badalona et environs, lors du premier congrès de femmes à Barcelonès Nord, qui a eu lieu en mars 2006. L'objectif principal de ce congrès était de créer un vaste cadre pour la participation sociale des femmes.

Le programme « Casal de Madres y Padres » tente de rapprocher les services municipaux des citoyens, afin de parvenir à l'égalité des sexes et à garantir le bien-être quotidien.

Entité exécutrice du programme

Le projet vise à rapprocher les services municipaux des citoyens afin d'atteindre l'équité entre les genres et d'apporter un bien-être quotidien.

Au sein du département des services sociaux et des politiques d'égalité de la mairie de Badalona se trouve le Conseil de la femme, qui est chargé de mettre en œuvre et de coordonner différents programmes liés à l'action sociocommunautaire et aux politiques de gestion du temps, qui visent à atteindre l'égalité entre les genres.

Le programme « Banque du temps » constitue une bonne pratique. Il s'agit de 50 personnes (femmes et hommes), disposées à échanger du temps et à le consacrer au soin des personnes, ce qui permet de connaître les voisins et de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. Dans cette banque, la richesse principale, c'est le temps, qui en est aussi, par conséquent, la monnaie d'échange.

Tous ces programmes ont une vocation transversale, c'est-à-dire qu'ils visent une coopération avec d'autres départements municipaux (services sociaux, éducation, culture, cohabitation, etc.) et avec un réseau de services sociaux des différents districts destinés à des associations de représentation des femmes de la ville. ■



Spécialiste **Mme Janine HADDAD**

*Vice-présidente du Conseil régional Île-de-France chargée des affaires internationales et européennes
(Paris – France)*

La conciliation des temps en Île-de-France

L'Île-de-France, grande région d'Europe de 12 millions d'habitants, est riche mais présente des difficultés et disparités territoriales et sociales. Les familles franciliennes sont installées dans des logements de plus en plus éloignés de leur lieu de travail. Le temps de transport des parents est quelquefois assez important et s'ajoute au temps professionnel.

En Île-de-France, l'offre de garde des enfants est très insuffisante malgré de nombreuses expériences, initiées notamment par les mairies, les départements et la région et elle est souvent en décalage avec l'attente des parents en termes de proximité et de mode d'accueil.

Les difficultés s'accroissent pour les populations les plus fragiles. En Île-de-France, il y a beaucoup de familles monoparentales représentées à 85 % par des femmes et leurs enfants. Il y a une précarité du travail et une alternance chômage, emploi, formation et dans ce cas, les modes de garde sont inadaptés. Il en découle une gestion du temps de plus en plus tendue qui nuit au bien-être de l'enfant et à la vie sociale des parents.

Il existe un problème de prévention et il est absolument nécessaire d'aller dans le sens du bien-être des enfants et des parents. En termes de petite enfance, il est important d'investir et de ne pas raisonner en termes de coût mais bien d'investissement. Il faut susciter l'émergence de solutions innovantes, la mise en place, dans tous les territoires de la région, de modes de garde adaptés à la difficulté des parents et une politique de la petite enfance ambitieuse doit être réorganisée, non seulement pour la vitalité démographique mais aussi pour le dynamisme social et économique.

Les jeunes parents doivent être mis au cœur du système pour accompagner leur désir d'enfant. Les compétences de ces modes d'accueil doivent également être clarifiées.

Le département reste le chef de file de cette politique car il possède l'expérience en matière de petite enfance mais il faut également trouver des regroupements avec les conseils généraux (départements), les conseils régionaux, les élus locaux (maires) et les caisses d'allocations familiales.

La région Île-de-France a un devoir de formation professionnelle, ce qui est sa compétence première, et doit adapter cette politique à cette formation. Les entreprises doivent jouer un rôle fondamental.

La région Île-de-France doit inciter les grandes entreprises à créer des crèches d'entreprises, des modes d'accueil particulièrement adaptés dans les zones où il y a beaucoup d'emplois. Près de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, par exemple, 7 000 emplois sont créés par an. Deux tiers de ceux-ci, dans l'hôtellerie et la restauration, sont des emplois féminins. Or, souvent, les femmes ne peuvent y accéder à cause de problèmes de transport et de modes d'accueil des enfants inadaptés.

Quelques exemples d'initiatives franciliennes :

- le soutien à « Paris Pionnières », l'incubateur au féminin qui propose aux créatrices accompagnées, femmes cadres au chômage, porteuses de projet d'entreprise, un bouquet de services d'aide à la vie quotidienne ;
- dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, son soutien à la création de haltes garderies itinérantes en Île-de-France, aux modes de garde alternatifs tels que la création de crèches interentreprises ;
- projet Montmartre : soutien à un mode de garde dans un quartier avec horaires atypiques destiné notamment aux familles monoparentales ;
- projet de mi-temps scolaire : les enfants de 2-3 ans vont à l'école le matin et sont pris en charge par des assistantes maternelles à partir de 11 h 30 ;
- perspective : signature de la charte (CCRE) pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale qui confirme ce principe qui sera décliné dans le plan d'action.

Dans un autre cadre, au niveau européen, la région et la préfecture ont élaboré un programme opérationnel sur les fonds FEDER et FSE pour la période 2007-2013. En termes d'innovation sociale, les porteurs de projets (institutions, agglomérations, entreprises) sont incités à innover et à intégrer cette dimension d'accueil de la petite enfance pour favoriser l'accès à l'emploi des parents.

Dans toutes les politiques, économiques, sociales... suivies par la région Île-de-France, la lutte contre les discriminations et la dimension du genre sont intégrées. ■



Oratrice **Mme Annemie PERNOT**

Attachée sociale – Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne

Réconcilier vie familiale et vie professionnelle

La réconciliation du travail et de la vie de famille représente le grand défi de notre époque. Ce thème occupe une place centrale dans le débat sur le fonctionnement du marché du travail et l'efficacité économique et démographique, mais est également crucial si l'on veut garantir une vie sociale plus équitable et plus équilibrée. Compte tenu du lien étroit entre l'égalité homme/femme et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré, on ne peut parler de la réconciliation de la famille et du travail sans aborder l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ont tout d'abord été étudiés les chiffres de la ségrégation continue observée sur le marché de l'emploi, la répartition des tâches au sein de la famille et de la société, ainsi que les divers instruments utilisés par les États membres de l'Union européenne pour parvenir à une meilleure distribution des tâches. L'Europe ne pourra se passer des femmes sur le marché du travail en raison du vieillissement de la population. La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi fixe par conséquent l'objectif suivant : faire en sorte que le taux d'emploi des hommes atteigne 70 % et celui des femmes 60 % d'ici 2010. L'association travail-famille joue naturellement un rôle crucial à cet égard. En examinant les chiffres, on constate que les femmes occupent davantage des postes à temps partiel que les hommes et que les femmes travaillent plus lorsqu'elles n'ont pas d'enfant. Pour les hommes en revanche, plus ils ont d'enfants, plus ils travaillent. De plus, les femmes consacrent une plus grande partie de leur temps libre aux tâches ménagères et aux fonctions de soin, en d'autres mots aux tâches non rémunérées. Les tâches familiales sont en général mieux réparties en l'absence d'enfants. Sur ce point, de meilleurs services de garde d'enfants constituent un paramètre essentiel, raison pour laquelle la stratégie de Lisbonne fixe également des objectifs en rapport avec les structures d'accueil des enfants pour 2010.

Comment la politique européenne et nationale a-t-elle répondu à ces défis ? On a tout d'abord la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes établie par la Commission européenne pour la période 2006-2010. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle y occupe une place importante et la feuille de route oriente vers une flexibilité accrue dans l'organisation du travail. À côté de cela, les ministres en charge de l'égalité des sexes et de l'emploi ont signé en 2006 un pacte par lequel ils se sont engagés à mener dans leur pays respectif une politique active concernant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Enfin, les indicateurs de Pékin définis dans le cadre du programme d'action (par lequel tous les États membres s'engagent à œuvrer ensemble à la réalisation de certains objectifs) en 2000 portaient sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Toutefois, ils n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation. Il existe également des directives européennes que chaque État membre doit transposer : le droit des femmes enceintes à retrouver leur ancienne fonction

après leur congé de maternité, le droit des hommes et des femmes à prendre un congé parental (3 mois, avant le 8^e anniversaire de l'enfant), l'application du principe « à travail égal, salaire égal », ainsi que l'absence de discriminations entre les travailleurs à temps partiel et les travailleurs à temps plein.

La forme que prend cette politique au niveau national varie suivant les États membres. Le modèle scandinave privilégie les structures de garde d'enfants et un congé parental de longue durée et bien rémunéré. Le modèle continental, quant à lui, opte davantage pour le travail à mi-temps, les postes à temps partiel revenant essentiellement aux femmes. Pour ce qui est du modèle méditerranéen, ce sont surtout les familles qui gardent les enfants, tandis qu'il n'existe aucun régime de congés bien rémunérés. Nous avons ensuite le modèle mixte (par exemple : la Belgique), à savoir une combinaison entre des services de garde d'enfants bien développés et un congé parental rémunéré. Le modèle insulaire (britannique) se caractérise quant à lui par de nombreux emplois à temps partiel mais peu de régimes de congés.

De même, un rôle clé est réservé aux partenaires sociaux, lesquels ont le droit, en Europe, de mettre en place des conventions collectives européennes qui doivent ensuite être coulées dans des directives européennes. Il va de soi qu'une aide financière est indispensable (par exemple, de programmes tels que FSE, PROGRESS). Cependant, il est primordial de convaincre les entreprises et les organisations syndicales et patronales de chercher des solutions.

La politique menée autour de cette problématique n'est pas neutre, telle est l'une des principales conclusions que l'on peut tirer. L'accent est mis sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, de même que sur la réorganisation du travail. En ce sens, la préférence peut être donnée à l'extension des structures de garde d'enfants, une solution plus neutre pour les hommes et les femmes. ■



Oratrice **Mme Sara PAIT**

Présidente du comité de direction de l'Institut péruvien du développement durable (IPES)

Agriculture urbaine en Amérique latine et dans les Caraïbes liée à la conciliation entre la famille et le travail

Ce thème est des plus appropriés. Et pour cause, la majeure partie de la population des pays d'Amérique latine travaille à titre indépendant au sein de micro-entreprises ou d'activités autogérées dans les régions périurbaines des grandes villes, les anciens sites d'exploitation rurale devenus urbains où la population continue son activité agricole.

Mme Pait présente les résultats du Séminaire régional d'agriculture urbaine et de genre dans les villes d'Amérique latine et des Caraïbes (2006) soutenu par la fondation RUAF (Réseau international des centres de ressources pour l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire). Ce séminaire regroupe des agriculteurs du monde entier et l'IPES, représentant du RUAF en Amérique latine, dans le cadre du programme « villes agricoles du futur » où six études de cas sur le genre ont été systématiquement et présentées dans l'optique des questions de genre.

En matière de relations travail-famille, des enseignements ont été tirés des projets d'agriculture urbaine mis sur pied dans les régions du nord et du nord-est de Belo Horizonte (Brésil, 2001-2003), de Rosario (Argentine, 2002-2006), de San Luis Tlaxiatalmalco, dans la région de Xochimilco, (Mexique, 2004-2006), de La Havane (Cuba, 2004-2006) et de Guantanamo (Cuba, 200-2006).

Les **tendances** de ces dernières années sont les suivantes :

- Les demandes des différents acteurs concernant le genre, les aspects intergénérationnels, les origines ethniques, la migration et le déplacement sont intégrées et tous les sous-groupes (nouveaux et anciens habitants) sont impliqués dans les projets.
- Les questions de genre sont prises en considération afin d'illustrer l'impact des interventions dans son intégralité.
- Les stratégies sont accessibles et adaptées au contexte culturel de l'action entreprise.

Les **hypothèses de base** à l'origine des interventions sont les suivantes :

- informations en suffisance sur les bénéfices de l'agriculture urbaine pour les (femmes en charge des) ménages ;
- preuves empiriques et base solide pour la recherche ;
- concepts clairs, exécutés de projets accessibles et évitement de la simplification extrême des concepts (« uniquement des questions de femmes »).

Étude de certaines stratégies de genre

À Cuba, les hommes et les femmes ont reçu une formation de facilitateurs grâce à la création de cercles d'intérêts pour filles et garçons sur l'agriculture urbaine et l'environnement. Outre les programmes politiques, il s'est avéré nécessaire d'inclure la participation des communautés, de trouver des budgets adaptés et d'attirer l'attention des médias de masse sur la lutte contre les problèmes de genre.

À *Xochimilco*, une étude sur le genre a révélé que l'agriculture urbaine était à même d'absorber une proportion élevée de femmes sans emploi dans d'autres activités salariées au cours de la phase d'urbanisation de la région.

Ces études ont permis la rédaction d'index généraux sur la prise de décision des femmes et leur liberté de mouvement. Les résultats indiquent que les femmes actives dans le secteur agricole (en particulier les femmes âgées) possèdent un pouvoir décisionnel et une liberté de mouvement plus élevés que leurs homologues issues d'autres activités, et ce grâce à leurs fréquentes allées et venues sur le marché.

Bon nombre d'aspects doivent encore être étudiés : relations intergénérationnelles et intergénérationnelles au sein du ménage, mise en valeur du travail, rôle joué par les membres du troisième âge dans les activités de production, etc.

À *Belo Horizonte*, au Brésil, tous les membres des familles ont participé à des ateliers pour rompre la division en présence entre les questions d'homme et de femme. Les dessins humoristiques associés au travail de conseillers masculins ont permis de prendre un peu de distance par rapport aux rôles traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes.

À *Rosario*, en Argentine, les organisations d'hommes et de femmes impliquées dans l'agriculture urbaine ont été en mesure de créer des réseaux à l'échelle locale et régionale. Le projet comprenait la création d'activités génératrices de revenus, d'espaces d'échange et de socialisation visant à augmenter l'autonomie des femmes et à réaffirmer leur identité collective en tant que productrices. Pour autant, certains risques demeurent : saturation du leadership, instauration de la compétitivité entre femmes au lieu d'une redistribution du pouvoir. ■



Oratrice **Mme Martine BLANC**

Experte en démocratie locale et internationale et en mentorat (Canada)

Conciliation travail-famille et politiques familiales municipales au Québec

C'est dans les années 1980 que, sous la pression de la société civile, notamment de groupes de femmes et de syndicats, a émergé l'idée d'une politique familiale explicite au Québec. En 1983, 29 associations s'étaient regroupées en vue de la mise sur pied d'une telle politique et en 1985, une tournée régionale de consultation dans toute la province a abouti aux premières recommandations et au premier énoncé de politique familiale québécoise. Deux autres étapes importantes ont été la création, d'une part, du ministère de la famille et de l'enfance et, d'autre part, du Carrefour action municipale et famille mandaté par le gouvernement québécois pour fournir aux municipalités un soutien technique à la politique familiale locale (évaluer les besoins, organiser des consultations, des formations, etc.), et ce dans le contexte de crise économique de l'époque. Adopté en 2002, le plan concerté pour les familles demandait aux municipalités de s'impliquer dans la politique familiale au niveau local, arguant de leur proximité avec les citoyens. Il s'agissait pour de nombreuses localités de faire revenir en ville les familles qui les avaient désertées en améliorant leur qualité de vie. Lors de la consultation pour la première politique québécoise sur la conciliation travail-famille, le Conseil du statut de la femme a insisté pour que la dimension de l'égalité des chances soit intégrée à la politique familiale et qu'un nouveau contrat social pour l'égalité hommes-femmes soit établi. Par la suite, un plan d'action 2007-2010 a été élaboré et les municipalités ont obtenu des subventions du gouvernement québécois pour mettre en œuvre leur politique familiale. Cette politique a porté ses fruits puisque 225 projets dans 200 municipalités de plus de 10 000 habitants ont vu le jour. 80 % des familles québécoises sont ainsi concernées par ces projets. Dans l'avenir est prévu un plan pour les municipalités de 5 000 habitants et plus. En tant qu'acteurs de la politique familiale au niveau régional, les municipalités jouent un quadruple rôle :

- dispensateur de services (adapter les horaires d'ouverture des équipements municipaux, par exemple) ;
- aménagiste : (par exemple des parcs intergénérationnels où les enfants peuvent rencontrer les aînés) ;
- catalyseur : former un lien avec les partenaires régionaux ;
- employeur : mener une politique familiale envers ses propres employés.

La contribution des femmes à la politique familiale au Québec est primordiale, puisque c'est une majorité d'élues municipales qui sont en charge de la politique de la famille et que le conseil d'administration du Carrefour action municipale est féminin à 95 %.

En conclusion, une politique efficace de conciliation travail-famille repose bien sûr sur une volonté politique mise en œuvre par un plan d'action et des moyens financiers qui aboutissent à des projets concrets, mais aussi sur une définition claire de la famille – ce qui n'est pas évident à notre époque (familles monoparentales, recomposées, etc.) et sur la qualité de vie familiale. De plus, cette politique doit être menée en lien avec d'autres, notamment l'égalité hommes/femmes et l'analyse différenciée de genre, ce qui implique la formation spécifique de tous les acteurs amenés à intervenir dans ce contexte. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

- La réussite des **crèches** passe par les facteurs décisifs suivants : la localisation (par exemple, un accès aisé avec les transports publics), les heures d'ouverture, le prix. Les discussions ont également abordé l'intégration éventuelle de crèches et de homes pour personnes âgées. Les participants ont également mis en évidence la situation différente en région rurale et urbaine.
- Quel est l'**impact** des mesures concernant le travail à mi-temps, etc. sur l'**emploi des femmes** ?
 1. En **Espagne**, une loi est en préparation en relation avec les soins aux personnes âgées (de telle sorte que les femmes ne doivent pas abandonner leur travail pour prendre soin des personnes âgées).
 2. Au **Québec**, les femmes prennent souvent des congés pour prendre soin des personnes âgées. La garde d'enfants coûte 7 dollars par jour (selon le revenu).
- Quel est le rôle des **entreprises privées** ?

Il existe des formes très diverses de « familles », des entreprises publiques et privées peuvent donc s'avérer nécessaires.
- L'Union européenne a mené une étude comparative sur les **coûts des services de garde d'enfants**. En Belgique par exemple, le service de garde d'enfants coûte, selon le revenu, entre 2 et 20 euros par jour, et ces frais sont déductibles des impôts (jusqu'à un plafond déterminé). Les ministres de l'égalité des chances de l'UE se sont réunis le 5 décembre 2007 pour aborder les « balanced roads of men and women » (voies équilibrées pour les hommes et les femmes). En Île-de-France, il existe des structures mixtes garde d'enfants-école.
- Au **Pérou**, le **développement local** joue un rôle essentiel. Avant de pouvoir prendre des décisions politiques, il convient de connaître la situation (pour ne pas prendre de décisions erronées).

CONCLUSIONS

Points forts

- La position de la femme dans le monde professionnel, tant dans le secteur public que dans le secteur privé
- Souligner l'importance du soutien institutionnel à la politique d'égalité et à la politique familiale de la part des gouvernements aux autorités locales, plus proches des besoins des citoyens
- Souligner le rôle des médias dans l'éradication des préjugés et stéréotypes circulant dans nos sociétés

Difficultés

- Manque de ressources économiques pour le financement des programmes
- Manque d'engagement de la part des employeurs et des syndicats
- Manque de services de soutien à la famille proposant des horaires flexibles

Recommandations

- Établir un partenariat entre le secteur public et le secteur privé
- Créer et/ou utiliser des lois et des instruments existants afin de favoriser la conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle ■

B5 Éducation, formation et employabilité



Oratrices, membres du réseau QUING :

Mme Lut MERGAERT

Conseillère supérieure chez Yellow Window Management Consultants (Belgique)



Mme Mieke VERLOO

Conférencière en sciences politiques et questions féminines auprès de la Nijmegen School of Management & Institute for Gender Studies, Radboud University Nijmegen

Coordinatrice de l'IWM, Institut pour Sciences Humaines, Vienne

Directrice scientifique du réseau Quing



et **Mme María BUSTELO**

*Professeur à la faculté des sciences politiques et de sociologie,
Université Complutense, Madrid (Espagne)*

Les participantes au débat :

Agnès Hubert

Membre du Bureau des conseillers de politique européenne de la Commission européenne

Myria Vassiliadou

Secrétaire-générale du Lobby européen des femmes

Membre fondatrice du Conseil du Mediterranean Institute of Gender Studies (Chypre)

Nathalie Wuiame

Formatrice belge aux questions du genre et consultante

Katlijn Demuynck

Flora, asbl Réseau pour la formation et la création d'emplois avec les femmes (Belgique)

La qualité des politiques de genre et d'égalité

Le projet de recherche QUING, lancé en 2006, compare les politiques d'égalité des genres mises en place dans l'UE-25 plus la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie et la Turquie. Le projet est organisé de manière à pouvoir être intégré dans la formation aux questions du genre lorsqu'il prendra fin. L'un des problèmes identifiés en Europe est l'absence d'échange d'idées entre les personnes qui commandent les formations, celles qui effectuent les formations et les universitaires. Vu le caractère commercial des formations, il est nécessaire d'intervenir et d'établir des normes.

Le sous-projet OPERA (María Bustelo)

OPERA vise à présenter un ensemble de normes minimales pour la formation aux questions du genre en Europe. Il s'agit d'intégrer les connaissances sur le genre, la transversalité et les politiques nationales d'égalité des genres dans des normes opérationnelles destinées au genre et à la formation, y compris la formation des formateurs.

OPERA examine les politiques d'égalité au niveau des 29 pays et de l'Union européenne à proprement parler et cible essentiellement la formation aux questions du genre. Une synthèse des résultats a été présentée dans des rapports rédigés par pays. Qui sont les organisateurs de la formation ? Qui sont les formateurs et qui sont les apprenants ?

Il était nécessaire de définir le concept de « formation aux questions du genre » et l'étude se limitait aux formations commandées par les institutions publiques, visant ainsi des politiques, des fonctionnaires et des administrateurs publics. L'élément central était que la formation aux questions du genre visait à faciliter l'intégration de la dimension de l'égalité des genres dans le processus de décision, car il s'agit de l'un des aspects de la dimension du genre dans de nombreux pays.

Les **résultats** indiquent que la formation aux questions de genre n'est pas organisée de manière régulière et systématique. La situation varie beaucoup d'un pays à l'autre.

Pour ce qui est des commissaires et des organisateurs, il a été constaté que :

- Sur les 3 principaux pouvoirs de l'État, c'est le pouvoir exécutif qui est le plus courant en matière de formation aux questions de genre. Est-ce que la responsabilité politique de la formation aux questions de genre et de l'intégration de la dimension du genre doit reposer sur les membres du parlement, les politiques mais aussi sur les fonctionnaires et les administrateurs publics ?
- Les institutions d'égalité sont les principaux commanditaires des formations aux questions de genre. Ces institutions semblent être nécessaires afin d'adopter des initiatives en matière de formation aux questions de genre. Mais quels sont les points forts et les faiblesses des organes d'égalité par rapport à des administrateurs publics et des institutions générales de formation ?
- Les ONG jouent un rôle important parce qu'elles peuvent également être des commanditaires et des organisateurs, pas seulement des formateurs.
- Les fonds de l'UE sont importants afin de promouvoir la formation aux questions du genre dans les États membres.

En ce qui concerne le **groupe cible**, l'on peut tirer les conclusions suivantes :

- La plupart des formations sont destinées à des administrateurs publics ou à des fonctionnaires travaillant dans les administrations publiques.
- Dans certains cas, les formations aux questions du genre sont destinées principalement à des décideurs politiques de haut rang.
- Les politiques ne sont pas le principal groupe cible.
- Dans certains cas, les formations aux questions du genre étaient destinées exclusivement aux femmes.
- Les ONG peuvent également être un groupe cible.

Au sujet des **formateurs**, une recherche complète n'a pas pu être réalisée. Les formateurs proviennent souvent d'ONG, la plupart d'entre eux sont des formateurs individuels (universitaires ou consultants privés), des formateurs provenant d'institutions internationales ainsi que des séances de formation à travers plusieurs pays peuvent être intéressants. Est-ce qu'un réseau de formateurs aux questions de genre serait pertinent en Europe ?

Le **contenu** peut porter sur l'intégration de la dimension du genre, l'élaboration budgétaire prenant en compte la question du genre, l'analyse d'impact soignée de la dimension du genre, l'égalité et l'emploi, la violence, les femmes et la politique, la lutte contre la discrimination. De nombreux domaines se chevauchent.

Différentes méthodes ont été utilisées et celles basées sur la participation interactive se sont avérées les plus efficaces. Différents **formats** sont utilisés : périodes plus longues ou plus courtes, intensité variable, formation en face à face ou en ligne, volontaire ou obligatoire. Parfois, il n'y avait pas de suivi ou d'évaluation, d'autres fois les perceptions pouvaient varier beaucoup.

L'enquête en ligne

L'enquête a été lancée à l'été 2007 et est restée en ligne pendant 12 semaines. Le questionnaire a été envoyé par tous les chercheurs nationaux aux personnes échantillonnées dans leur pays. Les personnes interrogées ciblées étaient des organisateurs de formations aux questions de genre (appelés commanditaires) actifs dans des organisations publiques.

57 réponses provenant de 20 pays différents ont été reçues ainsi qu'une réponse de la Commission européenne. L'Espagne et l'Autriche ont envoyé beaucoup de réponses.

Les types d'organisation qui commandent des formations aux questions de genre sont la plupart du temps (presque la moitié de l'échantillon) des entités administratives fédérales ou locales ou des entités d'égalité (un tiers de l'échantillon).

La portée géographique des activités des organisations est, pour presque la moitié des échantillons, le niveau national ou le niveau régional. Ce résultat est dû principalement à l'Espagne, dont plusieurs entités régionales ont répondu aux questions.

Les organisations devaient décrire les formations aux questions de genre qui avaient été mises en place dans leur pays. Au total, 210 formations ont été décrites, dont 44 % en Espagne. La plupart de ces formations avaient été organisées par des entités d'égalité. 62 % de ces formations avaient une durée comprise entre 1 et 3 jours et presque toutes les formations se sont déroulées en face à face.

La grande majorité des formations visait l'acquisition de compétences personnelles, suivie de la mise en œuvre de politiques et de l'intégration de la dimension du genre dans la définition des politiques. Pratiquement toutes les formations ont eu lieu aux heures de bureau et 43 % d'entre elles offraient une récompense (certificats, primes...). 7 % des formations étaient destinées à un groupe spécifique de femmes. La plupart du temps, le nombre de participants était supérieur à 10 et des frais d'inscription n'ont été demandés que dans 33 % des cas. Les formateurs étaient essentiellement des professionnels ou des consultants, suivis par des universitaires. Il n'y avait pas de parité parmi les formateurs et cela n'était pas important pour les commanditaires.

Les formateurs ont été recrutés de manière informelle (personnel interne, contacts personnels, sur recommandation). Les critères de recrutement prenaient en compte les compétences du candidat en matière de questions de genre et le parcours professionnel de celui-ci. La personnalité des formateurs est également importante. Les formateurs doivent être flexibles, ouverts, communicatifs et avoir d'excellentes compétences sociales.

Les bonnes formations aux questions de genre comprennent les éléments suivants : les compétences professionnelles du formateur, les traits de caractère des formateurs, des méthodes et des techniques interactives, l'aspect pratique de la formation, la possibilité pour les apprenants d'appliquer les enseignements dans leur activité professionnelle, la pertinence des enseignements et la composition homogène du groupe d'apprenants en matière de parcours professionnel et de connaissances sur les questions de genre.

46 personnes interrogées ont décrit un exemple de bonnes pratiques. La plupart du temps, ils ont décrit une formation en face à face, d'une durée de 2 jours, organisée dans des modules séparés, non consécutifs, dans le cadre des horaires de travail habituels, centrée sur l'acquisition de compétences personnelles chez l'apprenant et sur la possibilité de mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises. 20 % ont mentionné d'autres éléments. La participation active des apprenants, l'homogénéité du groupe des participants et l'absence de frais d'inscription étaient des éléments importants. La participation devait être sur base volontaire et il fallait donner une reconnaissance aux apprenants ayant suivi la formation. Une bonne formation est évaluée par les formateurs, l'apprenant et l'organisateur.

Réaction des participantes au panel :

Katlijn Demuyneck (Flora) : Madame Demuyneck a une expérience solide en tant que formatrice aux questions de genre à côté de son travail réalisé auprès de politiques et de fonctionnaires. Les formations passées aux questions de genre étaient destinées à un public très varié.

Madame Demuyneck est surprise de voir que la transversalité est un élément aussi exceptionnel. La transversalité s'est mise en place naturellement parce que les formations s'adressaient à un groupe cible très particulier, les formateurs qui accompagnaient des femmes ayant reçu peu d'instruction et aux origines différentes. Par conséquent, dès le départ, il y a eu une combinaison de différents éléments tels que le genre, l'ethnicité, la classe et l'éducation. La formation ne portait jamais que sur le genre. Cela a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives et de surmonter la résistance traditionnelle opposée aux questions de genre, notamment au féminisme. La formation dépend du contexte et doit être courte parce que les personnes ont souvent l'impression de ne rien apprendre de nouveau, tandis que si elles apprennent des expériences des autres, de nouvelles perspectives voient le jour.

Madame Demuyneck souhaite apprendre davantage sur les formations en ligne combinées à des formations en face à face.

Nathalie Wuiame est chercheuse et donne des formations aux questions de genre.

Madame Wuiame estime qu'il est intéressant que le point central repose sur l'intégration de la dimension de l'égalité des genres dans le processus de prise de décisions politiques. L'intégration de la dimension du genre comme un objectif en soi pose problème, c'est pourquoi cette approche n'est plus utilisée telle quelle.

L'intégration de la dimension du genre est désormais une obligation en matière de politique et cela constitue un risque parce que des outils sont mis en place en l'absence d'un objectif clair.

La seule formation obligatoire que Mme Wuiame ait donnée, s'est révélée une mauvaise expérience à cause de la résistance qui y a été opposée. Certains pensent que l'inégalité repose sur un choix personnel et le but de la formation est précisément de déconstruire cette idée.

Agnès Hubert se soucie de la politique d'égalité des genres et de l'avancement de l'égalité des genres, pour laquelle la formation aux questions de genre est un outil. Madame Hubert approuve le projet Quing qui place la formation aux questions de genre à l'ordre du jour

Le grand problème qui se pose en matière de formation aux questions de genre est que les gens pensent qu'il n'existe pas d'inégalité entre les genres.

Mme Hubert était étonnée de voir que presque pas de commanditaires privés de formations aux questions de genre ont été consultés. L'équipe de Quing déclare qu'elle n'a pas réussi à les joindre dans les différents pays et qu'elle s'est concentrée sur le secteur public.

La question de l'accompagnement est un sujet important qui doit être débattu et qui mérité de faire l'objet d'une étude. L'accompagnement est un type de formation individuelle assurant une certaine continuité.

Myria Vassiliadou confirme l'importance de l'étude.

Dans certains pays, les organismes d'égalité sont fusionnés et la question du genre comptera parmi les nombreux sujets traités, ce qui est positif en matière de transversalité. Or, certaines institutions s'inquiètent car dans certains pays la question du genre figure en dernière place sur l'agenda de l'égalité.

Madame Vassiliadou est très surprise d'entendre que la transversalité est aussi exceptionnelle et estime que cela est étroitement lié aux formateurs. Dans certaines instances, il y a un manque de sérieux de la part des commanditaires. Au sujet des qualifications des formateurs, il faudrait qu'il y ait des normes.

À la Commission européenne, des personnes sans expérience en la matière travaillent sur la question du genre et cela ne contribue pas à faire avancer l'agenda de la Commission européenne. La feuille de route pour l'égalité 2006-2010 n'a pas encore fait grand-chose en matière de formation aux questions de genre et d'intégration de la dimension du genre (selon une étude du Lobby européen des femmes).

Dans bien des cas, en fonction du contexte, la formation aux questions de genre devrait être obligatoire. La question du genre n'est pas moins importante que les compétences informatiques et si déjà nous parlons d'une manière de travail, le genre devrait en constituer une composante essentielle. Il faut consacrer du temps et des efforts pour expliquer pourquoi la question du genre est tellement importante.

L'approche féministe de la question du genre peut être différente de la vision de nombreuses personnes et ce serait intéressant d'en savoir davantage sur cette approche féministe et ses implications.

Et dès que l'étude sera achevée, il serait bon que les personnes qui ont commandé l'étude, en particulier les fonctionnaires, soient ciblées et fassent l'objet d'un lobbying de manière à ce qu'elles comprennent mieux l'importance de l'étude.

Débat avec le public

• Les buts et les objectifs d'une bonne formation aux questions du genre en Europe :

Quels sont les lacunes, les points forts et les faiblesses des objectifs de la formation aux questions du genre+ en Europe ?

Le « + » est un signe d'intersection et indique que l'égalité des genres ne peut pas être dissociée d'autres inégalités.

Le public estime que la formation aux questions de genre devrait faire partie d'un cadre plus vaste. Si vous voulez réellement institutionnaliser la question du genre dans une organisation en termes d'élaboration de politiques, la formation ne représente qu'une action parmi tant d'autres qui doit être mise en place.

Dans le cas contraire, il se peut que vous formiez des personnes qui ne sont pas en mesure de mettre en œuvre la question du genre dans l'institution. Ces personnes font un travail de développement personnel, en savent davantage sur la question du genre, mais que peuvent-elles faire avec ces compétences ? C'est pourquoi, la formation aux questions de genre doit s'inscrire dans un ensemble plus vaste de politiques visant à atteindre l'égalité des genres.

Les politiques d'égalité en matière de genre+ n'expriment pas assez clairement l'objectif visé, souvent pour des raisons de stratégie. En d'autres termes, une décision politique vague est susceptible d'être acceptée par tous.

• Contenu de la formation aux questions de genre :

Il n'est pas toujours clair en quoi pourrait consister le contenu d'une formation aux questions de genre. Les cadres, les universitaires, le public s'en font tous une opinion différente. Devrait-il y avoir des critères minimaux pour fixer le contenu ? Devons-nous réfléchir à la compétence de genre ?

• Résistance :

Comment une formation aux questions de genre peut-elle surmonter la résistance opposée par certains groupes ?

Dans les administrations publiques, les femmes se trouvent souvent dans une situation privilégiée et c'est pourquoi il est important qu'elles soient convaincues du fait que des inégalités subsistent. Il est important d'avoir recours à des chiffres, des statistiques, des arguments et des exemples concrets afin de le leur prouver. Elles acceptent plus volontiers que des inégalités sociales et économiques subsistent.

Les fonctionnaires souhaitent apprendre des techniques qui leur permettront d'agir de manière concrète face à un problème.

Au sujet de la pratique, il est important de travailler avec des projets pilotes éprouvés afin de convaincre les autres. Les gens pensent souvent que les politiques ne doivent pas s'attaquer à l'inégalité des genres car cette question est estimée relever des choix personnels.

Une bonne méthode consiste à inclure une disposition dans les obligations internationales auxquelles les États sont déjà liés. Cela leur montre que cela fait partie de leur travail.

• **Comment s'attaquer aux autres inégalités par rapport au genre ?**

Aux États-Unis, l'élément transversal le plus important est la race et la classe sociale. Il est très différent de débattre des classes en Europe, car cela reste un sujet tabou. Les femmes sont généralement au bas de l'échelle sociale, à la fois dans les pays en développement et aux États-Unis. Il est essentiel de comprendre quel est l'impact des classes sur les décisions favorables à la question du genre car aux États-Unis, la race est étroitement liée au genre. En effet, ce sont souvent les femmes noires qui se trouvent au bas de l'échelle économique.

Les ministères de l'égalité des chances en Autriche et en Allemagne prennent en considération la diversité et les femmes revoient leurs politiques, faisant preuve d'une forte résistance à l'encontre du reste. Pour ces pays, le concept de la transversalité est très pertinent.

En Europe, les ministères en charge de l'égalité débattent de nombreuses questions, mais jamais des classes. Certains spécialistes abordent ce sujet du bout des lèvres et petit à petit il est réintroduit à l'ordre du jour. Les gens parlent souvent de pauvreté, mais la pauvreté c'est autre chose. La question de la classe devrait être abordée et débattue parce que, tout comme la question du genre, elle est liée à tout le reste.

Pour des questions de temps et d'argent, toutes les causes de la discrimination sont très souvent traitées en même temps. Or, si nous voulons être efficaces, nous devons comprendre que les gens trouveront à l'intérieur les arguments, la force pour montrer qu'un réel problème existe. À l'« intérieur » signifie que nous devons prendre en compte les forces des femmes victimes de discrimination, les lesbiennes, les femmes noires... L'ambivalence existe entre la spécificité du genre, d'une part, et l'importance des autres causes de discrimination, d'autre part.

• **Méthodologie et techniques :**

Quelles sont les conditions qui assurent la réussite d'une formation sur les questions du genre ?

Il est important de dégager une bonne pratique en matière de formation aux questions de genre. La difficulté réside dans le fait que personne ne maîtrise la qualité d'une formation aux questions de genre et que si la qualité n'est pas maîtrisée, alors des problèmes peuvent se poser et les personnes risquent de penser qu'elles sont en train de résoudre réellement le problème alors que ce n'est pas le cas. En fonction du public et du groupe cible, la technique peut être très différente mais les personnes ne comprennent pas nécessairement les différences. Chaque spécificité doit être prise en considération.

Le centre belge d'informations aux femmes, Amazone, a récemment réalisé un projet sur les bonnes pratiques.

À Montréal (Canada), aux côtés du gouvernement fédéral, il existe une entité réglementant « le statut des femmes » qui forme des formateurs et travaille avec eux. Cet organe peut fournir une liste de formateurs, assurer un suivi et effectuer une analyse de résultats. Le fait que différents groupes demandent la mise en place d'une formation entraîne qu'il y a tout un éventail de possibilités pour donner des formations. ■



Orateur **M. Alexander A. MEJÍA**

Directeur exécutif du CIFAL Atlanta (Centre international de formation des acteurs locaux International Training Centre for Local Actors), un centre international de formation des autorités publiques et des leaders de la société civile

Égalité des genres et gouvernement

En 2006, le CIFAL a élaboré une initiative globale sur l'égalité des genres et le gouvernement. Le CIFAL ne couvre pas une gamme étendue de questions liées à l'égalité des genres, il n'est actif que dans cette niche particulière, qui était vacante aux États-Unis. Personne ne travaillait sur l'égalité des genres et les questions gouvernementales. L'accessibilité à des postes gouvernementaux, le pour et le contre des quotas, le taux de participation aux élections...

CIFAL Atlanta fait partie d'un réseau de 12 centres UNITAR (Institut des Nations unies pour la formation et la recherche) Ce programme a vu le jour grâce à la vision de 2 femmes, les chefs de gouvernement de la ville d'Atlanta et du comté de Fulton, qui est la région dans laquelle se situe le siège d'Atlanta.

Les 12 centres CIFAL dans le monde œuvrent en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU à atteindre d'ici 2015. La promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constituent une partie intégrante de l'objectif de développement humain et le CIFAL se concentre sur le système en soi, tel que l'éducation primaire et secondaire.

Tous les centres CIFAL ont été créés en 2004 et sont de bons exemples de partenariats public-privé. Le centre CIFAL d'Atlanta couvre les 34 États d'Amérique, à l'exception du Brésil, où une organisation sœur travaille conjointement avec CIFAL Atlanta et couvre également les pays lusophones d'Afrique.

La réunion de coup d'envoi a été lancée en novembre 2006, une réunion ministérielle a été organisée à Quito (Équateur) en mai 2006 et le CIFAL a organisé le Forum américain sur l'égalité des genres et le gouvernement, invitant de nombreux ministres, vice-présidents, sénateurs, maires, etc. en septembre 2007. Divers événements avaient déjà été organisés à Genève, à Shangai et à Durban et, en septembre 2008, d'autres événements ont été mis sur pied en Amérique. Il y aura d'autres réunions en Jordanie, à Pékin, à Johannesburg et toutes ces longues discussions seront finalisées à Atlanta en septembre 2009. CIFAL Atlanta s'étend au-delà du continent américain.

Selon Monsieur Mejía, l'assistance entre pairs est une méthode efficace et qui fait la différence. Comprendre un problème et apprendre à le résoudre peut varier d'une profession à l'autre. Les maires, les présidents, les ministres adoptent des décisions en se basant sur l'espoir que le projet portera ses fruits. Or, si quelqu'un peut vous donner des informations sur une bonne pratique, les défis, les chiffres et les erreurs commises au cours du projet, alors cette contribution est très instructive.

Toutes les réunions du CIFAL commencent par un exercice d'auto-évaluation et se poursuivent sur une rencontre, un dialogue en forme d'atelier d'échange de connaissances. Ensuite, les participants rédigent un document d'une page dans lequel ils s'engagent à faire quelque chose l'année prochaine. Le CIFAL obtient une copie, assure un suivi et s'aperçoit à la fin que seulement un tiers des intentions ont été traduites en actions.

Le CIFAL aimerait connaître l'impact de chaque dollar investi. À la fin de l'année fiscale, le CIFAL Atlanta veut savoir combien de cents par dollar investi ont été consacrés aux questions de genre et travaille en ce moment à cet objectif.

Après la réunion de coup d'envoi sur le programme « Global Leadership Initiative on Gender Equality in Cities » [Initiative globale de leadership sur l'égalité des genres dans les villes] en novembre 2006, une déclaration a été signée, elle a servi à élever le niveau de sensibilisation et à indiquer les priorités. Des autorités locales en Amérique ont imité cela. Dans la déclaration, des équipes ainsi qu'une association nationale de pays ont été créées afin de mettre en œuvre un plan d'égalité des genres.

Le CIFAL Atlanta prévoit également de retourner sur le continent américain, sur la base d'une proposition reçue, afin d'organiser des réunions régionales et sous-régionales ; une pour l'Amérique centrale, une pour les Caraïbes, une pour les pays andins et une pour les 5 pays du MERCOSUR.

Tous ces éléments ont poussé à créer, financer et mettre en œuvre, pour la première fois, un prix américain récompensant l'excellence du service public. Le CIFAL Atlanta s'est inspiré des 8 objectifs du Millénaire pour le développement pour créer des catégories selon lesquelles le prix sera attribué, notamment la catégorie du genre. L'Organisation des États américains était l'institution en charge de la sélection des 8 lauréats et le maire de la ville de Mexico, Marcelo Ebrard, figurait parmi les lauréats. Celui-ci travaillait au sein du cabinet de l'ancien maire de la ville de Mexico, Manuel López Obrador, qui avait eu l'idée d'élaborer un programme afin de créer des emplois pour les femmes chefs d'entreprise qui étaient à la tête de leur famille et qui ont réussi, après avoir obtenu un prêt, à exporter leurs services un an plus tard. Ce programme s'est étendu et emploie aujourd'hui des milliers de femmes. L'aspect le plus important du prix est la diffusion de bonnes pratiques. ■

Débat et Conclusion

L'équipe de Quing rapporte qu'elle a établi un lien transatlantique avec l'Amérique du Nord, avec le Wisconsin et Boston, sous l'égide du programme européen « Atlantis » portant sur des mesures liées à la politique. Ces deux prochaines années, toute une série de réunions transatlantiques seront organisées entre les États-Unis principalement et l'équipe de Quing, rassemblant des spécialistes des questions de genre. Il serait également intéressant de tisser des liens avec le réseau CIFAL.

Au sein de l'équipe du Quing travaillant sur l'Union européenne, l'un des membres compare l'Union européenne au Mercosur qui travaille avec le Brésil afin de comprendre comment fonctionnent ces politiques de développement régional. Cette personne serait ravie d'inclure la question de l'égalité des genres dans son analyse.

En Amérique latine, il est difficile pour les hommes de donner la priorité aux questions de genre et ceci est dû à la manière dont ils ont été élevés. L'on peut donc affirmer qu'il est important de travailler avec de jeunes garçons. Le changement doit commencer à la maison. ■



Atelier sur les « Défis environnementaux urbains »

Mardi 4 décembre 2007, 14:00 – 16:30

C1 Femmes et développement durable



Présidente **Mme María Ignacia BENÍTEZ PEREIRA**

Membre du Conseil régional métropolitain, gouvernement régional de Santiago du Chili

Femmes et développement durable : introduction

Les souhaits de toute ville sont d'être une ville intégrée, d'un point de vue social et territorial, possédant une bonne qualité de vie, des espaces publics sûrs, un système de transport efficace, des espaces dégradés récupérés et utilisés par la communauté, un patrimoine historique et culturel préservé, des organisations communautaires puissantes et pouvant offrir un sentiment de sécurité aux citoyens.

Les défis pour l'environnement en milieu urbain – l'intitulé de l'atelier d'aujourd'hui – est un thème commun à toutes les villes, même s'il peut y avoir des différences entre elles. Cela implique par conséquent des défis communs et des expériences à partager, en fonction de la situation spécifique de chaque ville, qui peuvent être enrichissantes pour tous.

Cet atelier est divisé en 5 sous-thèmes : le changement climatique, l'eau, la gestion des déchets urbains, la sécurité urbaine et les catastrophes naturelles et la reconstruction.

Relever ces défis implique un développement durable des villes grâce à la mise en œuvre de mesures conciliant croissance économique et respect de l'environnement.

Selon certains experts, le changement climatique peut être le plus grave problème environnemental du XXI^e siècle. Le réchauffement de la planète est dû à l'émission de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le réchauffement aura des conséquences graves, avec entre autres, la hausse du niveau de la mer, des changements dans les caractéristiques des précipitations, un risque accru de sécheresses et d'inondations, des menaces pour la biodiversité et des problèmes potentiels de santé publique.

Quand j'ai écrit cet article, je me demandais si le changement climatique affecterait différemment les hommes et les femmes. Je n'ai toujours pas trouvé de réponse à cette question, mais ce que je peux vous dire, c'est que certains auteurs d'articles sur ce sujet estiment que le changement climatique touchera davantage les femmes que les hommes. Selon ces auteurs, cela s'expliquerait par le fait que les femmes dépendent davantage des ressources naturelles menacées que les hommes et qu'elles font un usage différent de leur milieu naturel que les hommes. Ces observations sont particulièrement vraies dans les pays pauvres, où ce sont généralement les femmes qui sont chargées de subvenir aux besoins alimentaires de leur famille.

Ces observations sont également vraies en matière de catastrophes naturelles telles que les tempêtes, les inondations, les tremblements de terre, car ce sont à nouveau les femmes qui doivent fournir les éléments essentiels à la vie de tous les jours.

Il en va de même, pour ainsi dire, de l'eau. Le « Red de Género y Ambiente » au Mexique a adopté un « agenda bleu » en 2006, un document qui propose de lutter contre le problème de la pénurie d'eau en adoptant une position qui intègre la dimension du genre. Les conclusions de cet agenda signalent que les femmes et les hommes ont un rapport différent à l'eau et que, par conséquent, les femmes doivent faire face à une problématique spécifique qui mérite d'être connue, analysée et résolue.

Pour ce qui est de la gestion des déchets urbains, les acteurs clés sont les gouvernements locaux et la population. Sans une population informée et engagée dans la gestion des déchets urbains, aucune politique n'est efficace. La sensibilisation de la population au thème des déchets ménagers, le tri et les campagnes de recyclage sont quelques idées parmi d'autres, qui sont susceptibles de réduire la quantité de déchets. La bonne gestion comprend l'élimination finale et durable des déchets.

Finalement, la sécurité dans les villes. Cette problématique est peut-être très délicate pour les femmes, qui ont toujours été plus exposées à la délinquance. Les villes prennent toujours plus de nouvelles initiatives dans le but d'augmenter la sécurité urbaine. Ainsi, les programmes de récupération des espaces publics afin que la communauté puisse utiliser, posséder et défendre cet espace, l'installation de caméras de surveillance, les éclairages publics sont autant d'initiatives qui visent à créer un environnement encore plus sûr et plus convivial. ■

Spécialiste **Mme Adela MARTÍNEZ CACHÁ MARTÍNEZ**

Adjointe au maire de la commune de Murcie

Conseillère municipale déléguée à l'environnement, en charge des parcs, des jardins,

de la voie publique et du paysage urbain, de la qualité urbaine, de l'énergie et du changement climatique

Vice-présidente de l'agence locale de Murcie pour l'énergie et le changement climatique

Les femmes et le changement climatique

En 1995, la commune de Murcie a créé le **Conseil de l'environnement**, dont les compétences ont été assumées, pour la plupart des législatures, par une femme. Murcie a participé au « Programa Terra de Desarrollo Sostenible mediante Planeamiento » (1996), à la signature de la charte d'Aalborg (1998) et à l'élaboration de l'Agenda 21 local. Depuis, de nombreuses activités ont été réalisées dans ce domaine, telles que l'intégration du Réseau espagnol des villes pour le climat (2005), la création de l'agence locale de Murcie de l'énergie et du changement climatique (ALEM – 2006), l'élaboration récente de la stratégie locale pour le changement climatique et l'adhésion au réseau d'entités locales, ainsi que Biodiversité 2010 (2007). Depuis 1995, le développement durable est une partie essentielle et indispensable de la gestion de la ville.

Récemment, la commune de Murcie a rejoint le protocole adopté par la communauté autonome de la région de Murcie et des organisations représentant les activités économiques et sociales de la région, lequel vise à encourager la responsabilité à l'égard de l'environnement et le développement durable et a établi toute une série d'engagements qui pourraient se résumer, de manière schématique, comme suit :

- gestion durable des **ressources hydriques** (Murcie souffre d'une pénurie d'eau) ;
- augmentation et restauration d'**espaces verts publics** et de **zones piétonnes** ;
- promotion des **énergies renouvelables** et des **économies d'énergie** dans la consommation tant publique que privée ;
- **mobilité urbaine durable** (plan de mobilité et transport alternatif aux véhicules privés) ;
- gestion durable des **déchets urbains** (collecte sélective et utilisation du biogaz) ;
- **qualité de l'air** (atmosphérique et sonore) (réseau de vérification de la qualité de l'air, plans stratégiques de nuisances sonores et élaboration de plans d'action) ;
- **durabilité locale** (systèmes de qualité environnementale dans les bureaux municipaux ou Agenda 21 local) ;
- **diffusion et sensibilisation** à l'environnement.

La municipalité de Murcie a déjà acquis une expérience dans le domaine de la durabilité et de la lutte contre le changement climatique. La municipalité a un caractère éminemment agricole, disposant d'une *huerta* [zone agricole partagée en petites parcelles] qui a su préserver des pratiques durables, par exemple un système d'irrigation doté de canaux d'irrigation et de drainage relié au fleuve Segura, système qui existait déjà aux époques romaine et arabe.

La commune de Murcie a lancé une **stratégie locale contre le changement climatique**, déjà en place à l'heure actuelle et grâce à laquelle plus de 100 mesures seront menées à bien avant 2012 afin de réduire de 20 % les émissions de CO₂ générées par les activités urbaines.

Le plan d'action s'articule autour de quatre axes principaux :

- identifier les **émissions de gaz à effet de serre** (quantifier et décrire les sources) ;
- **réduire les émissions** des activités produites par la municipalité ou de son ressort ;
- introduire des mesures destinées à **réduire les effets du changement climatique** : élargir ou améliorer l'action des formations végétales agissant comme capteurs de gaz à effet de serre, protéger les terrains municipaux, les espaces verts, le patrimoine forestier et mieux gérer les zones susceptibles d'améliorer l'environnement ; encourager l'utilisation de technologies plus efficaces en matière de consommation énergétique ; mitiger les effets du changement climatique grâce à des mécanismes d'adaptation pour la gestion de l'eau en améliorant la qualité, la distribution et les économies en eau ;
- augmenter la **conscientisation et la sensibilisation de la population** au sujet des causes et des conséquences du changement climatique.

L'objectif du plan d'action sera de diminuer de 20 % les émissions de CO₂ – ce qui correspond à 0,24 Mt pour les activités urbaines de 2004. Pour la municipalité de Murcie, ce chiffre s'est élevé à 3 Mt de CO₂, ce qui représente 7,5 tonnes par habitant et par jour ■



Oratrice **Mme Sémia AKROUT-YAÏCHE**

Directrice générale de l'association de la sauvegarde de la Médina de Tunis (architecte-urbaniste)

La participation de la femme aux projets urbains et à la politique urbaine

La Tunisie est un petit pays de 10 millions d'habitants où la population urbaine est d'à peu près 65 %. Les femmes tunisiennes bénéficient de tous les droits civiques. Elles ont notamment acquis le droit de vote en 1959. Afin d'encourager les femmes à intégrer la vie politique, un système de quotas a été instauré qui devrait bientôt atteindre 30 %.

Femmes et développement urbain

Aujourd'hui, la femme tunisienne ne se positionne plus en tant que revendicatrice de ses droits civiques, mais elle cherche plutôt à améliorer ses positions afin d'atteindre l'objectif général de l'égalité des chances et de faire en sorte que femmes et hommes aient les mêmes possibilités, droits et obligations.

Une des composantes importantes des droits de la personne et des fondements de la citoyenneté est le droit à la ville avec une mobilité sans entrave et un accès libre et de qualité aux espaces publics urbains.

Les nombreux changements sociaux, économiques et démographiques ainsi que le souci de la qualité de l'environnement remettent en question bon nombre de principes sur lesquels se fondait la ville du XIX^e et du XX^e siècle. Ces changements ont trait à une participation plus large de la femme au marché du travail et à la vie publique et à une augmentation du nombre de ménages monoparentaux et de ménages de personnes seules. De plus, les politiques urbaines sont de plus en plus axées sur les besoins des habitants et sur les habitants eux-mêmes pour qu'ils puissent accéder à l'emploi, aux activités de loisirs, etc.

De grands projets urbains ont été menés dans le cadre de la stratégie de sauvegarde de la Médina de Tunis. Il s'agissait de restaurer les quartiers insalubres et surdensifiés où de nombreux chefs de ménage sont des femmes et où vivent beaucoup de femmes âgées seules. À travers ces projets, on a pu constater que la femme souhaite habiter au centre-ville car elle cherche plus de sécurité et en même temps, elle a des besoins particuliers dont on doit tenir compte.

Sous l'égide de l'Union nationale des femmes tunisiennes a été créée en 2001 l'Alliance « Femmes et Villes », panel de femmes architectes, urbanistes, conseillères municipales et gestionnaires. Cette alliance vise à renforcer l'image des femmes et leur présence dans le rang des planificateurs, des universitaires, des décideurs, des architectes et des élus locaux ainsi qu'à mettre en œuvre une politique de sensibilisation et de formation des femmes afin de leur offrir des possibilités de participer à la gestion urbaine et aux processus de décision grâce à une représentation plus large dans les instances adéquates, notamment les conseils municipaux et régionaux, ainsi que dans les professions indépendantes en tant que concepteurs urbains et professionnels de l'urbanisme.

Trois axes principaux déterminent les objectifs de cette alliance :

- les femmes et les politiques urbaines ;
- le logement et le cadre de vie conçus pour et par les femmes ;
- les services urbains adaptés aux besoins des femmes et des enfants.

Femmes et métiers urbains

La marginalisation des femmes dans les instances de décision et de gestion urbaine est réelle malgré une volonté politique favorable à la promotion des femmes. Le système de quotas a fait participer des femmes aux conseils municipaux et à la chambre des représentants où elles sont 25 % et pourtant, seules 5 femmes sont maires et peu sont responsables d'associations urbaines, de comités de quartier, de syndicats de copropriétaires. La présence des femmes architectes sur le marché privé est insignifiante. La nomination d'une femme architecte comme ministre de l'équipement et de l'habitat a permis d'améliorer l'accès de quelques femmes architectes aux postes à responsabilités.

Pour renforcer le pouvoir des femmes et leur rôle dans la gouvernance, il faut faire participer davantage les femmes en tant que décideurs, sur les questions urbaines, traiter les questions et problèmes urbains qui touchent plus particulièrement les femmes, investir tous les domaines liés à la gestion urbaine autres que le social et la culture, notamment le développement durable, la sécurité, la mobilité, l'habitat et les équipements de proximité.

En Tunisie, les progrès sont donc considérables et ont un impact positif sur la condition de la femme grâce à une volonté politique de plus en plus affirmée. Mais il faut saisir ces opportunités et veiller à renforcer la place des femmes dans les instances de décision et permettre de mobiliser les compétences féminines pour faire face aux défis urbains sans précédent auxquels est confrontée la Tunisie en fin de siècle. ■



Oratrice **Mme Hilde CREVITS**

*Ministre des travaux publics, de l'énergie, de l'environnement et de la nature de la Région flamande
(Flandre – Belgique)*

Les questions de genre et de paritarisme dans la politique flamande des déchets

La politique des déchets concerne pratiquement chaque action quotidienne. Nous devons savoir, en tant que représentants des pouvoirs publics, à qui nous devons nous adresser. Est-ce la femme ou l'« homme moderne » qui fait les courses ? La direction qui décide d'investir dans une production générant peu de déchets et respectueuse de l'environnement peut être composée aussi bien d'hommes que de femmes.

Les deux piliers d'une politique efficace en matière de déchets sont des informations de qualité et la sensibilisation de la population. Plus de 30 % des familles flamandes font du compost chez elles, les Flamands trient 71 % de leurs déchets, tandis que les entreprises trient ou recyclent déjà 75 % de leurs déchets. Une structure de collecte accessible à tous et l'application du principe du pollueur-payeur ont constitué des mesures importantes sur ce plan.

Les bons résultats montrent que la manière dont nous abordons nos groupes cibles, en veillant à la dimension du genre, est efficace et donne des résultats. L'intégration de la dimension du genre cadre avec une politique réfléchie du gouvernement flamand et de ses administrations. Fin des années 1980-début des années 1990, les autorités flamandes ont décidé de mener une politique d'émancipation et, en 1995, l'égalité des chances est devenue formellement une compétence du gouvernement flamand, un portefeuille ministériel étant créé à cet effet. À partir de ce moment-là, la dimension de genre a systématiquement bénéficié d'une attention accrue dans la politique des autorités et au sein de la culture organisationnelle des autorités flamandes. Quant à l'intégration de la dimension de genre, nos fonctionnaires doivent intégrer automatiquement le concept d'égalité entre hommes et femmes dans la politique gouvernementale.

Dans le cadre de la politique en matière de déchets, l'OVAM, la société publique des déchets de la Région flamande, a mené il y a quelques années déjà une campagne de sensibilisation à l'intention des familles, afin de leur montrer comment gérer les déchets différemment. Cette campagne s'adressait aussi bien aux hommes qu'aux femmes, rompant avec la répartition stéréotypée des rôles.

La politique de l'égalité des chances est, depuis 2003, totalement intégrée au fonctionnement du personnel de l'OVAM. Résultat : l'organisation emploie aujourd'hui plus de femmes que d'hommes. Le poste d'administrateur général est occupé par une femme depuis 2 ans, tandis qu'un cadre moyen sur trois est une femme.

L'OVAM se veut un employeur attrayant pour les hommes et les femmes et accorde une grande attention à l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle (formes de travail alternatives, formes courantes d'organisation flexible du travail et services de garde d'enfants de qualité sur le site même de la société pendant les vacances scolaires, de même que politique de remplacement la plus complète possible).

La politique de sensibilisation et de communication tient compte de l'intégration de la dimension du genre. Quels citoyens souhaitons-nous convaincre ? D'après les spécialistes en marketing, ce sont les femmes qui font les courses et qui, dès lors, sont en mesure de réduire les déchets. Lors de la planification d'une campagne à l'intention des PME pour les inciter à soumettre leurs structures à un audit d'éco-efficacité, convient-il en revanche d'employer des termes plus masculins, étant donné que les postes de décision restent en majorité occupés par des hommes, ou justement pas ? Par ailleurs, on part également du principe qu'une politique gouvernementale qui tient compte des différences entre les hommes et les femmes peut donner de meilleurs résultats. En effet, cette approche correspond mieux à la diversité de la société.

Des questions et choix pas faciles donc : les autorités doivent en effet également garantir la baisse réelle de la quantité de déchets et rendre des comptes si l'objectif fixé n'est pas atteint. La politique flamande en matière de déchets se caractérise par une approche bouleversant les rôles sociaux traditionnels. En général, la politique gouvernementale concerne, que ce soit directement ou indirectement, des gens, des hommes et des femmes. Toute la difficulté réside dans l'établissement d'une distinction sur des bases sensées, une formulation « neutre » n'étant pas toujours nécessairement la meilleure solution. Ce n'est pas toujours facile.

La campagne menée par l'OVAM à plusieurs reprises pour encourager les entreprises à réduire leurs déchets et leurs émissions se présentait sous un jour masculin en 2004 parce que la campagne mettait l'accent sur les gains financiers. Ce sont principalement des chefs d'entreprises ou coordinateurs environnementaux de sexe masculin qui prennent les décisions concernant les investissements à consentir en faveur de l'environnement. La campagne a suscité peu de réactions. Aussi l'OVAM a-t-elle opté en 2005 pour une stratégie visuelle plus douce : une femme souriante portant des boucles d'oreille en forme de fraises. Cette image féminine n'a pas intimidé le public cible : 330 PME ont décidé de se soumettre à un audit d'éco-efficacité, l'objectif recherché.

Voici une autre image sympathique (homme devant une planche à repasser). Le message, en forme de clin d'œil, est clair et remet en cause les rôles traditionnels.

Voici encore un troisième exemple. Il y a quelques années, l'OVAM a voulu renforcer la pratique du compost parmi les Flamands. Étant donné que l'on observe de très grandes disparités entre les ménages (qui sort la poubelle et qui fait le compost), la campagne a pris ses distances par rapport aux rôles traditionnels (homme et femme sur une affiche, annonce radio avec voix masculine et féminine).

En septembre 2007, une campagne a été menée afin d'encourager les jeunes à jeter les détritiques dans les poubelles de rue. Parallèlement à cette campagne, un concours cinéma a été organisé, sous le nom « King of Trash ». « King/Queen of Trash » n'était pas assez « cool ». Or, il s'est avéré que le premier prix a été décerné à... une « Queen of Trash ». C'est elle-même qui a lancé le titre, recueillant la majorité des voix des jeunes et du jury.

Traduire la diversité dans la politique des déchets n'est pas toujours chose aisée, vu que la gestion familiale des déchets connaît une répartition des rôles très différente et spécifique. Dans leurs conseils, les agences de marketing ne tiennent elles aussi pas assez compte de la diversité, voire pas du tout.

Les publicitaires américaines Jane Cuninghame et Philippa Roberts se sont penchées sur le message que les femmes retirent de la publicité. Une femme sur deux est convaincue que les publicitaires ne représentent pas de vraies femmes. À cause d'elles, elles ont une mauvaise image d'elles-mêmes. 71 % ont le sentiment que les publicitaires pensent que les femmes sont uniquement intéressées par les produits de beauté et tout ce qui touche à leur intérieur. Par conséquent, la publicité néglige beaucoup trop les femmes. Or, il ressort de cette enquête que 91 % des femmes décident ou codécident des achats alimentaires, et 90 % d'entre elles des achats de boissons. Il y a donc encore du pain sur la planche. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

La Tunisie travaille en réseau avec les autres pays du Maghreb

dans le cadre du programme de gestion urbaine « pays arabes » subventionné par la Banque mondiale. La coordination est au Caire et il y a des panels locaux (Maroc, Égypte, Yémen...) ainsi que des ateliers de formation destinés aux journalistes femmes arabes des différents réseaux.

Les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient se sont développés en une ONG régionale, le Forum urbain NENA (Near East and North Africa) à Rabat (Maroc), au sein de laquelle les pays se concertent régulièrement. Pour ce qui est de la sauvegarde du patrimoine, Tunis abrite le secrétariat régional de l'Organisation des villes du patrimoine mondial pour les pays arabes et africains. La Fondation du patrimoine et des villes historiques arabes a par ailleurs été créée sous l'égide de l'Organisation des villes arabes..

Les femmes doivent investir la ville. Les villes sont considérées comme des centres commerciaux, un lieu réservé aux autres mais pas à elles. Il est possible d'organiser des foires commerciales destinées aux femmes dans les villes.

Il convient d'aborder des questions comme le logement, la sécurité, l'urbanisation, les taxes et la participation féminine dans la ville. Bon nombre de femmes qui n'ont pas accès au système classique de **logement** habitent le **centre historique de Tunis** dans de mauvaises conditions. Les deux projets présentés par Mme Akrouf-Yaïche ont tenu compte de cet aspect dans l'ambition d'être des projets intégrés ayant plusieurs composantes. La municipalité s'est portée garante de cette population vulnérable et prévoit par exemple des achats à crédit prévoyant un remboursement sans intérêts sur 25 ans. Souvent, il s'agit de femmes seules qui cherchent la centralité du centre-ville (proximité de services et d'activités, transport en commun, sécurité).

Au Pays basque, une psychologue spécialisée en questions de genre et disposant d'une expérience de 17 ans en la matière a créé un cabinet-conseil qui travaille avec plus de 50 gouvernements locaux et régionaux pour la mise en place de politiques d'égalité dans différents domaines. En matière de développement durable au quotidien, les femmes ont toujours mieux géré les ressources alors qu'elles en ont toujours eu peu à leur disposition. Elle recommande de sensibiliser les hommes et d'avoir plus de femmes dans les postes à responsabilité. Le paradoxe en Espagne est que le pays travaille beaucoup sur le développement durable au niveau local, mais investit encore davantage dans l'armement et les bombes au lieu de consacrer ces ressources, par exemple, à la conciliation vie professionnelle-vie privée ou à des politiques de durabilité.

CONCLUSIONS

Points forts

- Les femmes encouragent le développement durable.
- Au niveau local et au niveau national, beaucoup de femmes luttent constamment pour l'atténuation des effets du changement climatique.
- Il existe des financements destinés à l'amélioration de la biodiversité.
- Les femmes chefs d'entreprise contribuent à l'environnement.
- Les femmes ont une meilleure sensibilité pour améliorer l'environnement.

Difficultés

- Les femmes rencontrent plus de problèmes à l'heure de conclure des accords avec les gouvernements.
- La participation des femmes à des postes gouvernementaux reste très faible.
- Les espaces publics ne sont pas assez sûrs pour les femmes.

Recommandations

- Il faut mettre en place des centres économiques pour stimuler le développement durable.
- Il faut trouver des manières d'évaluer la qualité de la vie.
- Il faut utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement.
- Il faut rénover les zones urbaines des centres-villes.
- Il faut recycler les déchets et utiliser les ressources naturelles de manière durable.
- Il faut reconnaître et valoriser le rôle des femmes dans l'utilisation durable des matériaux, dans la prévention des déchets et dans la transmission de ces valeurs aux générations futures. ■

C2 Les femmes, l'eau et la gestion des déchets urbains



Présidente **Mme Mame BOUSSO SAMB DIAK**

Députée à l'Assemblée nationale et adjointe au maire de la ville de Dakar (Sénégal),

Présidente de l'antenne régionale de Dakar du Réseau international Femmes de Metropolis

Les femmes, l'eau et la gestion des déchets urbains : introduction

Le défi est grand. Rendre nos villes plus saines, créer un cadre de vie sans pollution face à l'envahissement par les usines, les rejets de gaz des véhicules et autres trauvailles du modernisme, assurer une bonne gouvernance par une planification qui tient compte des facteurs tels que la croissance effrénée de nos villes et l'amoncellement des déchets, par la diversification de stratégies concertées entre les gouvernements locaux, les populations à la base, l'État, etc.

Il s'avère dès lors nécessaire d'avoir des échanges entre les expériences vécues dans nos pays et villes, notamment les bonnes pratiques que nous aurons tous la charge de partager.

Les experts conviés nous aideront à tirer des conclusions pertinentes afin que nous puissions dégager les prochaines perspectives vers des actions pratiques répondant aux préoccupations de nos populations pour un meilleur cadre de vie et d'épanouissement plus sain. ■



Spécialiste **Mme Anna GONZÁLEZ BATLLE**

Directrice en communication de l'entité de l'environnement de la zone métropolitaine de Barcelone²⁵

Les femmes gestionnaires de l'environnement et transformatrices

Au sein de l'Union européenne, l'on utilise en moyenne 50 tonnes de ressources par an et l'on produit au total 1,8 milliard de tonnes de déchets, dont moins d'un tiers sont des déchets municipaux appelés « déchets solides urbains ».

La première étape dans une bonne gestion des déchets est d'accorder une valeur à certains déchets. Tous les déchets ne sont pas inutilisables, certains peuvent être récupérés. Pour ce qui est des déchets municipaux, il s'agit de les rassembler et de les traiter, non pas de les jeter.

L'entité de l'environnement de la zone métropolitaine de Barcelone regroupe 33 communes (3 millions d'habitants) et assure la gestion des déchets urbains. Le modèle de gestion (conjoint) est complexe et requiert la participation des citoyens. Il se base sur le tri des déchets effectué à domicile en 5 catégories : papier, verre, plastique-emballages en aluminium, déchets organiques et autres déchets.

Ensuite, il faut placer les déchets, d'après leur catégorie, dans des conteneurs regroupés dans des zones de dépôt dans les rues et sur les places publiques. Le nombre de ces zones de dépôt de déchets dépend de la densité et des caractéristiques du territoire, leur emplacement suscite des controverses et est source de conflits.

La collecte sélective des déchets municipaux (urbains), leur gestion et leur traitement différencié contribuent à la lutte contre le changement climatique, évitent d'émettre du CO₂ et font économiser des matières premières et de l'énergie.

Certains principes du modèle barcelonais sont universels : il s'agit du principe de prévention, dit du « pollueur payeur », ainsi que du principe de proximité (il faut traiter les déchets le plus près possible de leur origine).

La gestion correcte des déchets est une nécessité pour la santé, pour la préservation de l'environnement et pour le développement communautaire. Il faut se baser sur les principes de la durabilité, entendue comme l'équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, sur les règles de la prévention, de la réduction, de la récupération, du recyclage en utilisant toujours la technologie disponible et appropriée au pays. Le meilleur déchet, c'est celui qui n'est pas créé : la prévention et la réduction de la production sont indispensables. La deuxième règle est d'allonger la durée de vie du produit grâce à sa réutilisation, sa remise en état et sa réparation.

Ensuite viennent le recyclage permettant d'économiser de l'énergie, de l'eau et des matières premières, et la transformation des déchets organiques en compost ou en énergie, en transformant le méthane en biogaz et celui-ci en électricité.

Ces étapes sont importantes pour éviter d'incinérer ou d'enterrer des ressources, pour empêcher la pollution des sols, des nappes phréatiques et de l'air et pour allonger la durée de vie des installations.

L'étude « Hábitos y actitudes ante el reciclaje y la separación de residuos en el hogar (2006) » montre qu'en Espagne, ce sont surtout les femmes au foyer près de la quarantaine qui perçoivent la collecte et le tri des déchets comme un geste citoyen responsable. Ce sont majoritairement des hommes âgés de moins de 39 ans et vivant dans les grandes villes qui minimisent le problème des déchets. D'autres études confirment qu'en Espagne, les femmes trient davantage les déchets ménagers que les hommes.

La répartition inégale des tâches ménagères fait que la plupart de ces activités sont assumées par les femmes. Le choix des produits lors des courses, leur utilisation, le tri des déchets générés et le dépôt de ceux-ci dans les différents conteneurs sont devenus une nouvelle tâche ménagère. Le rôle de la femme est également très important dans la transmission des valeurs.

La croissance et la technicité du secteur de l'environnement représentent une perspective pour l'emploi des femmes. Mme González Battle propose de créer un observatoire mondial pour étudier le binôme « femme – déchets ». Il pourrait être élaboré au sein de l'entité barcelonaise. ■

²⁵ L'entité de l'environnement de la région métropolitaine de Barcelone a dirigé la Commission de gestion de déchets de Metropolis (C3).



Oratrice **Mme Joke MUYLWIJK**

Directrice exécutive de la « l'Alliance Genre et Eau »²⁶ (Pays-Bas)

L'assainissement pour tous

De par la grande influence qu'elle exerce sur la situation sociale de tout un chacun, la notion de genre ne se limite pas uniquement aux hommes et aux femmes, mais porte également sur les différences générationnelles et ethniques, les relations socioéconomiques, la religion, les classes sociales, etc. Le genre est un concept dynamique présent à tous les niveaux et en constante mutation. Il convient dès lors de parler de **genre+**.

Le processus d'**émancipation** implique que toutes les catégories de personnes et d'individus soient en mesure d'améliorer leur situation personnelle, de se sentir libres et de prendre leurs propres décisions. L'émancipation est un élément crucial dans le cadre de l'approche de genre appliquée à l'eau. Elle présente 4 éléments interdépendants : les aspects sociaux, économiques, politiques et physiques. Ces 4 éléments sont fortement enracinés dans l'approvisionnement et l'assainissement de l'eau, où ils entretiennent des interactions mutuelles.

- L'émancipation sociale a trait à l'image de soi des personnes et à la façon dont elles sont perçues par le reste de la famille, la communauté et la société en général.
- L'émancipation économique implique le travail, les revenus et les décisions afférentes au domaine professionnel : une personne est-elle en mesure de choisir sa profession et dispose-t-elle d'un pouvoir décisionnel sur l'utilisation des revenus et autres bénéfices ?
- L'émancipation politique concerne le droit des personnes à l'auto-organisation et à la participation à des institutions démocratiques (ex. : comités d'eau villageois).
- L'émancipation physique signifie le droit de décider de son propre corps, de sa propre sexualité, l'accès aux soins de santé, aux installations d'assainissement et à l'eau propre, mais aussi le droit à la sûreté et à la sécurité.

La **Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** aborde l'eau au sens large tout en tenant compte d'aspects sociaux comme le genre. L'eau est utilisée à différentes fins comme l'eau potable, l'usage domestique, l'assainissement, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'industrie et les réserves naturelles, le tout dans un souci d'environnement durable. Ces utilisations incluent également la gestion des déchets solides. Les femmes ont rarement voix au chapitre en la matière.

Aujourd'hui, la croissance exponentielle des villes prend de vitesse l'extension des infrastructures, voire leur simple maintien, ce qui pose de nombreux **problèmes en matière d'eaux urbaines**. À cet égard, soulignons l'absence totale d'assainissement et de gestion des déchets solides, sans parler de la situation catastrophique des quartiers pauvres. À titre d'exemple, les installations sanitaires, pourtant cruciales pour les femmes, font totalement défaut dans les zones urbaines. Elles doivent

donc attendre la tombée de la nuit pour se soulager, s'exposant ainsi à divers risques comme le harcèlement sexuel, les insectes, les animaux sauvages, voire une chute accidentelle. Dès lors, elles s'hydratent moins, ce qui entraîne des problèmes vésico-rénaux. Ce point ne peut plus être un tabou, car il s'agit bel et bien de leur droit à la dignité. Les femmes malades sont incapables d'aller travailler et de gagner leur vie. Le manque d'hygiène est l'ami de la pauvreté. L'insalubrité, voire l'absence d'installations sanitaires, contraint les jeunes filles à délaisser les bancs de l'école, a fortiori à l'âge des premières menstruations. Résultat : elles ne disposent pas de l'éducation nécessaire et s'enfoncent dans un cercle vicieux.

Citons également l'élimination des déchets solides et l'agriculture urbaine, deux thèmes déjà abordés dans un autre atelier.

En outre, la vulnérabilité des systèmes des **villes du Nord** expose souvent les nappes phréatiques propres à une pollution menaçante. En retard sur le plan de l'émancipation, en particulier dans les quartiers pauvres, nombre de femmes et d'hommes du Nord pourraient cependant mettre à profit la riche expérience du Sud.

Nous devons aujourd'hui déterminer comment utiliser à bon escient le financement et la privatisation de l'eau. Les gouvernements restent responsables de l'approvisionnement en eau de leurs citoyens. S'ils ne sont pas à la hauteur, le secteur privé peut améliorer le quotidien des plus démunis. Toutefois, tous les gouvernements ne sont pas identiques et le secteur privé n'est pas parfaitement homogène. L'eau constitue un droit fondamental de l'homme et devrait être reconnue en tant que telle via un accord intergouvernemental.

Les changements climatiques, les conflits internationaux en relation avec l'eau et les camps de réfugiés, le VIH et le sida à l'échelon familial frappent toujours plus durement les femmes que les hommes, car quelle que soit la difficulté rencontrée, elles accomplissent toujours leur mission : approvisionner leurs pairs en eau. Les femmes sont certes des victimes, mais aussi des acteurs caractérisés par leur force, leurs capacités et leur intelligence. ■

²⁶ **L'Alliance Genre et Eau** est un réseau international d'environ 1 000 membres présent dans plus de 100 pays. Elle se compose d'individus et d'organisations impliqués dans la gestion, l'approvisionnement et l'assainissement de l'eau, ainsi que dans la préservation de l'environnement et de l'agriculture. Bon nombre de ses membres sont également des experts en genre. Grâce à son effectif masculin supérieur à 40 %, elle touche les hommes et les aide à intégrer les questions de genre dans leur travail. La GWA collabore avec différents partenaires (ONU-Habitat, PNUD, GWP...) en vue d'intégrer les notions de genre dans certains travaux. Elle vise le renforcement des capacités, la formation des formateurs, la formation en genre et la GIRE. La GWA élabore également du matériel et des manuels, soutient et encourage les gouvernements à inclure la notion de genre dans leurs politiques de l'eau.



Oratrice **Mme María Angélica ALEGRÍA CALVO**

Ingénieur en chef du département évaluation des ressources en eau à la direction générale de l'eau, ministère des travaux publics du Chili

Membre de la Commission d'experts de l'Alliance Genre et Eau (GWA), Chili

La problématique de l'eau : une affaire de femmes

En 2000, 44 % de la population mondiale vivait en Asie, suivie de l'Europe, de l'Amérique latine, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique. Cette tendance va se poursuivre. En l'absence de données ventilées par sexe, il est parfois nécessaire de procéder à des estimations. 50 % de la population mondiale actuelle réside en zone urbaine. En 2030, ce chiffre devrait atteindre 60 % des 8 milliards de terriens. Les femmes constituent plus de 50 % de la population urbaine.

Si la population mondiale a triplé entre 1900 et 2000, la consommation en eau s'est multipliée par six. Dès lors, une question essentielle se pose : l'utilisation et la gestion de l'eau sont-elles durables ? Les États-Unis décrochent la palme de la consommation annuelle en eau par habitant, soit deux fois celle de l'Europe et dix fois celle de l'Afrique. En Afrique, la quantité d'eau disponible par jour et par personne s'élève à 6 litres, ce qui est nettement inférieur au minimum humanitaire de 20 litres. Dans la même ville, les ménages à revenu modéré ou élevé peuvent consommer 150 litres par personne et par jour, alors que la quantité réellement nécessaire à la subsistance d'un individu est de 1 à 2 litres. Tout le monde a besoin d'eau pour boire, se laver les dents et nettoyer les aliments. Mais des litres supplémentaires d'eau potable sont utilisés pour les chasses d'eau, les douches, laver les voitures, etc.

De même, l'urbanisation réduit la capacité d'infiltration naturelle du sol, ce qui augmente le risque d'inondations au détriment des plus pauvres.

L'utilisation actuelle des eaux urbaines est éphémère. Et pour cause, la réutilisation de l'eau est inexistante, les eaux usées sont évacuées sans traitement préalable (moins de 15 % des eaux résiduelles sont traitées à l'échelle planétaire), les eaux de surface et les nappes phréatiques sont souvent victimes de la pollution et les risques pour la santé publique sont évidents. La situation est alarmante : les demandes en eau s'entrechoquent tandis que les limitations en eau s'accroissent, les réserves aquifères se détériorent, l'eau pêche sur le plan de la quantité et de la qualité et la disponibilité de l'eau va décroître.

La crise des eaux urbaines et leur piètre gestion résultent de leur utilisation actuelle et de leur consommation aussi excessive qu'inutile, source de problèmes économiques, sociaux, culturels et environnementaux pour les hommes et les femmes. L'ascension des femmes à des postes clés en matière d'environnement urbain peut se traduire par l'amélioration de l'accès à l'eau et de son assainissement.

La gestion de l'approvisionnement, de l'assainissement et du traitement de l'eau urbaine joue un rôle essentiel eu égard à la question du genre dans les établissements humains. 117 millions de personnes dans le monde sont dépourvues d'eau, tandis que 600 millions sont dépourvues de sanitaires. La plupart d'entre elles vivent dans des pays

moins développés et sous-développés. Malgré l'absence de statistiques ventilées par sexe, nous savons que l'amélioration de ces services exerce un impact positif sur les femmes et les filles. Dès lors, la connaissance des femmes sur les ressources en eau et leurs multiples utilisations doit recevoir toute l'attention qu'elle mérite. En effet, les femmes bénéficiant d'un meilleur accès à l'eau et aux sanitaires ont plus de temps à consacrer au soin des enfants et aux activités économiques, ce qui améliore la qualité de vie de leurs familles, leur santé et leur bien-être.

L'incidence de l'eau sur les catastrophes naturelles en milieu urbain joue également un rôle considérable. L'Asie et l'Afrique, qui accueillent plus de 50 % de la population mondiale, sont les continents les plus touchés par ce type de catastrophes, dont la fréquence a augmenté ces dernières années sous l'effet du changement climatique.

Toute évaluation efficace de la vulnérabilité nécessite des informations socio-économiques, ethniques, de genre, d'âge et de religion sur les individus et les groupes impliqués, mais elles font souvent défaut. Les rares données ventilées sur les inondations et la sécheresse nous offrent des informations quantitatives et qualitatives sur le genre et l'impact différencié. En période de sécheresse, les femmes passent plus de temps à chercher de l'eau sanitaire. Leur charge de travail augmente après une inondation. En période de sécheresse, les modèles de la consommation alimentaire et l'accès à la nourriture peuvent dépendre du genre, les migrations saisonnières ou à long terme des hommes dues à ces événements placent un fardeau supplémentaire sur les épaules des femmes, à savoir la gestion du territoire. Enfin, en période de sécheresse, les femmes souffrent de problèmes d'hygiène.

Lors de la mise en œuvre de stratégies, il importe de prendre en considération les activités rémunératrices des femmes liées à la disponibilité de l'eau. Nombre d'entre elles travaillent dans de petites serres, font de la poterie ou cultivent des fleurs.

Les femmes et les pauvres vivant en zone urbaine n'ont pas suffisamment d'influence sur les politiques et les agences gouvernementales chargées des services et des besoins liés à l'eau. Associée à l'éducation et à un emploi rémunéré, cette stratégie peut leur permettre d'acquérir une certaine influence sur les gouvernements. En définitive, le défi majeur concernant l'eau axé sur le genre dans les pays à revenu modéré et faible reste l'adoption de dispositions appropriées concernant l'approvisionnement en eau et les services d'assainissement, la disponibilité de l'eau et des conditions adaptées aux femmes dirigeant des entreprises et des micro-entreprises ainsi que les activités de survie au-delà de la prévention des catastrophes naturelles liées à l'eau. Il est impératif que davantage de spécialistes de l'eau et d'hommes politiques mettent en œuvre ces déclarations au plus tôt. ■



Orateur **M. Dagbénaho Basile GBAGUIDI**

Directeur des services techniques de la mairie de Cotonou (Bénin)

La participation des femmes à la salubrité à Cotonou

Cotonou (1 200 000 habitants) est la capitale économique du Bénin. Siège de toutes les institutions d'État, elle regroupe en effet le port autonome, le marché international de Dantokpa et l'aéroport international. D'une superficie de 7 000 ha, elle compte 1 200 km de routes, 300 km de réseau d'assainissement et produit journalièrement 0,59 kg de déchets par habitant.

L'organisation de la salubrité comporte 2 volets : la gestion des déchets proprement dite et le désensablement des rues. La gestion des ordures ménagères est une gestion à la fois partagée et participative. La filière comporte la pré-collecte, la collecte et le transport vers la décharge.

Assuré par 53 ONG au moyen de charrettes, le ramassage a permis de créer 900 emplois. Les ordures sont rassemblées à des points de regroupement et sont prises en charges par 6 prestataires qui assurent leur transport vers la décharge (site d'enfouissement).

Deux systèmes sont appliqués pour le nettoyage des rues : le désensablement mécanisé, pris en charge par des entreprises prestataires (26 % du réseau) et le désensablement à haute intensité de main-d'œuvre assuré par 112 coopératives de femmes appelées « FINAMIN » dans les rues pavées du centre et de la périphérie de Cotonou (74 % du réseau).

Quel est l'apport et le rôle des femmes dans la gestion des déchets et le désensablement des rues à Cotonou ? En ce qui concerne le ramassage et la collecte des déchets, les femmes représentent 25,54 % des travailleurs et interviennent à toutes les étapes du processus, principalement dans des fonctions administratives, une seule d'entre elles exerçant une fonction de supervision des opérations. Il est à noter cependant que ce sont uniquement des femmes qui assurent le nettoyage et le ramassage des ordures au marché de Dantokpa. Les hommes, quant à eux, sont conducteurs de camion, manœuvres, gardiens et assurent la conduite et l'entretien des infrastructures. Une très grande majorité des femmes est occupée dans le secteur du désensablement (87,72 %), particulièrement le désensablement manuel, où elles sont à la fois responsables des coopératives et techniciennes de terrain où elles représentent 90 % des travailleurs. Ce sont par contre en majorité des hommes qui travaillent dans le désensablement mécanique, et ce aussi bien comme responsables d'entreprise que comme techniciens de terrain. Enfin, les femmes ne constituent que 16,12 % du personnel administratif qui est en charge de la supervision des opérations, du contrôle et de la collecte des données. Les femmes sont donc fortement impliquées dans la gestion de la salubrité à Cotonou, puisqu'elles ne représentent pas moins de 62,50 % de l'ensemble du personnel de ce secteur.

Ce bon résultat statistique cache néanmoins certaines difficultés, comme le financement des femmes dans les coopératives qui ont souvent besoin d'une aide financière de départ, ou l'accès des filles à la scolarité, puisque force est de constater que relativement peu de femmes exercent des fonctions de cadre dirigeant. Il s'agira donc à l'avenir de renforcer la capacité financière des femmes et de favoriser l'accès des filles à la scolarité pour leur permettre d'occuper plus de postes à responsabilité. ■

Débat et Conclusion

La **gestion collective des déchets urbains et de l'eau** est hautement **problématique** dans les pays en voie de développement où la croissance des villes, souvent trop rapide, engendre des problèmes de gestion de l'eau et des déchets. Ceux-ci sont accentués par le manque d'infrastructures et d'équipement et ont un impact important sur la santé, l'hygiène, la sécurité et l'éducation (cf. toilettes insalubres ou communes, manque de technologie pour assainir l'eau, ...).

L'utilisation non pérenne de l'eau provoque aussi des déséquilibres entre zones urbaines et zones rurales et sa raréfaction mène à des **conflits** pour l'accès à l'eau (tarification/privatisation), qui s'aggrave avec le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles. L'assèchement des puits est un véritable problème pour beaucoup de pays africains où il y a une urgence à développer des projets qui permettent de collecter l'eau potable. Le fait de devoir aller chercher de l'eau très loin pose aussi un problème de sécurité (les routes non éclairées facilitent les viols).

Toutefois, la gestion collective des déchets urbains et de l'eau suscite le développement d'une approche de genre concrète dans la gestion des villes et de **nouvelles responsabilités pour les femmes**. Des exemples de bonnes pratiques des femmes du Sud montrent comment celles-ci prennent en charge de manière originale et avec peu de moyens ces problèmes pour contribuer au développement d'activités économiques génératrices de revenus (recyclage de sachets en plastique en vêtements, nouveaux réseaux, GIE et coopératives).

Les participants ont témoigné d'expériences qui montrent comment favoriser l'**émancipation des femmes par des projets écologiques** tout en développant une indépendance économique dans le cadre d'une amélioration de leur cadre de vie. Au Sénégal, les sachets en plastique envahissent le paysage. Le regroupement de femmes en GIE (groupements d'intérêt économique) a permis leur collecte et leur transformation en vêtements. Au Mali, où la gestion des ordures ménagères pose un véritable problème, des femmes développent également des projets. Elles font appel aux partenaires du réseau Metropolis pour les orienter dans la gestion d'autres types de déchets tels que les déchets biomédicaux.

S'il est important de se rendre compte qu'il existe des différences sociales entre les femmes, celles-ci sont également plus importantes dans les pays en voie de développement, où les femmes ne manquent pourtant pas d'esprit d'entreprise mais bien de moyens pour mettre en œuvre leurs idées. Pour réaliser un maximum de projets, il est nécessaire de pouvoir compter sur **la coopération et la solidarité entre les femmes**, les partenariats entre femmes du Nord et femmes du Sud. « Il s'agit de réunir des femmes qui ont de l'argent mais pas de projet et des femmes qui ont des projets mais pas d'argent. »

À l'issue du débat, diverses **recommandations** ont pu être formulées :

- la création d'un observatoire mondial de la gestion de l'eau et des déchets ;
- le développement de l'éco-féminisme qui vise à associer les femmes au développement durable et à stimuler leur professionnalisation en renforçant leur capacité à gérer et à transmettre leur savoir par une meilleure éducation ;
- la sensibilisation des hommes ;
- des actions de pression auprès des gouvernements pour assurer l'accès à l'eau pour tout le monde (priorité 2008 pour Metropolis) ;
- le renforcement de la solidarité mondiale par la mise en place de partenariats. ■

C3 Sécurité urbaine



Présidente **Mme Brigitte GROUWELS**

*Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'égalité des chances,
du port de Bruxelles et de la fonction publique*

Sécurité urbaine

Le quartier où nous voulons habiter, travailler, nous détendre, bref où nous voulons vivre, doit être un quartier sûr où l'on se sent en sécurité. Surtout dans les grandes villes, de plus en plus d'habitants, hommes et femmes, se sentent en insécurité et évitent certains quartiers.

Il est clair qu'une ville où les femmes sont pleinement et librement présentes en rue est une ville sûre. On peut même considérer que les femmes constituent un baromètre de sécurité. Les femmes ont leur propre vision de la sécurité. Il est dès lors d'une importance primordiale que les femmes s'impliquent dans l'aménagement du territoire. Les femmes ont notamment d'autres préoccupations que les hommes.

Les **transports publics** génèrent trop souvent un sentiment d'insécurité chez les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les stations de métro surtout contribuent à ce sentiment d'insécurité par leur situation souterraine, leurs coins sombres, leur mauvais éclairage, leur mauvaise odeur. Les endroits qui ne sont pas accueillants pour les femmes et qui ne répondent pas aux besoins spécifiques des femmes les effraient bien souvent, les rendant davantage dépendantes des autres.

Il convient de trouver des solutions en concertation avec les femmes. Pour cela, il faut que des femmes fassent partie de **commissions consultatives en travaux publics et en aménagement du territoire**. Dans ce domaine, il ne faut pas que des hommes ingénieurs soient seuls à prendre des décisions.

Les femmes doivent revendiquer leur place dans l'espace public : elles doivent pouvoir se mouvoir rapidement et efficacement ; les voitures d'enfants et autres poussettes ne doivent pas les rendre dépendantes des autres, et le fait d'être femme ne doit pas les empêcher de se rendre quelque part.

La mentalité des hommes doit changer, et pas seulement sur le plan des institutions, de l'aménagement de l'espace public et de la police. Il convient de les préparer à la nouvelle réalité d'une société où tous les êtres sont égaux. Appelons-le « **le nouvel homme en rue** ».

À Bruxelles, de plus en plus de personnes sont agressées verbalement (pour leur tenue vestimentaire) dans l'espace public. Une étude a été faite sur la faisabilité et les avantages de l'instauration d'une antenne de contact pour la **violence verbale** : une ligne téléphonique d'écoute qui a pour mission première de dresser le portrait de cette problématique. Il importe que des données chiffrées liées au genre quant aux types de plaintes soient disponibles en région bruxelloise pour approfondir la question et faire des expérimentations sur le terrain.

Les **services de police et de sécurité** doivent développer une sensibilité au genre. Un corps de police attentif à tous les habitants d'une ville ne peut qu'englober des femmes à des postes dirigeants.

La **violence intrafamiliale** touche non pas exclusivement, mais principalement les femmes. En Région de Bruxelles-Capitale, une coordinatrice régionale en matière de violence entre partenaires a ainsi été engagée en 2005. La lutte contre cette forme de violence domestique s'inscrit en Belgique dans le cadre national où les trois régions et communautés du pays travaillent main dans la main. La coordinatrice régionale pour Bruxelles est la personne de référence pour tout ce qui touche à la violence intrafamiliale. Elle dirige une plate-forme de concertation régionale où tous les acteurs de terrain peuvent échanger leurs expériences mutuelles pour mettre en place une approche efficace. La police, la justice et des assistants sociaux y échangent régulièrement leurs idées.

L'arrondissement judiciaire dont fait partie Bruxelles dispose désormais d'un magistrat de référence en matière de violences intrafamiliales. Il veille notamment à l'application par l'appareil judiciaire de la circulaire du collège des procureurs généraux auprès des cours d'appel.

Impliquer davantage les femmes dans l'aménagement des espaces publics, sensibiliser les hommes au caractère inacceptable de la violence verbale et physique envers les femmes, mettre en place une police et une justice sensibilisées aux questions de genre, tous ces aspects doivent constituer nos priorités pour faire de nos villes des villes sûres où les femmes se sentent en sécurité pour le plus grand bien-être de tous et toutes. ■



Spécialiste **M. Serge BRUNEAU**

Directeur de programme du Centre international de la prévention de la criminalité de Montréal (Canada)

La violence dont les femmes sont victimes

Les violences dont sont victimes les femmes peuvent prendre **plusieurs visages**. Elles peuvent être verbales, psychiques, psychologiques, économiques et sexuelles. Il peut s'agir d'intimidation, d'exploitation, de mutilation ou de trafic d'êtres humains.

« Le sentiment d'insécurité est un facteur qui entrave la participation et la contribution de plusieurs femmes... et les prive d'un sens minimal de bien-être dans leur vie quotidienne. Il est essentiel que les gouvernements reconnaissent toute l'importance de cette situation et des obstacles qui empêchent les femmes de participer aux processus visant à y remédier. »²⁷

Les **motifs sous-jacents** sont souvent l'expression d'un pouvoir et d'une domination sur la personne agressée : le viol (de femmes et d'hommes) comme arme de guerre, la violence comme punition des femmes qui ont transgressé des codes sociaux ou moraux...

De 48 enquêtes de population réalisées dans le monde, il ressort que 10 à 69 % des femmes ont déjà été agressées physiquement par un partenaire intime de sexe masculin à un moment de leur vie. Le pourcentage de femmes agressées par un partenaire dans les 12 mois précédant l'enquête varie de 3 % ou moins en Australie, au Canada, aux États-Unis, à 27 % de femmes ayant déjà vécu en couple à Léon au Nicaragua et à 38 % de femmes actuellement mariées en République de Corée.

Les **conséquences** peuvent être **physiques** (traumatismes abdominaux et thoraciques, fractures et invalidité); **sexuelles et génétiques** (troubles gynécologiques, infertilité, grossesse à complication et fausse couche); **mortelles** (homicide, suicide et mortalité liée au sida); **psychologiques et comportementales** (alcoolisme et toxicomanie, dépression et angoisse, comportement suicidaire et automutilation).

Le thème a été traité lors des conférences des Nations unies de Mexico, Copenhague, Nairobi et Pékin et dans la vaste campagne de sensibilisation « Halte à la violence faite aux femmes » d'Amnesty International. Depuis 1985, le Conseil de l'Europe étudie la problématique de la violence faite aux femmes.

Différentes approches ont vu le jour : la sécurité par la dépendance et la restriction; l'approche parentaliste; la sécurité par l'autonomie et la liberté; l'approche autonomiste; le concept de la sécurité des femmes basé sur l'aménagement sécuritaire et l'approche par le genre.

Une femme qui ne se sent pas sûre dans l'**espace public** a peur de circuler à toute heure, elle voit sa mobilité restreinte et éprouve des obstacles à la participation à la vie sociale, de telle manière qu'elle s'isole, devient dépendante de la protection d'autrui. Ceci a des effets sur la santé physique et psychologique et fait en sorte qu'elle perçoit le monde extérieur comme étant dangereux. Elle développe des stratégies de protection ou d'évitement qui mènent à l'isolement.

La ville de Montréal a réalisé un guide d'aménagement sécuritaire et la ville de Lévis a réalisé un guide de réalisation d'une marche exploratoire. En France, un guide d'études de sûreté et de sécurité publique dans les opérations d'urbanisme, d'aménagement et de construction a été réalisé.

Selon une enquête sociale générale du Canada, 15 **adolescents** de 13 ans sur 100 sont victimes de violence physique lors de relations amoureuses. Le taux de victimation atteint 21 % chez les adolescents de 16 ans. Les étudiants de sexe masculin, dans une proportion de 60 %, affirment qu'ils n'hésiteraient pas à commettre une agression sexuelle s'ils étaient assurés de ne pas être pris en défaut. Selon le rapport mondial sur la violence et la santé au Pérou, 47,6 % de filles déclarent que les rapports sexuels ont été (plutôt) forcés.

Une campagne sous la présidence du maire de Montréal intitulée « Le nom des hommes contre la violence faite aux femmes – Un engagement à refuser la violence des hommes faite aux femmes », s'adressait aux gestes quotidiens qui peuvent avoir un impact sur le sentiment de sécurité des femmes. Une déclaration considérant que les hommes ont la responsabilité d'éliminer la violence envers les femmes et que leur silence contribue à limiter leur pleine participation à la vie urbaine a récolté 2 000 signatures d'hommes. ■

²⁷ Femmes et villes international



Oratrice **Mme Elizaveta BOZHKOVA**

Directrice du centre d'informations de l'Independent Women's Forum (ICIWF) (Moscou – Russie)

Bâtir des partenariats pour une ville conviviale

Le centre informatif du Forum féminin indépendant (ICIWF) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif agissant comme un pôle de ressources, de soutien et de documentation sur et pour les femmes.

L'objectif de cette présentation était de partager l'expérience des femmes communautaires, d'analyser leur méthode d'organisation des quartiers en communautés de quartier, de montrer comment les groupes de femmes communautaires ont amélioré leur qualité de vie, comment elles peuvent influencer les décisions politiques de la ville de Petrozavodsk, capitale de la République autonome de Carélie, située dans le nord-ouest de la Russie.

Les communautés de quartier ne s'inscrivent pas dans les traditions russes. Parfois, les voisins ne se connaissent pas et ne se saluent même pas. Dans un tel contexte, la sensibilisation des résidents à leurs conditions de vie au sein de leur foyer, dans les espaces communs et les cours au pied de leur immeuble constitue un exercice très difficile.

L'ICIWF, en collaboration avec d'autres ONG de Petrozavodsk, a organisé de nombreux séminaires, tables rondes et réunions, l'occasion pour les citoyens de se pencher sur les manières de travailler ensemble, de rédiger des propositions et de collaborer avec la police de la ville et avec les autorités administratives. Cette initiative a permis la création de 13 groupes de quartier, dont 12 dirigés par des femmes.

L'objectif stratégique réside dans la création de nouvelles communautés capables de générer de nouvelles responsabilités, habitudes sociales et culturelles permettant la promotion de la nouvelle tradition. L'ICIWF et d'autres ONG poursuivent leur effort conjoint visant l'émancipation des femmes au sein des quartiers, leur implication dans la vie politique de la ville et l'établissement de partenariats de premier ordre avec les différents acteurs politiques et parties prenantes de la ville.

La décision du maire de la ville d'autoriser la participation des femmes dirigeantes aux réunions hebdomadaires tenues dans les locaux de l'administration publique sur les services d'entretien constitue l'une des plus grandes réussites à ce jour. Résultat : les femmes ont été encouragées à faire entendre leur voix au sein des autorités municipales, ce qui leur a permis de prendre la parole et de résoudre les problèmes en suspens relatif à leur domicile, leur vie et la violence domestique, entre autres. Il s'agissait d'une nouvelle approche en termes de prévention de la violence et de la criminalité.

Succès :

- Les femmes communautaires se sont associées par quartiers pour tisser de fortes communautés prêtes à mener des actions conjointes.
- Ces nouvelles communautés de voisinage sont en mesure d'améliorer les plans et les conceptions architecturales à l'échelon local conformément aux critères de sûreté et de respect des genres.
- Le partenariat et la collaboration constituent les stratégies clés des quartiers.
- Le taux de criminalité a été réduit de manière effective.
- L'opinion publique a été sensibilisée quant à l'importance de l'éducation et de l'aide à la formation.
- Principale partenaire des femmes communautaires locales, la Militsiya (la police russe) leur a permis de s'impliquer dans les questions relatives à la sûreté.
- Les femmes communautaires, rassemblées en communautés de voisinage, ont transformé l'environnement autour des domiciles afin de le rendre plus convivial aux yeux des femmes et des enfants.
- Les femmes communautaires sont devenues des dirigeantes capables de partager leur expérience et de s'organiser en communautés.
- Les collaborations entre les groupes de femmes et la police ont permis de modifier le comportement et les stéréotypes présents parmi les membres de la police et les citoyens tout en sensibilisant l'opinion publique aux questions relatives au genre et à la sûreté. ■



Oratrice **Mme Tina MUSUYA**

Coordinatrice du Centre de prévention contre la violence familiale (CEDOVIP) (Kampala – Ouganda)

Prévention de la violence contre les femmes en Ouganda

Des femmes du monde entier sont victimes des gestes de violence de leurs partenaires. Une violence qui a atteint des niveaux alarmants (OMS 2002; Heise et al., 1999; UNICEF 1999). Malgré les conventions des droits de l'homme et les politiques nationales et internationales qui condamnent cette violence et appellent à son éradication, elle constitue encore un obstacle majeur à la qualité de vie des femmes, à l'harmonie des relations de couple et des familles, ainsi qu'au développement de communautés et de nations à l'échelle mondiale. La violence familiale représente la forme de violence la plus courante envers les femmes. Le piètre statut de la femme au sein de la communauté, de la famille et des couples constitue la cause principale de la violence familiale exercée envers les femmes. « Ces abus entraînent des conséquences profondes qui s'étendent au-delà de la santé et du bonheur des individus, mettant en péril le bien-être de communautés entières » (OMS, 2002: 100).

L'Ouganda a accompli des avancées majeures et mis en œuvre des initiatives clés en termes de protection et de promotion des droits de la femme sur la scène publique. D'immenses progrès ont été enregistrés sur le plan de la représentation politique et de l'éducation des filles. Cependant, d'autres questions sociales plus profondes comme le statut des femmes au sein de la famille et dans le couple ont suscité beaucoup moins d'intérêt. Considérées comme très controversées, elles rencontrent une féroce résistance à tous les niveaux de la société. Elles revêtent pourtant un caractère essentiel dans la détermination de la santé de la femme et des démarches possibles au sein de la sphère publique.

La création du Centre de prévention contre la violence familiale (CEDOVIP) remonte à l'an 2000. Son objectif est de mobiliser les communautés sur la prévention de la violence familiale et du virus VIH/sida dans l'arrondissement de Kampala. Pour ce faire, il a lancé un projet intitulé « Domestic Violence Prevention Demonstration Project ». En collaboration avec Raising Voices, CEDOVIP est à la tête de la mobilisation de la communauté dans l'arrondissement de Kampala afin d'entamer un changement des attitudes et comportements vecteurs de violence envers les femmes. CEDOVIP et Raising Voices collaborent également avec 10 sociétés civiles dans la promotion et la mise en œuvre de la prévention de la violence familiale à l'échelle nationale et exercent des pressions aux niveaux local et national afin de stimuler une meilleure compréhension de l'opinion publique et des principaux décideurs à l'égard de la prévention de la violence familiale et de les inciter à entreprendre des mesures en ce sens. ■



Oratrice **Mme An WUYTS**

Coach régie groupe-cible, Service de la sécurité intégrale de la ville d'Anvers (Belgique)

Dans les coulisses de la vie des mères célibataires d'Anvers

La relation entre les nuisances causées par les jeunes et la dimension de genre

La politique anversoise en matière de sécurité a choisi de s'attaquer aux nuisances suivant trois pistes, dont la gestion des cas de la régie groupe-cible, répartie en 4 phases :

1. Signal

Tous les mois, le *buurtregisseur* (coordinateur de quartier) réunit les travailleurs de terrain concernés, à savoir les agents de police, les représentants de la ville, les animateurs socio-éducatifs, les éducateurs de rue, les membres de la société de logement social, afin de faire le point sur les phénomènes de nuisances, de tirer un bilan et de mettre en place des mesures communes. Dès lors, ce sont essentiellement les partenaires de ces réseaux qui inscrivent à la régie groupe-cible des jeunes qu'ils estiment responsables de nuisances. Cette dernière fonde ses actions sur différents principes.

2. Régie : phase 1, se rendre à domicile pour recueillir des informations

Après avoir obtenu un nom, l'étape suivante consiste à convaincre la personne concernée de traiter son dossier et de lui rendre visite. Le jeune a la chance de donner sa version des faits, tandis que l'on attire l'attention des parents sur leur responsabilité.

Régie : phase 2, concertation casuistique

La régie groupe-cible prend contact avec d'autres services actifs dans les domaines concernés.

3. Arrangements : identifier le fossé entre les personnes qui ont besoin d'aide et l'aide disponible

Ce plan d'action collectif vise à s'attaquer aux problèmes à court et à long terme. En cas de problèmes à l'école, ils en parlent avec le service d'assistance scolaire. Les jeunes qui ne s'adonnent pas à un loisir intéressant sont dirigés vers des clubs sportifs.

4. Suivi

La régie groupe-cible effectue une nouvelle visite à domicile environ trois mois après le dernier contact. Elle peut ainsi suivre des jeunes pendant une période d'un an.

La mère célibataire

Il ressort de l'analyse du profil de 100 « jeunes auteurs de troubles », réalisée par la VUB²⁸, que les filles commettant des incivilités sont plutôt rares et que, dans 30 % des cas, les nuisances proviennent de jeunes avec une mère célibataire.²⁹ De même, il ressort d'une étude néerlandaise que le facteur « mère célibataire » est associé à un risque accru de criminalité.³⁰ Les femmes, souvent d'origine marocaine, se retrouvent sur le sol belge à la suite d'un mariage, sont souvent peu instruites et ne sont absolument pas préparées à vivre dans ce pays. Vu qu'on ne parle pas le néerlandais dans ces familles, les enfants entrent à l'école avec un retard en langue et un retard scolaire s'installe assez rapidement. Ces dix dernières années, le phénomène du divorce a pris de l'ampleur dans les familles allochtones. Dans la majorité des cas, les hommes quittent la famille sans payer de pension alimentaire ni assumer la responsabilité de l'éducation par la suite. Le problème linguistique complique considérablement l'assistance. En effet, il est impossible d'établir des contacts intensifs sur une base hebdomadaire étant donné qu'il n'est pas toujours possible de faire appel aux services d'un interprète. Dans les faits, un (voire plus) **père** sur trois est **absent** : ils ont quitté la famille, passent leurs journées au café, s'investissent dans une association ou ont un horaire de travail très particulier.

De la rue au salon

La stratégie quant aux nuisances causées par les jeunes, axée sur les personnes, a mis au jour de nombreux problèmes cachés. L'infraction aux règles de base du savoir-vivre traduit bien souvent la volonté d'attirer l'attention. La gestion des nuisances constitue dès lors un instrument très préventif.

Aussi la régie groupe-cible doit-elle jeter un pont vers l'aide bénévole et accorder une attention particulière aux mères célibataires. ■

²⁸ J. Christiaens, S. Van Polfliet, L. Amezghal, *Overlastjongeren uit Antwerpen aan het woord*, Université libre de Bruxelles, 2006

²⁹ Plan de politique sociale 2008 – Ville d'Anvers, Service Omgevingsinformatie

³⁰ G. Weijters, *Stad en buurt : de invloed van beide contexten op jeugdcriminaliteit in Nederland*, lezing studiedag De invloed van de buurt op criminaliteit, Anvers, 22 juin 2007.



Oratrice **Mme Diana Mirian MILOSLAVICH TÚPAC**

Coordinatrice du programme de développement local, de participation politique et de décentralisation du centre de la femme péruvienne « Flora Tristán », membre du réseau de la femme et du logement d'Amérique latine

La traite des femmes

Selon les Nations unies, 190 millions de personnes, soit 3 % de la population, ne vivent pas dans leur pays d'origine. Sur ce chiffre total, 95 millions (49,6 %) sont des femmes.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la migration pour des raisons sociales, culturelles, économiques et politiques est un phénomène féminin qui a mis du temps à devenir visible, parce qu'il n'y avait pas d'informations pertinentes et en raison d'une certaine résistance à de nouvelles approches prenant en compte la dimension du genre telles que l'interculturalité. Ces migrations tissent des liens au-delà des frontières géographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles, créant ainsi des communautés transnationales peu étudiées et méconnues.

En général, les municipalités, les villes et les gouvernements locaux doivent s'attaquer à 3 points cruciaux :

- remédier au manque de moyens financiers ;
- améliorer l'accès à la justice ;
- mettre sur pied des centres d'accueil offrant des services complets aux victimes : les femmes doivent avoir accès à tous les services à un même endroit. Les foyers d'accueil sont également très importants.

Si les conseils municipaux conçoivent les villes comme des espaces spécifiques aux femmes (cf. les unités thématiques – commissions spécifiques sur les femmes dans la municipalité – à Belo Horizonte), la progression va être plus nette.

Beaucoup de femmes sont victimes d'organisations et/ou de réseaux nationaux et internationaux de traite d'êtres humains qui les aident à émigrer et les utilisent ensuite à des fins d'exploitation sexuelle, d'esclavage, de travaux forcés, d'exploitation domestique et de mendicité. Selon une étude réalisée par le département de la justice des États-Unis, 700 000 femmes et enfants, victimes de traite, sont introduits chaque année dans ce pays par les frontières nord (du Mexique).

De par son caractère clandestin et illégal, l'on ne sait pas grand-chose au Pérou au sujet de la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle, mais le fait que la migration féminine ait augmenté considérablement ces dix dernières années est une source d'inquiétude.

D'après le Protocole pour la prévention, la suppression et la condamnation du trafic des personnes, en particulier des femmes et des enfants, la traite des personnes désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, à des fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation sexuelle, le travail forcé ou les services forcés, l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

Le trafic des êtres humains facilite la migration irrégulière des personnes et, selon les finalités du transfert, peut être assimilé à une situation de traite d'êtres humains. La traite et le trafic sont complémentaires, mais le trafic ne débouche pas toujours sur la traite des personnes, qui est un concept plus vaste.

Selon les Nations unies, la traite à des fins d'exploitation sexuelle rapporte chaque année entre 5 et 7 milliards de dollars dans le monde. Selon le Fonds des Nations unies pour la population, 4 millions de femmes sont vendues chaque année à des fins de prostitution, d'esclavage ou de mariage forcé, et 2 millions de filles sont entraînées dans le commerce sexuel.

Pour que les femmes prennent garde, il faut les informer des « modi operandi » et des ruses des trafiquants. Les facteurs à prendre en compte sont les difficultés à trouver un emploi, le fait que les régions minières génèrent de la traite, que les femmes sont la main-d'œuvre la moins chère (elles doivent pourvoir aux besoins de leurs enfants), la corruption des autorités, l'indifférence de la population et des autorités, l'absence d'informations aux jeunes et aux familles, et la pauvreté. ■

Débat et Conclusion

À **Londres**, la violence familiale est l'affaire des autorités locales. Selon les statistiques, elle concerne 1/4 des crimes violents et 1/3 des meurtres. Les autorités ont donc mis sur pied une campagne, tandis que les mesures directes ont entraîné des changements, c'est-à-dire 1 500 arrestations à Londres et une chute des meurtres liés à la violence familiale de l'ordre de 57 %. Le maire de Londres a également instauré un programme de déplacement nocturne sûr incluant l'enregistrement des mini-taxis et des célèbres taxis noirs de la capitale ainsi qu'un programme de sensibilisation aux dangers liés à l'utilisation de taxis sans licence. Résultat : une réduction de 6 % de la violence sexuelle.

En **Catalogne**, une loi établit que la violence découle du patriarcat. La violence machiste est bel et bien une réalité.

En **Ouganda**, le manuel de la « Police de la violence familiale » et le « Manuel des règlements domestiques » sont actuellement disponibles en ligne. En outre, les activités locales créent un environnement favorable qui rejette la violence familiale et vise des actions susceptibles de générer un changement d'attitude.

Pour leur part, les administrations municipales de **Russie** estiment que seule la police est en mesure d'enrayer la criminalité. Pour autant, les administrations municipales, la police et les groupes de femmes doivent joindre leurs efforts. L'ICIWF encourage un nouveau modèle de prévention du crime au sein des villes et organise des formations également destinées aux policiers. Les forces de police ont fait preuve d'un esprit plus ouvert, se sont intéressées à la violence familiale et ont contribué à sa réduction. Les connaissances de l'ICIWF s'articulent autour d'une criminalité architecturale. En d'autres termes, elles sont axées sur la réorganisation des rues et des alentours des maisons, la formation des citoyens afin de reconstruire des maisons et d'implanter et de rénover des aires de jeu, entre autres.

Au **Pérou**, le réseau de l'habitat mène des initiatives axées sur des programmes de logement destinés à faciliter leur accessibilité aux femmes. Il importe de reconnaître que les femmes sont les premières concernées par la violence.

Au **Canada**, l'urbanisation et la sécurité des villes ont gagné en importance à partir de 1992, lorsque la sécurité des femmes est devenue une question de droit. L'organisation des villes et des zones rurales a mis en avant l'importance des espaces physiques. L'une des mesures adoptées consiste à baptiser les places, les parcs et les bouches de métro afin de faciliter l'intervention de la police. La planification de la sécurité est de plus en plus importante.

En **Belgique**, en raison d'un afflux important en provenance du Maroc, la politique de sécurité anversoise veut accorder plus d'attention aux femmes et aux enfants et à leurs problèmes et favoriser le dialogue avec la communauté marocaine. L'intention n'est pas de viser un groupe, mais le public souligne que la violence est un problème universel indépendant de la classe sociale ou de l'origine.

CONCLUSIONS

Difficultés

- Être femme est déjà une difficulté en soi.
- La sécurité urbaine est un problème multidimensionnel (urbanisation, transport, rues sombres, maisons et autres).
- La violence sous des formes nouvelles et différentes complique son identification et sa prise en charge.
- La violence est intrinsèque à tout conflit armé.
- Des exemples pratiques d'urbanisation basés sur la sécurité et le genre font défaut.
- Le sentiment d'insécurité entrave la participation des femmes dans la vie quotidienne.
- La sensibilisation de la police et des autorités locales est insuffisante.
- L'urbanisation est généralement confiée aux hommes.
- La communication avec les immigrées isolées est difficile (aspect linguistique et autres).

Points forts

Il convient d'observer que la méthodologie de sensibilisation est très variée, que des recherches ont été menées sur le sujet et que certains pays possèdent une foule de statistiques et de chiffres à ce propos. Des programmes de prévention du crime sont mis au point, des campagnes de sensibilisation ont lieu, des mesures sont prises et des partenariats sont scellés (avec la police, les urbanistes, la justice, etc.).

Recommandations

- Les femmes doivent prendre part aux projets relatifs à la prise de décision, à la réorganisation des villes, à l'urbanisation et à l'adoption de mesures concrètes en matière de transport (par exemple embellissement du quartier).
- Les enfants en proie à des situations familiales difficiles doivent recevoir un soutien adéquat dès les premiers moments.
- Ils doivent être sensibilisés et se prendre en charge (cf. Pérou).
- Il faut dépister les transactions (monétaires, par exemple) liées à la traite d'êtres humains. ■

C4 Catastrophes naturelles et reconstruction



Présidente **Mme Roula AJOUZ SIDANI**
Membre du conseil municipal de Beyrouth (Liban)

Liban : une résistance en réponse à un statu quo provocateur

Bien que le Liban soit rarement frappé par des catastrophes naturelles, il a néanmoins été le témoin de nombreuses tragédies de guerre et de multiples luttes civiles, telles que les 15 années de guerre civile débutée en 1975 et les nombreuses invasions étrangères, par voies terrestre, aérienne et maritime. La guerre civile a coûté la vie à 150 000 habitants sur 3 millions, sans compter 250 000 personnes déplacées, des villages entiers détruits et le district central de Beyrouth anéanti. En 1982, Israël envahit de nouveau le Liban, entraînant toujours plus de destruction, de désespoir et de dégâts dans son sillage. Suivent ensuite deux nouvelles invasions israéliennes en 1996 et en 2006, qui entraînent la destruction de régions entières, de villages, de ponts, de réservoirs de carburant, d'aéroports et plongent la vie aquaterrestre dans la souffrance. Au final, la tragédie a été énorme en termes de pertes humaines et matérielles, ce qui a miné le moral du pays.

Au fil des années, et en réponse à la violence guerrière et à l'instabilité qui en résulte, le gouvernement, les entités officielles et la société civile du Liban se sont adaptés en développant une réponse rapide en termes de redressement et de reconstruction. Cette réponse a permis la création de différentes instances, fonctionnant souvent à l'échelle nationale.

L'une de ces entités est le MINISTÈRE DES DÉPLACÉS (fondé en 1992) et le fonds y afférent. Ce ministère a œuvré à la solidarité entre les civils et à la reconstruction des zones résidentielles détruites, ainsi qu'au maintien et au développement des relations humaines envers des milliers de familles déplacées à l'intérieur du Liban. Il a été mis sur pied afin de permettre aux personnes déplacées de rentrer chez elles. Environ 1,5 million de dollars ont été dépensés pendant les années de la guerre et après l'invasion de 2006, le ministère a construit 30 000 unités résidentielles, la plupart à Beyrouth.

Une deuxième entité est le CONSEIL DE LA RECONSTRUCTION DU SUD-LIBAN (fondé en 1970), instauré en vue d'offrir une aide à la reconstruction du Sud-Liban, une zone touchée à plusieurs reprises par des bombardements. Cette aide consiste en une compensation financière pour les citoyens touchés, la reconstruction des maisons détruites, l'aide aux prisonniers de guerre, aux blessés et aux familles des personnes décédées. Ce conseil dispose d'une procédure exceptionnelle d'aide, lui permettant d'agir rapidement.

La troisième entité est la COMMISSION SUPÉRIEURE DE SECOURS (fondée en 1977 et levée en 1993), laquelle s'est avérée fructueuse dans sa mission, car elle jouit de pleins pouvoirs en vue d'offrir une réponse immédiate – exempte de toute complication administrative – à la destruction résultant de catastrophes naturelles ou anthropiques.

L'une de ces entités regroupe plus de 700 municipalités du Liban, toutes habituées à agir rapidement dans l'urgence. Outre les organisations officielles susmentionnées, un autre secteur vital et très actif au Liban est celui des ONG et de la société civile, faisant preuve de beaucoup de professionnalisme et de courage dans la prise d'initiatives, en vue de répondre aux besoins nationaux (médicaments, eau, nourriture). Saluons également le travail de la communauté internationale, des Nations unies, de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) et de tous les pays arabes qui ont soutenu le Liban.

Le Liban a connu un leader politique éminent, devenu le symbole de la reconstruction : feu le premier ministre Rafic Hariri. Ses efforts en vue de rétablir le rôle du Liban comme étant la « Suisse du Moyen-Orient » ont été reconnus localement et mondialement. Ses réalisations, telles que la reconstruction et le développement du district central de Beyrouth, de même que la construction des principaux réseaux routiers et de l'aéroport international du Liban, constituent des preuves évidentes de sa réussite exemplaire en la matière. Solidair a notamment reçu le prix des Nations unies pour le logement et la reconstruction.

Rafic Hariri a accordé 40 000 bourses d'études dans l'enseignement supérieur hors du Liban afin d'inviter les Libanais et les Libanaises à revenir dans leur pays et à le servir, diplôme en poche. Rafic Hariri a été assassiné le 14 février 2005. Il a apporté paix et prospérité au Liban.

Les femmes et les hommes du monde entier ont besoin de villes dynamiques pour diffuser les mots amour, paix, égalité et humanité. ■



Spécialiste **Mme Ndiro NDIAYE**

Directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Le rôle des femmes dans la prévention des catastrophes et la reconstruction

Les changements climatiques et le réchauffement de la planète ont augmenté la fréquence des cyclones, raz de marée, etc. Les conséquences sont multiples et difficiles à envisager dans leur intégralité : le nombre de victimes, les risques d'épidémie, etc. L'impact de ces éléments sera plus ou moins durable sur le développement de la région concernée. Quant à la migration, environ 200 millions de personnes quitteront leur lieu de résidence pour des raisons climatiques d'ici à 2050. Le tribut payé par les femmes est toujours plus grand. Par exemple, lors du Tsunami qui a touché l'Asie du Sud-Est il y a bientôt trois ans, dans certains endroits, 80 % des victimes étaient des femmes.

1) Quelles leçons peut-on tirer des catastrophes récentes quant à l'impact direct/indirect des catastrophes sur les femmes et leur rôle dans la reconstruction ?

En contexte de catastrophe, la vulnérabilité de la femme est augmentée par son statut dans la société et la famille, des éléments socioculturels, la division sexuelle du travail, la manière de s'adapter, la charge de la famille qui fait qu'elles n'ont pas toujours la possibilité de migrer, etc. Les femmes possèdent en général moins de compétences, de biens et des réseaux moins développés. De plus, elles ne sont pas toujours représentées dans la prise de décisions. Elles ont des besoins spécifiques en termes de santé. Suite à une catastrophe, les femmes et les jeunes filles devront être protégées contre les abus physiques et la violence sexuelle. À plus long terme, les questions d'opportunités économiques et de moyens de subsistance prendront une importance pour elles, notamment quand elles sont veuves ou à charge de famille. Celles-ci pourront subir une exclusion sociale ou auront des difficultés à faire valoir leurs droits sur leurs terres.

Suite au passage de l'ouragan Mitch au Nicaragua et au Honduras, les femmes se sont impliquées dans la reconstruction en étendant leur rôle traditionnel de personne qui prend soin de la famille. Elles ont également exercé des activités traditionnellement dévolues aux hommes. Des études ont montré que cette implication n'a pas été sans conflit au sein des ménages.

2) Comment augmenter la participation des femmes à la prévention et la gestion des catastrophes naturelles ?

Les pratiques et les efforts de développement non durable sont nuisibles à l'environnement et ont pour conséquence un impact croissant des catastrophes. Les hommes et les femmes ont, de ce point de vue, un rôle complémentaire à jouer et c'est seulement lorsque tous les membres de la société sont engagés que la prévention des catastrophes peut être efficace et que la vulnérabilité d'une société peut être réduite.

Actions à envisager :

- **Une plus grande représentation des femmes dans les instances de décision locales, régionales et nationales :** pour la prévention, les capacités des associations des femmes et des organisations communautaires doivent être renforcées.
- **Une plus grande participation des femmes :** elles doivent bénéficier des projets de reconstruction dans lesquels elles s'impliquent.
- **Des campagnes d'information mieux adaptées :** une dimension genre doit être assurée dans les communications, la formation et l'éducation. Les femmes sont un relais pour les campagnes de prévention mais celles-ci doivent être ciblées pour toucher les femmes.
- **Plus de ressources allouées à la recherche et à l'évaluation des programmes qui intègrent la sexospécificité :** pour mesurer la réduction de la vulnérabilité des femmes et des sociétés, des critères et des indicateurs doivent être établis.

Conclusion

L'implication des femmes est un élément important de la prévention des catastrophes et des stratégies de reconstruction. Cette implication permet de renforcer leur position socio-économique dans la communauté et même de réduire leur vulnérabilité et celle de leur communauté aux futures catastrophes. La vulnérabilité d'une société dépend de son exposition aux conditions climatiques et de son adaptabilité. Au niveau international, régional et national, les politiques de gestion des risques naturels doivent être mises en cohérence et en synergie avec les politiques de développement et d'autonomisation des femmes. ■



Oratrice **Mme Jany HANSAL**
Présidente de DESA (Dubrovnik – Croatie)

Émancipation économique des femmes pour un avenir prospère

Même si l'ONG DESA fut officiellement fondée à Dubrovnik en 1993, ses fondateurs étaient actifs dès 1991 et les premiers instants de la guerre effroyable qui a frappé notre pays et notre ville. Inspiré d'un ancien nom traditionnel donné aux filles, DESA visait à porter assistance aux femmes réfugiées et à leurs familles au lendemain des événements tragiques de 1991/1992. À cette époque, Dubrovnik était une ville assiégée et personne ne pouvait en sortir. De nombreuses femmes bosniaques avaient fui vers la ville et la nuit était propice à la contrebande de nourriture et de médicaments. Dubrovnik compte actuellement quelque 45 000 habitants. En 1992, la ville a accueilli 55 000 réfugiés en provenance de Bosnie-Herzégovine ainsi que des déplacés issus d'autres régions de Croatie. Ces personnes ont été installées dans des hôtels vides de la ville avant d'être transformées du jour au lendemain en mendians sans défense, les obligeant à porter le poids de la honte due à leur nouveau statut.

Notre objectif initial était de leur donner une chance de s'engager dans une activité pouvant se révéler être une thérapie. Même si DESA poursuit ses activités humanitaires et pacifiques, ses programmes se sont adaptés au fil du temps aux exigences imposées par la réalité sur le terrain (outre les destructions massives causées par la guerre et la perte des êtres qui leur sont chers, les femmes devaient également faire face au taux de chômage extrêmement élevé). Les programmes de DESA ont permis l'émancipation des femmes via différents ateliers de soutien psychosocial et éducatif (langues étrangères, informatique, métiers traditionnels...), des séminaires sur l'esprit d'entreprise, des tables rondes, des conférences, le tourisme rural, la gastronomie et les produits du terroir (y compris la nourriture traditionnelle). Dès lors, les femmes ont reçu une formation sur la réconciliation pacifique et la prévention des conflits, tout en nouant des contacts avec les femmes des pays voisins, ce qui leur a permis de se préparer progressivement au retour à la vie normale.

À l'heure actuelle, DESA a pour vocation d'aider les femmes à trouver leur place dans la société. Par le biais de ses projets en matière d'éducation et de développement, DESA incite les femmes à l'indépendance économique ainsi qu'à la participation active dans les processus de transition de la société. La représentation actuelle des femmes au sein du parlement croate est de l'ordre de 25 %, tandis que deux femmes occupent des postes politiques clés à Dubrovnik : maire et préfète d'arrondissement. Seules les femmes économiquement indépendantes peuvent participer activement à la politique et aux processus décisionnels sur un pied d'égalité.

DESA met l'accent sur les points suivants :

- la formation des femmes afin de leur octroyer un rôle plus actif dans le développement économique et les processus décisionnels ;
- la formation de la communauté locale afin qu'elle agisse dans le cadre de la société civile (principalement concernant les questions liées aux femmes) ;
- la promotion des valeurs traditionnelles et de la renaissance du caractère original et typique de la région de Dubrovnik axée sur un développement durable.

DESA aspire à bâtir une société civile fondée sur les principes du développement durable, où les femmes joueront les premiers rôles en tant que conciliatrices et porte-parole de la tolérance et du dialogue dans la perspective d'une coexistence plus harmonieuse au sein d'une société à visage multiethnique. ■



Oratrice **Mme Sara GOULD**

Présidente et directrice générale de la Ms. Foundation for Women (New York – États-Unis)

Reconstruction équitable axée sur la femme

La Ms. Foundation for Women tire son nom du mot américain « Miss », utilisé pour désigner les femmes qui ne sont pas mariées. Elle a vu le jour il y a 35 ans sous l'impulsion de femmes qui attachaient énormément d'importance à l'émancipation de leurs consœurs, convaincues que les femmes représentent l'un des moteurs les plus puissants des changements politiques et culturels grâce auxquels les pays peuvent se rapprocher des idéaux démocratiques.

Le 31 août 2005, la ville de la Nouvelle-Orléans était engloutie à 80 %, sous 4,50 m d'eau à certains endroits, après que les digues qui protégeaient la ville se sont rompues sur le passage des ouragans Katrina et Rita (août 2005). L'homme était à l'origine de cette catastrophe. En effet, cela faisait plusieurs dizaines d'années que la ville souffrait de sous-investissement chronique, compétence des autorités de l'État de Louisiane, compte tenu de la composition raciale et économique de la Nouvelle-Orléans, qui compte trois fois plus d'Afro-américains que n'importe quelle autre ville. Les femmes représentaient quelque 52 % de la population de la Nouvelle-Orléans, mais la moitié des familles avec enfants que comptait la ville étaient dirigées par des femmes. Les composantes de race et de classe de cette catastrophe ont été immédiatement reconnues, certaines familles n'ayant pas eu les moyens financiers de quitter la ville. Or, cette dimension liée au sexe n'a été évoquée par aucun média, hormis le *Chicago Tribune*, et ce même si la majorité des survivants (75-80 %) étaient des femmes. Celles-ci, en particulier celles issues de minorités raciales, sont cachées depuis longtemps aux yeux de l'opinion publique dans un monde des médias dominé par des hommes blancs de peau.

La Ms. Foundation, qui a bien observé les dimensions de genre de la catastrophe et les mesures prises à la suite de la destruction de la côte du Golfe des États-Unis et de l'exode massif qui en a résulté, a créé le Katrina Women's Response Fund (KWRF) en septembre 2005. Dans le cadre de ce dernier, quelque 2 millions de dollars ont été dégagés pour la côte du Golfe, en faveur de femmes, organisateurs et activistes qui ont tenté de réparer les immenses dégâts causés par cette catastrophe. L'objectif poursuivi était le suivant : intégrer totalement les femmes à tous les niveaux de l'aide apportée, de sorte qu'elles puissent participer au redressement et à la reconstruction de la côte du Golfe. Le KWRF s'est vu doté d'une enveloppe considérable de la part de quelques institutions mondiales (Urgent Action Fund, Fonds mondial pour les femmes, Fondation Kellogg, Women's Funding Network (WFN)), qui viennent en aide aux femmes lors de crises et de conflits. Des fonds ont également été obtenus, en partenariat avec le WFN, pour appuyer cinq fonds locaux pour les femmes dans des villes ayant connu un exode massif à la suite des passages de Katrina et de Rita.

Le KWRF apporte une aide stratégique afin de répondre aux besoins des femmes de couleur et à faible revenu dans la région de la côte du Golfe, ainsi que dans d'autres régions touchées, afin de garantir la place centrale de leur leadership et de leurs priorités dans les tentatives de redressement et de reconstruction aussi bien à court qu'à long terme.

Le Katrina Women's Response Fund (KWRF) s'attache à répondre directement aux besoins des femmes à faible revenu, à reconstruire les infrastructures d'organisations de femmes et d'autres organisations initiatrices de changements sociaux qui ont été directement affectées par l'ouragan et les inondations, à faciliter la participation des femmes – en particulier celles qui ont été touchées de plein fouet – aux structures locales et régionales mises sur pied pour élaborer des politiques et allouer les fonds, à faire en sorte que les associations de défense publiques, régionales et nationales qui suivent et défendent la répartition des ressources soient dirigées par des femmes de la région, tout en veillant à ce que les perspectives des femmes à faible revenu et des femmes de couleur soient reconnues comme prioritaires.

Dans leur grande majorité, les subventions favorisent la prise du pouvoir par la base composée de femmes de couleur, les efforts de défense et de recherche, la formation professionnelle classique ou pas à l'attention des femmes (construction), réactivent les services d'aide aux femmes (garde d'enfants), accordent une attention particulière aux immigrants, mères célibataires, citoyens handicapés, habitants à faible revenu, victimes d'agressions de tous types. Le KWRF s'est également attelé, ce qui lui a pris nettement plus de temps, à aider les gens à s'y retrouver dans les procédures d'octroi de subventions. Malheureusement, ce fonds est la seule organisation philanthropique à concentrer ses activités au lieu d'intersection entre le genre, la race et la classe.

Parmi les bénéficiaires des subventions figuraient des femmes et des organisations pour la justice sociale qui se sont entretenues avec les femmes au sujet des prochaines élections, ont rémunéré les travailleurs migrants qui n'avaient pas été payés, ont racheté des terres au sein de communautés traditionnellement noires, de sorte qu'elles puissent continuer d'appartenir à ces communautés (face à l'énorme pression exercée par les promoteurs immobiliers), ont construit des logements modulaires, ont localisé les femmes atteintes du sida et leur ont permis de reprendre leur traitement, ont défendu la mise en location de logements supplémentaires et contraint les autorités à garantir des conditions de logement décentes. Les femmes ont constitué des coalitions à l'échelle du pays et appris comment relater leurs expériences au travers de documentaires radiophoniques. Et tout ceci avec le concours du KWRF.

À l'heure actuelle, les femmes ne sont pas encore au cœur du redressement. Le secteur privé a immédiatement participé aux profits et bénéfices, le secteur public n'étant plus considéré comme un acteur efficace dans le redressement de la ville après cette catastrophe ■

Oratrice **Mme Arwa BALKER**

Directrice du bureau arabe régional du Réseau international Femmes de Metropolis (Jordanie)

Participation des femmes aux instances locales

Il existe une certaine interdépendance entre la présence de femmes au sein des conseils locaux et la résolution des désastres, entre les femmes et la sécurité, entre l'intégration du genre et la démocratisation. Les catastrophes naturelles font partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Situées en première ligne, les communautés locales sont frappées de plein fouet par des désastres face auxquels elles sont généralement complètement démunies. Bien que les désastres ne fassent aucune distinction de genre, les femmes sont toujours vulnérables et plus en danger, car hommes et femmes disposent de forces et ressources différentes dans ces situations.

Les femmes représentent 48 % de la population jordanienne et sont à la tête de 10 % des foyers. À travers son histoire, la Jordanie a souvent connu la migration et l'afflux continu de personnes déplacées en provenance des pays voisins, conséquence directe de l'ancienne agression israélienne contre la Palestine et de la guerre récente contre l'Irak (un demi-million des résidents de Jordanie sont d'origine iraquienne). En conséquence, nous assistons à une urbanisation effrénée et à l'apparition de nombreux problèmes au sein des villes jordanienes, et plus particulièrement d'Amman. Deux tiers de la population sont répartis dans 3 villes et la moitié des habitants résident à Amman. La capitale, métropole en devenir, compte malheureusement très peu d'initiatives en faveur de systèmes de planification et de gestion appropriés face à la poussée démographique urbaine. L'intégration du genre n'est pas encore d'application dans la planification et le développement municipaux. De plus, l'égalité des genres et l'émancipation des femmes se heurtent à divers obstacles issus des tendances conservatrices profondément ancrées dans la société et de la vague d'intégrisme croissante, ce qui porte gravement préjudice à l'émancipation des femmes.

Le réseau régional arabe pour le Réseau international des femmes (RIF) est un bureau régional du Réseau international Metropolis hébergé par la municipalité du Grand Amman (MGA). L'un de ses projets consiste à renforcer les capacités des femmes et à couronner de succès leurs premiers pas dans le processus de participation au pouvoir. De nouvelles mesures ont en effet permis l'instauration d'un quota de 20 % de représentation des femmes dans les municipalités. Résultat : 235 femmes siègent actuellement dans les conseils municipaux, ce qui se traduit par un partage des expériences entre les différentes conseillères, notamment concernant les désastres ou les crises.

En matière de gestion des désastres, cette initiative prévoit l'adoption de systèmes d'alerte précoce pour la ville d'Amman afin d'anticiper et d'atténuer l'impact des catastrophes naturelles ou humaines. Cette approche pourrait contribuer à la protection des moyens de subsistance, des établissements humains et des services de base y afférents rapidement détruits en cas de catastrophe. En qualité de parties prenantes de la gestion des désastres, les femmes ont accès à des séances de formation ainsi qu'à des programmes de formation à la prise de contact,

par exemple pour accroître la participation féminine dans la défense civile et établir des unités d'assistance humanitaire permettant d'apporter un soutien physiologique aux troupes.

La Royal Medical Service Organization (Organisation royale des services médicaux) fournit un service médical sur le terrain et des hôpitaux envoyés en Irak, au Liban et en Palestine. Ces hôpitaux n'acceptent aucune femme médecin ou infirmière pour des raisons « culturelles » et liées à « la condition de la femme ». Or ceci est en contradiction avec le fait que bon nombre des régions arabes conservatrices ne tolèrent pas qu'une femme soit soignée par un homme.

La Jordan Hashemite Charity Organization (Organisation de charité hachémite de Jordanie) a mis sur pied un centre de gestion des désastres et organise des séminaires et des formations sur ce sujet. Seules 8 femmes (sur 52 participants) ont assisté aux séminaires en l'espace d'un an. Les participants sont des employés désignés par leur ministère. Le bureau régional du RIF est sur le point d'entamer une collaboration avec le centre concernant les séminaires de prise de contact et les ateliers de formation destinés aux femmes et aux conseillers municipaux.

Le Réseau d'assistance humanitaire est entré en service en 2006 via la coopération avec différentes ONG et le secteur privé. L'un de ses partenaires, la Société jordanienne pour la protection des victimes d'abus familiaux, a rejoint ses rangs après l'attentat à la bombe contre un hôtel à Amman en 2005 afin d'apporter soutien et soulagement physique aux familles des victimes en période de crise ou de désastre.

La difficulté majeure rencontrée par la Jordanie pour éradiquer la discrimination de genre n'est pas de nature politique, mais culturelle et éducative. Il est impératif d'encourager les médias et de promouvoir l'égalité des genres dans tous les programmes et politiques car cette question constitue la pierre angulaire de l'élargissement du rôle des femmes au niveau décisionnel et, plus particulièrement, au sein des administrations locales. Les femmes constituent la clé du redressement. À ce titre, elles doivent être impliquées dans les principales tâches des municipalités de Jordanie, à savoir la planification de la reconstruction et la gestion. ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

En Afrique, la population rurale provoque parfois des catastrophes naturelles à travers des brûlées pour l'agriculture. La population des zones érodées éprouve de grands problèmes de réinsertion dans d'autres districts après avoir fui ses terres érodées.

La **mauvaise gestion des ordures ménagères** cause également de grands problèmes. La prolifération de sachets en plastique non biodégradables rend le sol imperméable, ce qui aboutit à des catastrophes naturelles. **Il convient de voir l'interrelation entre la gestion des déchets et la production de catastrophes naturelles.**

Après des catastrophes naturelles, certains changements dans la société peuvent être irréversibles et graves s'il n'y a pas une certaine coordination ou un lien entre les aides accordées pendant les différentes phases de la crise humanitaire, les aides ultérieures à la coopération au développement et les politiques publiques dans les pays touchés.

Il importe de mener des **recherches sur les désastres** et leurs conséquences. Pendant la guerre des Balkans, une femme médecin suédoise a mené des recherches sur le syndrome du stress civil dont souffraient les femmes du fait de leur participation à la guerre, de la recherche d'un l'abri et de la protection de leurs enfants. Ces documents ont exercé un grand impact sur les soldats suédois en route vers l'étranger. Elle a également rédigé des documents sur le harcèlement sexuel, les abus et la violence contre les femmes utilisés comme stratégie de guerre. Le commandant en chef de l'armée suédoise a engagé un conseiller féminin spécial chargé de mettre l'accent sur les perspectives féminines et d'intégrer une vision féminine dans la reconstruction de la région. Cette conseillère procède également à des activités de recherche et de compte-rendu. Ceci est très important afin d'éviter de répéter tout le temps les mêmes erreurs.

L'ouragan Katrina a exacerbé les **déterminants sociaux** qui influencent le statut de la personne, à telle enseigne que le fait d'être blanc ou noir, riche ou pauvre, américain ou latino-américain détermine le sort de quelqu'un. Il est difficile d'inciter des gens aux États-Unis à continuer de parler de l'expérience de la ville de la Nouvelle-Orléans. De nombreuses personnes ignorent que la plupart des gens qui ont été évacués ne sont pas encore de retour parce qu'ils n'ont ni logement ni travail. Il faut maintenir la pression sur le gouvernement fédéral et le gouvernement local américains. C'est pourquoi les organisations de femmes jouent un rôle si important.

L'**Afrique** ne contribue que pour 2 % aux **émissions de gaz à effet de serre**, mais porte 98 % des conséquences de ces gaz. Les gouvernements africains devraient donc vouloir être présents dans ce dialogue. Pourtant la recherche est faite ! Il faut que l'Afrique prenne les mesures qui s'imposent. Il suffit de penser aux catastrophes au Darfour ou en Mozambique qui ont été causées par des problèmes environnementaux.

Après le **tremblement de terre** au **Pérou**, survenu à proximité de Lima, la capitale n'a pas été en mesure d'accueillir les victimes provenant de la zone sinistrée. Il importe d'apprendre avec des pays tels que le Népal, où la Croix-Rouge forme les enfants et les jeunes aux catastrophes naturelles afin qu'ils soient capables de bien réagir en cas de nouvelle catastrophe. Le chaos qui succède au tremblement de terre a généré beaucoup de violence. Or, dans les communautés à la tête desquelles étaient des femmes, la réaction a été très différente. Des idées utiles pour les prochaines situations d'urgence (par exemple, la protection de l'eau) peuvent également voir le jour.

En Afrique, où il y a beaucoup de problèmes de violence sexuelle, les contingents de guerre sont uniquement composés d'hommes. Qu'en est-il des **femmes militaires** s'il s'agit de sécuriser la population ?

CONCLUSIONS

Points forts

Les femmes sont organisées en ONG féminines qui ont la volonté, le potentiel, le dynamisme et la créativité pour agir. Naturellement, les femmes commencent à reconstruire au lendemain du désastre. Elles commencent également à occuper des postes de direction.

Difficultés

- Lorsqu'il s'agit d'urgence, on oublie le genre de la femme exclue.
- Les capacités de formation, les ressources et les informations sur les rôles modèles des femmes sont rares.
- Parce qu'elles vivent dans un monde d'hommes, les femmes ne disposent pas suffisamment de compétences de base.

Recommandations

L'auto-organisation des femmes, les campagnes de communication, l'allocation de fonds et la définition de critères sont très importants. Il faut intégrer davantage de femmes dans les équipes de sauvetage et la prise de décisions à tous les échelons du pouvoir. L'intégration de la dimension du genre doit être présente dans tous les projets. ■



D

Atelier global sur l'« Accès aux services »

Mercredi 5 décembre 2007, 09:30 – 11:30

D1 Logement

Présidente **Mme Cecilia DE WULF-ROUX**

Présidente du Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique)



Spécialiste **Mme Wandia SEAFORTH**

Responsable «Établissements humains – ONU-Habitat» – Coordinatrice du Programme des meilleures pratiques

Accès au logement : exemples de bonnes pratiques

Sous la houlette de l'Assemblée générale des Nations unies, l'agence des Nations unies pour les établissements humains ONU-Habitat est chargée de promouvoir la création de villes socialement et écologiquement durables en vue de garantir un logement décent pour tous.

Au cours des 10 dernières années, **l'ONU-Habitat a encouragé les pratiques d'excellence** en décernant le « Prix de pratiques d'excellence de Dubaï » aux initiatives d'amélioration du cadre de vie. Sur les 600 candidatures initiales reçues tous les trois ans par l'ONU-Habitat, seules 10 ou 12 sont sélectionnées pour la victoire finale. En raison de leur valeur intrinsèque sur le plan de l'apprentissage, toutes les candidatures sont conservées dans une base de données.

Le logement constitue une question clé de l'**intégration de la dimension du genre** au niveau des autorités locales. Cette démarche est également baptisée « réseau d'institutionnalisation », car tous les éléments qui la composent sont fortement interconnectés, jouent un rôle essentiel et constituent le point de départ vers l'attribution de logements pour les femmes.

La présentation s'articule autour de 5 éléments de ce réseau : mesures et planification, engagement politique, pression des circonscriptions politiques, expérience et perceptions de la réalité des hommes et des femmes et livraison de programmes et de projets. Caractérisée par un degré d'intervention (points de départ) à géométrie variable selon la situation rencontrée, cette démarche présente également divers avantages selon les niveaux d'intervention. Son atout essentiel réside dans la combinaison de différentes mesures. Si les initiatives en matière de logement spécifiquement destinées aux femmes étaient jusqu'ici l'apanage exclusif des ONG et de la société civile, les autorités locales leur emboîtent aujourd'hui le pas. À cet égard, soulignons l'importance de la gouvernance, gage d'un processus ascendant.

Les points de départ peuvent émaner du droit à un logement décent, du droit à la propriété et à l'héritage d'un terrain ou d'une propriété au même titre que les hommes (en Afrique, par exemple), des programmes d'assainissement des quartiers insalubres ou d'amélioration du logement, des programmes de subsistance visant l'amélioration des revenus de la femme et son accès simplifié au logement, ou encore de la possibilité de prendre part à des programmes et mesures exhaustifs. Enfin, les situations post-confliktuelles et post-catastrophes constituent très souvent un terreau propice à l'octroi de nouveaux rôles et de nouveaux droits aux femmes.

Parfois, l'expérience de la vie urbaine des femmes et leurs besoins spécifiques en matière de logement sont tributaires de la nécessité de créer un équilibre entre leurs activités de subsistance et leurs responsabilités familiales, de leur accès aux réseaux sociaux, d'un souci de sécurité et de mobilité, mais aussi de prix.

En ce qui concerne les **structures politiques représentatives et la pression des circonscriptions politiques**, les points de départ axés sur les droits sont généralement influencés par des groupes de pression comme les ONG d'établissements humains. Véritable porte-étendard du droit des femmes au logement, les organisations de femmes l'ont toujours en point de mire. À ce titre, la gouvernance participative locale et municipale considère les organisations de femmes comme une force motrice et une partie prenante, ce qui leur confère une dimension accrue. Lorsque les femmes sont enfin investies d'un droit de participation, elles exercent un impact sur l'accès aux services, y compris le logement.



En matière d'**engagement politique, de stratégie et de planification**, il importe de reconnaître le droit à un logement décent. Si l'Afrique du Sud et la Colombie ont intégré cette notion dans leurs constitutions respectives, elle peut également s'inviter au chapitre législatif ou dans une mesure spécifique donnée. Ces éléments doivent ensuite être transposés afin de générer des mesures et dispositions légales, au même titre que des lois sur les droits de la femme, des mesures de subvention (cf. Monterrey), divers modèles de propriété, des logements coopératifs, etc. Les mesures destinées aux groupes traditionnellement marginalisés, dont celui des femmes, portent notamment sur des stratégies spécifiques, des ressources ciblées et des garanties de copropriété.

Essentiel aux fins d'extension, l'**engagement politique** exige une volonté de fer dans les hautes sphères. Cet état d'esprit se traduit notamment par des mesures, des plans d'action et des ressources spécifiques, ainsi que par des mécanismes de surveillance et de responsabilisation. Les hautes autorités ont tiré les enseignements des pratiques d'excellence menées à l'échelle locale, avant de les appliquer à des programmes de plus grande envergure. L'action sur le terrain joue un rôle essentiel, en ce sens où elle achemine des informations vers la source des mesures. Ces dernières sont donc en parfaite adéquation avec les particularités du terrain au fil de leur évolution. Les gouvernements nationaux et régionaux ont mis à profit leur expérience mutuelle, ce qui leur a permis de reproduire les pratiques d'excellence de chacun (cf. Pratiques d'excellence de Monterrey).

Dans le domaine de la livraison des programmes et des projets, **la palme de l'efficacité revient aux partenariats de grande envergure**. Toute progression passe inéluctablement par la participation des gouvernements nationaux et régionaux dans la mise en œuvre d'une stratégie et d'un cadre juridique. En raison de leur proximité sans égal avec la population, les autorités locales constituent un maillon essentiel en termes de logement et d'infrastructures. L'engagement de la société civile contribue à l'identification des obstacles qui se dressent sur la route des femmes et des moyens de les surmonter. C'est pourquoi les organisations de femmes jouent un rôle primordial dans la société civile. ■



Oratrice **Mme Ligia PIMENTA ROSA RESENDE**

Coordinatrice du programme « Action Famille-Vivre en communauté » du secrétariat municipal d'assistance et de développement social de São Paulo (Brésil)

Éradiquer la pauvreté et la vulnérabilité à São Paulo

Ação Família – viver em comunidade (Action Famille-Vivre en Communauté) est une stratégie publique visant la mise en place progressive d'un système de protection sociale intégrale pour les familles en situation de vulnérabilité et l'éradication de la pauvreté à São Paulo.

Lancé en 2005 par le maire de la ville, le programme porte actuellement assistance à 60 000 familles exclues socialement, économiquement et géographiquement. La majeure partie d'entre elles se trouve en situation d'extrême pauvreté, vit dans la banlieue, se compose de 4 enfants à charge en moyenne et d'une mère célibataire (90 %) remplissant son rôle de mère, de fille, de femme et de citoyenne active, indépendante et capable.

Le programme opère au sein de 46 centres de référence (Craf) et offre un ensemble de conditions permettant aux familles d'améliorer leurs connaissances, leurs capacités, leur motivation et leurs relations au sein du noyau familial et avec d'autres membres de leur communauté. L'objectif visé consiste à améliorer leur qualité de vie ainsi que celle de leurs communautés respectives et les rendre capables de résoudre leurs problèmes et de répondre à leurs besoins à venir. Une fois le programme terminé (après deux ans), elles doivent être capables de briser le cercle de la pauvreté.

Afin d'atteindre ces objectifs, Ação Família intègre des subventions, un soutien psychosocial et éducatif ainsi qu'un accès préférentiel à une série de services sociaux et d'avantages destinés aux familles (tout en tenant compte des demandes individuelles et collectives).

Pour leur part, les familles s'engagent à améliorer leurs conditions de vie, évaluées à l'aide de 21 normes de qualité de vie sur 3 niveaux : la vie de famille, la vie communautaire et la vie sur le plan des droits et devoirs.

Dans un souci de durabilité de toutes ses actions, Ação Família intègre des familles et d'autres acteurs locaux, comme les dirigeants politiques et les membres des institutions publiques et privées, afin de créer une synergie adaptée à leurs communautés et de tisser un réseau social.

Le Brésil compte 139 millions d'habitants, dont 54 millions de femmes. Environ 38 % de la population de São Paulo vit dans l'inégalité et la pauvreté. 16 % de la population est indigente et la représentation féminine s'élève à 54 %. São Paulo constitue le paradigme de l'inégalité, où se côtoient la richesse et l'extrême pauvreté des favelas. La ville présente le taux de pauvreté le plus élevé d'Amérique : 3,4 millions d'habitants sont indigents et vivent avec moins de 104 dollars par mois par habitant. 20 % des familles les plus pauvres résident dans la périphérie de São Paulo, tandis que 337 000 familles de São Paulo sont en proie à une forte vulnérabilité sociale.

Le programme fonctionne selon un mode inter-secrétariats (de concert avec 11 secrétariats municipaux, le secrétariat municipal pour les droits de l'homme, des ONG, la signature d'accords et de décrets...) et interdépartemental (santé, éducation, culture, sport, environnement, emploi, logement, justice...) et se concentre sur les questions de genre. Dans le souci d'aider les familles les plus démunies, il agit essentiellement au niveau territorial en accordant une attention particulière à la périphérie de la ville, l'une des 31 zones d'aide qui composent la ville de São Paulo.

L'objectif pour l'horizon 2011 est de porter assistance à 337 000 indigents et familles en situation de vulnérabilité. Dans le but d'aider les familles les plus vulnérables n'ayant jamais eu accès à des mesures ou services, la sélection s'opère sur la base de 65 critères socio-économiques comme : statut de mère célibataire, enfants âgés de 0 à 16 ans, plus de 4 enfants, travail insuffisant ou sans emploi, vie dans une région à risque ou dépourvue d'infrastructures adéquates, etc.

Les assistants sociaux rendent visite aux familles et jouent un rôle stratégique dans le programme. Celui-ci veille également à l'autogestion des familles en leur enseignant des aptitudes spécifiques et en leur montrant comment élaborer un plan commercial pour vendre leurs produits. Par ailleurs, le programme inclut également d'autres activités comme des réunions, des marches, etc. Un dépliant relatif au programme a été publié, dans lequel on peut lire des histoires, expériences et rêves des femmes impliquées.

Primé deux fois déjà, ce programme a reçu un écho positif chez 75 % des familles ■

Oratrice **Mme Alejandra SADA***Secrétaire au développement économique et social de la municipalité de Monterrey (Mexique)*

Programme d'amélioration et d'expansion des logements

La secrétaire est chargée d'établir et d'appliquer les politiques stratégiques, les actions et les programmes visant le développement économique et social de la municipalité, d'améliorer les conditions de vie de la population par des actions en faveur de l'emploi, du logement, de la sécurité juridique et du tourisme.

Le programme d'amélioration et d'expansion des logements est destiné essentiellement à des familles disposant de peu de ressources. Au niveau mondial, environ 70 % des pauvres sont des femmes et des enfants; au niveau local, la pauvreté touche majoritairement les femmes. Les politiques publiques de la municipalité sont en faveur des femmes et de leurs familles et doivent prendre en compte la dimension du genre.

Pour ce qui est de l'état des logements à Monterrey, 89,9 % des habitations ont un toit solide, des murs cloisonnés, des sols carrelés ou en bois; 55 % ont plus de deux pièces sans compter la cuisine et 88,9 % ont l'eau courante, sont raccordés à l'égout et ont l'électricité.

Les femmes, qu'elles soient seules ou qu'elles aient fondé une famille, ont besoin d'un logement digne pour s'épanouir. Les femmes chefs de famille avec enfants ont besoin de l'aide du gouvernement afin d'avoir accès aux programmes de logement. Le programme d'amélioration et d'expansion des logements propose des paquets de matériaux de construction à bas prix et prend en compte la situation patrimoniale et la capacité de paiement des habitants. Grâce à ce programme, le gouvernement fédéral et le gouvernement municipal souhaitent aider la population en leur proposant des subventions (représentant 67,5 % de la valeur du paquet), mais il importe que les habitants contribuent eux aussi et paient 32,5 % de la valeur du paquet.

Les bénéficiaires sont les citoyens – ils doivent être propriétaires d'un petit terrain – qui disposent d'un revenu inférieur à 13,6 dollars par jour et qui vivent dans la pauvreté. Le processus de sélection des candidats comprend une visite et une inspection des quartiers et des familles des candidats (contact personnel), la réalisation d'entretiens avec les femmes ou les chefs de famille, la réalisation d'études socio-économiques et l'évaluation des possibilités et de l'état des habitations. Ensuite, les habitants complètent la demande qui est examinée à la fois par le gouvernement municipal et par le gouvernement fédéral. Le bénéficiaire reçoit la subvention moyennant un coupon délivré par le gouvernement fédéral qui doit être signé et retourné. L'argent alloué par le gouvernement fédéral est alors déposé sur un compte logement (au sein de la municipalité), avec la subvention du gouvernement municipal. Personne, à part la municipalité, ne touche à l'argent pour acheter les paquets. Le bénéficiaire paie 10 % du dépôt et peut payer le reste en cinq mois. Lors de la réception du paquet, il faut dresser un acte afin d'éviter tout type de corruption. Chaque étape de ce programme est gérée au niveau fédéral et toutes les municipalités (villes) le proposent, en fonction des besoins et des possibilités.

Les paquets peuvent être des habitations de 16m², des chambres de 3 m sur 3, des toits, des murs, des sols, des matériaux d'étanchéisation... La quantité de paquets distribués montre que ce sont les femmes qui se soucient le plus d'améliorer l'état des habitations. Les femmes sollicitent 4 à 5 fois plus ces paquets que les hommes. Une explication plausible est que, dans la plupart des familles, l'homme travaille et n'a tout simplement pas le temps de s'occuper de cela. 82,4 % des candidats sont des femmes et 17,45 % sont des hommes. Les problèmes étaient liés au manque de capacité économique des personnes, à la dépendance des femmes vis-à-vis de leur époux en matière de prise de décisions, à la communication déficiente au sein du couple, à la bureaucratie dans le cadre des démarches administratives ou au manque de capacité d'épargne de certaines personnes. Parfois, les pré-conditions ne sont pas remplies ou les zones de pauvreté définies par le gouvernement empêchent les pauvres vivant dans une zone différente de demander une subvention. À cause de mauvaises expériences sous d'autres gouvernements, beaucoup de gens ne croient pas en ce projet. La coordination et le respect des réglementations allongent le délai de livraison des matériaux à la population. En 2007, 550 familles en ont bénéficié et, partant, la confiance se rétablit. Le fait d'accorder de l'attention aux femmes améliore leur estime de soi, leur perception de soi, leur donne confiance et les encourage à mener à bien d'autres actions.

La municipalité propose également d'autres programmes liés à l'amélioration des logements et portant sur des testaments à faible coût et des écritures notariales à faible coût avec l'aide de notaires et des gouvernements, qui prennent en charge 20 % à 30 % du coût total. Un autre programme prévoit la vente/construction de logements destinés à des personnes sans aucun titre de propriété. Dans ce cas-là, le gouvernement prend en charge 15 % de la valeur totale de la propriété. ■



Oratrice **Mme Diana Mirian MILOSLAVICH TÚPAC**

Coordinatrice du programme de développement local, de participation politique et de décentralisation du centre de la femme péruvienne «Flora Tristán», membre du Réseau de la femme et du logement d'Amérique latine

Le logement, une priorité pour les femmes, avant et après les catastrophes naturelles

La **résolution de la commission des droits de l'homme, adoptée lors de sa 61^e séance, ainsi que l'étude du rapporteur spécial, Miloon Kothari, portant sur les femmes et le logement convenable**, composante essentielle du droit à un niveau de vie décent, a reconnu que les femmes, en particulier les femmes pauvres et celles qui sont victimes de violence conjugale, continuent à subir des discriminations multiples ou aggravées lorsqu'il s'agit d'obtenir un logement convenable.

Ces discriminations sont susceptibles de rendre ces femmes plus vulnérables à différentes formes de violence et le fait de ne pas avoir de possibilités de logement peut entraîner que beaucoup de femmes se voient empêchées de sortir de situations violentes.

Cette résolution a souligné que la discrimination fondée sur le sexe et la violence à l'égard des femmes ont des conséquences graves pour l'égalité des genres en matière de propriété, d'accès et de contrôle des terres, de droit à la propriété, de droit à un logement convenable, surtout dans des situations complexes d'urgence, de reconstruction et de réinsertion. Les politiques internationales, régionales et locales en matière de commerce, de financement et d'investissement doivent être conçues de manière à promouvoir l'égalité des genres en matière de propriété, d'accès et de contrôle des terres, de droit à la propriété, à un logement convenable et à d'autres ressources de production, sans porter atteinte aux droits des femmes d'obtenir et de garder ces ressources.

Le rapport se base sur des **consultations régionales** effectuées en Inde, au Mexique, en Égypte, aux Fidji, au Pérou et au Brésil. Il indique que les femmes souffrent davantage quand elles sont délogées de force et se retrouvent sans abri, étant donné qu'elles se retrouvent exposées à de plus grandes violences, ce qui représente une violation de la dignité de leur personne et de leur santé. Souvent, elles n'ont pas suffisamment de moyens pour pouvoir louer.

Les facteurs clés qui posent problème aux droits des femmes d'avoir un logement convenable et d'avoir accès à la terre sont l'instabilité des droits fonciers, l'absence d'informations sur les droits humains de la femme, l'absence d'accès aux services sociaux à cause de la privatisation, aux crédits et aux subsides pour le logement ; les obstacles administratifs qui empêchent les femmes d'avoir accès à des programmes de logement ; l'augmentation de la pauvreté et du chômage ainsi que les pratiques culturelles et traditionnelles discriminatoires.

Au sujet de sa **mission au Pérou** (en mars 2003), le rapporteur spécial affirme que les femmes afro-brésiliennes indigènes et celles qui vivent dans des favelas ou des campements continuent à être victimes de discriminations multiples et que le monde politique, en particulier, doit leur prêter de l'attention. Il a recommandé de donner la priorité à la fourniture de services aux femmes et aux communautés vulnérables, grâce à une approche multidisciplinaire de protection des droits humains.

La **commission sur la réconciliation et vérité** a révélé que de nombreuses femmes déplacées par 20 années de violence continuent à avoir des problèmes pour trouver un logement à l'endroit de leur choix. Les femmes ne souhaitent plus vivre sur leurs lieux d'origine qui ont été le théâtre de graves violences, ce qui explique pourquoi les programmes gouvernementaux de retour (au lieu d'origine) n'ont pas eu de succès.

Il importe de souligner que la majorité des banlieues et des quartiers marginalisés en Amérique latine sont des autoconstructions (revalorisation des terrains urbains) où les femmes peuvent jouer un rôle important. Au Pérou, aucun gouvernement local n'a proposé des programmes de logement. La situation de pénurie des logements était à l'origine des conséquences graves du **tremblement de terre**³¹ de 2007.

L'étude sur la **sécurité** du projet de l'UNIFEM sur les villes sûres, réalisée par Flora Tristán, précise que certaines femmes ne se sentent pas en sécurité, y compris au sein de leur foyer, car des vols sont commis même quand les familles se trouvent chez elles. Le rapport explique que l'État reste le principal responsable en matière de protection de la population et de concrétisation du droit à un logement convenable.

De plus, les foyers à la tête desquels se trouve une femme, notamment des mères célibataires pauvres, sont les groupes de femmes les plus vulnérables dans plusieurs pays (au Nicaragua, en Argentine, au Costa Rica, en Australie et au Royaume-Uni). Les femmes chefs de famille représentent 70 % des personnes sans abri dans le monde ; 30 % des foyers argentins ont une femme à leur tête et 70 % de ceux-ci vivent dans la pauvreté. De nombreuses femmes ne disposent pas de revenus réguliers, et très souvent, elles travaillent dans le secteur non réglementé. ■

³¹ Le tremblement de terre a révélé au grand jour deux grands problèmes présents dans les principaux centres urbains de la zone touchée : la location associée à la pénurie de logements et le caractère informel de la propriété.

Débat et Conclusion

DÉBAT

Pour des raisons linguistiques, il convient tout d'abord de préciser que le mot « **renta** », employé dans la présentation de Mme Pimenta Rosa Resende, signifie « **revenu** ».

Quelles sont les implications du programme « **vivre en communauté** » pour le **logement**? Comme il s'agit d'un programme intersectoriel, le logement est un thème récurrent dans les discussions. L'on a essayé de créer des programmes, d'organiser des actions ponctuelles dans les logements précaires (réagencement de la maison afin d'avoir plus de chambres, installation de fenêtres) afin de respecter certaines conditions.

Le **Conseil international des femmes** rappelle les nombreux résultats obtenus en collaboration avec la commission WIRO.

Vie féminine communique qu'en Belgique, il y a très peu de **statistiques sexuées** sur le logement.

Mme De Wulf-Roux confirme que le **Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale** travaille sur base sociale et que son but est d'accorder des prêts à des gens disposant d'un revenu faible et bas. En Région de Bruxelles-Capitale, 6 000 prêts sont en cours. Chaque année, des prêts sont accordés à 850 familles. La SLRB travaille beaucoup avec des organisations sociales à Bruxelles (ex. : organisations de femmes, organisations pour personnes handicapées). La SLRB s'intéresse particulièrement aux femmes seules et donne entre 20 et 30 % à des femmes seules. 25 000 euros sont prêtés à des gens ayant moins de 30 ans qui peuvent rembourser sur 10 ans sans intérêts. La moitié de ceux-ci sont des femmes seules. Le nouveau directeur-général est, grâce au conseil d'administration, une femme aussi malgré les obstacles de certains hommes.

Le **système financier international** ne prend en considération ni le genre ni les femmes.

En ce moment, une réflexion est en cours sur la **conception** du logement étant donné que les structures familiales sont en train de changer et que les logements ne prennent pas vraiment en compte le confort des femmes.

Dans certains **pays en développement**, il est difficile de considérer le logement comme un droit de l'homme fondamental à l'heure où d'autres droits essentiels comme les soins de santé sont bafoués. Il faut trouver un logement adapté à son propre budget. Mais la question peut également être la suivante: comment garantir un logement abordable? Un projet pilote a été lancé en Ouganda en collaboration avec l'ONU-Habitat concernant l'accès des femmes au territoire et au logement. Il convient de suivre une perspective holistique tout en privilégiant l'émancipation économique et sociale.

CONCLUSIONS

Points forts

- Différents programmes ayant pour but d'encourager l'émancipation des femmes ont été lancés dans plusieurs pays.
- Le logement est lié à la santé, à l'emploi, à l'éducation et à la pauvreté.

Difficultés

- Les femmes ont plus difficilement accès au logement, pour diverses raisons :
- Elles n'ont aucun accès au crédit et à la propriété.
- Elles sont femmes, mères, partenaires et employées.
- Elles sont souvent analphabètes.
- Les démarches administratives sont très lourdes.
- Elles sont souvent tributaires des décisions de leur mari.
- Elles sont souvent victimes de violences et de vols.
- 70 % des personnes démunies dans le monde sont des femmes et des enfants.

Recommandations

- Les différentes parties prenantes doivent travailler main dans la main afin d'atteindre l'objectif visé : un logement abordable pour les femmes.
- Les petites initiatives locales doivent être soutenues par les gouvernements fédéraux et servir de point de départ à de nouveaux programmes. ■

D2 Femmes et mobilité urbaine



Présidente **Mme Maria KRAUTZBERGER**

Secrétaire d'Etat responsable du transport et du développement urbain, Sénat de Berlin (Allemagne)

Questions relatives à la mobilité en Europe

Les questions relatives à la mobilité sont au centre de tous les débats européens depuis un an. La Commission européenne travaille à la rédaction d'un livre vert sur la mobilité, tandis que les villes européennes participent à un processus de consultation, répondant ainsi à une série de questions spécifiques lancées par la Commission européenne. Ce processus consultatif s'achèvera en mars 2008.

Comme à l'accoutumée dans le secteur du transport, les questions sur le genre et la mobilité sont restées aux abonnés absents. Il convient de combler cette lacune, d'où la nécessité d'un atelier sur la mobilité urbaine.

L'atelier connaît une situation des plus singulières. Et pour cause, les différents orateurs affichent une grande disparité en termes d'origine culturelle, de profession et de perspectives. ■



Spécialiste **Mme Diana RUNGE**

Assistante de recherche à l'Université technique de Berlin, département du planification du transport intégré

Le transport est-il masculin, Madame ? Incorporer le genre dans le travail de la Commission 4 de Metropolis

Le département de planification du transport intégré de l'Université technique de Berlin exerce la fonction de conseiller externe de mobilité urbaine³² pour la Commission 4 de Metropolis. En sa qualité de maître de conférences universitaire, Diana Runge prend en charge la formation des responsables d'exportation en matière de genre.

Le terme « transport » est l'appellation technique du déplacement de personnes d'un point à un autre, le plus rapidement possible et à un coût minimum. La mobilité a trait aux origines des personnes, à leurs rôles sociaux, à leurs modèles d'activité et aux conséquences des voyages réalisés (ou non). Le transport urbain est un élément indispensable dans le rapprochement physique et social des personnes. Physique d'abord car il permet aux individus de se rencontrer et de mener des activités commerciales conjointement ; social ensuite car il constitue également un lieu de rencontre et de mélange propice à la cohésion sociale. Le système de transport urbain en soi est d'une extrême complexité en raison de la nature disparate des groupes d'usagers associée à la demande en constante mutation.

En matière de politique et de planification des transports, les questions de genre sont encore largement négligées. Et pour cause, des différences et des inégalités entre hommes et les femmes subsistent dans les sphères publiques comme privées.

L'association des questions de genre au transport peut prendre deux formes distinctes :

- Les hommes et les femmes sont différents, mais tous deux ont le droit de se déplacer librement et sans aucune restriction. Cette première formulation intègre également la question de la sécurité : les femmes sont plus vulnérables et sont souvent les victimes d'abus et de violence (formulation basée sur la différence).
- L'inégalité a trait aux rôles sociaux des hommes et des femmes et peut se manifester par la discrimination sur le marché de l'emploi et dans la répartition des tâches domestiques. Les transports peuvent contribuer à la réduction de cette inégalité (formulation basée sur l'inégalité).

Les demandes de transport des hommes et des femmes sont le fruit des différents rôles sociaux afférents dont ils sont investis. Les femmes ayant un accès restreint au marché de l'emploi gagnent moins, éprouvent davantage de difficultés pour acheter une voiture et décrocher un permis de conduire. Elles constituent donc les principaux usagers des transports publics et non motorisés. Hommes et femmes voyagent également pour des raisons distinctes : si les hommes se déplacent pour leur activité

professionnelle et leurs loisirs, les femmes font de même pour le travail, les courses familiales, l'accompagnement de personnes (enfants ou personnes âgées) et, en dernier lieu, les loisirs. Étant donné que ces activités se déroulent dans des espaces différents, elles sont régies par des modèles distincts. À titre d'exemple, citons « l'enchaînement des parcours », un exercice des plus complexes. À défaut d'organisation suffisante pour répondre à ce type de demande exprimée par 65 % des usagers, le système de transport les expose au stress et au manque de temps libre tout en les contraignant à payer plus pour satisfaire leurs besoins en termes de mobilité.

Des activités ont seulement été lancées récemment dans les pays développés et moins développés en vue d'une meilleure compréhension du rôle joué par le transport dans la vie quotidienne des femmes et d'une amélioration de leurs opportunités en termes de mobilité, condition sine qua non à leur participation active dans la société.

L'inclusion du « genre et de la mobilité urbaine » dans un contexte plus vaste de « mobilité et de cohésion sociale » a permis à la Commission 4 du réseau de Metropolis d'en faire l'un des piliers de son programme, dévoilé lors de sa réunion annuelle en 2006 à Toronto. Cette procédure repose également sur la « déclaration de Berlin sur la mobilité urbaine durable » adoptée par la Commission au cours du 8^e Congrès mondial célébré à Berlin en 2005.

Les présentations et les débats de Toronto ont révélé le caractère hétéroclite des questions de genre dans le transport ainsi que les lacunes de ce secteur en matière d'éducation, de formation et d'emploi des femmes.

À titre d'exemple, les femmes du Mali issues du secteur économique parallèle n'ont pas le droit d'emprunter les transports publics avec de lourdes charges. Dès lors, il leur est impossible de se rendre sur les marchés, ce qui réduit leurs revenus potentiels. À Calcutta, en Inde, le système de transport n'est pas adapté au rythme de travail des sociétés informatiques, à savoir 24 heures par jour. Certaines d'entre elles ont donc décidé de mettre des voitures avec chauffeurs à disposition de leurs employées.

Les questions de genre sont-elles spécifiques ? Doivent-elles faire l'objet d'un traitement explicite ou peuvent-elles se fondre au sein d'un concept de création universelle plus large générateur de normes applicables à tous, et pas seulement aux femmes ? L'approche liée aux genres permet également d'aborder la sphère sociale dans son ensemble. Au final, l'approche de la création universelle peut certes susciter une opposition moindre, mais risque également de réduire les questions du genre à de simples problèmes d'environnement construit. ■

³² Fondée en 2002, la Commission 4 a toujours été dirigée depuis Berlin, à savoir par Mme Ingeborg Junge-Reyer, sénatrice pour le développement urbain et maire adjointe de la ville de Berlin. La vice-présidence est actuellement détenue par la ville de Séoul.



Oratrice **Mme Elisabeth IRSCHIK**

Directrice générale – Direction de l'aménagement du territoire, du développement urbain et de la construction urbaine; Bureau de coordination pour la planification et la construction conformes aux besoins quotidiens et spécifiques des femmes (Vienne – Autriche)

Mariahilf: commune pilote de gender mainstreaming

Le manque d'espace public est généralement plus ressenti par les femmes que les hommes, étant donné qu'elles en sont davantage tributaires. Elles font chaque jour leurs courses à pied³³ pas loin de chez elles. En outre, ce sont encore elles qui s'occupent en grande partie des membres de leur famille et qui, dès lors, sont généralement sur la route avec les usagers les plus lents (enfants et personnes âgées dépendantes). Aussi le fait de pouvoir se déplacer facilement à pied et en toute indépendance est-il très intéressant dans leur cas. Et c'est là que l'intégration de la dimension de genre dans la circulation et les transports entre en jeu.

Le plan directeur du trafic de la ville de Vienne reprend l'intégration de la dimension de genre en tant que méthode transversale. Il contient également des principes et objectifs pour les piétons, ce qui représente une contribution à l'égalité des genres dans l'espace public. Les normes de qualité pour la circulation des piétons (trottoir de minimum deux mètres de largeur, temps d'attente moyen réduit aux feux de circulation, limitation de vitesse de 30 km/h) ont servi de base au projet. Étant donné que, dans la ville de Vienne, ce sont les arrondissements qui sont responsables de la planification, de la construction et de la prise de mesures dans l'espace public, le projet s'est concentré sur ce niveau.

C'est Mariahilf³⁴ qui a été choisi parmi les 23 arrondissements viennois qui avaient fait part de leur intérêt pour devenir l'« arrondissement pilote de gender mainstreaming » en 2002. En lançant ce projet, la ville de Vienne a fixé des nouvelles normes de qualité en matière de planification et d'établissement de projets : les perspectives adaptées à l'égalité entre hommes et femmes feront désormais partie intégrante de toutes les décisions. Le Bureau de coordination de la planification et de la coordination suivant les besoins de tous les jours et les besoins spécifiques des femmes s'est vu confier cette mission. C'est ainsi qu'il s'est penché sur les aspects théoriques et pratiques. Ce bureau propose des projets urbanistiques intégrant la dimension de genre, et ce en totale indépendance de la ville (il est doté de son propre budget et de ses propres effectifs). Les arrondissements non retenus ont reçu un dossier de différentes cartes, qui montrent les points forts et faibles du réseau des chemins pour piétons pour ce qui est de destinations très fréquentées et essentielles au niveau local.

Sept services municipaux (urbanisme, éclairage public, organisation et planification du trafic) ont pris part au projet. Le défi consistait à sensibiliser les membres du service aménagement aux différents besoins des usagers de la route en fonction de la dimension de genre. Dans un premier temps, des projets directeurs d'intégration de la dimension de genre ont été sélectionnés dans le but de tester des méthodes et instruments de planification. Sur la base des mesures de planification sur site et de construction, la discussion des décisions s'imposait suivant les besoins des divers groupes cibles, plusieurs séances de remue-méninges et réunions de mise en réseau ayant été organisées.

Dans un deuxième temps et compte tenu de l'importance de l'espace public, les services municipaux responsables de l'éclairage public et de la planification du trafic ont été choisis en tant que départements centraux, ce qui signifie concrètement qu'ils ont considéré l'intégration de la dimension de genre comme une question concernant tout l'arrondissement.

De plus, le bureau de coordination a commandé une étude en vue de transposer à l'arrondissement pilote de Mariahilf les normes de qualité du plan directeur du trafic pertinentes pour le trafic des piétons. Les lacunes par rapport aux objectifs fixés dans le plan directeur du trafic sont évaluées, ce qui donne lieu à la proposition de plusieurs mesures.

Les mesures mises en œuvre ont porté sur la conception adaptée aux besoins des personnes handicapées de trottoirs et de bâtiments à escaliers, sur l'agrandissement de l'espace réservé aux piétons et la sécurisation des carrefours. C'est ainsi que l'on s'est rendu compte qu'il était extrêmement difficile d'adapter les feux de circulation aux besoins des piétons à cause de la pression des groupes de conducteurs et des journaux. À Mariahilf, près de trente projets ont été réalisés dans le domaine de l'éclairage. En effet, un bon éclairage améliore également la visibilité des obstacles. Par ailleurs, compte tenu du manque d'espace, l'accent est également mis sur la qualité du détail, tel que des mesures restreintes pour de petits obstacles, mais qui n'en demeurent pas moins gênants. Ont également été pris en considération les obstacles temporaires, tels que des aires de pique-nique et chantiers.

En vue d'évaluer les effets des mesures sur les différents groupes d'usagers, plusieurs instruments et méthodes de planification ont vu le jour, p.ex. la matrice d'intégration de la dimension de genre et des supports statistiques dans une optique de sensibilisation. Un dépliant et une brochure ont été publiés, tandis que les résultats du projet de l'arrondissement pilote ont été étendus à d'autres arrondissements viennois. ■

³³ En 2003, 60 % des trajets à pied étaient effectués par des femmes et 60 % des trajets en voiture par des hommes à Vienne.

³⁴ Mariahilf est un arrondissement très petit semblable à un centre-ville à forte densité de population. Vu les décisions de l'arrondissement en matière de paritarisme et l'accent mis sur l'amélioration des conditions de circulation des piétons, la sensibilisation à l'intégration de la dimension de genre dans l'espace public est apparue clairement. De la même manière, Mariahilf est le premier et le seul arrondissement à ce jour à avoir instauré une commission de femmes.



Oratrice **Mme Anne LEEMANS**

Directrice de « Fontana » et secrétaire générale de la « Yellow Design Foundation » (Belgique)

L'insécurité dans les lieux publics et de transfert

À l'échelle mondiale, 60 à 65 % des passagers (clients) sont des femmes qui évitent de voyager la nuit ou qui ont élaboré des stratagèmes comme faire semblant qu'elles sont au téléphone, voyager accompagnées ou marcher par deux. Même si les statistiques révèlent que les hommes sont davantage impliqués dans les agressions, ils n'expriment pas leurs craintes.

Citons à cet égard l'importance du sentiment de sécurité subjectif présent dans nos esprits. Toute étude de la sécurité « ressentie » nécessite une approche non technique. La sécurité ressentie est tributaire de la liberté, de l'absence de tout sentiment de menace et de la moindre source de négativité. De même, la présence d'autres personnes et le contrôle humain jouent un rôle essentiel à cet égard.

De la lisibilité de l'espace et de la compréhension intuitive de la direction à prendre naît le sentiment de confort. Pour leur part, la qualité du son (musique et acoustique) et de l'éclairage inspirent ou non la confiance, tout comme l'odeur d'un endroit permet d'évaluer son degré d'entretien et d'hygiène. Quant au toucher et à la qualité des matériaux utilisés, ils suscitent un sentiment de respect chez le passager.

Ménée dans 7 pays européens, une étude indépendante de Yellow Design Foundation s'est penchée sur les moyens à disposition du transport pour séduire davantage de clients. Multidisciplinaire, l'équipe était composée d'anthropologues, de sociologues, de stylistes, d'architectes, d'urbanistes et d'ingénieurs, tandis que le groupe cible était constitué de décideurs, d'architectes et d'opérateurs. Cette étude est le fruit d'une collaboration avec l'Union internationale des transports publics (UITP), Polis (réseau regroupant les principales villes et régions européennes qui œuvrent ensemble au développement de technologies et de politiques innovantes dans le domaine du transport local), le gouvernement flamand et la secrétaire d'État pour l'Égalité des chances de la région Bruxelles-Capitale, Brigitte Grouwels. La STIB (Société des transports intercommunaux de Bruxelles) et la Vlaamse Vervoermaatschappij (VVM) de Lijn (Flandres) étaient également de la partie en qualité d'opérateurs.

But de l'opération : la rédaction de directives et de recommandations pratiques couvrant la gestion et l'infrastructure des stations de transports publics. Dans cette perspective, le précepte de base était le suivant : les réseaux de transports publics modernes qui utilisent des infrastructures exclusives doivent être considérés comme des « hétérotopies ». Ceci signifie que tous les passagers sont les bienvenus, sans aucune distinction de rang social, de genre, d'ethnie, de culture, de religion ou de bagage intellectuel, pour autant qu'ils respectent les règles du jeu suivantes : payer leur ticket, adopter un comportement d'« avant-plan » approprié selon une série de normes explicites et implicites, interdire toute domination de l'espace par un seul groupe qui impose ses

règles/sa conduite aux autres passagers/membres du personnel présents à un moment donné. Les passagers doivent d'abord être considérés comme des citoyens, puis comme des consommateurs. Le statut d'« hétérotopie » réduit les risques d'accumulation de tensions et confère une touche de vitalité supplémentaire aux transports publics de manière durable.

Dans les lieux publics, nous devons nous comporter de manière appropriée tout en exploitant l'espace selon la conception des architectes et stylistes, et non comme nous procédons à notre domicile (nous nous habillons différemment, nous ne mettons pas nos pieds sur les chaises, nous ne crions pas). Il s'agit du **comportement d'avant-plan**. À l'inverse, le **comportement d'arrière-plan** est celui que nous adoptons à notre domicile ou dans un autre espace privé, par opposition à l'espace public. Tout comportement d'arrière-plan en public génère **'ruse' et abus**. Le **'ruse'** constitue une source d'irritation potentielle (par exemple l'utilisation du téléphone portable), ce qui pousse l'architecte à moduler l'espace différemment afin d'empêcher que ceux-ci nuisent aux autres personnes (par exemple une salle d'attente séparée). Pour sa part, l'abus concerne une agression verbale ou une destruction matérielle. Ceci génère un sentiment d'insécurité qui entraîne une baisse du taux de fréquentation des stations. Dès lors, il convient de faire respecter les convenances existantes.

Aux yeux des autorités et des opérateurs, les transports publics constituent un réseau visant non seulement à relier les quartiers, à établir une communication entre eux et à promouvoir la cohésion sociale, mais aussi à garantir la mobilité et à fournir des services à la collectivité. Les transports publics doivent donc générer une certaine interaction avec les usagers de telle sorte qu'ils l'intègrent dans leur paysage quotidien. Le métro de Sao Paolo, par exemple, propose des programmes culturels, possède des bibliothèques et expose les œuvres d'artistes locaux. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'il soit considéré comme l'un des plus sûrs au monde.

Enfin, cette étude a révélé la présence de 3 niveaux d'intervention pratiques au sein du patrimoine des réseaux de métro : architecture (espaces ouverts convexes, couloirs courts, contrôle des flux), équipements esthétiques et de qualité (favorise le respect des usagers envers l'opérateur) et perception phénoménologique et sensorielle. ■



Orateur **M. Houshang KHANDANDEL**

Responsable en charge des transports et de la circulation – Municipalité de Machhad (Iran)

Les problèmes rencontrés par les femmes dans les transports à Machhad

Machhad, chef-lieu de la province de Razavi Khorasan, située au nord-est de l'Iran, se trouve à quelque 990 kilomètres de Téhéran, 180 kilomètres de la ville turkmène d'Eshgh Abad et 250 kilomètres de la ville afghane de Harat. La région de Machhad s'étend sur près de 200 kilomètres carrés et s'élève à une altitude de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Deuxième ville en termes de superficie et de population, elle compte 2,5 millions d'habitants et accueille environ 15 millions de touristes et pèlerins chaque année.

Le système de transport de Machhad se compose d'un réseau routier de 720 kilomètres. Les bus, les taxis et le métro, actuellement en construction, constituent les principaux éléments de ce système. À l'heure actuelle, 33 % des voyageurs utilisent le bus et le minibus pour leurs déplacements, tandis que 23 % ont recours aux taxis. Créé il y a 70 ans, le système de transport en bus dispose d'une flotte de 2 000 autobus opérationnels et transporte 1,2 million de passagers par jour. Née il y a 62 ans, la compagnie de taxis se compose pour sa part de 10 000 taxis et transporte 90 000 passagers par jour. Actuellement en construction, le chemin de fer urbain (LRT) comporte 4 lignes étendues sur 70 kilomètres, dont une de 22 gares.

45 % des femmes de Machhad sont des femmes au foyer et les femmes représentent 37 % de l'ensemble des navetteurs³⁵. Les résultats d'études exhaustives menées sur les moyens de transport de Machhad révèlent que les femmes réalisent principalement des déplacements urbains dans le but de se rendre au lieu de pèlerinage d'Imam Reza, à l'école de leurs enfants (23 %) et sur leur lieu de travail (11 %).

Même si les femmes et les hommes présentent des droits identiques dans le cadre des activités sociales, il convient de souligner que ces dernières requièrent plus de facilités d'accès et de confort physique comme psychologique étant donné qu'elles dépendent plus du transport public que leurs homologues masculins. L'augmentation de leur présence au sein du système de transport public revêt un caractère essentiel et va de pair avec leur présence dans le contrôle routier, les auto-écoles et les centres de formation routière pour enfants.

Afin de renforcer le rôle des femmes dans le système de transport public, celles-ci bénéficient de certains privilèges exclusifs comme la création de compagnies de taxis réservées aux femmes et une augmentation du nombre de chauffeurs de taxis féminins. Elles doivent encore malgré tout faire face à certains problèmes liés au transport public tels l'insuffisance de sièges, le harcèlement sexuel et les vols, entre autres.

Il y a 17 ans, à la suite des nombreuses plaintes déposées par les passagères et en accord avec les résultats des études menées sur la question, des efforts visant à garantir plus de sécurité et de confort dans les déplacements quotidiens des femmes ont commencé à voir le jour.

Des bus ont alors été divisés en deux parties, une réservée aux hommes et l'autre aux femmes. La moitié de l'espace disponible était donc réservée exclusivement aux femmes. Les bus disposent également de portes réservées aux femmes, et certaines lignes très fréquentées offrent des bus à usage exclusivement féminin, plus particulièrement à l'intention des écolières. Les femmes peuvent donc les utiliser en plus des lignes régulières. Par ailleurs, certaines lignes circulent 24 heures sur 24.

Le nombre de femmes propriétaires d'un taxi au sein du réseau de taxis de Machhad est à la hausse. De nos jours, la présence féminine au volant d'un taxi s'est renforcée (206 conductrices). En effet, les femmes possèdent plus de 850 taxis et 20 % de la capacité des lignes de taxis les plus fréquentées sont réservées aux conductrices de taxi.

Concernant le métro, opérationnel sous peu, certains wagons et centres de vente de tickets seront exclusivement réservés aux femmes.

Une étude a révélé que plus de 79 % de la population se félicite de l'attribution exclusive d'une partie des bus à la gente féminine. 83 % des personnes interrogées se disent satisfaites de ce plan, synonyme de sécurité pour les femmes. Une autre étude portant sur un échantillon de 47 % de femmes et de 53 % d'hommes révèle que plus de 85 % des sondés se réjouissent des efforts et activités déployés par la compagnie de taxi.

Dans le souci d'ériger un environnement adapté aux femmes, ces activités initiées il y a 17 ans à Machhad se sont aujourd'hui étendues à l'ensemble du territoire iranien. ■

³⁵ Recensement national 2006

Débat et Conclusion

Même si les femmes n'aiment pas emprunter le métro, 55 % d'entre elles le font. **Comment inciter les femmes à emprunter les transports publics la nuit ?**

Les femmes ne voyagent pas la nuit tombée. Nul doute qu'elles emprunteraient plus souvent le métro si les stations étaient de meilleure qualité. La relation entre le transport et les médias y est également pour quelque chose. Trop souvent, la presse relate les agressions de femmes dans les stations de métro. L'heure est venue d'adopter une approche multidisciplinaire, c'est-à-dire d'offrir des stations de meilleure qualité, d'améliorer la communication entre les médias et le transport public et d'encourager les femmes à emprunter les transports publics la nuit.

Si ces exemples sont valables dans les pays occidentaux, ce n'est pas le cas des pays en développement. Dès lors, la Banque mondiale devrait intégrer la dimension de genre aux situations exemplaires, et ce dès le départ. À titre d'exemple, elle pourrait intégrer des questions de genre afin de financer des projets dans les pays en développement et de mettre ainsi sur pied un concept universel. De nombreuses recherches sont consacrées à ce sujet en Europe.

À Machhad (Iran), les représentants de la municipalité estiment qu'une conductrice de taxi peut générer un sentiment de sécurité auprès des femmes. Bien entendu, leur mari peut également emprunter un tel taxi. Deux options sont alors disponibles : la femme peut utiliser les bus et les taxis qui lui sont réservés ou utiliser les transports publics mixtes. De manière générale, les filles et les étudiantes préfèrent les bus réservés aux femmes. Les bus et taxis réservés aux femmes leur permettent de participer davantage à la vie sociale, mais aussi de s'émanciper face aux désirs de séquestration de leurs pères et maris.

Cette décision ne repose pas sur des raisons religieuses, mais bien sûr les plaintes des femmes face à l'insécurité, puisqu'elles étaient poussées et piétinées lorsqu'elles empruntaient les bus.

Certains rétorquent que l'émancipation des femmes ne passe pas exclusivement par les activités sociales. La répartition équitable des tâches entre hommes et femmes revêt également un caractère essentiel à cet égard. D'autres considèrent que la division du transport public par sexe renforce l'insécurité et ne contribue nullement à l'émancipation des femmes. Les hommes doivent simplement apprendre à respecter les femmes.

Une femme du public explique qu'elle utilise le métro de **Londres** depuis 30 ans et qu'elle ne se sent pas en sécurité une fois passé le coup des 20 heures. De fait, c'est la peur au ventre qu'elle affronte les longs couloirs de la station qui la séparent de son véhicule. Il est impératif d'améliorer la qualité de l'éclairage et des couleurs.

CONCLUSIONS

Points forts :

Il existe quelques exemples de bonnes pratiques :

- Mariahilf à Vienne (Autriche) : commune pilote du paritarisme. Ce projet dispose d'une commission de femmes, de personnel et de fonds.
- La station de métro de Porto (Portugal) a été reconstruite et est bien entretenue. Ces mesures ont généré un profond sentiment de propriété chez les citoyens.
- À Machhad (Iran), les autorités ont décidé de promouvoir les bus réservés aux femmes et les conductrices de taxis.

Difficultés :

- Seule une minorité d'urbanistes et de décideurs sont des femmes.
- Les transports publics et les espaces publics ne sont pas conviviaux pour les femmes ; le concept de peur ressentie est omniprésent.
- Les femmes dépendent davantage des transports publics et des transports non motorisés.
- Les modèles de transport des femmes (par exemple : l'enchaînement des parcours = aller du domicile à l'école – au travail – au supermarché – au travail – à l'école – au domicile – chez des amis...) génèrent manque de temps libre et nervosité. Enfin, les femmes ont moins d'argent mais paient plus cher un transport inadapté à leurs besoins.

Recommandations :

- Les citoyens devraient participer à la mise au point de tâches de planification et au développement des espaces publics des stations de métro.
- L'application du concept d'hétérotopie signifie qu'une station doit être aussi attentive aux déclencheurs, aux tendances et aux changements sociaux, culturels et autres que tout autre espace public urbain.
- Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de recommandation et d'évaluation pratique. ■

D3 Éducation de base



Présidente **Mme Irini (Hera) VALSAMAKI-RALLI**

Co-présidente du Réseau international Femmes de Metropolis

Conseillère municipale de la Ville d'Athènes (Grèce)

Présidente de la crèche et du centre de la petite enfance municipal d'Athènes

Représentante du bureau régional d'Athènes du Réseau international Femmes de Metropolis

L'importance de l'égalité des genres dans l'éducation

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que « toute personne a droit à l'éducation ». À l'occasion de la conférence mondiale sur l'Éducation pour tous (EPT) célébrée en Thaïlande en avril 1990, plusieurs délégués ont souligné que l'éducation constitue un droit fondamental pour les hommes et les femmes de tout âge et du monde entier. Ils ont qualifié la formation fondamentale³⁶ de pilier de l'alphabétisation scientifique et technologique et du développement autonome.

La formation fondamentale universelle s'avère essentielle si nous voulons doter les nations et les individus des capacités et des outils nécessaires pour répondre efficacement aux exigences des structures économiques en pleine mutation. De plus, elle fournit des outils de développement social. Toute personne doit avoir la possibilité d'atteindre et de maintenir un niveau d'apprentissage acceptable.

La priorité absolue consiste à garantir l'accès à la scolarisation et à améliorer la qualité de l'éducation des filles et des femmes. Au cours de la dernière décennie, l'égalité des genres est devenue l'un des axes principaux de la réforme de l'éducation à l'échelle internationale. L'égalité des genres renforce la démocratie et pose les jalons d'une société ouverte. La notion de genre doit non seulement faire référence aux hommes et aux femmes, mais aussi à leur interaction, puisque cette dernière a mis en lumière l'inégalité de leur relation. Dès lors, l'égalité des genres passe inéluctablement par la collaboration entre les femmes et les hommes. Elle implique des changements au sein des pratiques institutionnelles et des relations sociales, vecteurs de renforcement et de perpétuation des disparités.

L'exclusion des filles et des femmes du système éducatif accroît leur vulnérabilité et entrave profondément leur participation à la vie civile et politique. L'éducation est un outil précieux dans la lutte contre l'inégalité car elle permet aux individus de prendre en main leur propre destinée. Une femme est « émancipée » lorsqu'elle est alphabétisée, éduquée, possède des aptitudes de production, a accès au capital et a confiance en elle.

Les filles restent cependant les premières victimes de l'abandon scolaire lorsque l'argent destiné aux frais de scolarité commence à faire défaut.

De plus, les manuels et les programmes scolaires renforcent souvent les clichés traditionnels présentant les femmes comme des mères et des femmes au foyer et non comme des participantes actives et égales à la vie publique. De surcroît, les manuels scolaires reflètent bien souvent les préjugés de genres associés à la vision de la société quant aux domaines techniques, tandis que la philosophie pédagogique entretient activement la différence de genres.

Bon nombre d'étudiantes continuent d'étudier des matières débouchant sur des carrières moins bien rémunérées et d'un statut inférieur. Sur le marché de l'emploi, le fossé entre le salaire d'un homme et d'une femme est toujours une réalité et les représentantes féminines n'ont cessé de grossir les rangs des échelons inférieurs du monde professionnel et commercial, mais brillent par leur absence aux postes de direction.

L'État grec a préparé un plan d'actions coordonnées visant à combattre les discriminations et à garantir que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes est respectée pendant l'ensemble de leur formation académique et de leur éducation tout au long de la vie. Le Secrétariat général pour l'égalité des genres (SGEG) a travaillé en collaboration avec le Centre de recherche pour l'égalité des genres (KETHI) et le ministère de l'Éducation nationale et des cultes. Le projet « Sensibilisation des éducateurs de l'éducation publique secondaire et programmes interventionnels pour la promotion de l'égalité des genres » d'EPEAEK II, sous la houlette du ministère de l'Éducation nationale et des cultes³⁷, sensibilise les éducateurs aux questions d'égalité des genres. De plus, l'Institut pédagogique, organe compétent en matière de matériel pédagogique utilisé dans les écoles, (1) a entrepris des démarches pour que les femmes cessent d'être associées à des stéréotypes insultants dans le cadre des programmes scolaires intégrés inter-thématiques, (2) a instauré un Comité pour l'égalité et (3) a introduit, dès l'an 2000, des traitements équitables entre les sexes au sein de programmes complets.

Il convient de mettre au point des recommandations spécifiques pour la défense et les interventions pratiques au niveau éducatif comme politique, à l'image de la mise en place d'exigences pour un meilleur équilibre des genres dans les textes scolaires, les stages de professeurs et les positions dirigeantes au sein de centres académiques. Il est impératif de mener une analyse approfondie des statistiques éducatives et de l'associer au renforcement des rôles joués par les institutions de formation des professeurs, les organisations internationales et les ONG, en vue de la création de nouvelles politiques et pratiques éducatives. ■

³⁶ La **formation fondamentale** est le **terme** employé pour définir l'éducation considérée comme essentielle pour tous. Elle s'étend de l'alphabétisation fonctionnelle à l'apprentissage d'aptitudes et à l'éducation professionnelle, en passant par l'éducation primaire et secondaire. L'objectif principal de l'éducation de base est de permettre aux individus de se munir de la connaissance et des aptitudes essentielles qui leur permettront de subsister et d'améliorer leur qualité de vie. L'éducation de base constitue la pierre angulaire de l'acquisition d'habilités fondamentales complémentaires, de la croissance progressive de la connaissance et de la réponse aux besoins individuels et sociaux.

³⁷ Financé par le Fonds social européen et le Programme d'investissement public

Oratrice **Mme Albertine TSHIBILONDI NGOYI**

Secrétaire générale du Centre d'études africaines et de recherches interculturelles (CEAF&RI) (Belgique)

Éducation de base en République du Congo

Même si, dans la société africaine, les femmes sont très actives dans tous les domaines, il n'en reste pas moins qu'elles sont trop peu présentes dans les hautes sphères où les décisions de la nation se prennent. Dès lors, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a indéniablement un lien direct avec l'éducation des femmes et des filles.

Quels sont les mécanismes qui bloquent l'émergence des femmes et des filles dans la vie publique et la vie privée ? Qu'est-ce qui peut être fait dans la société congolaise africaine pour avoir une égalité des chances entre les hommes et les femmes ?

Pour répondre à ces questions, on a donc donné la parole aux intéressées, à savoir qu'un certain nombre de femmes ont été interviewées sur les items : Qui éduque ? Dans quel milieu éducatif ? Quel type d'éducation donne-t-on ?

Chaque société a une manière d'éduquer ses enfants. En Afrique, l'éducation que l'on donne aux enfants est l'éducation à la vie. Des discriminations existent entre l'éducation que l'on donne aux filles ou aux garçons.

Différentes raisons en lien avec l'éducation mettent un frein à plus d'égalité entre les hommes et les femmes. Elles sont principalement de deux ordres.

Raisons socioculturelles

La coutume veut que l'éducation des filles soit orientée vers leur rôle de reproductrice et qu'elles soient destinées au mariage tandis que l'éducation donnée aux garçons insiste sur leur rôle de pater familias, de responsable et ce, encore actuellement. Ainsi, on a pu observer que même les filles éduquées par des mères instruites restent dans cette conception. Jusqu'au niveau primaire, toutes les filles et tous les garçons ont pourtant un accès égal à l'éducation. Mais une fois l'âge de l'adolescence atteint, on assiste à un abandon scolaire important dans la mesure où les filles sont préparées pour le mariage.

Le fait que le pays soit en guerre rend aussi les choses plus difficiles dans la mesure où le système éducatif est perturbé.

Raisons socioéconomiques

Les frais scolaires coûtent cher et les familles ont vite fait le choix d'envoyer à l'école les garçons plutôt que les filles. Un proverbe dit d'ailleurs « À quoi sert la formation qui va finir dans la casserole ? ».

Force est de constater que les résultats scolaires des filles sont inférieurs à ceux des garçons mais cela peut s'expliquer très facilement puisque les filles, dénommées aussi « maman 2 », doivent aider leur mère dans la gestion domestique. Il n'existe pas de structure d'accueil (garderie d'enfants) qui puisse apporter un soutien aux mères.

L'analphabétisme fonctionnel est important aussi chez les femmes : 70 % ne sauraient ni lire, ni écrire.

Le rôle des associations féminines est donc primordial dans l'enjeu de l'éducation des femmes et des filles si l'on veut apporter plus d'égalité. Tout le monde s'accorde sur le fait que plus d'éducation et d'alphabétisation entraîne plus de conscientisation.

Ne pas arriver à plus d'égalité entre les filles et les garçons, c'est hypothéquer le développement et l'avenir du Congo mais aussi du continent.

D'ici 2015, l'objectif d'une éducation de base égale pour tous ne sera pas atteint. Parmi les recommandations à retenir pour arriver à cet objectif :

- subsidier l'éducation des filles via les associations ;
- alléger les tâches via des structures de soutien ou apporter des aides financières utiles à la famille (ex. : via un programme alimentaire mondial, la distribution de graines).

On ne demande pas à ces associations féminines de créer des écoles (l'éducation n'est d'ailleurs pas l'instruction) mais bien de conscientiser les mères et les femmes.

La société humaine est comparable à un oiseau avec deux ailes, une aile masculine et une aile féminine, qui doivent être équitablement développées pour que l'oiseau puisse s'envoler. ■



Oratrice **Mme Wanda BÉDARD**

Présidente de la fondation publique 60 millions de filles (Québec – Canada)

L'émancipation des femmes et des communautés par l'éducation

Les femmes représentent la moitié de la population mondiale. Aucun pays, aucune ville, aucune communauté ne pourrait survivre sans leur talent et leur potentiel. Chaque fois qu'une fille est poussée à abandonner ses études, chaque fois qu'une fille ou une femme est frappée par le VIH/sida, chaque fois qu'une fille tombe enceinte, chaque fois qu'on porte atteinte à la liberté d'expression d'une femme, chaque fois qu'un acte de violence est perpétré, chaque fois qu'une femme craint de lutter pour ses droits, c'est le monde entier qui en paie le prix. Nous perdons un potentiel, une créativité et des idées indispensables pour la résolution des problèmes de notre communauté. Nous perdons littéralement des enfants qui trouvent la mort en donnant naissance à un âge trop jeune dans de piètres conditions, sans compter les filles qui ne verront jamais le jour à cause de l'avortement sélectif.

En 2001, horrifiée par le sort réservé aux femmes et aux filles en Afghanistan, Mme Bédard a réalisé que la formation fondamentale constituait la clé de leur avenir. Désireuse de promouvoir la formation fondamentale des filles, Mme Bédard s'est mise en quête d'informations, a assisté à diverses conférences, a lu divers ouvrages, a mené des recherches et a rejoint les rangs des bénévoles de l'UNICEF en 2002 pour ensuite s'impliquer de plus en plus dans cette organisation, toujours en tant que bénévole à l'époque.

En 2005, Mme Bédard se rend au Mozambique en tant que volontaire de l'UNICEF et découvre que de magnifiques projets sont menés et gérés sur le terrain par des hommes et des femmes de la communauté désireux de contribuer à l'apaisement de cette misère. Le succès de ces projets durables et efficaces était intimement lié au niveau d'éducation de la communauté.

« 60 millions de filles » a été officiellement intégrée et enregistrée au Canada en tant que fondation caritative en février 2006.

D'après les estimations, 60 des 110 millions d'enfants qui devraient fréquenter l'école primaire chaque année au lieu d'être dehors sont des filles. L'objectif de la fondation est de permettre à ces 60 millions de filles de recevoir l'éducation qui leur est due chaque année. 60 millions de filles a choisi de miser sur les femmes de demain.

60 millions de filles est une organisation communautaire qui consacre un budget annuel de 100 000 dollars à un projet d'éducation majeur. La sélection d'un projet donné peut résulter de son caractère novateur, de sa gestion efficace et de sa dimension communautaire, le tout au service de l'élimination des obstacles qui se dressent entre les filles et l'école. À cette fin, la fondation examine les projets potentiels, effectue des visites sur le terrain, assiste à des conférences, consulte des réseaux et s'entretient avec les spécialistes des autorités publiques et des ONG.

60 millions de filles vit de la générosité des personnes, familles, petites entreprises, associations locales, groupes et écoles. La fondation n'organise aucun événement ni soirée de gala de taille, ne fabrique aucun produit majeur, et travaille exclusivement avec des bénévoles (coûts administratifs inférieurs à 1 %). Par ailleurs, elle a mis sur pied un réseau de personnes et de groupes de Montréal convaincus qu'investir dans l'éducation des filles, c'est investir pour un monde juste et équitable. 60 millions de filles ne reçoit aucune subvention publique. Elle ne réalise aucun projet sur le terrain de son propre chef, mais fait appel à des partenaires habitués au terrain, qui partagent sa philosophie et sont spécialisés dans la mise au point de programmes.

Les femmes du comité sont étudiantes, retraitées, mères de famille, enseignantes, femmes d'affaires, traductrices, artistes, infographistes, comptables, voisines et amies d'amies engagées, passionnées, déterminées et dévouées à cette cause. De plus, la fondation reçoit également le soutien de la gent masculine sous diverses formes.

Au cours des trois dernières années, 60 millions de filles a récolté 100 000 dollars qui ont été alloués à la construction et l'approvisionnement d'une école satellite au Burkina Faso, en collaboration avec l'UNICEF. En 2006, la fondation a de nouveau collecté 100 000 dollars et a collaboré avec la Fondation Stephen Lewis pour venir en aide aux orphelines dans le centre de formation Umoyo de Zambie. En 2007, la fondation a financé un projet d'école dans la région kényane de Maasai Mara en collaboration avec Enfants Entraide. Ces trois projets ont permis la scolarisation de près de 1 000 enfants.

30 bénévoles travaillent actuellement au service de la fondation. Pour leur part, les collectes de fonds ont enregistré une hausse de 50 % en 2007 par rapport à l'année précédente. Prochaine étape : le lancement d'une campagne visant à ce que les collectes de fonds cumulées atteignent le million de dollars en 2010. Cette campagne est baptisée « Je compte ». « Je compte », parce que je suis allé à l'école. Mais surtout « Je compte », parce que mes actions et mes opinions peuvent aider à changer le monde.

La concrétisation du droit de ces enfants à l'éducation de leur vivant est fortement tributaire des priorités collectives de tout un chacun dans la vie. Comme le déclare l'anthropologue Margaret Mead : « Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus puisse changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé. » ■

Débat et Conclusion

DÉBAT

En Afrique subsaharienne, beaucoup de choses ont été faites, beaucoup de ressources ont été dispensées, mais il y a encore des écarts entre filles et garçons. La solidarité est nécessaire pour atteindre les objectifs de Dakar (Éducation Pour Tous 2015, Dakar 2000).

L'alphabétisation concerne essentiellement les mères et il faut lier cette alphabétisation à la vie active quotidienne pour en faire une **alphabétisation fonctionnelle**.

Au Sénégal, le **Réseau de mères éducatrices** accompagne les mères pour que celles-ci accompagnent leurs filles dans l'éducation.

La situation des filles en **grossesse** est un autre problème vu que ces filles sont renvoyées. Au Sénégal, grâce à beaucoup de lobbying, les circulaires qui obligeaient le renvoi des filles enceintes ont été enlevées. Il faut trouver des mécanismes de remédiation.

Il est vrai que pour des raisons d'honneur de la famille ou selon les coutumes religieuses et culturelles, la fille doit arriver au mariage en étant vierge et c'est la mère qui en est responsable. Tout en étant importantes, les coutumes doivent être adaptées aux communautés en changement. Il est pour cette raison important d'éduquer aussi les femmes âgées vu que ce sont elles qui éduquent.

L'éducation éveille les femmes et cela fait peur aux hommes, mais dans la nouvelle société dans laquelle nous vivons, nous ne pouvons pas tenir compte de cela. Une femme formée devient un partenaire dans la construction du pays.

Les **aides ménagères** sont des petites filles (parfois de moins de 10 ans) obligées par leurs parents à venir en ville à la recherche de la dot. Elles travaillent dans de très mauvaises conditions et sont souvent victimes d'abus sexuels. Si elles tombent enceintes, elles sont renvoyées.

Une des raisons pour lesquelles les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école est l'**éloignement de l'école**. Les projets de proximité et l'implication de la communauté sont importants.

Comment l'association 60 millions de filles sélectionne-t-elle ses projets ? Cette sélection s'effectue selon une série de critères. Cette année, le projet englobe la construction d'une école, l'approvisionnement en eau de cette école, une bibliothèque, un centre de jour pour les jeunes frères et sœurs, un programme alimentaire, des latrines séparées pour les garçons et les filles, une source de revenu alternative pour les mères (elles reçoivent une chèvre, par exemple, dont la moitié des bénéfices va à l'école, l'autre à la mère). L'engagement collectif constitue également un critère essentiel dans la sélection des projets. En 2007, la collectivité a fourni un terrain gratuitement et a participé à la construction.

Chaque année, un projet majeur est sélectionné car il est plus facile de suivre son évolution. De fait, les donateurs sont plus enclins à libérer des fonds s'ils peuvent voir le résultat de leur générosité. Dès lors, il importe également de connaître l'identité du partenaire sur le terrain, de savoir s'il est possible de visiter le projet, etc. À l'avenir, les organisations espèrent épauler 2 projets par an.

La **formation préscolaire** n'est pas incluse dans tous les pays au titre de l'éducation de base. L'objectif principal réside dans l'intégration sociale des enfants, afin de leur faire comprendre qu'il existe d'autres personnes avec d'autres aptitudes et d'autres besoins.

CONCLUSIONS

Points forts

Sur ce point, signalons l'existence de théorie et de pratique, mais aussi de mécanismes de changement. La priorité est de travailler avec des éducateurs, des filles et des mères.

Difficultés

Le contexte et les usages sociaux d'une collectivité peuvent entraver les projets éducatifs. De nombreuses filles deviennent mères trop tôt et sont analphabètes.

Recommandations

La formation est impérative. Il faut transgresser les limites du genre, l'éducation doit être gratuite et l'accès gratuit à l'éducation doit être amélioré. Les médias doivent sensibiliser l'opinion publique, il convient d'adopter une perspective ascendante et la solidarité revêt un caractère essentiel. Les jeunes femmes doivent être formées, sans compter la nécessité de générer des données. Les éléments contextuels et les usages doivent être adaptés à la nouvelle collectivité. ■

D4 Santé

Présidente **Mme Jeanne Françoise LECKOMBA LOUMETO**

Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement au Congo Brazzaville

Présidente du Réseau national des femmes ministres et parlementaires

Conseillère municipale de la municipalité de Brazzaville et conseillère départementale

Présidente du Comité national des femmes conseillères départementales

La santé au Congo Brazzaville

Au regard des enjeux de genre, le Congo Brazzaville n'est pas resté en marge. Du point de vue de la santé et de la promotion du statut de la femme, le gouvernement congolais, à travers le ministère de Mme Leckomba-Loumeto, traduit dans les faits les engagements pris au niveau régional et international à travers la réalisation d'activités :

- Mise en place de points focaux « genre » dans tous les ministères, les entreprises publiques et les sous-préfectures des départements et des villes. Ces points focaux ont pour mission de veiller à la prise en compte de la dimension du genre dans tous les plans et les programmes de développement en ce qui concerne tous les domaines de la vie publique et en particulier de la santé.
- Vulgarisation à grande échelle de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- Élaboration de la politique nationale « genre » en cours de finalisation.
- Formation des parlementaires aux questions du genre et à la budgétisation sous l'angle du genre.
- Mise en place d'un réseau de femmes ministres et parlementaires qui a pour mission la formation et l'encadrement des femmes à la pleine participation à tous les niveaux de la sphère de prise de décision.
- Élaboration d'un guide des femmes pour les élections ainsi que la formation et le soutien des femmes candidates aux élections législatives et locales.
- Renforcement des capacités des femmes en vue d'assurer leur autonomisation par la mise en place et l'appui aux caisses féminines d'épargne et de crédit mutuel des villes et des campagnes.
- Formation des pairs éducateurs pour les actions de prévention sur le sida et les maladies endémiques. À ce sujet, notons que le taux de séroprévalence est de 4,2 %. Le Conseil national de lutte contre le sida, dont le président est le chef d'État, est actif dans le domaine tout comme son épouse, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida, qui mène des actions sur la transmission de la mère à l'enfant.
- Réalisation de campagnes de sensibilisation sur le cancer du sein et de l'utérus, sur l'hypertension artérielle, la consultation prénatale, le diabète.

On constate que des avancées existent mais il reste encore des choses à faire pour améliorer la santé des femmes. Ainsi, plusieurs facteurs doivent encore être pris en compte, comme : l'accès à l'information, l'accès aux services de planification, la qualité des services, l'autonomisation de la femme. Pour ce qui concerne l'accès à l'information, le droit à prendre des décisions par les femmes nécessite une formation variée et de qualité sur la santé et sur les aspects de la reproduction. L'accès à la santé reproductive est important parce que trop de femmes meurent encore suite à une grossesse et la moitié des femmes enceintes dans les pays en développement sont anémiques. Il est d'ailleurs prévu que le 17 novembre soit déclaré journée nationale de lutte contre la mortalité maternelle. Les aspects qui freinent encore la santé des femmes sont aussi dus à :

- une insuffisance des ressources ;
- un éloignement des centres de santé par rapport au domicile des femmes ;
- des infrastructures et des médicaments qui font défaut.

Du point de vue de la contraception, sa pratique dépend très fortement de la force du pouvoir marital. Ceci est dû à la survivance de certaines croyances coutumières progressivement remises en cause grâce à l'application du principe d'égalité entre les sexes énoncé par la Constitution du 20 janvier 2002 et le Code de la famille de 1984.

Le chemin vers plus d'égalité est encore long et difficile mais via des actions de vulgarisation, des instruments juridiques y relatifs, on peut intérioriser davantage la notion de genre et d'égalité entre les hommes et les femmes. On peut y arriver avec un peu plus de solidarité entre les femmes à travers le monde.

Ces actions doivent être sous-tendues par des actions d'éducation et de conscientisation mais également par la responsabilité des femmes à tous les niveaux : gouvernement, parlement, société civile (ONG, associations, fondations...).





Orateur **M. Ivan HERMANS**

Conseiller en relations extérieures auprès du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)

Santé reproductive et sexuelle et mortalité maternelle

L'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) 5 a pour cible de *réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle*. Les **indicateurs** sont (1) le taux de mortalité maternelle, (2) la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié et (3) l'accès universel aux soins de santé génésiques et sexuels d'ici 2015. Ce dernier indicateur a été retiré de la liste des OMD en 1999, suite aux pressions exercées par certains groupes religieux et certains pays puissants. Après des débats houleux au sein de l'Assemblée générale et du CES, cet indicateur a finalement été adopté. Il s'agit d'un point capital, car il englobe la violence sexuelle dans son ensemble, la prévention des grossesses non désirées et les droits sexuels des femmes.

Parmi tous les OMD, **l'OMD 5 est celui qui a le moins progressé**. Ce fait est des plus étranges car cet objectif concerne la santé maternelle, les familles et les femmes (saines) au cœur même de leur foyer. Ceci a peut-être trait à la **croissance démographique**, synonyme du renforcement du pouvoir national. Les mesures de planification familiale sont considérées comme un programme occidental imposé aux pays en développement, une forme de néocolonialisme, alors que leur seul objectif est de leur éviter les problèmes inhérents à une croissance économique inférieure à la croissance démographique.

Le **taux de mortalité maternelle** est inversement proportionnel à la **prévalence contraceptive** (cf. Gabon, Afrique du Sud, Cap Vert et Botswana). Si cette **corrélation** est indéniable, la contraception demeure un problème majeur dans la majorité des pays d'Afrique du Sud. Chaque année, les mesures contraceptives permettent d'éviter 52 millions de grossesses involontaires et sauvent 1,5 million de vies.

Dans les pays en développement, **les maladies sexuelles et génésiques** représentent un tiers de l'ensemble des maladies affectant les femmes et un cinquième des maladies touchant la population en général. Dans le cadre des exercices de planification sanitaire, elles sont souvent reléguées au second plan en raison de leur caractère délicat. Les populations n'établissent pas le lien entre une conversation sur les pratiques sexuelles et l'énorme fardeau qui pèse sur les sociétés lorsque, par exemple, des mères décèdent lors de l'accouchement. Chaque année, les décès maternels entraînent la mort de 1,5 million de nourrissons privés des soins de leur mère défunte.

Les **progrès économiques** sont inversement proportionnels aux contraintes qui pèsent sur la population, pour autant que la croissance soit répartie entre les riches et les pauvres. L'amélioration de la situation économique des femmes se traduit également par des accouchements plus tardifs.

Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent des complications liées à la grossesse et à l'accouchement, soit une 1 femme sur 16 en Afrique subsaharienne, contre 1 femme sur 3 800 dans les pays développés. Même si ces chiffres constituent seulement une estimation, les causes sous-jacentes sont l'exode des cerveaux et le coût de la fourniture de services de contraception aux 201 millions de femmes des pays en développement.

Parmi les autres **causes de mortalité maternelle** figurent les fortes hémorragies, une série de causes indirectes (par exemple, le transport) et le manque de services obstétriques de base en région rurale, d'où l'utilité relative de l'urbanisation pour les femmes. Autre problème indéniable : le mariage d'enfants, et donc l'accouchement des filles à un âge précoce.

Les pays soumis à une forte autorité gouvernementale recourent à des mesures et à des stratégies en faveur des plus démunis : des **progrès** ont été réalisés en matière de planification, d'exécution et d'évaluation des actions entreprises. L'assistance financière et technique permanente de la communauté internationale reste indispensable. Le montant chiffré estimé s'élève à 3,9 milliards de dollars par an. La plupart des stratégies mises au point restent malheureusement lettre morte et ne sont pas appliquées sur le terrain ou se limitent à certains arrondissements sans jamais prendre une envergure nationale.

La santé maternelle est une question multisectorielle impliquant d'autres problèmes tels **le retard culturel et du transport**. La visite aux centres de soins prénataux n'est peut-être pas non plus une pratique courante. La prévention via la collaboration avec les hommes et les organisations communautaires constitue la clé de voûte du problème, mais elle représente un défi de taille pour le FNUAP. De plus, peu de donateurs se bousculent pour payer ce travail n'offrant aucun résultat tangible. Bien souvent, les routes sont trop endommagées et les hôpitaux trop éloignés pour s'y rendre à temps en cas d'urgence. Qui plus est, il est rare de trouver des **médecins possédant une réelle formation médicale** dans les hôpitaux.

Entre 1995 et 2003, les **ressources financières** destinées à la planification familiale ont été réduites de moitié, les investissements dans la santé génésique restent stables mais ne vont pas crescendo tandis que les investissements dans le domaine du VIH/sida grimpent en flèche. Et pour cause, ils ne sont pas considérés comme une partie intégrante du programme de santé génésique. La recherche contre le VIH/sida est bien souvent financée aux dépens de la santé maternelle. Pour leur part, les budgets consacrés à la recherche reculent.

Par conséquent, le FNUAP a notamment obtenu un fonds global pour la lutte contre la **fistule obstétricale**. Depuis 2003, 30 pays ont procédé à l'évaluation de leurs besoins. Certains ont aujourd'hui mis des programmes sur pied. La formation de docteurs dans le traitement de la fistule revêt un caractère essentiel pour la qualité des centres de santé. Le Nigeria, le Pakistan et le Rajasthan ont mis sur pied des campagnes nationales de premier ordre, tandis que le Royaume-Uni et la Belgique ont déployé des campagnes massives de sensibilisation du public.

Le **lien entre l'urbanisation, l'extension des villes et la santé maternelle** est extrêmement important. Le rapport du FNUAP sur l'État de la population mondiale de 2007 indiquait que la moitié de la population mondiale serait urbaine en 2008 et que toute croissance démographique future serait également urbaine et se déroulerait dans les pays en développement, ce qui a de quoi effrayer des pays comme l'Ouganda et l'Éthiopie. Face à cette explosion démographique en Afrique et en Asie et au manque de mesures relatives à la croissance démographique, la santé maternelle est à l'aube de bien des tracas. ■



Oratrice **Mme Semiye TAS**

Sage-femme, infirmière psychiatrique, psychothérapeute et sexologue (Belgique)

Sexualité et rapports : un tabou chez les allochtones ?

Le mot « sexe » évoque chez tout le monde une signification bien particulière qui est fonction d'expériences et de convictions personnelles, mais également de représentations sociales et culturelles. Il en résulte que cette signification peut varier en fonction de la société dans laquelle on vit. De même, il n'existe pas non plus de définition unique du sexe. Certes, ce terme évoque des concepts tels qu'expérience, désir, sexualité, émotions. L'environnement détermine ce qui est autorisé ou pas dans ce domaine (comme la virginité, l'abstinence avant le mariage, l'adultère, l'orientation sexuelle, etc.).

L'éducation sexuelle traite souvent des aspects purement techniques, tels que la contraception, les maladies sexuellement transmissibles, etc., sans aborder les notions de jouissance ou de plaisir. Où peut-on trouver des informations à ce sujet ? À la télévision, certes, mais ce média a tendance à tout montrer sous un jour essentiellement positif, de sorte que la « première fois » sera presque fatalement une déception pour beaucoup. De même, on ne dit pratiquement jamais que des rapports sexuels protégés et satisfaisants sont bénéfiques pour la santé (par exemple, effets positifs sur les maladies cardiovasculaires, le taux de cholestérol, le stress, antidouleur naturel, etc.).

L'oratrice, sage-femme, infirmière psychiatrique, psychothérapeute et sexologue de formation, parle de son expérience en tant qu'animatrice de séances de groupe sur la sexualité et les rapports en Belgique. Elle-même est d'origine turque et ses séances de groupe s'adressent principalement aux hommes et femmes allochtones. Ses séances de groupe, très interactives, visuelles, variées, suscitent la réflexion et tiennent compte du sentiment de sécurité au sein du groupe.

Les jeunes des communautés turque et marocaine sont peu informés, voire pas du tout, au sujet de la sexualité. En effet, les expériences sexuelles sont interdites aux jeunes musulmans, les rapports sexuels n'étant pas autorisés en dehors du mariage.

Aussi, il n'est pas toujours facile pour les femmes participant aux séances de groupe (principalement des femmes allochtones, mais belges également) de bien comprendre les informations souvent techniques sur la contraception, l'anatomie, les maladies sexuellement transmissibles, etc. Elles-mêmes ne se posent pas beaucoup de questions sur la contraception, mais bien sur les rapports en tant que tels, comme « pourquoi n'ai-je aucune envie sexuelle ? », « pourquoi ai-je parfois mal lors de la pénétration ? », « pourquoi mon mari est-il infidèle et que puis-je y faire ? », etc.

En raison de leur culture et de leur éducation, les femmes allochtones connaissent moins leur corps que les hommes. En effet, les filles ne peuvent pas faire l'expérience de leur corps et sont punies si elles s'y essaient, tandis que c'est nettement moins le cas chez les garçons.

Les femmes doivent également suivre des directives très strictes concernant la virginité, la conséquence étant qu'elles sont seulement libérées de tous les tabous pendant la nuit de noces. Cependant, les femmes y sont en général tellement peu préparées que les rapports sexuels les satisfont nettement moins que les hommes.

Conclusion

Bien que l'on pense spontanément aux enfants et aux jeunes pour les formations sur la sexualité et les relations, les adultes se posent eux aussi des questions sur ces sujets. En outre, il est indispensable que les formations n'abordent pas seulement les aspects techniques en rapport avec les MST, les abus sexuels, les grossesses non désirées, la contraception, etc., mais se penchent également sur des questions d'ordre affectif et des préoccupations suscitées par la sexualité telle qu'elle est vécue et les rapports.

Enfin, il est difficile pour les allochtones (mais également pour d'autres groupes) de parler directement et sans fard de la sexualité et des relations. Pour entamer une conversation avec eux sur le sexe et les relations, l'emploi de récits et de métaphores s'impose. ■

Orateur **M. Stéphane HEYMANS**

Responsable des projets belges, Projets belges de Médecins sans frontières (MSF)

Femmes sans-papiers : quel accès aux soins pour quels problèmes de santé ?

Les projets « Accès aux soins » de Médecins sans frontières ont débuté en 1989 et existent à Anvers, Liège et Bruxelles. L'objectif est de soigner et de rendre un accès normal aux soins de santé. Pour ce faire, toutes les possibilités du système belge sont utilisées. Les principes sont l'accès réel aux soins de santé, le médecin généraliste reste celui qui suit le patient à long terme et la santé mentale fait partie intégrante de la santé. Pour obtenir des solutions durables, il est essentiel d'effectuer un travail plus structurel au niveau politique.

Au niveau légal, depuis 1996, l'arrêté royal sur « l'aide médicale urgente » précise les modalités d'accès aux soins pour les personnes en séjour illégal en Belgique. Cet arrêté prévoit le remboursement du prestataire de soins. Le terme « aide médicale urgente » est souvent confondu avec l'urgence médicale stricte, qui est une intervention médicale ponctuelle et immédiate. Alors que l'aide médicale urgente a été mise en place pour pouvoir justement agir avant le moment où la situation s'est dégradée. L'instance chargée de l'organisation des soins et de leur remboursement est le CPAS. Les données recueillies par celui-ci ne peuvent servir qu'à fournir l'assistance aux personnes. En région bruxelloise, le délai pour obtenir une aide médicale urgente est évalué à quelques semaines.

Moralement, les sans-papiers subissent beaucoup de pression afin de ne pas faire valoir leurs droits. Il peut être difficile pour ces personnes de se battre pour obtenir l'application du droit à l'aide médicale urgente. Le soutien moral est primordial.

Cette législation peut être un facteur d'intégration. Toute forme de discrimination, même administrative, remet en question la santé et les soins de santé comme un droit fondamental.

Pour les femmes sans-papiers, la maternité fait partie des problèmes de santé qui requièrent certains soins et un certain suivi. Le manque d'information des femmes elles-mêmes pose des problèmes. La contraception ne semble pas suffisamment présente. L'avortement est trop souvent le moyen de contraception. Concernant les pathologies spécifiques, dans le domaine de la gynécologie, la prévention pose problème. Le médecin doit informer la patiente sur certains rythmes de la prévention. Mais il travaille déjà dans un cadre rétréci par les contraintes administratives. Les femmes sans-papiers subissent des pathologies liées au travail (tendinites et surmenage). Elles souffrent d'une exploitation due à leur statut. Ces pathologies sont à mettre en rapport avec le climat général d'insécurité et de précarité extrême dans lequel elles vivent. La législation du travail protège tous les travailleurs, malheureusement cette protection reste surtout théorique pour l'instant.

Du fait de leur migration, les femmes se retrouvent souvent dépendantes d'un individu qui a accepté de les prendre en charge. Ce protecteur devient ensuite l'abuseur. L'absence de séjour légal rend toute action judiciaire très improbable, les femmes qui acceptent de porter plainte sont rares.

Les besoins médicaux spécifiques des enfants sont reconnus et rencontrés par tous les acteurs. Par contre, l'alimentation et le logement des enfants sont un souci pour les mères, de même que les enfants restés au pays sont une source de stress.

La femme peut ressentir un sentiment de solitude, elle ne souhaite pas toujours partager sa vulnérabilité. Les espaces de soin et les soignants peuvent offrir un soutien important. L'absence de statut officiel est le déterminant majeur de la santé et de la santé mentale des femmes sans-papiers.

Conclusion

L'accès aux soins de santé pour les femmes sans-papiers est possible actuellement en Belgique. Il est capital que chaque acteur de première ligne puisse mettre l'aide médicale urgente en pratique sans devoir passer par un intermédiaire, et que chacun utilise effectivement les outils existants et participe à leur perfectionnement.

L'information diffusée est importante, tant pour les soignants que pour les patients potentiels. Les CPAS ont un rôle central à jouer dans la diffusion d'une information correcte, claire, compréhensible, en bref, utilisable.

Concernant la santé mentale, des efforts sont faits pour sensibiliser et former les professionnels mais il reste du chemin à parcourir.

La question du pourquoi et du comment de l'immigration est primordiale. Il faut se demander comment améliorer la situation de ces pays ou les relations que nous avons avec eux. ■

Débat et Conclusion

Dans de nombreux pays en voie de développement, les femmes connaissent de nombreux problèmes de santé (hypertension, cancer, anémie... SIDA). Ils sont dus aux **endémies**, aux **épidémies** et aux **mauvaises conditions** de vie en général. La **mortalité**, surtout chez les jeunes femmes, est également liée à la sexualité et à la maternité, notamment par le fait que la contraception reste difficile à faire accepter, surtout par les hommes (tabous, pesanteurs socioculturelles, influences religieuses, préjugés...) qui sont souvent un frein à l'amélioration de la santé des femmes. Les politiques de santé doivent donc davantage impliquer les hommes, les sensibiliser et les former.

La santé de la femme apparaît donc étroitement liée aux possibilités de contraception, d'avortement et à l'éducation sexuelle.

Par exemple, dans les pays africains ou latino-américains, le manque de respect des hommes conduit à de graves problèmes de santé liés aux viols des jeunes filles et à la violence. En Amérique latine, beaucoup de femmes cachent leurs problèmes de santé, de dépression, de toxicomanie. La promotion d'une sexualité épanouie est à la fois un facteur de santé et de développement de meilleures relations entre partenaires. Il s'avère nécessaire de travailler avec les dignitaires religieux. Les **religions monothéistes** accordent **peu d'intérêt à la santé sexuelle des femmes**. Mais contrairement aux idées reçues, la religion musulmane ne produit pas nécessairement les plus grandes résistances, l'influence de la religion catholique est plus négative aux Philippines.

Mais **l'insuffisance de l'accès aux soins de santé et des infrastructures** ainsi que des **moyens de déplacement** est également criante. Malgré l'existence d'instruments juridiques, des objectifs du Millénaire et de l'aide internationale, l'investissement financier pour y pallier est largement insuffisant et le **5^e objectif du Millénaire** apparaît **sous-financé**. Les programmes de sensibilisation et d'action à différents niveaux et dans différents pays sont nombreux (ex. : points focaux genre, MSF) et engrangent des résultats positifs (ex. : la formation des médecins, la gratuité des tests, la lutte contre les fistules obstétricales, les programmes de vaccinations...). Mais l'aide budgétaire est souvent déviée par les hommes. Elle devrait aller plus directement vers les femmes et être gérée par celles-ci. Les priorités doivent également être mieux définies.

Les **meilleurs services de santé** existent là où s'exerce **une bonne gouvernance** (planification, gestion, mise en œuvre) et **dans les villes** (autonomisation, accès aux soins...) comme en Europe, où la population globale semble mieux lotie, bénéficiant de meilleures conditions de vie et d'accès aux soins de santé. Toutefois, l'émergence d'une nouvelle pauvreté et de situations très précaires font resurgir de nouveaux problèmes de santé publique. Ceux-ci touchent particulièrement les migrants illégaux qui manquent d'une protection sociale et qui ont difficilement accès aux soins de santé. Alors qu'ils connaissent de multiples problèmes de santé physique et mentale, ils sont confrontés à des procédures administratives lourdes pour bénéficier de soins appropriés.

Par exemple, en Belgique, l'accès aux soins de santé est fortement lié à la situation de séjour, d'où la précarité de la santé des femmes en situation illégale. Ayant des ressources financières insuffisantes, elles n'accèdent pas facilement aux services de santé pour avorter ou accoucher dans de bonnes conditions.

RECOMMANDATIONS

En matière de santé, il est donc nécessaire :

- d'aller pas à pas avec tous les partenaires, de travailler sur les aspects culturels en impliquant les hommes et de faire confiance à la sagesse et au savoir de gens ;
- de développer une approche globale intégrée tenant compte de tous les facteurs (programmes alimentaires) ;
- d'augmenter l'aide financière, de mieux la gérer et la répartir en fonction de priorités (lien entre santé des femmes et développement) pour améliorer l'accès aux services de santé et poursuivre les campagnes d'information et de sensibilisation, former les médecins et les différents acteurs ;
- de développer des projets qui autonomisent les femmes ;
- de développer le planning familial avec une attention à la santé sexuelle et à la reproduction ;
- mais sans limiter l'éducation sexuelle à la reproduction. ■

D5 Genre et attribution de ressources



Présidente **Mme Mercedes María de MORAES RODRIGUES**
Procureur général de la municipalité de Porto Alegre (Brésil)

Réponses financières à l'inégalité entre les femmes et les hommes

Selon le rapport sur le développement humain de 1995 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), aucun pays au monde n'offre des opportunités égales pour les femmes et les hommes. Sur le 1,3 milliard de pauvres dans le monde, 70 % sont des femmes. Deux tiers des 885 millions de personnes analphabètes recensées par l'UNESCO sont des femmes. Les femmes occupent 36 % des emplois formels dans le monde, mais reçoivent un salaire de 30 à 40 % inférieur à celui des hommes.

C'est là un problème économique persistant. Or les femmes effectuent 53 % du travail total (souvent informel) dans les pays en développement. Dans les pays industrialisés, ce chiffre s'élève à 51 %. Les femmes sont responsables de deux tiers du travail total réalisé par l'humanité, sans compter le travail non rémunéré. En dépit de tout cela, les femmes continuent à gagner moins que les hommes et constituent une partie importante des personnes analphabètes dans les pays en développement.

Pour ce qui est de la violence, plus de 14 millions de femmes ont subi une forme de mutilation sexuelle et plus de 60 millions de femmes sont décédées ces dernières années des suites d'une forme de violence sexuelle. Dans le monde, toutes les minutes, une femme contracte le virus du sida et toutes les deux minutes, une femme meurt de cette maladie. Selon la Banque mondiale, chaque jour, 1 000 femmes décèdent à la suite de complications lors de l'accouchement, dont 90 % dans les pays en développement.

Tous ces problèmes exigent la participation des femmes à l'élaboration de politiques et la fixation de priorités budgétaires, ce dernier point étant justement le thème de cet atelier.

En matière de politiques publiques, à chaque inégalité, à chaque vulnérabilité spécifique, il faut apporter une réponse qui traduise, en termes financiers, la primauté du principe de l'équité et de l'éradication des discriminations causées par la poursuite d'intérêts contraires à ceux des différents groupes qui composent la société. Cela peut s'appliquer également aux entreprises, aux syndicats et aux ONG.

Porto Alegre, capitale de l'État de Rio Grande do Sul, à l'extrême sud du Brésil, compte une superficie de 496,1 km² et comprend plus de neuf municipalités. Cette ville compte un million et demi d'habitants, dont 50,12 % de femmes. Le revenu par habitant de la municipalité est de 3 300 euros. Une grande partie de la population de Porto Alegre est vulnérable, du point de vue économique, et environ la moitié de la population survit avec quelque 5 904 euros par an.

Porto Alegre dispose des avantages d'une métropole en termes d'infrastructures culturelles, commerciales et sanitaires, tandis que les inconvénients des grands centres urbains sont peu nombreux. La croissance de sa population est relativement stable. Les infrastructures culturelles sont diversifiées et la municipalité compte trois universités et quatre centres universitaires ainsi que plusieurs centres d'activités et des théâtres. Les hôpitaux figurent parmi les meilleurs du pays.

L'administration assume des charges financières importantes dans la prestation de services publics. Le modèle de gestion vise à intégrer les actions des différentes entités de la municipalité, en créant des actions gouvernementales transversales. Lors de l'élaboration du budget de la ville, des moyens sont alloués à des programmes publics.

Le programme « Porto Alegre des femmes » prévoit des actions spécifiques visant à apporter des améliorations en matière de revenu et de santé pour les femmes. D'autres programmes dans le domaine de la santé prennent en compte les questions du genre, comme le plan familial, la prévention du cancer de l'utérus et du sein...

Le « comité pour la mise en œuvre d'un plan municipal de politiques publiques en faveur des femmes » est centré sur la question du genre et regroupe 14 secrétariats, dont le logement, la santé et l'éducation, et est coordonné par le bureau du procureur général de la municipalité. Le comité permettra de lancer des actions conjointes centrées sur les particularités de la condition féminine, en accordant un soutien accru au programme « Porto Alegre des femmes », dont l'axe principal est la génération de revenus et de services de santé.

Le comité facilite la relation de l'administration avec le conseil municipal (représentants de la société civile et des mouvements féministes). Cet ensemble définit les revendications et les priorités dans des assemblées convoquées spécialement à cet effet, et dans des conférences municipales, étatiques et nationales de femmes. ■

Spécialiste **Mme Joya DE FOOR**

Co-présidente du Women's Public Finance Network, Government Finance Officers Association of the United States and Canada et trésorière de ville de Los Angeles (Californie – États-Unis)

Une introduction au genre et à l'allocation des ressources

Le genre et l'allocation des ressources constituent véritablement un **phénomène international**. Mais dans quelle mesure le genre exerce-t-il une influence sur l'allocation des ressources? Qu'entendons-nous par équité de genre et allocation des ressources en fonction du genre?

Il n'existe **aucune définition universellement acceptée**, ni la moindre vision globale du concept. Traditionnellement et historiquement parlant, les gens jugent les ménages en fonction de leur degré de traditionalisme ou sur la base des interactions classiques entre les hommes et les femmes. Les ressources familiales, par exemple, peuvent pousser les jeunes filles à abandonner leur scolarité et leur épanouissement intellectuel.

À l'heure actuelle, l'inégalité des genres sévit couramment dans d'autres domaines tels la recherche de capitaux, la sélection d'investissements, l'attribution de budgets ou l'acquisition de biens. À titre d'exemple, certaines régions des États-Unis imposent des conditions plus strictes aux femmes en quête de capitaux pour lancer ou étendre leur activité. À l'inverse des hommes, les femmes sont parfois obligées de trouver un garant ou un cosignataire pour obtenir un emprunt plus facilement. Pour leur part, les dirigeants politiques approuvent plus facilement l'octroi de salaires élevés aux hommes qu'aux femmes.

Les femmes sont-elles invitées à choisir ou acheter des produits inférieurs ou leur refuse-t-on certains produits pour des questions de genre? Malheureusement, dans de nombreux cas (comme l'immobilier), la réponse est oui.

Comment les ressources doivent-elles être attribuées?

Il convient d'abord de tenir compte de quelques **considérations préalables**, en l'occurrence l'offre et la demande, le besoin et le désir, la capacité de paiement et la répartition finale des ressources. Le genre peut uniquement entrer en ligne de compte en présence d'une activité légitime ciblée. Dans certaines situations, l'implication du genre est très préjudiciable aux femmes.

Les femmes peuvent-elles être tenues responsables du manque d'équité de genre dans l'allocation des ressources et abordent-elles proactivement l'allocation des ressources asservie au genre dans le cas, par exemple, de cours (sciences, mathématiques) ou de situations professionnelles (allocation de budgets de ressources humaines)? De nombreux essais cliniques, par exemple, n'ont pas tenu compte des femmes. Les spécialistes ont mis des années à réaliser que les symptômes d'une crise cardiaque varient selon le sexe du patient. Résultat : certaines femmes ont été victimes d'erreurs de diagnostics ou d'absence totale de diagnostic, parfois au prix de leur vie. Dès lors, une question se pose : les ressources médicales sont-elles allouées sur une base neutre?

Au final, toutes les femmes ne s'attèlent pas jour après jour à la promotion proactive de l'égalité des genres dans le domaine médical, commercial, académique, gouvernemental, sécuritaire et technologique.

Existe-t-il réellement un **modèle d'allocation des ressources indépendant du genre**? La réponse est non. La singularité des communautés, des besoins et des défis empêche l'existence d'un modèle universel unique. Pour autant, il importe d'élaborer une définition de travail de ce concept et de mettre sur pied un cadre général concernant l'influence de l'égalité des genres dans l'allocation des ressources. Les pratiques d'excellence mises en évidence dans le ce forum témoignent de différents succès rencontrés sur la scène internationale.

N'oublions jamais que les villes dynamiques ont besoin des femmes. ■

Oratrice **Mme Nadège CHELL**

Présidente de RESO-Femmes, Réseau d'engagement et de soutien aux organisations de femmes (Suisse)

Allocation des ressources au Mali – Genre et attribution de ressources

Il faut tout d'abord rappeler le contexte historique et politique du Mali, ce pays d'Afrique subsaharienne grand comme 5 fois la France. En 1991, le régime du Président Traoré a été renversé avec la participation active des femmes aux côtés des syndicats et des étudiants. Ce combat a été l'occasion pour les femmes de faire leur entrée dans la sphère publique malienne et c'est pourquoi leur engagement dans la vie publique y fait toujours référence. Les femmes veulent réellement participer au débat et cela leur donne un sentiment collectif très dynamique.

En Afrique subsaharienne, le point le plus important pour le moment n'est pas celui de genre, mais réellement le statut de la femme. En effet, plus encore qu'ailleurs, la notion de genre en Afrique est assimilée à celui de femme et n'est pas très bien comprise. De plus, il semble que cette notion ne soit pas comprise de la même façon dans les pays anglophones et francophones. Avant de parler de genre, les femmes africaines veulent obtenir les mêmes droits civils que les hommes, c'est pour elles un préalable essentiel. On peut même dire que les femmes d'Afrique subsaharienne pratiquent le genre au quotidien.

Le nouveau pouvoir en place au Mali a mis sur pied la décentralisation avec la volonté d'ouvrir le débat à la société civile et particulièrement aux femmes. Ce sont elles qui représentent les collectivités locales et ont de ce fait un rôle primordial dans la reconstruction du pays. En effet, les Maliennes ont créé toutes sortes d'associations (ONG) locales qui œuvrent essentiellement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement. On peut dire que depuis 30 ans, les femmes sont les meilleures ambassadrices des problèmes environnementaux en Afrique. Toutes ces associations sont véritablement le ciment de la société civile au Mali.

Comment les femmes africaines, et particulièrement au Mali, peuvent-elles avoir accès aux ressources ? Il faut tout d'abord savoir qu'il existe d'énormes disparités dans ce pays où la population est majoritairement concentrée dans les villes. Dans ce pays où la décentralisation a été voulue par le pouvoir et où les infrastructures sont rudimentaires, les collectivités locales sont la base de la société civile, ce qui explique qu'il y a de grandes disparités entre elles.

À Mopti, par exemple, qui compte 140 000 habitants, 80 % des femmes sont analphabètes. Comment, dans cette commune, assurer l'accès des femmes aux ressources ? En les mettant en situation réelle de participation à la société civile au travers de l'accès aux nouvelles technologies. C'est par ce biais qu'elles pourront participer à la gestion de la collectivité locale. ■



Oratrice **Mme Sharon ALLEN**

Assistante de Nancy A. Boxill, commissaire du comté de Fulton (Atlanta, Géorgie – États-Unis)

Le rôle des autorités municipales dans la stimulation de la croissance de l'entrepreneuriat féminin dans le sud-est des États-Unis : l'exemple du comté de Fulton et de la ville d'Atlanta

En 2007, le nombre **d'activités menées par des femmes aux États-Unis** a franchi le cap des 10,4 millions de sociétés. De plus, 41 % des sociétés américaines sont détenues à 50 % ou plus par des femmes. 12,8 millions de personnes travaillent pour des entreprises dirigées par des femmes. Les ventes de 2007 devraient dépasser 1,9 billion de dollars.

Au cours des deux dernières décennies, le taux de **croissance** du nombre de **sociétés détenues par des femmes** a presque doublé la moyenne nationale (42 % contre 24 %). Le taux de croissance des grandes entreprises dirigées par des femmes (> 100 employés et/ou ventes supérieures à 1 million de dollars) est également à la hausse par rapport à celui de leurs homologues de l'économie générale.

L'entrepreneuriat féminin contribue énormément à l'économie de l'État de Géorgie. Il détient 38,9 % de toutes les sociétés privées de l'État de Géorgie et ce chiffre a connu une croissance d'environ 85 % au cours des dix dernières années. Dans le domaine des sociétés privées détenues par des femmes, l'État de Géorgie occupe la neuvième place du classement des 50 États et de Washington D.C. Il obtient également la médaille d'argent du taux de croissance du nombre de femmes qui deviennent chef d'entreprise à l'échelle nationale.

Le comté de Fulton et Atlanta constituent **le centre économique du sud-est des États-Unis.** Le transport est le véritable moteur du succès entrepreneurial de la ville d'Atlanta, qui sert de plateforme aérienne et ferroviaire, et la densité de population de la région a doublé au cours des 20 dernières années. Selon les prévisions, la population du Comté de Fulton atteindra les 1,9 million d'habitants d'ici 2010. Atlanta constitue d'ailleurs la quatrième concentration des 500 compagnies américaines les plus importantes selon le classement Fortune, parmi lesquelles figurent Delta Airlines, Coca-Cola et UPS. Une foule d'entreprises de moindre envergure servent de fournisseurs à ces géants de l'entreprise.

Parmi les 193 735 **entreprises** implantées dans le comté de Fulton et dans la région d'Atlanta, 40,3 % sont **détenues par des femmes** à 50 % ou plus. Les ventes générées s'élèvent à 37 milliards de dollars, pour un taux d'activité juste en dessous de la barre des 200 000 travailleurs.

Par l'intermédiaire d'UNITAR et de CIFAL, les Nations unies ont organisé deux conférences internationales sur le genre à Atlanta. La première s'intitulait « **Atelier sur l'égalité de genre pour les gouvernements nationaux et locaux 2006** ». Nancy Boxill et Shirley Franklin, respectivement représentante et maire de la ville d'Atlanta, étaient les principales marraines et collaboratrices de ces deux conférences.

Depuis l'atelier 2006, la représentante Boxill s'est penchée sur les initiatives menées par les autres municipalités dans le cadre de la concrétisation de l'objectif du Millénaire numéro 3 des Nations unies, la promotion de l'égalité de genre et l'émancipation des femmes. Cette analyse lui a permis de prendre conscience du besoin de rediriger et d'appliquer une énergie nouvelle au travail d'amélioration de l'égalité de genre au sein du gouvernement du comté de Fulton.

Lors de la cérémonie de clôture, tous les participants ont signé la **Déclaration d'Atlanta** sur l'égalité des genres pour les acteurs locaux. Les signataires se sont engagés, au nom de leur gouvernement ou de l'organisme qu'ils représentaient, à suivre un plan d'action spécifique visant à l'accomplissement de l'égalité de genre.

Le 20 décembre 2006, le conseil des représentantes au complet a ratifié une résolution appuyant les objectifs de la Déclaration d'Atlanta. Un plan d'action pour l'égalité de genre orienté sur la budgétisation du genre et le paritarisme a vu le jour en février 2007. En dépit d'une réticence manifeste de la part du gouvernement, un conseiller a été chargé de l'aiguiller dans le processus d'application du paritarisme et de la budgétisation. À cet égard, une analyse de genre a été menée afin d'encourager et d'institutionnaliser une approche basée sur le genre de la politique publique.

Au cours de la rencontre « Égalité de genre et gouvernement : le Forum américain » tenue en août 2007, le Comté de Fulton a exposé son approche sur l'égalité de genre et, en septembre 2007, le gouvernement du Comté de Fulton a adopté la « **Politique du Comté de Fulton en matière d'égalité de genre** ». Les actions entreprises portaient notamment sur la création d'un groupe de travail et l'organisation de sessions de formation sur la budgétisation du genre et le paritarisme.

Parmi les initiatives à venir, citons l'organisation de deux journées de formation pour les femmes qui se sont déjà rencontrées en août 2007 et qui viendront renforcer le projet pilote, un programme de proximité destiné à l'entrepreneuriat féminin et la création d'une nouvelle base de données des sociétés de femmes. Enfin, l'une des plus grandes victoires réside dans l'établissement de l'initiative pour l'égalité de genre au titre de poste budgétaire à part entière. ■

Débat et conclusion

Il convient de déplorer le manque d'informations sur les **outils concrets** développés dans le cadre du « *gender budgeting* » (analyse différenciée de budgets et formules de ventilation des budgets).

Les **femmes africaines** ont un **vrai pouvoir économique** parce qu'elles sont à la base de toutes les initiatives locales et qu'elles sont solidaires, même si elles se heurtent encore toujours aux difficultés d'accès aux ressources financières et matérielles.

Dans de nombreux pays, comme en Tunisie, ce sont majoritairement les femmes qui ont accès au **microcrédit**, mais elles doivent souvent utiliser cet argent à d'autres fins. Ne serait-il donc pas pertinent de prendre en compte au niveau mondial cette réalité quotidienne des femmes (« bottom-up »)?

D'autre part, l'accès aux ressources est aussi actuellement **l'accès à l'information à travers Internet**, devenu un instrument de communication essentiel.

Il est primordial que les femmes participent à la **prise de décisions d'allocation de ressources**. Il est d'ailleurs prouvé (étude suédoise) que si les hommes décident de la distribution des ressources, ils donnent toujours en priorité aux hommes.

Au Québec, il a été démontré que l'engagement des femmes dans le secteur économique (public et privé) pouvait influencer favorablement la perception du rôle de la femme par les hommes, y compris ceux qui prennent les décisions. La perception que les femmes ont d'elles-mêmes est tout aussi primordiale et le rôle de l'école est déterminant à cet égard.

Les femmes doivent pouvoir aboutir à leur **indépendance économique**. Au niveau de l'Union européenne, le traité de Lisbonne fixe d'ailleurs comme objectif le taux de 60 % de femmes au travail, sans pourtant lui donner un caractère obligatoire. Deux pays cherchent concrètement à faire bouger les choses. L'Inde consacre 10 % de son budget au développement de la femme et de l'enfant et demande à chaque organe public de produire un rapport sur la situation des femmes en faisant des recommandations et en proposant des solutions. La Corée du Sud applique une évaluation différenciée des budgets de manière à influencer l'affectation des ressources en faveur des femmes dans des secteurs comme le travail, la mobilité, etc.

RECOMMANDATIONS

Points forts :

Les femmes participent davantage aux politiques de financement, profitent du réseautage et, grâce à leur participation à la politique locale (citoyenneté), il devient possible de mieux intégrer les questions de genre.

Difficultés :

- La perception du rôle des femmes reste traditionnelle (famille, entreprises, société civile, gouvernements).
- Les microcrédits sont trop chers pour les femmes.
- La participation des femmes à la prise de décisions politiques reste faible.
- Les problèmes en matière d'infrastructures subsistent.
- La notion du genre n'est pas suffisamment établie dans les différentes communautés.
- Les instruments et les informations disponibles sur les technologies/l'informatique sont insuffisants. En outre, l'accès à l'information est difficile.

Recommandations :

- Il faut créer des modèles et des outils afin de quantifier et d'identifier les problèmes liés à l'allocation des ressources, de même que régler les systèmes de microcrédits dans les politiques publiques.
- Il faut utiliser le budget comme outil de base.
- Les femmes doivent participer à la prise de décisions, en particulier au niveau local ; le pouvoir doit être réparti entre les femmes et les hommes.
- Il faut profiter de la solidarité féminine et changer les mentalités des hommes et des femmes.
- Il faut mettre en place des mesures de discrimination positive et financer des projets destinés aux femmes.
- Il faut décentraliser les conférences internationales et en organiser également dans les pays du Sud.
- Les autorités locales doivent être obligées de rédiger des rapports annuels sur la situation des femmes et proposer des solutions.
- Il faut faciliter l'accès des femmes aux technologies et à l'informatique (Internet).
- Les membres de Metropolis doivent être soutenus dans l'élaboration de budgets prenant en compte la dimension du genre (il faut des moyens pour appliquer l'intégration de la dimension du genre), par exemple à travers la diffusion d'outils intégrant la dimension du genre via leur site Web. ■



F

Panel des maires

Mercredi 5 décembre 2007, 15:00 – 16:30



Modératrice **Mme Rita Rachele DANDAVINO**

Coordonnatrice du Réseau international Femmes de Metropolis (Montréal – Canada)

Le Panel des maires constitue la dernière session d'échanges du forum. Les panélistes, toutes des femmes, proviennent de villes de taille variée de divers continents assurant ainsi une représentation géographique et culturelle des plus intéressantes. Le Panel des maires comprend six femmes : Mme Saida Allagui, présidente de la municipalité de Mornag, Tunisie (Afrique du Nord) ; Mme Maite Arque i Ferrer, maire de Badalona, Espagne (Europe) ; Mme Françoise Foning, maire de Douala V, Cameroun (Afrique subsaharienne) ; Mme Arti Mehra, maire de New Delhi, Inde (Asie) ; Mme Marina Sequeiros Montesinos, maire de Cusco, Pérou (Amérique latine) ; et Mme Luz Borrero, Deputy Chief Operating Officer d'Atlanta, États-Unis (Amérique du Nord) au nom de Mme Shirley Franklin, maire d'Atlanta, qui a dû s'excuser. Certaines femmes ont une longue expérience politique, alors que d'autres sont de nouvelles élues.

Le Panel des maires se déroule en trois parties. En premier, les panélistes présentent brièvement leur ville et les grands défis auxquels elles font face en lien avec les enjeux locaux et démographiques. Ensuite, elles identifient parmi les thèmes du forum deux ou trois des thèmes prioritaires où elles agissent plus directement dans leur ville. Finalement, suit une discussion sur le leadership féminin et l'égalité des genres au niveau des villes en tenant compte de leur propre expérience de maire.

Face aux **défis économiques**, les panélistes accordent une grande importance à la formation et au soutien de l'employabilité des femmes et aussi des jeunes. Elles favorisent des programmes de développement des aptitudes managériales des femmes (surtout en lien avec les aspects financiers) et des programmes de soutien et de promotion des entreprises menées par les femmes ou au démarrage de micro-entreprises familiales mettant en valeur les champs d'expertise ou les habiletés techniques des femmes. *Le développement de partenariat, la promotion des opportunités d'éducation et de formation sont les premiers pas vers l'atteinte de droits égaux entre les femmes et les hommes.*

Parmi les **défis environnementaux urbains**, les panélistes soulignent les impacts sur le mode de vie et sur les opportunités de développement des femmes de la gestion de l'eau et de la gestion des matières résiduelles. Sensibles aux enjeux liés à la pollution, à la consommation d'énergie et aux conséquences des changements climatiques (dont la sécheresse dans certaines zones africaines), les panélistes considèrent d'emblée les villes et les femmes comme des partenaires essentielles des actions pour le développement durable. Cependant, les actions demeurent primordiales pour assurer la sécurité des femmes dans les milieux urbains et contrer la violence dont elles sont victimes (violence conjugale, exploitation sexuelle, *félicide* féminin).

L'**accès aux services** est essentiel pour l'intégration des femmes à la vie urbaine, particulièrement les nouvelles arrivantes. Les défis varient selon la taille des villes, leur niveau de développement et les réalités culturelles. Des appuis législatifs sont parfois requis pour assurer un accès égalitaire aux services pour tous, femmes et hommes. Par exemple, la mobilité urbaine des femmes est tributaire du transport public sécuritaire, abordable et adapté à leurs besoins. L'accès au logement pour les femmes, une préoccupation majeure, est lié aux lois d'accès à la propriété et au financement. Les problèmes de santé (sida et tuberculose) nécessitent des actions concertées des administrations publiques pour inclure les femmes. Les panélistes sont conscientes de leur rôle dans les décisions d'ordre budgétaire pour assurer le développement de toute la population.

Le **leadership féminin** suscite un grand intérêt de l'auditoire. Conscientes de l'importance de leur rôle de responsables politiques de leur ville et en tant que femmes occupant des positions publiques non encore investies également dans le monde, les panélistes démontrent un engagement intense face à leurs villes et à leurs populations. Elles font face à des défis qui ne sont pas toujours explicites. Leur parcours menant à la vie publique politique suit une expérience de gestion publique, un engagement politique de jeunesse, ou encore un succès en entrepreneuriat. Ce cheminement ne se fait pas sans heurts, sans inquiétude, sans méfiance de la part de certains pour qui le rôle de la femme demeure encore du domaine privé. Un point commun : elles osent prendre leur place en se présentant aux élections locales. Avec le prestige de la fonction, viennent les défis et les responsabilités. Aucun défi ne leur semble insurmontable. Ces femmes maires savent qu'elles doivent encore démontrer leurs capacités de gestion et de vision, et ce plus que leurs collègues masculins. Cherchant le consensus, avec compassion et sollicitude pour la population, elles partagent une approche dynamique et pragmatique qui en étonne plusieurs. Les six panélistes confirment que les femmes peuvent et doivent jouer leur rôle dans les villes pour le bien-être de l'humanité.

Tenant compte de leur environnement culturel, ces femmes sont des modèles et des sources d'inspiration. *L'avenir est entre les mains des femmes dynamiques de ce monde!* ■



Mme Maite ARQUÉ I FERRER

Maire de Badalona (Catalogne – Espagne)

La ville de Badalona compte 230 000 habitants et se trouve juste à côté de Barcelone, entre la mer et les montagnes. Résultat, c'est une ville avec peu d'espace.

Entre 1979 et 1999, Mme Arqué i Ferrer a assumé différentes responsabilités, presque toujours liées à l'éducation, la santé et les services sociaux, en travaillant également dans les domaines du sport et de l'environnement à une autre période. Chaque mandat a une durée de 4 ans et peut être reconduit indéfiniment. Elle a également été députée provinciale, présidente de la Commission des services sociaux, responsable de la désinstitutionalisation des services aux enfants, aux adultes et aux personnes handicapées.

Depuis 1999, Mme Arqué i Ferrer est maire de la ville et, lors de son second mandat, elle a également partagé des responsabilités au sein de la région métropolitaine de Barcelone, d'une superficie de 600 km², avec plus de 3 millions d'habitants et constituée de 36 municipalités. Il y a 1 600 000 habitants dans la ville de Barcelone, 230 000 à Badalona et le reste dans les 34 municipalités restantes.

Dans la région métropolitaine de Barcelone, il y a 3 institutions :

- une entité qui gère le transport (en commun, de concert avec les entreprises privées), que Mme Arqué i Ferrer a présidée pendant 4 ans. Dans une ville avec beaucoup d'immigration, les transports en commun sont un sujet important ;
- une entité de l'environnement qui gère le cycle de l'eau (approvisionnement et épuration) ainsi que les déchets ;
- une association de communes (un groupement volontaire de communes) grâce à laquelle les communes gèrent l'urbanisme et l'espace public (surtout les grands parcs et les plages) ainsi que la construction de logements.

Dans le cadre de son travail non politique, Mme Arqué i Ferrer a créé et aidé à mettre sur place des groupes de femmes. À Badalona, il y a un réseau d'entités de femmes très importantes et très fortes qui se consacrent à la solidarité, l'entraide et le bénévolat. Le projet phare est un projet dans lequel des femmes accueillantes offrent l'hospitalité à des familles immigrées.

Il est également important de former les femmes aux nouvelles technologies afin qu'elles ne soient pas exclues et qu'elles ne soient pas victimes d'un nouveau type d'analphabétisme. Il est du ressort de la municipalité de placer ces éléments à la disposition des femmes, en créant des classes avec des programmes faciles, de manière à ce que les femmes communiquent entre elles et puissent trouver des informations pertinentes, par exemple sur la création d'une société. L'information est l'élément de base.

Parce qu'elle vient du monde de la participation citoyenne, Mme Arqué i Ferrer, a toujours souhaité travailler pour les femmes, et ceci depuis le début de ses responsabilités. Lorsqu'elle est entrée au Conseil de Barcelone, Mme Arqué i Ferrer était la seule femme parmi 56 députés et lors des fêtes de fin d'année, par exemple, elle recevait toujours le cadeau destiné à la personne qui l'accompagnait et, dans les lettres, elle pouvait lire : « Mme Arqué et son épouse » au lieu d'époux. Dans son travail, elle a seulement eu un problème avec le maire précédent au moment où il s'est rendu compte que Mme Arqué i Ferrer pourrait devenir sa remplaçante. L'Espagne est maintenant sur la voie du progrès et la nouvelle loi instituant les listes paritaires est très importante. ■



Mme Arti MEHRA

Maire de New Delhi, Inde (Asie)

Le thème de ce forum a acquis une importance considérable partout dans le monde, en particulier en Inde, où la plus haute fonction, la présidence de la République, est occupée par une femme, Mme Pratibha Devisingh Patil, qui est également la Commandante en chef des forces armées.

Nous avons eu la chance d'avoir des femmes Premiers ministres, ministres et gouverneurs d'États. La première femme Secrétaire générale des Nations unies était également originaire d'Inde. Le simple fait qu'une femme du peuple puisse devenir présidente de la plus grande démocratie au monde en dit long, pas seulement sur le scénario actuel, mais sur les traditions séculaires et les valeurs de la société. Cette société reconnaît que les femmes ont de la « shakti » [puissance], citons « Durga », la déesse du pouvoir, « Laksmi », la déesse de la richesse et de la prospérité, « Sarasvati », la déesse de l'éducation et de la sagesse. Selon la philosophie et les valeurs indiennes, là où les femmes sont vénérées préside le dieu.

Mais entre le XIV^e et le XVIII^e siècles, lorsque les Moghols et les Britanniques ont gouverné l'Inde, la position des femmes s'est détériorée. Idéologiquement, les femmes étaient considérées comme des créatures inférieures sans importance et dépourvues de personnalité. Socialement, elles étaient confinées dans la soumission la plus absolue, n'avaient aucun droit et étaient persécutées et opprimées.

Des milliers de femmes ont participé à la lutte pour la liberté et, sous la direction de Mahatma Gandhi, ont pris des bâtons et des armes et ont résisté avec fermeté à l'exploitation. Or, ce n'est qu'après l'indépendance de l'Inde en 1947 que les femmes ont commencé à s'émanciper et à devenir les égales des hommes.

La Constitution indienne garantit l'égalité des droits pour tous sans distinction de caste, fortune ou genre. Les droits fondamentaux garantissent l'égalité des femmes et des hommes dans tous les aspects de la vie. Il va sans dire que les villes dynamiques ont véritablement besoin de femmes et qu'il faut réorienter les politiques et les actions en faveur de l'égalité des genres.

En Inde, l'émancipation des femmes en politique gagne du terrain. Un projet de loi réservant 33 % des sièges parlementaires aux femmes est en train d'être examiné activement. Ce n'est qu'une question de temps avant que le projet ne devienne loi. L'Inde deviendrait ainsi le premier pays au monde à donner une représentation aux femmes équivalant à 1/3 des sièges dans les organes législatifs suprêmes. L'Inde est le premier pays à avoir réservé 1/3 des sièges aux femmes au niveau local, par exemple dans les conseils municipaux et au sein des autorités locales. Le conseil municipal de New Delhi est le plus grand au monde, il compte 217 conseillers, dont 92 femmes.

L'exploitation des femmes n'a pas encore été complètement éradiquée et les femmes n'ont pas encore accès aux meilleurs services. Afin d'assurer et de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, nous avons encore un long chemin devant nous. Nous devons revoir complètement la manière de penser de la société.

Mme Mehra est fière d'être maire de la capitale indienne, New Delhi, une ville de 15 millions d'habitants, d'une superficie de 1 500 km², vers laquelle affluent deux millions de visiteurs chaque année que ce soit pour le tourisme, les affaires, le commerce, les soins médicaux ou l'enseignement, et où 3 millions de personnes vivent dans des bidonvilles en dessous du seuil de pauvreté. Environ 3,5 millions de véhicules circulent dans les rues de New Delhi et environ 7 000 tonnes de déchets sont produites chaque jour. Une grande ville au prestige immense mais aux défis de taille.

Le changement climatique est urgent. Ne pas agir serait irresponsable et criminel. Le changement climatique a déjà un impact énorme sur les villes, lequel ne devrait que s'étendre et s'aggraver à l'avenir. Les autorités locales adoptent une attitude responsable en fixant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et en mettant en place des mesures afin d'atteindre ces objectifs. Les autorités locales doivent assumer de hautes responsabilités étant donné que 70 % de l'énergie mondiale sont consommés dans les villes.



Mme Mehra examine tous les efforts entrepris afin de réduire la pollution de l'air, de rendre l'eau plus propre et de soutenir les initiatives en matière de combustibles alternatifs. New Delhi a la plus grande flotte de bus au monde roulant à l'énergie propre, à savoir au gaz naturel comprimé (GNC). Couvrant 250 km, le réseau de métro de New Delhi est le plus grand au monde et également le plus récent. Il y a de plus en plus de lampes fluorescentes compactes (CFL) et des appareils économes en énergie. De plus, un projet pilote sur des systèmes d'éclairage DEL sera bientôt mis en place afin d'économiser de l'énergie.

New Delhi utilise la technologie du plasma très onéreuse pour la gestion des déchets solides et encourage l'utilisation de l'énergie solaire en apportant une subvention aux installations. La ville a également adopté une approche globale en matière d'e-gouvernance pour les bureaux « sans papier ».

Cependant, les femmes ont tendance à être plus protectrices et à adopter des mesures draconiennes pour réduire les émissions et les gaz à effet de serre afin d'assurer un plus bel avenir et un environnement plus propre à nos enfants. La société a besoin de voir les femmes comme des promotrices dynamiques de changements sociaux. Les droits de propriété des femmes ont une influence considérable sur leur capacité à contrôler l'environnement et à contribuer au développement économique.

Tous les membres de la société doivent contribuer à l'égalité des genres de leur plein gré et avec bonne volonté. Les inégalités à l'égard des femmes doivent être corrigées dans l'intérêt de la société dans son ensemble, le plus tôt sera le mieux. L'avenir est entre les mains des femmes dynamiques de ce monde ■



Mme Françoise FONING

Maire de Douala V, Cameroun (Afrique subsaharienne)

Ce panel des maires est très important pour que les femmes maires puissent échanger leurs expériences et les communiquer aux autres.

La ville de Douala V est une ville dans une ville, une ville en devenir dont Mme Foning est élue députée pour la 4^{ème} fois. Elle a cependant démissionné pour garder la mairie et honorer ses autres missions internationales. La ville de Douala V compte 1 million d'habitants et Mme Foning en est à son deuxième mandat de 5 ans.

L'ambition de Mme Foning est de diminuer le chômage chez les jeunes via un programme d'auto-emploi ciblant 3000 jeunes et 2000 femmes, programme qui a débuté au mois de janvier 2008. Le projet consiste à créer des petits commerces, des petites entreprises afin d'assurer la subsistance des ménages, payer la scolarité des enfants. La mairie fournira les produits de première nécessité et ce gratuitement pour toutes les femmes sans revenus. Chaque jour, le produit de la vente ira en partie aux ménages et en partie doit être à la caisse de coopérative financière créée par la mairie. Trois fois par an, des fonds provenant de la caisse seront prélevés afin permettre à chaque participante de se constituer une réserve.

Une autre ambition consiste à fournir de l'eau potable à tout le monde via 50 forages dont 10 sont déjà opérationnels. Pour diminuer la délinquance, 650 lampadaires seront placés. 200 centres de santé intégrés viennent d'être mis sur pied en partenariat avec une ONG française.

Les ONG présentes dans la cité sont agréées par la mairie. Mme Foning fait du lobbying et de la promotion et se charge d'identifier des partenaires au niveau international.

La commune a également mis sur pied une police municipale pour laquelle elle recherche des partenaires afin d'en accroître la performance.

S'agissant de l'habitat social, la commune a mis à disposition un terrain de 100 hectares et l'État Camerounais a construit une route en vue de désenclaver la ville de Douala V. Cela dit, trois autres routes s'avèrent nécessaires.

Le gouvernement du Cameroun vise à renforcer l'autonomie des communes afin qu'elles puissent consentir des prêts sans trop de contraintes. À cet égard, le Cameroun est très avancé.

En conclusion, Mme Foning se dit toujours à la recherche de partenaires créatifs dont les idées permettront d'améliorer la vie et le bien-être de tous les habitants de Douala V. ■



Mme Marina SEQUEIROS MONTESINOS

Maire de Cuzco, Pérou (Amérique latine)

Le Pérou compte environ 28 millions d'habitants et est divisé politiquement en régions. Il dispose d'un gouvernement central ainsi que d'autorités régionales et locales. Il y a environ 2 000 communes, dont 196 communes provinciales. Les communes restantes sont au niveau des districts.

La ville de Cuzco, déclarée Patrimoine culturel de l'humanité par l'ONU en 1993, recèle des vestiges de 3 cultures : la culture pré-inca, la culture inca et l'héritage des conquistadors d'Espagne. Elle abrite également la quatrième merveille du monde : le Machu Pichu.

Cuzco se trouve au sud du Pérou, dans la cordillère des Andes, à une altitude d'environ 3 500 mètres au-dessus du niveau de la mer et compte environ 650 000 habitants. La province de Cuzco regroupe 7 districts et Cuzco, en tant que capitale provinciale, compte 350 000 votants, dont 51 % de femmes. Sur ces 51 %, il n'y a que 25 à 30 % qui votent et les femmes restantes sont analphabètes.

Cuzco est éminemment machiste ! Depuis l'époque des Incas, aucune femme n'a jamais été gouverneur. C'est la première fois qu'une femme est élue gouverneur et maire au point que, lors la fête du Inti Raymi, la fête du Soleil, au cours de laquelle le Dieu du Soleil charge l'Inca d'expliquer au maire comment gouverner pendant un an, il a fallu changer tout le livret au féminin.

En Amérique latine, il n'y a plus de femmes maires au niveau provincial, seulement quelques-unes au niveau des districts. En 1996, Mme Sequeiros Montesinos a eu l'occasion de devenir maire du district de San Miguel de la capitale de la République. À ce moment, il y avait 6 femmes maires dans la capitale. Aujourd'hui, il n'y en a plus aucune.

À San Miguel, Mme Sequeiros Montesinos a su dynamiser l'économie d'en bas, à partir des autorités locales. Au Pérou, l'on exige traditionnellement un développement et des politiques provenant du gouvernement central, mais la solution ne vient pas toujours d'en haut. Ainsi, le gouvernement local, mis à part le fait qu'il propose des services à la population, essaie lui aussi de trouver des solutions aux graves problèmes qui touchent la population : les infrastructures, l'accès à des services de base, les conditions pour un développement à part entière de la population.

Sur base de cette expérience, la loi des communes a été changée et deux éléments sont particulièrement importants : le fait de prester des services à la population et le fait de promouvoir le développement intégral et durable des capacités et des avantages comparatifs dont dispose la population.

Ce sont les femmes qui supportent le poids des problèmes économiques dans leur ville ou leur pays. Ce sont elles qui doivent trouver des solutions, qu'elles aient des ressources ou non, aux problèmes de l'alimentation, de l'éducation et de la santé de leur famille. Ce sont les femmes qui doivent faire des miracles. Au Pérou, une grande partie de la population est sans emploi.

La pauvreté a les traits d'une femme. Les rares femmes qui travaillent au sein des autorités locales ont la responsabilité de travailler dur pour que d'autres femmes puissent acquérir des compétences et des habilités, pour que celles-ci puissent être encouragées et devenir une composante de plus dans la production de ressources économiques.

Au sujet des politiques qui ont été mises en œuvre ou qui sont en train d'être appliquées à l'heure actuelle, la femme maire est intimement convaincue qu'il faut former les femmes car la formation présente un très bon taux de rendement. La formation des femmes permet de régler les problèmes familiaux et d'éduquer toute la famille en même temps. Le gouvernement a donné des facilités aux femmes afin qu'elles puissent progresser, que les programmes sociaux arrivent jusqu'à leurs portes et qu'elles puissent entrer dans le circuit économique en créant des entreprises familiales basées sur les femmes. Le gouvernement propose aux femmes des formations en artisanat, dont les produits peuvent être achetés par des touristes, et leur donne un capital de travail, les exonère des impôts communaux et leur offre une assistance technique afin qu'elles puissent confectionner des produits de qualité susceptibles d'être écoulés sur le marché.

Cuzco connaît également beaucoup de problème de sécurité, de transport et de pollution. Chaque jour, 50 000 voitures polluent le centre historique. De plus, aux alentours de la ville vivent 70 % d'habitants qui n'ont pas accès à la propriété. ■



Mme Saida ALLAGUI

Présidente de la Municipalité de Mornag, Tunisie (Afrique du Nord)

Mme Allagui en est à son deuxième mandat, après avoir été vice-présidente pendant le premier mandat.

Mornag est une banlieue au sud de Tunis, qui se situe à 16 km et à environ 10 minutes de la ville de Tunis, surtout grâce à la présence de l'autoroute vers Hammamet. La ville de Mornag représente environ les deux tiers de tout le périmètre du gouvernorat de Ben Arous, ce qui en fait la ville la plus grande de toutes les communes de ce gouvernorat.

La ville compte 5 zones urbaines, dispersées sur les 2 400 hectares de la ville de Mornag. Le périmètre communal de la municipalité couvre 2 400 ha et se répartit entre 2 270 ha de zone agricole et 130 ha de zone urbaine. On attribue le nom de Mornag aux plaines situées au sud de Tunis, entre les montagnes de Bou Kornine, Jebel Rassas et Zaghouan.

La population est de 33 137 habitants, il y a 7 334 maisons et 7 044 foyers. La ville compte 36 cités et le taux de liaison au réseau d'électricité, d'eau potable et d'assainissement se situe entre 97 et 98 %. Et je viens de laisser un projet important national d'environ un milliard pour compléter la dernière cité et la lier au réseau d'assainissement. La ville est pourvue d'établissements culturels (environ 6), éducatifs (environ 15), sportifs (4) et religieux (8).

Le conseil municipal se compose de 22 membres, dont 7 adjoints qui président les commissions sectorielles : les affaires économiques, les affaires administratives et financières, les travaux et aménagement urbain, la santé, l'hygiène et la protection de l'environnement, les affaires sociales et de la famille, la commission de la coopération et des relations extérieures et la commission de la jeunesse, du sport et de la culture. Mornag a aussi un conseil municipal pour les enfants, à l'instar de toutes les villes et municipalités de Tunisie.

Le personnel de la municipalité se compose de 57 agents, à savoir des cadres, des agents techniques, du personnel administratif et des ouvriers.

Une maire ou un conseil municipal dans une petite ville doit faire un peu de tout. L'administration de l'état civil est le plus proche des citoyens. Cette administration est informatisée et en réseau sur toute la république. Le citoyen peut retirer l'acte de naissance de n'importe quelle municipalité grâce au projet National Madania 1.

Les personnes investies des fonctions d'officiers de l'état civil sont la présidente de la municipalité et les adjoints au maire.

Quant à la propreté, les services responsables collectent quotidiennement environ 17 tonnes par jour et 6 500 tonnes par an d'ordures ménagères. Le programme de propreté en cours a pour objectif d'améliorer la propreté de la ville, de diminuer les charges, d'économiser l'énergie et d'assurer une collecte sélective permettant le recyclage. Ces actions s'inscrivent dans un programme national qui encadre et aide les municipalités.

Pour ce qui est l'éclairage public, la ville a 1 745 points lumineux et une consommation annuelle de 130 000 dinars par an. Il ya un projet présidentiel et national pour l'économie d'énergie (-40 %) dans le secteur de l'éclairage public qui consiste à installer des régulateurs de tension sur tout le réseau. La ville de Mornag a également essayé de réaliser des économies supplémentaires en installant l'énergie solaire dans certaines zones.

Un autre projet présidentiel veut augmenter le métrage d'espace vert par citoyen afin que celui-ci atteigne 15 m² par personne en l'an 2009. Actuellement, à Mornag, ce métrage est d'environ 13,13 m² tandis qu'en 2005, la ville n'avait que 7,56 m² par personne.

Le plan d'aménagement a été approuvé par le décret du 12 décembre 2006. La surface urbaine est de 130 ha et l'augmentation de l'urbanisation est limitée à 50 ha afin de ne pas nuire à l'agriculture. La ville a aussi opté pour la construction en hauteur. Une zone industrielle est en cours de création pour permettre la transformation des produits agricoles provenant de la zone fertile dans laquelle se trouve la ville. La ville de Mornag est la première en termes de production de raisins de table et est également bien classée pour la production d'autres fruits, d'huile et de vin (Châteaux de Mornag). La zone industrielle permettra la création d'emplois, l'augmentation des recettes de la ville, ainsi que la création d'un cadre de développement organisé et durable.

Les plans d'investissements communaux sont de 5 ans et sont en progression d'un plan à l'autre, de 575 000 dinars pour le 7^e plan (1987-1991) à 1 620 000 dinars pour le 11^e plan (2007-2011). Les projets les plus importants sont : la réhabilitation de la voirie, la construction de l'hôtel de ville et la construction d'une maison de la culture, d'un stade municipal et d'une salle de sport couverte.

En appliquant certains programmes nationaux et une démarche participative de tous les citoyens, il y a quelques expériences qui méritent d'être mentionnées : l'économie d'énergie, l'Agenda 21 entamé en janvier 2008 et les projets « Mornag, ville jardin », « Mornag et l'information » et « Mornag et le civisme ». Tous ces projets nécessitent des investissements importants et supérieurs au budget municipal. La municipalité est appelée à vaincre tous les problèmes et à relever les défis et le conseil municipal a décidé de réaliser certains projets dans le cadre de concessions avec des promoteurs privés.

Mornag cherche à s'ouvrir sur le monde extérieur et à échanger le maximum d'expériences. ■



Mme Luz BORRERO

Adjointe au maire d'Atlanta, États-Unis (Amérique du Nord)



au nom de Mme Shirley FRANKLIN

Maire d'Atlanta, États-Unis (Amérique du Nord)

Mme Borrero exprime les regrets de Mme Shirley Franklin qui ne pouvait pas être présente et confirme la présence de la conseillère municipale, Mme Anne Fauver, et de la responsable des relations internationales de la ville d'Atlanta, Mme Claire McLeveighn.

Mme Borrero présente un programme qui s'inscrit dans le plan de développement économique de la ville.

Selon le Center for Women's Business Research, les États-Unis comptaient en 2006 environ 7,7 millions d'entreprises privées, représentant environ 30,4 % du nombre total d'entreprises privées détenues par des femmes. Nous parlons d'entreprises détenues par des femmes si celles-ci détiennent une participation de 51 % dans l'entreprise. Ces entreprises ont généré des ventes annuelles de plus de 1,1 billion de dollars.

42 % des entreprises détenues par des femmes vendent leurs produits ou leurs services à des agences gouvernementales ou à de grandes sociétés, un chiffre qui s'élève à 61 % pour les entreprises détenues par les hommes.

Selon le recensement des entreprises en 2002 et le Center for Women's Business Research, 46 % des entreprises afro-américaines aux États-Unis sont détenues par des femmes.

Ces dix dernières années, le nombre de femmes détentrices d'entreprises dans la métropole d'Atlanta a augmenté considérablement, en moyenne de 14 %. Les 160 000 entreprises détenues par des femmes à Atlanta génèrent des ventes d'environ 26 milliards de dollars et emploient environ 125 000 personnes. Les femmes jouent un rôle croissant dans l'économie de la métropole d'Atlanta.

La métropole d'Atlanta compte environ 5 millions de personnes. La région métropolitaine est composée de 10 comtés, la ville d'Atlanta étant le centre économique. La ville d'Atlanta compte environ 500 000 habitants et en journée, la population s'élève à environ 1 million à cause de l'afflux de travailleurs vers la ville.

La métropole d'Atlanta occupé la 5^e place sur la liste des entreprises détenues par des femmes employant de la main-d'œuvre et se classe 4^e en matière de ventes dans la région.

L'une des organisations américaines qui aide les femmes chefs d'entreprises à étendre leurs activités est appelée « Count Me In for Women's Economic Independence » [Moi aussi pour l'indépendance économique des femmes]. À travers son programme, cette organisation offre un accès au financement, à des programmes d'accompagnement, à des opportunités de commercialisation et à des outils technologiques dont les femmes chefs d'entreprise ont besoin afin d'étendre leurs activités.

« Count me in » a lancé un programme appelé « Make mine a million » et destiné à encourager 1 million de femmes chefs d'entreprises à atteindre des revenus annuels de 1 million de dollars d'ici 2010. L'un des lauréats de la récompense de 2007, RenovoData, a son siège dans la ville d'Atlanta. RenovoData est une entreprise technologique qui propose des solutions de sauvegarde des données afin d'aider les entreprises avant, pendant et après des catastrophes. Cette entreprise à la tête de laquelle se trouve une femme est une société de gestion des catastrophes, ce qui constitue un aspect de sûreté et de sécurité très important aux États-Unis.

Cette société ainsi que d'autres entreprises détenues par des femmes contribuent au dynamisme économique d'Atlanta. Dans l'État de Géorgie, les entreprises privées détenues par les femmes ont généré plus de 25 milliards de dollars en ventes et parmi les 50 États, la Géorgie s'est classée à la 4^e place pour ce qui est du nombre de sociétés privées.

Afin de fournir des solutions nécessaires à la stimulation de la croissance économique et de la sécurité pour les femmes, de nombreuses initiatives en matière de politique, d'accès, de mise en œuvre, d'éducation et de leadership ont été présentées par le gouvernement de la ville d'Atlanta. Le Bureau de la conformité des contrats contrôle toutes les propositions d'acquisition de la ville afin d'encourager et de garantir la participation des entreprises détenues par une femme.

Grâce à un programme d'égalité des opportunités économiques particulièrement contraignant, les entreprises des femmes ont obtenu une occasion de rivaliser pour les sociétés de la ville. En 2006, 14,3 % des dollars gagnés par les entreprises détenues par des femmes ont été gagnés grâce à ce programme. Au total, 38,43 % de dollars ont été gagnés collectivement par des entreprises minoritaires participant au programme. Aujourd'hui, 42,6 % des entreprises certifiées par le Bureau de conformité des contrats sont des sociétés détenues par des femmes.

En 2007, un programme pilote visant le développement de petites entreprises a été lancé. Le programme était conçu pour des chefs d'entreprise souhaitant faire avancer leur société ou améliorer leurs connaissances afin de saisir des opportunités dans un programme d'eau propre multi-millionnaire, un programme de remise en état des eaux. Parmi les entreprises retenues dans le cadre de ce programme, 47 % étaient des sociétés détenues par des hommes.

Le Département des acquisitions de la ville a organisé des événements annuels, des forums d'éducation et des réseaux de développement des entreprises pour les femmes. En moyenne, 200 personnes se sont inscrites. Organisé en collaboration avec la Commission des femmes de la ville d'Atlanta, cet événement consiste en un panel de discussions et d'ateliers et offre aux femmes chefs d'entreprise des opportunités pour avancer dans la prise de décisions clés. Ces efforts ont permis aux femmes désireuses de faire évoluer leurs entreprises et de consolider leur leadership au sein de la ville de recueillir des informations. Le site Web de la ville d'Atlanta est mis à jour régulièrement afin que les opportunités d'acquisition soient portées à la connaissance des femmes chefs d'entreprise.

Enfin, en 2007, suite à la Conférence sur l'égalité des genres CIFAL, les autorités municipales de la ville d'Atlanta et les autorités administratives ont adopté conjointement une résolution visant à sensibiliser davantage la population de la ville d'Atlanta ainsi que l'administration de la ville à la question du genre. Construire des partenariats, promouvoir des opportunités d'éducation et de formation, voici les premiers pas vers la promesse d'une égalité de droits pour les femmes et les hommes.

Aujourd'hui, le programme le plus important pour les femmes travaillant dans la ville d'Atlanta est le programme d'alphabétisation financière, conçu spécialement pour les femmes qui travaillent dans la ville d'Atlanta et qui gagnent moins de 30 000 dollars par an. En ce moment, nous essayons de faire progresser la carrière de ces femmes en les rendant capables de prendre de meilleures décisions financières pour leur avenir. ■

Débat

Au sujet de la question d'être une femme maire, Mme Mehra estime que l'on naît avec des qualités de leader. La première fois que Mme Mehra a été élue, c'était au poste de vice-présidente du comité des étudiants à l'université de New Delhi, qui comptait plus de 150 000 étudiants. Depuis, elle a toujours eu envie de faire quelque chose pour la société, mais elle savait qu'on ne peut devenir un meneur que si l'on a une vision, une idée sur comment résoudre les problèmes dans la société. Depuis 1982, Mme Mehra a occupé différentes fonctions à New Delhi.

Mme Foning est au service de la population depuis 40 ans en tant que maire sans être maire (elle exécute en ce moment son deuxième mandat) vu que sa porte a toujours été ouverte à tous. Elle aime aider les autres et a adopté plus de 450 enfants à qui elle paie des études et cherche du travail. Les difficultés qu'elle éprouve en tant que maire femme sont liées à ceux qui ne peuvent pas faire comme elle et qui la combattent. Ils cherchent à la décourager. Mais elle continue parce qu'elle aime aider.

À la question de savoir si les femmes approchent le pouvoir de manière différente des hommes, Mme Foning explique que le fait d'être femme permet de mieux appréhender les problèmes. Il lui est plus facile de se mettre à la place de quelqu'un qui souffre. Une femme agit en tant que mère. Il faut aussi dire que l'ennemi de la femme, c'est la femme : si les femmes se soutenaient davantage entre elles, elles pourraient aller encore plus loin. Mme Sequeiros confirme ceci et dit que, selon elle, les femmes sont plus efficaces, moins corrompues et travaillent plus dur et plus vite pour trouver des solutions non discriminées et égales pour tout le monde. Ce sont les femmes qui savent le mieux que les enfants d'aujourd'hui sont l'avenir de tous les pays.

Mme Allagui confirme qu'en Tunisie aussi, les gens commencent à se rendre compte que les postes de pouvoir sont pour les hommes et les femmes et que c'est la compétence qui prime. Après 30 ans de service en tant que chef de l'équipe travaillant sur la circulation dans la capitale tunisienne, elle se rend compte que travailler uniquement à la commune ne suffit pas pour faire réussir un projet. Elle a dû devenir chef de file dans différentes associations et est membre du Conseil de l'Ordre des ingénieurs et c'est en fonction des résultats du travail accompli que les gens commencent à comprendre. Il faut aimer l'autre. Mme Allagui est une des 5 femmes maires en Tunisie et la première dans sa région, région qui l'a accueillie à bras ouverts.

Est-ce que Mme Sequeiros et Mme Foning reçoivent également des ressources économiques de la part du gouvernement central de leur pays ? Au Cameroun, les communes reçoivent une subvention du gouvernement central, FECOM, à redistribuer. Très prochainement, les communes ne dépendront plus de cette subvention de l'État vu que le président du Cameroun décentralisera les responsabilités municipales afin de les rapprocher de la population. À Cuzco, le budget est constitué de deux parties, à savoir, les impôts de la commune et un pourcentage sur les revenus du projet Gaz de Camisea et de la société minière de la province de Cuzco. Ce n'est pas suffisant et Cuzco se bat pour obtenir également 50 % de la TVA pratiquée sur toutes les opérations commerciales réalisées à Cuzco. Grâce à cet argent, les autorités locales pourraient résoudre les grands problèmes de l'insécurité et des déchets solides causés par l'afflux massif de touristes. Ces problèmes ne peuvent pas être résolus avec le peu d'argent que paie la population de Cuzco.

À New Delhi, Mme Mehra estime qu'il est important que les institutions municipales et les municipalités deviennent autonomes. New Delhi dispose d'une importante source de revenus, à savoir l'impôt sur le logement mais reçoit également d'autres fonds provenant des parkings, des publicités et des licences d'exploitation des hôtels, des restaurants et d'autres établissements. Enfin, une enveloppe globale provient du gouvernement fédéral. New Delhi ne reçoit pas de subventions ou de dons, mais peut compter sur des prêts destinés à financer des projets importants.

Ces dames font preuve d'une grande combativité et d'une détermination pour réussir dans leurs projets de maire femme. Elles peuvent être fières d'elles et ont encore plein d'autres sujets qui leur tiennent à cœur. Il est opportun de les féliciter et de leur souhaiter beaucoup de succès dans la poursuite de leurs travaux. ■



DÉCLARATION FINALE ET CONCLUSION



Déclaration finale

Nous, les participants au premier forum international « Dynamic Cities Need Women », réunis à Bruxelles du 3 au 5 décembre 2007, sur invitation de la Région de Bruxelles-Capitale et du Réseau international Femmes de Metropolis,

ATTENDU QUE près de la moitié de la population mondiale vit désormais dans les zones urbaines et que cette population urbaine est constituée majoritairement de femmes ;

RECONNAISSONS le rôle essentiel joué par les femmes dans tous les aspects de la vie urbaine ainsi que leur contribution durable à l'intérêt collectif ;

AFFIRMONS que l'égalité des chances en matière de participation des femmes et des hommes à tous les aspects de la vie en société et de la vie privée constitue un droit fondamental universel ;

CONCLUONS que bien que des progrès significatifs aient été réalisés depuis la Quatrième conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin en 1995, il reste encore beaucoup à faire dans toutes les parties du monde pour assurer l'égalité totale des femmes, conformément aux objectifs du Millénaire et de l'agenda de l'ONU-Habitat relatif à l'égalité et au développement des femmes ;

PLAIDONS auprès des autorités et institutions compétentes de tous les pays pour qu'elles agissent sur les priorités suivantes :

- enlever complètement les obstacles légaux et liés aux coutumes empêchant l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- assurer aux femmes des droits égaux à la propriété ;
- promouvoir l'accès égal des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle ;
- créer davantage d'opportunités pour les femmes de jouer un rôle égal en technologie et sur le plan économique en tant que chefs d'entreprise et employées ;
- apporter le soutien nécessaire pour permettre aux femmes de choisir librement la manière dont elles entendent combiner vie professionnelle et vie familiale, incluant les services de garde et la prise en charge des personnes âgées ;
- assurer un accès égal des femmes aux soins de santé qui répondent à leurs besoins spécifiques et à la protection sociale en matière d'allocations de chômage et de retraite ;
- garantir une représentation égale des femmes dans les instances politiques et publiques, à tous les niveaux, de manière à leur permettre de jouer un rôle actif dans le processus décisionnel ;

- accorder aux femmes un rôle égalitaire dans le développement et l'administration des villes afin que celles-ci prennent en compte leurs besoins spécifiques en matière de logement, d'infrastructures sanitaires, d'accès à l'eau, de transport et de services sociaux ;

- intégrer l'égalité des genres dans le développement de politiques publiques dans tous les domaines et allouer des budgets qui prennent en compte les besoins des femmes et des hommes, si possible au travers d'un processus de participation ;

- rendre les villes plus sûres pour les femmes en veillant à sécuriser les espaces publics, les lieux de travail et d'habitation, par un design approprié, l'allocation de ressources et l'intégration, à tous les niveaux, de femmes dans les corps de police et les instances judiciaires ;

- combattre toute forme de violence contre les femmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, mettre en place des services d'assistance dans le domaine médical, psychologique et juridique, ainsi qu'en matière d'accueil ;

- développer des politiques de protection des femmes dans des situations vulnérables, y compris les femmes en situation de guerre et de catastrophes naturelles, les réfugiés, les travailleurs immigrés et les minorités ethniques ou religieuses, ou encore les personnes handicapées ;

- prendre des mesures efficaces contre les foeticides/infanticides de filles, le mariage précoce, la mutilation génitale et le trafic d'êtres humains ;

- accroître l'implication des femmes dans la recherche de solutions en matière de changements climatiques ;

PLAIDONS auprès des femmes de tous les pays :

- pour qu'elles forment des réseaux afin de renforcer leur position et leur solidarité ;

- pour qu'elles continuent de prendre leur avenir en main et de jouer un rôle dans le développement des villes et de la société en général, au profit de tous ;

PLAIDONS auprès des hommes de tous les pays :

- pour qu'ils reconnaissent le rôle essentiel et la contribution des femmes dans la société et qu'ils soient attentifs à leurs besoins spécifiques.

- pour qu'ils travaillent en partenariat avec les femmes en vue de garantir des opportunités égales pour tous ;

DEMANDONS à Metropolis de :

- encourager les autorités locales, métropolitaines et communautaires à développer un agenda d'égalité basé sur des statistiques de genre ;

DEMANDONS au Réseau international Femmes de Metropolis de :

- mettre en place un comité de suivi incluant l'ONU-Habitat et d'autres partenaires ;
- préparer le prochain forum international ;

DEMANDONS aux co-présidentes de ce forum :

- de transmettre la présente déclaration à toute autorité et institution compétente.

Cette déclaration a été signée par les co-présidentes du forum et les représentantes de différents continents :

Mme Brigitte GROUWELS,

Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances,
Région de Bruxelles-Capitale,
Co-présidente du forum

Mme Francine SENÉCAL,

Co-présidente du Réseau International
Femmes de Metropolis,
Co-présidente du forum

Mme Mame BOUSSO SAMB,

Députée à l'Assemblée nationale
et adjointe au maire de la ville de Dakar,
Représentante africaine

Mme Claire McLEVEIGHN,

Directrice des Affaires Extérieures
et Relations Internationales au bureau
de la mairesse de la ville d'Atlanta,
Représentante nord-américaine

Mme María Ignacia BENÍTEZ PEREIRA,

Conseillère régionale,
Région métropolitaine de Santiago,
Représentante latino-américaine

Mme Vandana CHAVAN,

Ex-maire de la ville de Pune (Inde),
Représentante asiatique

Mme Irimi VALSAMAKI RALLI,

Conseillère municipale, ville d'Athènes,
Représentante européenne

Mme Hiam KALIMAT TUGUZ,

Conseillère municipale,
municipalité du Grand Amman,
Représentante du Moyen-Orient

Mme Wandia SEAFORTH,

Coordinatrice du Programme des meilleures
pratiques et leadership local d'ONU-Habitat,
Représentante de l'ONU-Habitat



Conclusion de Mme Brigitte Grouwels,

Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances à la Région de Bruxelles-Capitale et co-présidente du forum « Dynamic Cities Need Women »

Le rapport offre une synthèse des nombreuses discussions en panel et séances plénières intéressantes du forum « Dynamic Women Need Women ». J'ai envie de dire qu'« il fallait être là ». Mais le rapport est à la hauteur du forum. Cinq thèmes récurrents m'ont interpellée tout au long de ce forum.

Tout d'abord, le besoin fondamental d'avoir des « villes sûres ». Les villes – ainsi que les femmes qui vivent dans ces villes – ne peuvent pas s'épanouir sans sécurité. D'ailleurs, la mesure la plus simple pour définir le niveau de sécurité d'une ville est de voir à quel point les femmes se sentent en sécurité dans les espaces publics, le lieu de travail, les transports en commun et dans leur foyer.

Les questions économiques et sociales sont essentielles pour les femmes partout dans le monde. L'accès à la propriété individuelle ainsi que la garantie de ces droits de propriété constituent des éléments essentiels pour les femmes aux quatre coins du monde. Il en va de même pour les droits sociaux et économiques individuels, y compris l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux allocations sociales et économiques, etc.

Les droits n'ont de sens que si on peut les faire valoir et que tout le monde est au courant de leur existence. C'est pourquoi il est crucial que les femmes aient accès aux informations. Cela va du besoin de base qu'est l'alphabétisation jusqu'à l'accès plus essentiel aux sources d'informations telles que l'Internet.

Au moment où les questions relatives au changement climatique occupent une place importante dans les discussions internationales, il n'est pas surprenant que le rôle des femmes et leur intérêt pour les politiques environnementales ainsi que pour le développement durable aient constitué un thème important tout au long de notre forum.

Enfin, il n'y a pas d'alternative à la participation des femmes à tous les processus de prise de décisions et aux positions de leadership. Les femmes doivent avoir leur mot à dire et jouer un rôle actif dans tous les aspects de la vie urbaine et de la politique. Heureusement, de plus en plus de femmes jouent un rôle de premier plan dans des pays et des villes toujours plus nombreux. Mais nous avons encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre une participation véritablement équitable des femmes et des hommes à la vie publique.

Ce rapport et le forum dont il est le résumé nous offrent beaucoup d'idées pertinentes pour les thèmes mentionnés ci-dessus. Le mérite en revient à bien plus de personnalités que celles citées dans cette brève conclusion. Je souhaiterais remercier chaleureusement tous les participants et du forum « Dynamic Cities Need Women ». Un grand merci à nos principaux orateurs : le commissaire européen en charge de l'égalité des chances, M. Vladimir Spidla ; la ministre tunisienne en charge des questions de femmes et des affaires familiales, Mme Sarra Kanoun Jarraya, ainsi que la sous-secrétaire générale de l'ONU et directrice exécutive de l'ONU-Habitat, Mme Anna Kajumulo Tibaijuka. Merci à mon collègue, M. Guy Vanhengel, ministre bruxellois des affaires étrangères, qui nous a aidés à trouver des fonds et nous a offert un soutien administratif, contribuant ainsi à la réussite de ce forum.

Le forum « Dynamic Cities Need Women » n'aurait pas été possible sans les efforts de nombreuses personnes au sein du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, particulièrement au sein des ministères de l'égalité des chances et des relations extérieures, mon cabinet ainsi que celui de M. Vanhengel, le secrétariat de Metropolis et son Réseau international de femmes. J'aimerais remercier Mme Amara Ouerghi, directrice générale de l'Institut international de Metropolis, et Mme Rita Dandavino, coordinatrice du Réseau international de femmes, qui ont aidé à assurer la coordination au sein de Metropolis ; Mme An Van Goey, qui a coordonné le programme du forum au sein de mon cabinet, et Mme Liesbet De Keersmaecker, qui fait également partie de mon cabinet et qui a coordonné ce rapport.

« Dynamic Cities Need Women » est le fruit des efforts conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale et du Réseau international Femmes de Metropolis. Sa Présidente, Mme Francine Senécal, adjointe au maire de Montréal, a été une partenaire exceptionnelle et a joué un rôle crucial dans l'organisation de ce forum. Je la remercie pour notre excellente collaboration et je me réjouis de travailler avec elle ainsi qu'avec le Réseau international Femmes de Metropolis, à l'avenir.

Brigitte Grouwels